LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXX — No 239 | Nuageux. Maximum 5. | Montréal, samedi 13 octobre 1979 | Férie | 25 CENTS

culture & société

Jean Giraldeau

Le cinéma est un outil pédagogique qu'explore depuis quelques années Jean Giraldeau. Il vient de réaliser un film sur la création: *La Toile d'araignée*. «Mais on met toujours un peu de soi dans tout genre de film», raconte Giraldeau à René Viau.

— page 20

Ariane Mnouchkine

Animatrice de théâtre, Ariane Mnouchkine a produit, entre autres, un film exceptionnel sur Molière et son siècle. Présenté à Cannes avec succès mais boudé par la critique française, le film vient d'être accepté par les Américains. Il sera aussi vu à Montréal bientôt. Angèle Dagenais a rencontré Ariane Mnouchkine, qui parle de son film et de Molière.

— page 27

AU SOMMAIRE

■ Les bleus dissèquent les reste du french power: la chronique de Pierre O'Neill — page 2

■ La Cour d'appel maintient la sentence de Me Bernard Fournier — page 3

■ De Penetangue à Ville Mont-Royal: un éditorial de Lise Bissonnette — page 4

■ Remous auteur des diamants de Bokassa — page 8

■ La Régie Renaud va acquérir 22.5% d'American Motors — page 13

■ Les Victorri pourraient être autorisés à demeurer au Canada — page 17

■ La bio-médecine: nouveaux défis à nos traditions — page 35

Dans un discours de plus de deux heures à l'ONU

Castro se fait le champion du tiers-monde

NATIONS UNIES (Reuter) — Le président cubain, M. Fidel Castro, a exhorté hier les pays membres de l'ONU à déclarer la guerre à la pauvreté du tiers monde et au sous-développement, pimentant son discours d'un peu plus de deux heures de critiques dirigées contre les Etats-Unis et les pays occidentaux. Au terme de son discours, il a été salué par une ovation comme on en a peu vu au « palais de verre ».

Il s'est présenté à l'Assemblée générale des Nations unies essentiellement en qualité de président en exercice du mouvement des non-alignés, qui a tenu son dernier sommet en septembre à La Havane, axant essentiellement son discours sur les revendications formulées par ce mouvement pour un nouvel ordre économique mondial.

Ses attaques contre les Etats-Unis, qui continuent le blocus économique de Cuba depuis vingt ans, entraient elles-mêmes dans le contexte de la déclaration de La Havane des non-alignés. « Je ne suis pas venu ici pour parler de Cuba » a déclaré le « lider ».

« Je ne suis pas venu dénoncer devant cette assemblée les attaques dont est l'objet notre petit mais valeureux pays depuis vingt ans. Je ne suis pas non plus venu utiliser des adjectifs inutiles pour blesser un puissant voisin dans sa propre maison, » a-t-il poursuivi.

A la différence du virulent discours qu'il avait prononcé en 1960 du haut de cette même tribune, Castro a tenu à montrer qu'il était un chef de file du tiers-monde avec lequel il fallait compter, en sa qualité de président d'un mouvement dont les membres forment la grande majorité de ceux de l'ONU et qui comprend la plupart des pays producteurs de pétrole.

Le « lider » a été fort applaudi lorsqu'il a déclaré que « les dettes des pays les moins développés et ceux qui sont en position difficile sont insupportables et insolubles. Elles devraient être annulées.

Les premiers applaudissements ont salué sa critique très nette d'Israël, des accords de Camp David et du traité de paix israélo-égyptien du 26 mars dernier, en conformité avec la déclaration des non-alignés.

Il a également recueilli des bravos lorsqu'il a demandé l'indépendance de Porto-Rico, salué la révolution au Nicaragua, ou affirmé que les révolutionnaires ne regretteraient pas la chute du capitalisme.

« On parle beaucoup des droits de l'homme, mais on devrait aussi parler des droits de l'humanité, » a-t-il poursuivi. « Pourquoi certains doivent-ils marcher pieds nus pour que d'autres puissent rouler en automobile? Pourquoi certains ne peuvent-ils vivre que trente-cinq ans, afin que d'autres puissent vivre jusqu'à 70 ans? Pourquoi certains doivent-ils être misérables pour que d'autres puissent devenir exagérément riches? »

Fidel Castro était arrivé à New York jeudi matin, et a passé le plus clair de son temps au siège de la mission cubaine auprès des Nations unies, entouré d'un dispositif de sécurité qui n'a d'égal que celui organisé pour Yasser Arafat en 1974

Voir page 6: Castro

Clark ne participera pas au référendum du Québec

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le premier ministre, M. Joe Clark, ne compte pas participer au référendum du Québec ni déposer des propositions constitutionnelles avant le scrutin à moins que les circonstances ne l'y obligent.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le chef du gouvernement a dit qu'il ne faut pas exagérer l'importance de la consultation référendaire. Mais il est important à ses yeux d'assurer au Québec une présence fédérale continue pour faire la preuve que le fédéralisme peut répondre aux aspirations de la société francophone.

Le premier ministre n'a donc pas l'intention de jouer « un rôle particulier dans le contexte particulier du référendum au Québec », mais il n'exclut pas l'idée de présenter, au nom du gouvernement ou même de son parti, des propositions constitutionnelles que les Québécois pourraient comparer à celles qu'offriront les formations provinciales, comme le Parti québécois ou le Parti libéral du Québec.

En écartant toute participation directe de sa part à la campagne référendaire, M. Clark a expliqué que le référendum n'est en somme qu'un « événement parmi plusieurs autres » qui auront lieu en 1980.

À plus court terme, le premier ministre a annoncé qu'il aurait un entretien substantiel avec M. Claude Ryan prochainement.

On peut croire qu'il sera alors question du rôle prépondérant qui sera dévolu à M. Ryan dans le camp fédéraliste, ce que M. Clark semble implicitement reconnaître en se donnant d'ores et déjà un rôle pour le moins discret dans cette campagne du « non ». En outre, le leader conservateur a souligné à quelques reprises que comme chef de l'opposition, M. Trudeau aura probablement une plus grande crédibilité auprès des Québécois.

Quoi qu'il en soit, M. Clark a répété hier ce qu'il dit depuis le début de cette semaine, à savoir qu'il ne faut pas « grossir » l'importance du référendum. Selon lui, il serait malheureux d'avoir trop mis l'accent sur cet événement s'il arrivait que la question ne soit pas claire.

Au début de cette semaine dans le cadre d'une émission d'affaires publiques à la CBC le premier ministre mettrait même les journalistes en garde contre la tentation de porter toute leur attention sur le référendum. À son avis cela pourrait devenir dangereux quelle que soit la réponse que donneront les Québécois.

« Si le « oui » l'emporte, disait-il, on pourra croire au Canada anglais que c'est la fin du pays et ce ne sera pas vrai. Si le « non » l'emporte, on pourra croire à la fin des problèmes avec le Québec et ce ne sera pas vrai ».

M. Clark n'a pas repris cet argument hier, mais il en a fait valoir un autre, à savoir qu'une trop grande préoccupation pour ce référendum ferait oublier d'autres problèmes très sérieux qui nécessitent une très grande attention comme l'économie et l'énergie.

La non-participation du premier mi-

Voir page 6: Clark

Partout dans les rues du centre-ville, les voitures se suivaient pare-chocs à pare-chocs. Les autobus que l'on peut apercevoir boulevard Dorchester, qui ont sans doute fait l'envie de milliers de Montréalais, appartiennent à des compagnies privées. (Photo Jacques Grenier)

Aucun candidat de l'UN aux trois partielles

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — L'Union nationale a décidé hier de s'abstenir de participer aux trois élections partielles qui auront lieu le 14 novembre dans les comtésde Maisonneuve, Prévost et Beauce-Sud.

Le directeur général de cette formation politique, M. André Bellerose, a en effet annoncé, par voie de communiqué, cette décision qui, assure-t-il, a été prise par les instances locales de chaque comté concerné.

Cette abstention semblait inéluctable depuis quelques semaines déjà puisque l'Union nationale tardait à choisir ou encore plus simplement à trouver des candidats valables pour ces élections. Mais selon M. Bellerose cette situation s'explique par la polarisation entre libéraux et péquistes, entre René Lévesque et Claude Ryan, et non pas l'absence de candidats.

La polarisation est telle à l'heure actuelle que pour l'Union nationale une participation à ces prochaines élections aurait équivalu à donner des coups d'épée dans l'eau ». Selon l'Union nationale, ces élections constituent un « piège à ours » car elles ne sont que des répétitions pour « le combat référendaire à finir entre Lévesque et Ryan plutôt que de véritables élections ».

L'Union nationale aurait pu avoir d'excellents candidats comme l'ancien député fédéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Jacques Lavoie, dans le comté de Maisonneuve, soutient M. Bellerose qui affirme que l'on en est venu à la conclusion qu'en participant à l'élection on allait brûler nos candidats.

L'élection générale de 1973 a été une élection où une polarisation extrême

Voir page 6: Candidat

Ixtoc-1 presque totalement obturé

MEXICO (d'après AFP et Reuter » — Le puits pétrolier sous-marin Ixtoc-1, en éruption depuis le 3 juin dans le golfe du Mexique, a pu être presque totalement obturé tôt hier matin. Le pétrole ne s'en écoule plus « qu'en quantités très minimes et spordiquement », a annoncé la société d'exploitation Pemex.

Dans un communiqué, l'entreprise nationale pétrolière mexicaine a indiqué qu'une obturation totale et définitive interviendrait sans doute dans les prochains jours et que la « cloche » destinée à récupérer l'hydrocarbure serait placée dimanche sur le puits.

L'Ixtoc, a ajouté la Pemex, continue de cracher du gaz, mais celui-ci se consumme en surface.

Selon M. Jorge Diaz Serrano, directeur de l'entreprise nationale, qui a présenté un compte-rendu de la situation hier matin au président Jose Lopez Portillo, l'Ixtoc ne devrait plus faire parler de lui « dans 10 ou 20 jours ».

Interrogé, un porte-parole de la Pemex a évalué à 2,400,000 barils (1 baril

Voir page 6: Ixtoc-1

Une nouvelle affaire Coyne se dessine au Parlement

par Claude Turcotte

OTTAWA — Aussi invraisemblable que cela puisse paraître une nouvelle affaire Coyne prend forme à Ottawa avec cette différence toutefois que le gouvernement Clark a une occasion en or de remplacer le gouverneur de la Banque du Canada sans trop forcer les événements. Tout indique déjà que les conservateurs ne laisseront pas passer cette occasion.

La goutte d'eau, qui selon toute apparence a fait déborder le vase, est la dernière hausse du taux d'intérêt que le gouverneur de la Banque, M. Gerald Bouey, a annoncé le jour même où les conservateurs s'apprêtaient à célébrer triomphalement leur victoire, c'est-à-dire mardi avec le discours du Trône.

C'était la troisième hausse du taux d'intérêt depuis les élections du 22 mai et la sixième depuis le début de cette année. Pis encore, avec un sommet de 13% on établissait un record canadien.

Depuis des années, les conservateurs critiquent le gouvernement et la Banque du Canada pour des taux d'intérêt trop élevés. Et voilà qu'aux Communes M. Clark et son ministre des Finances, M. John Crosbie, qui est en communication constante avec le gouverneur et qui doit approuver ses décisions, doivent se lever et se dire solidaires de toutes ces hausses du taux d'intérêt.

Mais pendant ce temps, un député conservateur, M. Alvin Hamilton, un ancien ministre du temps de M. Diefenbaker, s'en va à la télévision et fait des déclarations fracassantes contre la hausse du taux d'intérêt. Il précise même que plusieurs membres de son caucus partage son avis.

De retour aux Communes où le chef de l'opposition croit jouer un bon tour à M. Clark en proposant la formation en toute urgence d'un comité pour y faire témoigner le gouvernement et le ministre des Finances, le premier ministre, sourire aux lèvres, accepte la proposition avant même que M. Trudeau ait fini de la for-

Voir page 6: Coyne

PIERRE O'NEILL

Les bleus dissèquent les restes du french power

L'insistance des conservateurs à vouloir mettre la hache dans la Société centrale d'hypothèques et de logements est à plusieurs égards compréhensible, sinon justifiée. Depuis quelques semaines déjà, le gouvernement de Joe Clark possède de sérieux indices laissant croire que certaines activités passées de la SCHL furent entachées de graves irrégularités. Le cas le plus flagrant concerne un vaste projet de rénovation de logements du centre-ville de Montréal et implique trois députés libéraux fédéraux. Les données préliminaires de ce dossier hautement explosif mijotent sur le bureau du premier ministre Joe Clark. La mission de regrouper toutes les pièces justificatives, de recueillir les témoignages et de compléter le dossier en vue d'une enquête judiciaire a été confiée au ministre de l'Expansion économique régionale, Elmer Mackay, friand des affaires scabreuses et réputé pour avoir porté, en collaboration avec la GRC, de durs coups à la réputation d'intégrité du régime Trudeau.

L'équipe Ryan à demi saccagée

Aux élections générales de novembre 1976, le PLQ a fait élire 27 députés à l'Assemblée nationale. Mais, en réalité, l'équipe sera à demi décimée lorsque viendra le moment pour M. Ryan de se représenter devant l'électorat. MM. Bryce Mackasey, Raymond Garneau, Zoël Saindon et Victor Goldbloom ont tous quatre abandonné la vie politique active. Parmi les survivants, ils s'en trouvent qui se sentent incapables de travailler sous le leadership de Claude Ryan, d'autres que le chef du parti ne peut pas blairer, certains qui ne répondent pas aux critères de sélection et, enfin, quelques autres qui estiment perdre de l'argent en politique et n'attendent que l'occasion de passer du côté de l'entreprise privée. Pour l'une ou l'autre de ces raisons, une douzaine d'entr'eux ne seront pas candidats aux prochaines élections: les députés Harry Blank, Jean-Noël Lavoie, André Marchand, Yvon Picotte, Georges Vaillancourt, André Raynauld, Raymond Mailloux, Jean-Guy Larivière, Lucien Caron, Noël Saint-Germain et George Springate qui a d'ailleurs offert sa démission et dont la famille est déjà installée à Vancouver.

■ Les colères de Trudeau

Au pouvoir, l'homme politique conserve d'ordinaire son calme et offre toutes les apparences de la sérénité. Sûr de lui, l'homme qui gouverne n'a pas de sautes d'humeurs. Or, après quelques mois dans l'opposition, encore mal remis de la défaite aux mains du négligé des parieurs, M. Trudeau donne aujourd'hui l'impression à son entourage qi'il est en voie de devenir grincheux. Lors de la dernière réunion du caucus national des députés à Ottawa, le chef du parti a fustigé la mollesse des sénateurs libéraux, notamment ceux du Québec, qu'il a accusés de docilité envers les conservateurs. M. Trudeau a rappelé à ses sénateurs qu'ils forment toujours la majorité et leur a particulièrement reproché d'avoir permis la nomination d'un bleu à la présidence du Sénat. M. Jean Marchand était absent de la réunion et n'a pu profiter des réprimandes de son chef et ami.

■ Remaniement phase II

Après avoir dicté la stratégie référendaire du PQ, l'étapisme est en train de se propager à l'ensemble de la démarche gouvernementale. Le remaniement ministériel auquel le premier ministre vient de procéder, après des années d'hésitations, n'était que la première étape de l'opération ressourcement. Le deuxième mouvement de ce concerto pour chef d'orchestre doit se jouer au lendemain des élections partielles du 14 novembre. Ce qui revient à dire que certains ministres doivent s'attendre à être mutés ou simplement rétrogradés. L'explication tient à l'optimisme du premier ministre qui compte sur des victoires dans les deux comtés de Prévost et Maisonneuve. Dans cette optique, M. Lévesque entend faire entrer les deux nouveaux députés au Cabinet dès leur élection à l'Assemblée nationale. M. Pierre Harvey deviendrait ministre de l'Industrie et du Commerce en remplacement de M. Yves Duhaime, appelé à compléter la réforme parlementaire amorcée par Robert Burns. Pour sa part, Jacques Desmarais serait nommé ministre du Travail, pour succéder à Pierre-Marc Johnson que la rumeur envoie à la présidence de l'Assemblée nationale. Mais pour que les uns entrent, il faudra bien que d'autres sortent. Qui donc? C'est là qu'il pourrait y avoir de nouvelles surprises. Il faut dire que, selon sa bonne habitude, le premier ministre a le temps de changer dix fois d'idées d'ici là. Entre-temps, M. Lévesque nommera mardi un adjoint parlementaire au ministre de la Justice, Marc-André Bédard. Et il a eu l'heureuse idée de choisir un député qui n'est pas avocat.

■ Le scénario de la revanche

C'est le manque de discrétion qui a perdu Rodrigue Tremblay. Le député de Gouin serait sans doute encore ministre aujourd'hui si seulement il avait pu retenir sa langue. Le premier ministre n'avait pas l'intention de le déposer sur les banquettes arrières mais simplement de le muter aux Transports. En effet, quelques trois semaines avant le remaniement ministériel, M. Tremblay commit l'erreur de confier ses sentiments de dépit à quelques intimes membres de son entourage immédiat. C'est alors que l'ex-ministre a confessé qu'il ne supporterait jamais une démotion et que si jamais il acceptait d'être muté, ce serait à la condition de remplacer soit Jacques Parizeau, soit Bernard Landry, tous deux adversaires avoués. Or, ces velléités d'ascension sont apparues impertinentes à l'un de ses collaborateurs qui s'est aussitôt empressé d'en prévenir le premier ministre. M. Lévesque, dont la magnanimité est proverbiale, aurait alors répliqué à son agent informateur: « Ah oui, il veut démissionner, eh bien, je vais lui en fournir l'occasion. »

■ Un million à la poubelle

Il ne s'agit évidemment pas de dollars; autrement le PQ serait bien forcé d'avoir recours à nouveau à la générosité de la firme d'ingénieurs Desjardins et Sauriol. Non, l'objet de ce propos est la réunion que tenaient hier soir les membres de l'exécutif national du Parti québécois. Oh, que ce n'était pas beau à voir. Au cours de ces délibérations, on a discuté de l'opportunité de jeter à la poubelle ou à l'incinérateur un million d'exemplaires d'un dépliant publicitaire qui viole le texte officiel du programme du parti. Le document, que la permanence du parti s'apprêtait à diffuser à la grandeur du Québec, promet la tenue d'un second référendum, dans le cas d'échec des négociations qui doivent s'amorcer au lendemain du premier référendum. Le programme du parti est beaucoup moins précis. Assez, c'est assez, clamaient hier les gardiens de l'orthodoxie péquiste. Mais ils se sont vite rassis en voyant apparaître, dans la porte de la salle de réunion, la cigarette suivie du chef.

■ Rosalie récidiviste

Rosalie, c'est la plus adulée et redoutée des ordinatrices du gouvernement Lévesque. Bien sûr, elle coûte cher aux contribuables québécois mais, entre autres aptitudes, on lui prête la faculté de déceler les parasites du pouvoir, les profiteurs du régime. Bref, éliminer le patronage. Pourtant, Rosalie continue à se laisser guider aveuglément par les préjugés de la partisanerie politique. La plus récente manifestation de faiblesse de Rosalie concerne l'attribution d'un contrat de $40 millions pour la réalisation du Palais de Justice de Québec. Entre les cinq derniers finalistes du concours, le choix du jury s'orientait vers une équipe d'architectes identifiés aux libéraux. C'est à ce moment, que l'un des membres du jury, sous-ministre par surcroît, fut alors remplacé par un autre sous-ministre, celui-là plus compréhensif et moins naïf. Le tour était joué. Et le contrat fut attribué à une firme d'architectes réputés pour leurs sympathies péquistes de la première heure. Sans doute une autre coïncidence.

Clark déposera lundi à la Chambre des communes le rapport sur le démantèlement de Pétro-Canada

par André Préfontaine

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Joe Clark déposera lundi aux Communes le rapport du comité d'étude sur le démantèlement de Pétro-Canada quelques heures à peine avant que son gouvernement minoritaire n'affronte une deuxième motion de défiance sur sa politique concernant l'avenir de cette société de la Couronne.

M. Clark a révélé hier au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, qu'il recevrait lundi le rapport du comité dirigé par le président de la brasserie Labatt, M. Don McDougall, et qu'il le déposerait aussitôt à la Chambre des Communes.

Après avoir étudié le contenu du document, le premier ministre a indiqué qu'il fera une déclaration « en tant que chef du gouvernement ». Il n'a pas exclu que cette déclaration pourrait survenir dès lundi, apportant ainsi des précisions importantes sur les intentions de son gouvernement face à Pétro-Canada, quelques heures avant le vote sur la motion de non-confiance libérale, dont l'issue apparaît beaucoup moins certaine que celle de jeudi soir alors que les libéraux unissaient leurs voix à celle des créditistes et des conservateurs pour rejeter par 223 voix contre 7 une motion néo-démocrate.

D'autre part, M. Clark a réitéré l'intention de son gouvernement de remettre le contrôle de Pétro-Canada entre « les mains des Canadiens » ne mentionnant pas une seule fois au cours de son allocution les mots « entreprise privée » laissant ainsi l'impression que les actions de cette société pourraient être offertes aux citoyens canadiens et non pas simplement vendues à des intérêts privés.

M. Clark a même soutenu qu'il cherchait un moyen « de faire participer le plus grand nombre possible de citoyens » à la propriété de Pétro-Canada et qu'il s'agissait là du mandat du comité chargé de recommander au gouvernement des moyens de se départir de ce qui est devenu la plus importante société pétrolière sous contrôle canadien.

Pour le premier ministre conservateur, qui s'était engagé au cours de la dernière campagne électorale à démanteler Pétro-Canada s'il était élu, « il n'est pas nécessaire d'avoir une société contrôlée par l'Etat pour atteindre l'autosuffisance énergétique et compétitionner avec d'autres pays ».

Le chef conservateur a également émis le souhait que tous les députés, peu importe leur allégeance politique, considèrent avec un esprit ouvert toutes les options qui s'offrent « à un pays comme le nôtre dans un contexte moderne » pour contrôler et participer au développement des ressources énergétiques.

De plus, M. Clark croit que l'Etat ne peut diriger avec une aussi grande efficacité et ne peut assurer le même degré de participation des citoyens que si elle appartenait « à tous les Canadiens ». Dans cette ligne de pensée, le premier ministre voit même Pétro-Canada devenir « une des plus importantes sociétés pétrolières au monde ».

Le gouvernement conservateur minoritaire fera l'objet lundi soir, d'une motion de non-confiance de la part des libéraux qui réclament que Pétro-Canada continue de jouer un rôle prépondérant dans la politique énergétique du pays et que son mandat soit élargi en conséquence. Le Nouveau Parti démocratique a laissé entendre qu'il voterait en faveur de la motion, forçant ainsi les conservateurs à se rallier les voix des cinq députés créditistes pour survivre au vote.

M.-O.: la décision en janvier

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, espère obtenir d'ici quelques semaines un rapport intérimaire de l'envoyé spécial du gouvernement canadien au Moyen-Orient, M. Robert Stanfield.

Invité à préciser la position du gouvernement aux Communes, le premier ministre a déclaré que M. Stanfield serait de retour au pays dans quelques jours et qu'il ferait rapport sur la tournée de consultations qu'il a accomplie à propos de l'application de l'engagement électoral des conservateurs de déménager l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem en guise d'appui à la cause israélienne.

J'espère qu'il nous sera alors possible de prendre des mesures concrètes concernant ce rapport aussitôt que possible, peut-être avant Noël, peut-être immédiatement après Noël, a dit M. Clark.

En réponse aux questions des porte-parole de l'Opposition libérale, le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, ont déclaré qu'aucune restriction n'avait été imposée au mandat de l'ancien chef du Parti conservateur.

Mme Jean Wadds succède à Paul Martin à Londres

OTWWA (PC) — Mme Jean Wadds, ancien député progressiste-conservateur et ami intime du premier ministre, M. Joe Clark, succédera à M. Paul Martin au poste de haut-commissaire du Canada à Londres.

M. Clark a annoncé la nouvelle hier matin. Il a rappelé que Mme Wadds, une Torontoise, possédait de grands talents en politique et en diplomatie.

Il lui a attribué d'autres qualités, comme celle d'être une de ses bonnes connaissances depuis des années, ce qui lui permettra de perpétuer la tradition de maintenir des contacts constants et directs entre le haut-commissariat de Grande-Bretagne et le premier ministre.

M. Martin prend sa retraite après voir représenté le Canada en Grande-Bretagne durant cinq ans.

Mme Wadds est âgée de 59 ans. Elle est diplômée de l'Université de Toronto.

Après la mort de son premier mari, l'ancien député conservateur Claire Casselman, elle lui a succédé au siège de la circonscription de Grenville-Dundas, en remportant une élection complémentaire en 1958. Elle a été réélue aux élections suivantes jusqu'à sa défaite dans la circonscription de Grenville-Carleton en 1968.

Elle a été déléguée aux Nations unies en 1961 et elle a siégé au sein de plusieurs comités des Communes, dont celui des affaires extérieures.

Elle a également été secrétaire nationale du Parti progressiste-conservateur de 1971 à 1975.

Depuis mars 1975, Mme Wadds fait partie de la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Mme Jean Wadds

Elle a deux enfants de son premier mariage et elle est divorcée de son deuxième mari, M. Robert Wadds.

CS: pas d'exception à la règle

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Clark ne croit pas que le caucus des cinq députés créditistes doive profiter aux Communes du statut du parti officiel.

M. Clark a dit que si on faisait exception à la règle parlementaire suivant laquelle un parti doit compter au moins 12 députés pour être officiellement reconnu, on risquait tout simplement de détruire le système.

On a fait exception lorsque les créditistes n'étaient que 11 en Chambre. si on fait la même chose maintenant qu'ils sont cinq, on pourrait pousser la logique jusqu'à reconnaître le statut de parti à un député indépendant, a dit M. Clark.

La question devrait être référée au comité des privilèges et élections, mais si on en juge par ce qui a déjà été dit aux Communes par les porte-parole du Parti libéral et du Nouveau parti démocratique, il ne fait aucun doute que tous s'accordent pour s'en tenir à la règle établie, a soutenu le premier ministre.

M. Clark n'en a pas moins laissé entendre que son parti est disposé à négocier sur cette question, soulignant qu'il ne s'agissait là que d'une position de départ en prévision des discussions en comité parlementaire.

100 tractions chaque matin? C'est courageux.

...10 minutes de Slendertone, c'est moins fatigant.

(même si vous lisez le journal en même temps)

Slendertone agit directement sur les muscles par l'intermédiaire de disques souples disposés sur des points précis. Ils provoquent des contractions régulières qui font travailler tous les muscles de votre corps en profondeur, exactement comme le feraient des mouvements de culture physique... Les contraintes en moins.

DISTRIBUTEUR l'abeille INC.
800 Rue Berri. Tél.: 842-2537
Montréal
MÉTRO CHAMPS DE MARS

La réunion des libéraux à Winnipeg

La base veut se retrouver pour réfléchir sur son avenir

par Michel Vastel

WINNIPEG — Un peu plus de 150 libéraux — et presque autant de journalistes — s'infligent un long week-end à Winnipeg. Personne ne sait encore très bien ce qui sortira de ce colloque sur « le Canada, le processus politique et le parti libéral ».

Tout le monde, et en particulier le principal organisateur, M. Blair Williams, ancien directeur du Parti libéral du Canada, « espère que ce sera vraiment le commencement de quelque chose de nouveau ». Comme l'exprime un jeune député du Québec, le thème de ce Congrès un peu particulier pourrait tout aussi bien être: « point à la ligne. Nouveau paragraphe. On recommence »!

Le congrès a ceci de particulier qu'il s'est organisé, systématiquement, en dehors du parti et de l'entourage du chef. On craignait que la présence des vedettes et des dirigeants du PLC fasse tourner la réunion en une sorte d'autopsie de la défaite. « C'est le temps des pensées positives et innovatrices, et non des analyses négatives et rétrospectives », déclare-t-on dans la lettre d'invitation.

L'un des adjoints de M. Blair Williams, un ancien adjoint de M. Jude Buchanan, explique qu'il s'agit d'une « réunion de libéraux — avec un « l » majuscule aussi bien que minuscule. Le but de la réunion n'est pas de critiquer ni de justifier les activités des membres de l'exécutif du parti libéral. Ce n'est pas non plus une réunion pour critiquer ni justifier le rôle du chef du Parti, M. Pierre Trudeau. En d'autres mots, c'est une réunion de libéraux qui ne se préoccupent pas de justifier leurs actes et ceux des autres ».

Sur plus de 150 participants, il y aura donc très peu de députés et encore moins de responsables du parti. Les mandarins du PLC autant que les proches collaborateurs du bureau de l'ancien premier ministre ont été tenus à l'écart. « Nous n'avons déployé aucun effort pour les inclure ou les exclure », expliquent les organisateurs.

Il faut quand même rappeler que M. Blair Williams, actuellement professeur à l'Université Concordia de Montréal, a écrit l'an dernier un rapport plutôt critique sur la dégradation de la vie démocratique au Canada et dans le Parti libéral. L'exécutif — comprendre les cabinets de ministres et le bureau du premier ministre — ont pris le pas sur le Parlement et la base du parti.

C'est cette base qui, à Winnipeg et à ses frais, veut se retrouver et réfléchir sur son avenir.

Parmi les rares députés présents, on retrouvera quand même huit anciens ministres — Judd Buchanan, Hugh Faulkner, Roméo Leblanc, Francis Fox, Monique Bégin, Herb Gray, Jean-Luc Pepin et Otto Lang — et les jeunes loups du caucus comme Pierre Deniger, Dennis Dawson, Claude-André Lachance, Charles Lapointe ou Bernard Loiselle du Québec, Bob Kaplan, Ian Flemming ou Mark MacGuigan de l'Ontario, Herb Breau ou Guy McCauley des Maritimes et, dans l'Ouest, l'un des trois rescapés de la débandade du 22 mai, Art Phillips de Vancouver.

Quelques membres des parlements provinciaux — là où il y a encore quelque libéral en vie — viendront participer aux débats, notamment le chef des libéraux de l'Ontario, M. Stuart Smith. On ne sait très bien qui viendra du Québec et il n'est même pas sûr que Me Michel Robert soit là. Mais M. Jérôme Choquette, lui, est du voyage.

Les plus optimistes espèrent un autre « Kingston », cette fameuse réunion organisée en 1961 par Mitchell Sharp, et qui devait marquer le commencement du renouveau. Incidemment, le congrès de Kingston avait réussi à attirer un certain Jean Marchand qui, impressionné, avait ensuite amené Pierre Trudeau et Gérard Pelletier au parti. Il est possible que M. Marchand, témoignant d'une longévité peu commune, soit encore là aujourd'hui à Winnipeg.

Les organisateurs ont moins d'ambitions mais ont quand même invité, à cette réunion, des universitaires de toutes les provinces et quelques éminents syndicalistes. Le but est de les ramener au parti libéral.

On retrouvera aussi dans la capitale manitobaine des représentants de nombreux groupuscules libéraux qui se réunissent régulièrement, depuis le 22 mai et même avant. Il y a ainsi trois groupes de réflexion qui fonctionnent, paraît-il assez bien, à Toronto en ce moment.

Ce qu'on veut par-dessus tout, c'est remettre en branle un processus régulier de réflexion à l'intérieur du parti, un peu comme M. Claude Ryan l'a fait avec le parti libéral provincial. « Pendant plus de dix ans où le parti libéral a exercé le pouvoir au Canada, explique M. Williams, une attitude introspective face aux politiques et principes fondamentaux du parti a constamment diminué. Il est temps de reprendre ce processus essentiel au renouvellement et à la réforme d'un parti politique démocratique ».

Les Éditions du Boréal Express
présentent
la première véritable synthèse
de l'histoire contemporaine du Québec

HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

Paul-André Linteau
René Durocher
Jean-Claude Robert

Pour la première fois, des phénomènes tels que le mouvement ouvrier, la situation des femmes, l'agriculture, les institutions religieuses, les conditions de vie et la production culturelle s'intègrent dans une vision d'ensemble de l'évolution de la société québécoise de la Confédération à la crise.

Un imposant ouvrage
abondamment illustré de 664 pages.
— $19.95 —
En vente dans toutes les librairies

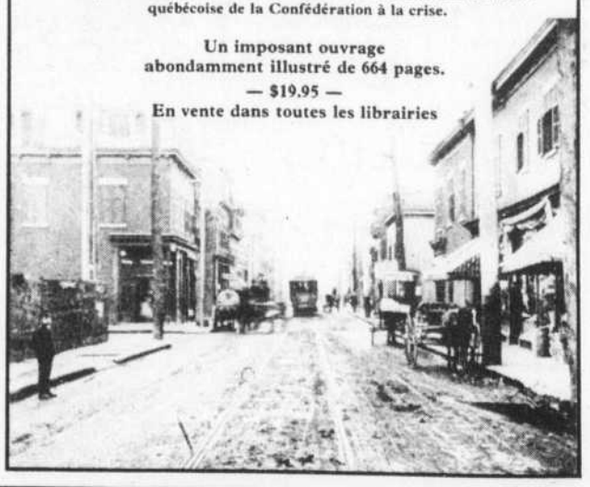

ÉTUDES DE DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

MAÎTRISES

Art dramatique
Arts plastiques
Biologie
Chimie
Économique
Études des arts
Études littéraires
Géographie
Histoire
Linguistique
Mathématiques
Philosophie
Sciences de la terre
Sciences de l'atmosphère
Sciences de l'environnement
Sciences politiques
Sciences religieuses
Sexologie
Sociologie

DOCTORATS
Administration
(offert conjointement avec l'École des Hautes Études Commerciales, l'Université McGill et l'Université Concordia)
Histoire
Psychologie
Science politique

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AU PLUS TARD LE 1er NOVEMBRE 1979 AU:
Service de l'admission
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal, Québec. H3C 3P8.
Téléphone: (514) 282-7161.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

VIENT DE PARAÎTRE
AUX ÉDITIONS DU
BORÉAL EXPRESS

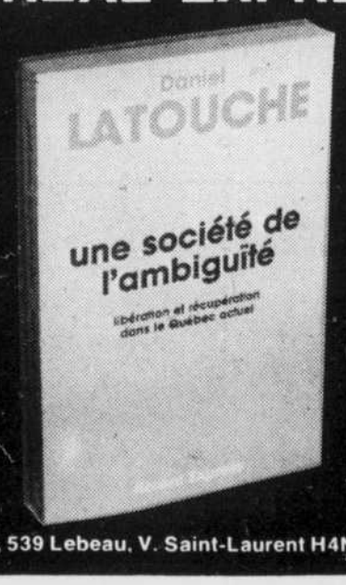

Essai sur la récupération tranquille

Volume
264 pages

En vente dans toutes les librairies: $10.95

Distribution: Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 13 octobre 1979

Sentence maintenue pour Me Fournier

par Bernard Morrier

L'ex-procureur de la Couronne, Me Bernard Fournier, devra purger sa sentence de deux ans moins un jour de prison, qui lui avait été imposée, en juin 1978, par le juge James K. Hugessen, à l'issue d'un procès devant jury le reconnaissant coupable d'entrave à la justice et d'abus de confiance dans l'exercice de ses fonctions.

C'est la décision que vient de rendre unanimement la Cour d'appel du Québec, contre cet avocat qui avait occupé les fonctions de procureur de la Couronne durant plus de 10 ans au palais de justice de Montréal.

Me Fournier avait été notamment accusé d'avoir entravé le cours de la justice en refusant illégalement d'autoriser le dépôt d'une plainte, en vertu du code de la route, portée par la Sûreté du Québec contre un journaliste, afin que ce dernier lui souscrive un endossement de $4,500 relativement à un emprunt, puis d'abus de confiance alors qu'il avait demandé $400 à un autre avocat avant d'approuver le cautionnement d'un client de ce dernier.

Sous le premier chef, Me Fournier avait écopé de 18 mois de prison, et une peine additionnelle de six mois moins un jour sous le deuxième accusation. Il avait porté en appel et le verdict et la sentence s'y greffant, mais les juges Montgomery, Dubé et Nolan rejettent unanimement le double appel.

En revisant la preuve, les trois magistrats opinent que celle-ci a permis aux jurés de rendre leur verdict de culpabilité sur une question de crédibilité des témoins: ils ont accepté la version du journaliste et de l'avocat et ils ont rejeté le témoignage de Me Fournier.

« Il s'agit donc là d'un choix, précisent les trois magistrats, que les jurés étaient mieux placés pour décider que cette Cour d'appel peut l'être et, en conséquence, il n'y a pas lieu de le reviser, à moins qu'il soit évident que les jurés se sont grossièrement trompés. Ce qui n'est pas le cas à notre avis. »

Ils ajoutent que le procès a été conduit avec équité et justice et que l'adresse du juge Hugessen aux jurés leur paraît irréprochable à tous les points de vue, Me Fournier ne faisant d'ailleurs lui-même aucun reproche sur cet aspect du procès.

Quant à l'appel sur la sentence, malgré l'éloquence de Me Philippe Gélinas, qui représentait l'accusé, et la solidité de ses arguments en faveur d'une sentence beaucoup moins sévère, les trois juges disent ne pas voir de motif suffisant pour leur permettre d'intervenir. « Au contraire, notent-ils, les arguments cités par le juge Hugessen avant que sentence ne soit rendue, nous paraissent irréfutables. »

Le juge Hugessen avait notamment déclaré: « La Cour, au nom de la société, exprime par sa sentence la répugnance des citoyens face à des gestes répréhensibles qui constituent une violation grave de nos valeurs fondamentales. Dans mon opinion, c'est dans cette optique-là que la Cour doit interpréter la protection de la société dans votre cas. »

Précédemment, le juge Hugessen avait souligné: « Surtout dans le cas de ses membres les plus privilégiés, la société se doit de faire un exemple de ceux qui abusent de sa confiance. Elle se doit de montrer à ceux qui seraient tentés de dévier du droit chemin que la justice est aveugle et qu'elle n'épargne point les mieux nantis. »

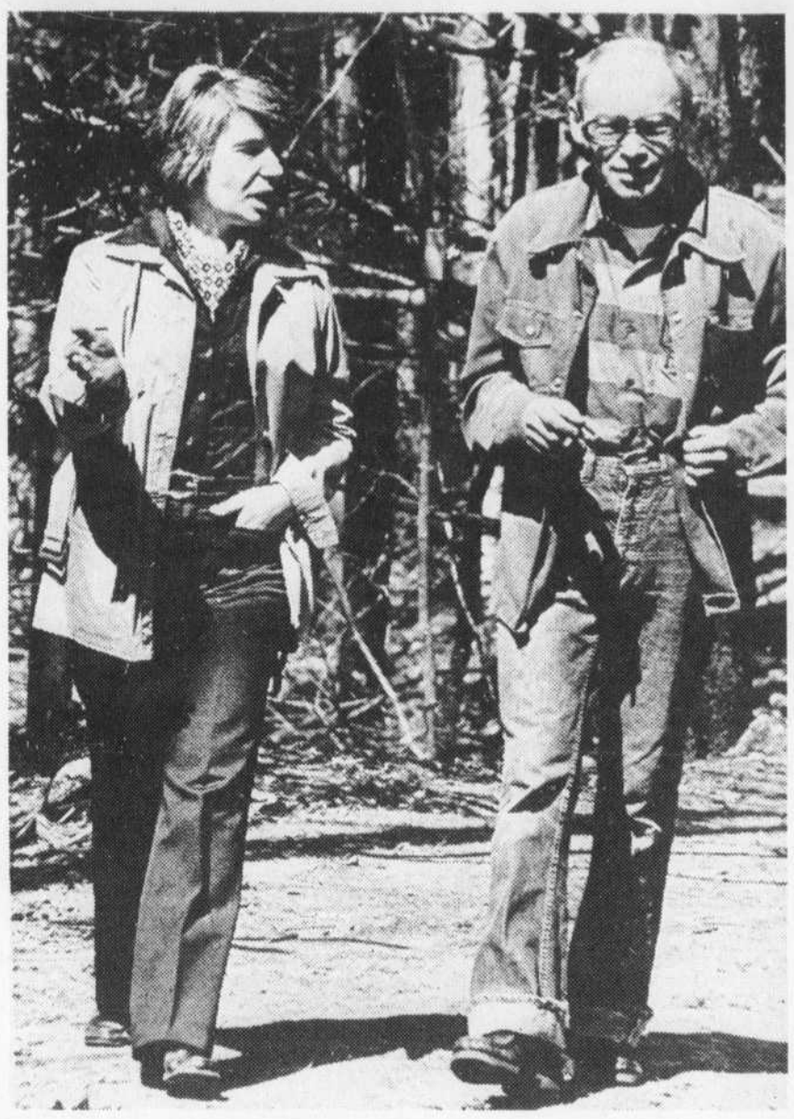

Alexandre Guinzbourg était hier de passage à Montréal pour une conférence de presse sur les dissidents soviétiques. On le voit ici avec Natalya Soljenitsyne, le 2 mai, peu de temps après qu'un échange fut intervenu entre les États-Unis et l'URSS: deux fonctionnaires soviétiques convaincus d'espionnage faisaient l'objet d'un troc avec cinq dissidents, au nombre desquels A. Guinzbourg. (Téléphoto AP)

Seul l'Occident peut faire bouger Moscou (A. Guinzbourg)

par Clément Trudel

Même si toutes les minorités et toutes les nationalités se regroupaient contre le pouvoir soviétique, elles n'arriveraient pour l'instant à rien d'efficace, pense le dissident russe Alexandre Guinzbourg. La seule façon possible de faire bouger Moscou réside dans un Occident qui « arrêterait au moins de soutenir le régime soviétique », a déclaré Guinzbourg, hier, en conférence de presse donnée à la permanence d'Amnistie Internationale (francophone) à Montréal.

Alexandre Guinzbourg milite depuis 20 ans pour faire triompher des idées de liberté. Il a subi trois procès, a séjourné près de six ans dans différentes prisons et, fin avril 1979, il était échangé, avec Kouznetzov, Dimshits, Vins et Moroz, contre deux fonctionnaires soviétiques reconnus coupables d'espionnage aux États-Unis.

Depuis le Vermont où il réside maintenant, il peut parler tous les dix jours environ, au téléphone, à sa femme qui se trouve à Moscou. Irina Guinzbourg a obtenu le privilège de se rendre, pour recevoir ces appels, à l'ambassade américaine à Moscou mais, à plusieurs reprises déjà, a déclaré Guinzbourg, des hommes non identifiés ont accueilli sa femme avec des gifles, au sortir de l'ambassade, avant de fuir en voiture.

Le couple Guinzbourg a deux jeunes enfants et un fils adoptif, Serge Chibaiev, conscrit depuis peu dans des « bataillons de construction » et exilé dans le Nord soviétique, à toutes fins utiles.

Quand il vivait en Union Soviétique, Guinzbourg administrait le Fonds Social Russe dont l'objectif est d'aider financièrement les familles de prisonniers d'opinion (Alexandre Soljenitsyne avait versé à ce fonds les droits de l'*Archipel du Goulag*).

Le dissident a dit craindre une « purge » de dissidents durant les mois qui nous séparent des Jeux olympiques à Moscou. Il constate qu'il n'y a eu qu'un seul échange de « dissidents », soit celui qui intervient en avril dernier et que la règle est plutôt d'envoyer de force des dissidents dans la partie orientale de L'URSS. Avec réalisme, en raison des « barbelés qui nous entourent tous », il considère l'Union soviétique comme un grand tout, mais tient à sa qualité de Russe.

L'invité d'Amnistie Internationale dit ne pas connaître le livre de la spécialiste française des questions soviétiques, Hélène Carrère-d'Encausse: *L'Empire éclaté* mais se rappelle avoir entendu des exposés similaires sur la poussée démographique de nationalités qui, finalement, auraient raison du centralisme de Moscou.

Guinzbourg n'est pas d'accord avec de telles analyses et renvoye à la thèse exploitée par ceux qui veulent se maintenir au pouvoir en URSS: monter chaque nation contre l'autre. Pour « nous », dit-il de l'ensemble des dissidents, il n'y avait pas de querelle de nationalités en cellule. Pour dissiper toute ambiguïté quant à la prétendue hégémonie russe sur les autres nationalités, Alexandre Guinzbourg rappelle que « la tragédie des Tartares de Crimée, dont la moitié furent exterminés en une nuit (sous Staline) est toujours la tragédie des Russes, et que le destin tragique de dizaines de milliers d'Ukrainiens occidentaux morts en Sibérie est toujours la tragédie des Russes ».

Donc, il ne saurait y avoir d'animosité entre Piatkus le Lituanien, Moroz l'Ukrainien, Guinzbourg le Russe et Chtcharansky, le Juif qui avait demandé d'émigrer en Israël. « C'est seulement si on se réunit » que les résultats viendront, déclare Guinzbourg, dont les propos en russe étaient traduits en français par son ami Igor Meltchouk, linguiste-mathématicien qui enseigne maintenant à l'Université de Montréal.

D'une durée de près d'une heure, cette conférence de presse précédait une rencontre de Guinzbourg avec des chrétiens, dans une église de Ville Mont-Royal. le dissident se dit « chrétien de rite orthodoxe ».

Pour illustrer l'ampleur du courant dissident — il hésite à parler de « mouvement » — Guinzbourg dit que, depuis 20 ans, le taux de ceux qui s'en réclament augmente sans cesse. Exemple concret: dans les Républiques baltes, 45 dissidents envoyaient récemment une lettre ouverte à Léonide Brejnev pour souligner le trentième anniversaire des accords Ribbentrop-Molotov « qui ont été la cause de l'occupation immédiate de ces trois républiques par les Soviétiques ». Guinzbourg a reçu une liste de 35,000 Lituaniens qui avaient appuyé cette lettre par pétition. « chacun risque, comme menace la plus molle, de perdre son travail pour une signature » comme celle-là.

Dans la ville russe de Kirov, anciennement Viatka, 3,000 citoyens réclamaient ouvertement, il y a deux ans, la réouverture d'une église et osaient s'adresser par lettre aux organismes internationaux. De tels incidents pénètrent peu à peu la conscience des Occidentaux et peuvent expliquer, selon Guinzbourg, que pour le Canadien ou l'Américain moyens, trois, cinq ou sept fois plus de noms de dissidents sont connus, pour chaque nom de chef du régime soviétique actuel.

Alexandre Guinzbourg avait tenu à établir la distinction entre le pays « Union soviétique » qui couvre un territoire immense — 1/6 de tous les continents et le régime soviétique à proprement parler qui n'est que le fief de Brejnev et de sa « compagnie », des gens qui « s'élisent eux-mêmes ».

La vérité est que l'Occident, selon Guinzbourg, n'entretient de relations commerciales qu'avec le « régime » soviétique et que malgré l'envoie de blé, de machinerie et de technologie là-bas, ce n'est pas le peuple ordinaire qui en bénéficie.

Grève à la CTCUM: Hanigan ne croit pas en une loi extraordinaire

par Alain Duhamel

Le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), M. Lawrence Hanigan, ne croit pas aux vertus d'une loi extraordianire comme moyen de règler le conflit de travail qui prive, depuis hier, plus de 500,000 usagers de leurs autobus et de leur métro.

« Je n'y crois pas et je n'y suis pas favorable », nous dit M. Hanigan. « Une loi extraordinaire règle un problème sur le moment mais elle crée aussi un climat peu propice par la suite. »

Le président de la CTCUM affirme qu'il n'a eu aucune communication avec le gouvernement québécois à ce sujet. Une loi extraordinaire constitue, aux yeux de M. Hanigan, un recours extrême auquel il faudrait se résoudre si toute tentative de conciliation était irrémédiablement vouée à l'échec.

Au cours des conflits de travail précédents, en 1967, 1974 et 1975, des lois extraordinaires ou la menace d'une loi extraordinaire ont pu remettre en marche autobus et métro... jusqu'à la prochaine ronde de négociations où les litiges au sujet des salaires et des conditions de travail se posaient à nouveau avec la même acuité.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a déjà indiqué à l'Assemblée nationale qu'il laisserait le processus de conciliation suivre son cours normal avant d'envisager d'autres moyens de parvenir au renouvellement des conventions collectives des quelque 6,000 employés de la CTCUM.

Au cours de la première journée d'interruption du service de transport en commun, hier, les conciliateurs du ministère du Travail ont poursuivi leurs efforts.

Dans le cas des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro, les conciliateurs ont rencontré hier les négociateurs de la CTCUM et se proposent, aujourd'hui, de rencontrer les négociateurs de la Fraternité. Engagé depuis plusieurs mois, le processus de conciliation en est venu à l'étape où les conciliateurs ont demandé aux partis en cause de donner des indications globales pour un règlement rapide. Sans modifier ses dernières propositions, chaque partie doit définir ce qu'il tient pour essentiel et ce qu'il croit pouvoir compromettre dans des discussions ultérieures.

Dans un document qu'elle a fait tenir cette semaine aux conciliateurs et à la CTCUM, la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro consent à maintenir la semaine de travail à 40 heures pourvu que les employés soient rétribués pour leur pause-café et pour leur temps de déplacement en effectuant la relève. Elle refuse catégoriquement de discuter de la création d'un poste d'employé à temps partiel comme le souhaiterait la CTCUM. En s'appuyant sur des analyses économiques et des comparaisons avec des employeurs de la taille de la CTCUM, la Fraternité justifie ses demandes sur le plan des avantages sociaux et des salaires.

Manifestement, les parties ne s'entendent pas sur les analyses comparatives avec la commission de transport de la région de Toronto à laquelle on fait constamment référence. La CTCUM soutient que les employés de Montréal coûtent $0.86 l'heure de plus qu'à Toronto tandis que la Fraternité soutient que les employés torontois coûtent $0.23 cents de plus que les employés montréalais.

C'est autour de ces analyses fort élaborées que se dérouleront dans les prochaines heures les discussions entre les parties.

Par ailleurs, dans le cas des employés des services d'entretien et des bureaux, tous affiliés à la CSN, le processus de conciliation se déroule lentement dans une première phase exploratoire. Des séances ont eu lieu hier sans que l'une ou l'autre des parties ne puisse annoncer un progrès quelconque. La conciliation doit se poursuivre la semaine prochaine.

Après Skylab, voici Pégase

WASHINGTON (AFP) — La satellite américain Pégase-2 (10.5 tonnes), lancé le 25 mai 1965, va retomber sur Terre entre le 29 octobre et le 6 novembre, la date la plus probable étant le 2 novembre, a annoncé la NASA.

Selon les spécialistes dela NASA, Pégase-2, qui vait été lancé pour recueillir des informations nécessaires à la construction de vaisseaux spatiaux, sera presque entièrement détruit par la chaleur lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

Quelque 700 kilos de débris seulement sont susceptibles de tomber sur Terre, en ordre dispersé, dans un rectangle de 200 kilomètres de large sur 3,500 kilomètres de long, dont on ignore encore où il se situera. L'orbite de Pégase-2 est actuellement de 31.7 degrés nord et sud de l'Equateur, le satellite survolant la mer les trois-quarts du temps.

Pégase-2 est beaucoup plus petit que le laboratoire spatial Skylab (77.5 tonnes) dont le retour sur Terre avait provoqué certaines inquiétudes mais s'était déroulé sans incident le 11 juillet dernier, au-dessus de l'Australie.

Les prof veulent éliminer les «sauvages» des livres d'histoire

par Paule des Rivières

Les « sauvages » de nos manuels scolaires sont encore ceux qui se sont livrés à des agressions futiles et perpétuelles. Sans raison. C'est pourquoi une réforme doublée d'une mise à jour s'impose dans l'enseignement de l'histoire à l'école.

Le constat est brutal mais il ne surprend pas tellement puisque l'image de l'Amérindien qui est véhiculée à travers les manuels scolaires et inculquée aux jeunes a été pendant plusieurs années un sujet tabou. Hier, pour la première fois, c'était le principal sujet de discussion du colloque de la Société des professeurs d'histoire du Québec, réunis à Granby.

La discussion a connu un envol tout désigné avec la présence de Sylvie Vincent et Bernard Arcand, qui viennent de publier: *L'Image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec ou Comment les québécois ne sont pas des sauvages.* Et elle s'est poursuivie avec entre autres, l'intervention de l'historien Jacques Lacoursière, dont les manuels accompagnent les cours d'histoire au secondaire et qui sont sévèrement critiqués par Mme Vincent et M. Arcand.

M. Lacoursière n'est pas convaincu que les Amérindiens des XVIIe et XVIIIe siècle de ses volumes sont maltraités d'un bout à l'autre. Il admet aisément cependant « qu'à l'avenir je serai plus circonspect ».

« Les témoignages de l'époque que nous avons sont évidemment ceux des Européens, souvent des Jésuites qui écrivaient en France pour avoir de l'argent et qui noircissaient le tableau », note M. Lacorsière.

Ce dernier s'est justement fait reprocher de s'être impunément caché derrière des citations plus ou moins véridiques et il s'est fait rappeler qu'il existe plusieurs autres sources qui n'ont pas su recueillir la faveur des auteurs de manuels d'histoire.

Tous les participants au colloque se sont par contre entendus sur l'énormité du travail à accomplir ainsi que sur l'urgence de rendre les Québécois plus conscients de la réalité amérindienne, surtout celle d'aujourd'hui.

Plusieurs intervenants ont exprimé l'opinion que le nouveau contrat social que les Québécois et les Amérindiens auraient intérêt à forger devrait passer par un renouveau du matériel didactique, surtout celui touchant l'histoire.

Pour sa part, M. Raphaël Pichard, historien amérindien qui a enseigné à Bersimis, sur la Côte-Nord, est encouragé par ce premier effort de réforme exprimé hier. Il n'en demeure pas moins terre-à-terre devant ce nouvel engouement pour les Amérindiens qu'il ne voudrait pas voir tourner en néo-folklorisation.

L'enseignement de l'histoire aux niveaux primaire et secondaire est d'ailleurs dans une période de réforme et le ministère de l'Éducation se propose de la revaloriser. Actuellement, les élèves n'ont souvent pas de cours d'histoire comme tel au primaire. Au secondaire, ils ont un cours d'histoire locale qui englobe l'appartenance régionale et un cours d'histoire du Canada en secondaire IV.

Dans leur ouvrage, Mme Vincent et M. Arcand, qui ont systématiquement fouillé les manuels approuvés par le ministère de l'Éducation, concluent que seules les tortures des « sauvages » dont il était abondamment question il y a 15 ans dans les manuels sont plus nuancées. Pour le reste, disent-ils, rien n'a changé. Pas surprenant dans ce cas que les enfants aient une image stéréotypée de l'Amérindien.

Quels manuels trouvent grâce aux yeux des auteurs? Mme Vincent refuse de recommander tel ou tel manuel scolaire parce qu'elle estime qu'il revient au ministère de l'Éducation de faire son travail.

Le ministère de l'Éducation a remis en juin dernier aux éditeurs des critères pour l'élimination des stéréotypes dans le matériel didactique. Parmi ces critères, on retrouve l'obligation de présenter dans les ouvrages environ 30% de personnages qui appartiennent à d'autres groupes ethniques.

Les manuels ne doivent par ailleurs contenir aucun élément susceptible de développer des attitudes négatives par rapport aux personnages qu'ils représentent.

Or, dans leur livre, Mme Vincent et M. Arcand démontrent que les images créatrices de préjugés foisonnent dans la littérature scolaire, que les réclamations des Amérindiens ne sont presque jamais exprimées et que le point de vue provient invariablement de celui qui « découvre » le pays.

Lawrence est prêt à publier des documents sur la crise d'octobre

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Allan Lawrence, est disposé à rendre public un grand nombre de documents de la Gendarmerie Royale du Canada se rapportant à la crise d'octobre.

Le ministre a fait cette déclaration, hier, lors d'une entrevue avec quelques journalistes à sa sortie des Communes.

Il faudra toujours tenir compte du facteur « sécurité nationale », a-t-il averti, mais dans la mesure du possible, des documents devront être publiés.

M. Lawrence est disposé à coopérer avec la commission d'enquête présidée par Me Jean Keable et promet d'étudier sérieusement toutes ses demandes en vue d'obtenir des documents supplémentaires.

Faisant allusion aux documents portant sur la crise d'octobre, M. Lawrence est allé jusqu'à dire qu'il ne s'opposerait pas à la publication de rapports préparés par la GRC à cette époque et faisant état de conseils fournis par la police fédérale à un ministre, « en autant que ces documents ne révèlent pas l'opinion d'un ministre qui ne serait pas devenue par la suite une politique du gouvernement ».

Par ailleurs, il a semblé renié le principe voulant que les conseils prodigués par un fonctionnaire doivent restés confidentiels.

« Non, non, les fonctionnaires sont responsables de ce qu'ils disent », a-t-il affirmé. Cette déclaration semble changer les règles du jeu puisque, par le passé, des fonctionnaires ont conseillé les gouvernements tout en croyant que leurs opinions ne seraient pas rendues publiques.

M. Lawrence a indiqué qu'il est en train de mettre au point un système pour revoir la « classification » des documents au gouvernement fédéral, tout cela en vue du dépôt, sous peu, d'un projet de loi sur l'accès du public à l'information gouvernementale.

« Nous espérons organiser une campagne contre le culte du secret », a-t-il dit.

Le solliciteur général a laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas aux requêtes de la commission Keable, au Québec, visant à obtenir d'autres documents portant sur la Crise d'octobre, en autant que cela ne touche pas la sécurité nationale.

« Les provinces sont responsables de l'administration de la justice sur leur territoire », a-t-il souligné.

« Je comprends le problème de certains procureurs généraux des provinces qui cherchent à obtenir des renseignements (sur la police fédérale) », a ajouté M. Lawrence qui a rappelé avoir occupé le poste de procureur général de l'Ontario, il y a quelques années.

Le solliciteur général a dit avoir fourni tous les documents que lui réclamaient le gouvernement du Québec et la commission Keable, demandes qui avaient été refusées par l'administration libérale.

Un porte-parole de la commission Keable a indiqué, cependant, « qu'une bonne partie, mais pas l'ensemble » des documents réclamés avaient été fournis par le fédéral.

Ces documents ont trait à l'enquête à huis clos présentement en cours, qui porte sur des communiqués apparemment publiés par des cellules du Front de libération du Québec. La GRC a déjà avoué avoir émis un communiqué au nom du FLQ, à Montréal, en 1971.

Une usine explose: 6 morts

VENISE (d'après Reuter et AFP) — Six morts, une quarantaine de blessés, tel était le bilan hier soir de la catastrophe de Spilimbergo, ville de 10,000 habitants en Italie où une fabrique d'explosifs a sauté.

La double explosion, entendue à 20 kilomètres à la ronde, a arraché des toits, fait s'écrouler des murs et voler en éclats des centaines de vitres. Elle s'est produite moins d'un quart d'heure après la fermeture, en fin d'après-midi, de la fabrique qui est complètement détruite.

Cinq militaires auraient été tués à l'intérieur de l'usine. Un enfant de 11 ans, blessé à son domicile proche de l'usine, est décédé dans la soirée à l'hôpital après avoir été assommé par une portion de toiture.

Parmi les blessés, dont une dizaine sont rentrés chez eux, plusieurs se trouvaient également en dehors de l'usine, au moment de l'explosion qui a gravement endommagé les habitations aux alentours.

WEEK-END

Dernière journée du colloque universitaire et syndical sur « La crise et les travailleurs », à la salle Marie Gérin-Lajoie de l'Université du Québec à Montréal, rue Sainte-Catherine est.

■

Aujourd'hui et demain, congrès de l'Association nationale des étudiants du Québec, au Cégep de Chicoutimi.

■

À 9 h, assemblée annuelle de l'Association pour le planning des naissances de Montréal, au 2222 rue Laurier est.

■

Dernière journée du congrès du Centre des dirigeants d'entreprise, à l'hôtel Ritz-Carlton.

■

À 9 h, journée d'information, organisée par le groupe « Entre-Femmes », sur « La femme et la finance », au YMCA de Saint-Laurent, 1745 boul. Décarie.

■

Aujourd'hui et demain, assises provinciales du parti Les Démocrates, à l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec.

Demain

Début de la Semaine canadienne de l'environnement, avec diverses activités d'un bout à l'autre du pays.

■

Journée ibéro-américaine, célébrée particulièrement à la Mission catholique de langue espagnole, 4200 rue Drolet.

relations

octobre

LES ÉVÊQUES ET LE RÉFÉRENDUM

LES MISES À PIED ET LA LOI 126

en librairie

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9 (514) 387-2541

Donnez des vacances à votre auto.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

De Penetangue à Ville Mont-Royal

CE ne sera ni la première ni la dernière illustration de l'anarchie qui tient lieu de principe d'organisation scolaire dans l'île de Montréal, mais le nouveau chapitre de la saga de l'école secondaire Pierre-Laporte, la polyvalente de luxe de Mont-Royal, méritera de passer à la légende. Elle ne pourra y passer, il est vrai, que lorsqu'un ministre de l'Éducation, un seul et qui ne semble pas encore né, aura décidé de faire son travail.

Toute l'histoire de cette école résume en effet le gaspillage et l'incohérence dont les contribuables de la région montréaise font les frais parce qu'aucun gouvernement n'a eu le courage de mener jusqu'au bout l'opération de restructuration des commissions scolaires de l'île.

■

Embarrassée et choisissant ce qu'elle croit être le mieux dans une situation impossible, la commission scolaire Sainte-Croix a décidé de rentabiliser un peu sa grande polyvalente de langue française, à moitié vide, en y amenant 268 élèves d'un High School de la même ville, faisant ainsi de Pierre-Laporte une école bilingue. En pratique, ce qu'on institue à Mont-Royal ce sont « deux entités scolaires de langue différente sous le même toit », la formule exacte pour laquelle le ministre ontarien de l'Éducation, Mme Bette Stephenson, vient de se faire lapider dans l'affaire de Penetanguishene. Voilà dès l'abord un résultat pédagogique douteux; mais il n'est que le fruit d'une mal administration à laquelle obligent nos structures scolaires.

L'école Pierre-Laporte, on le sait, est un éléphant blanc. C'est l'ancienne commission scolaire de Mont-Royal qui avait obtenu l'agrandissement de cette institution jusqu'à pouvoir y accueillir 1,500 élèves, auxquels on offrirait piscine, ateliers divers, équipements dernier cri. On n'a jamais bien compris par quelle chimie Québec avait donné son aval à un tel projet, car la clientèle francophone potentielle de Mont-Royal pour ce genre d'école ne peut dépasser 500 élèves. Mais en 1974, la commission scolaire Sainte-Croix, née de la fusion des commissions d'Outremont, de Mont-Royal et de Saint-Laurent, dut bien s'en accommoder. On espérait, à l'époque, une restructuration des commissions scolaires de l'île de Montréal qui allait décider de leur mode d'organisation (selon la confessionnalité, selon la langue, ou autrement) et permettrait enfin de rationaliser l'utilisation des équipements.

On connaît la suite. L'un derrière l'autre, les gouvernements n'ont osé indisposer personne et le temporaire est devenu permanent. En 1975, la commission scolaire Sainte-Croix, toujours aux prises avec son beau bâtiment à moitié vide, songeait y déménager la clientèle de la seule école secondaire publique d'Outremont, l'école Paul Gérin-Lajoie. On échappa de justesse à la guerre civile, les « parents d'Outremont » descendirent dans la rue. L'école Paul Gérin-Lajoie, dont la clientèle diminuait, resta ouverte grâce à des subventions gouvernementales hors normes; et l'école Pierre-Laporte continua à recevoir une population scolaire clairsemée, à un coût per capita deux fois plus élevé qu'ailleurs, étant donné la superficie et l'importance des équipements. Double gaspillage de fonds publics, mais la paix sociale revint.

Pour rentabiliser l'école Pierre-Laporte, on se mit ingénieusement à y développer des options scolaires exotiques: ballet, arts plastiques, et on songe maintenant à la musique. Fort heureuse initiative mais on notera qu'une bonne administration pédagogique, pour l'île de Montréal, n'aurait peut-être pas choisi le quartier le plus cossu de la région, déjà pourvu de toutes les écoles et services privés du même genre, pour y créer ce genre d'options. Ce ne sont certes pas les adolescents de Pointe-aux-Trembles qui s'y sentent le plus invités.

Malgré tout, l'école Pierre-Laporte est demeurée à moitié vide et plutôt que de prendre le risque de ranimer les fureurs d'Outremont en la rendant commune pour les deux villes, les commissaires ont préféré cette année y déménager le Mount Royal Catholic High School.

■

Faut-il vilipender une école bilingue à Mont-Royal? La ville est très majoritairement de langue anglaise mais les francophones seront deux fois plus nombreux que les anglophones dans cette école. On pourrait espérer une coexistence heureuse. Mais l'expérience enseigne que la cohabitation linguistique, en milieu scolaire, se termine toujours par une malheureuse osmose. Si toute l'histoire des minorités francophones du Canada anglais ne l'enseignait déjà, il suffirait d'aller faire un tour du côté de la bilingue Université d'Ottawa pour constater que la mixité linguistique a toujours un vainqueur. A Mont-Royal, on ne sait qui sera mangé, des francophones ou des anglophones, voilà la seule différence.

Si elle était isolée, cette affaire mériterait moins d'inquiétude. Mais elle nous rappelle à point nommé, parce qu'elle concerne un plus grand nombre d'élèves, que les expériences de « bilinguisme » scolaire se multiplient à Montréal, tout discrètement, sans que le gouvernement qui nous a donné la loi 101 pour protéger non seulement les apparences de la langue mais sa qualité, ne prépare l'ombre d'une politique à cet égard. Les commissions scolaires protestantes créent des classes françaises régulières et des classes d'accueil dans des écoles anglaises, sans qu'on sache trop qui coordonne, administre, évalue, et dans quelle langue. Elles ont parfaitement le droit de le faire puisqu'elles sont fondées sur le principe de la confessionnalité, et non celui de la langue.

Tandis que de petits groupes de francophones se retrouvent ainsi en milieu scolaire de langue anglaise, de petits groupes d'anglophones se trouvent de plus en plus minorisés dans des commissions scolaires catholiques à majorité francophone qui devront elles aussi recourir aux écoles bilingues pour économiser. La communauté anglophone de Montréal n'attendra peut-être pas de longues années avant d'être obligée aux analyses que font les francophones de Penetanguishene, ou ceux d'Ottawa qui ne désirent rien de plus que leur propre commission scolaire pour mieux contrôler la qualité de leurs écoles.

Si les commissions scolaires de l'île de Montréal étaient restructurées selon un critère linguistique, les acrobaties auraient pu être moins laborieuses à Mont-Royal. Non loin de l'école Pierre-Laporte, se trouvent quelque 500 élèves de l'école secondaire française de Roberval qui seraient peut-être fort heureux de disposer des mille et un luxes de la grande polyvalente. Mais l'école de Roberval appartient au Bureau des écoles protestantes, et elle est donc intouchable pour la commission scolaire catholique Sainte-Croix. Vaut-il mieux faire cohabiter les religions que les langues dans le Québec d'aujourd'hui? Là est toute la question que ce gouvernement, tout obsédé de culture qu'il soit, n'a politiquement pas envie de soulever.

Lise BISSONNETTE

Les journalistes en mal de langue

par Jean-Paul de Lagrave

L'auteur est historien.

Le 12 juin 1846, l'épouse et la fille de Ronald Macdonald, rédacteur en chef du « Canadien », périssent dans un incendie qui détruit le théâtre Saint-Louis, à Québec. Le lendemain, dans le compte rendu du sinistre, le rédacteur en chef du « Journal de Québec », Joseph Cauchon, écrivait ces lignes; « M. Macdonald, le rédacteur du Canadien eut aussi le bonheur d'échapper à cette calamité. Dès qu'on l'aperçut et qu'on l'entendit, plusieurs bras s'attachèrent à lui et on le retira; dans les efforts qu'on avait faits pour le dégager, il avait perdu ses bottes. Ce serait peu si c'était là sa seule perte, mais il pleure la perte de son épouse et de sa fille aînée, Madame Roger Angers qui ont péri dans les flammes. »

Malgré la tristesse de l'événement, les lamentations de Cauchon sur les bottes de Macdonald devaient soulever un rire homérique chez les lecteurs du « Journal de Québec ». Il n'est pas étonnant que le journaliste Arthur Buies se soit demandé, dans ses « Chroniques canadiennes », « pourquoi les trois quarts des journalistes canadiens ne renchaussaient pas des patates au lieu de tenir la plume? » Buies avoue qu'à force de les lire, il en a découvert la raison; « c'est que ces écrivains ne font pas la moindre différence entre une plume et une pioche. »

Aussi ne faut-il pas trop sursauter quand « La Presse » déclare le 4 octobre que « le français agonise dans les médias » (1). Ne pas trop s'étonner certes, mais voir ce qui en est, au-delà du désir des rédacteurs de faire choc. Au cours donc d'un colloque, organisé par le Conseil de la langue française à Québec, le président de la Fédération professionnelle des journalistes, M. Gérald LeBlanc, a dit que l'information écrite est pauvre, en raison d'un vocabulaire restreint et d'un manque de formation des jeunes recrues.

Touchant la misère de la langue française, — ce qui concerne autant les journalistes chevronnés que les nouveaux rédacteurs — LeBlanc soutient que le dictionnaire pratique du reporter contient au maximum 1,500 mots, et que de ce fait le moyen d'expression d'un simple pompiste est plus élaboré. Il est temps, dit-il, de « réveiller la conscience linguistique des journalistes ».

Cette faille, d'après M. LeBlanc, provient d'un manque de formation des gens de l'information écrite. C'est en somme le recyclage des rédacteurs qui est remis en question. LeBlanc affirme que la formation « sur le tas » est chose du passé: « le processus d'apprentissage a été perdu dans les journaux du Québec ». Par ailleurs, dit-il, les journalistes chevronnés refusent une reprise de leurs textes, susceptible d'en améliorer le contenu ou la présentation.

En dépit du fait qu'il soit dangereux de généraliser, — par exemple, Buies reconnaît implicitement qu'il y a tout de même un quart de bons rédacteurs — il est indéniable que l'information écrite traverse une crise grave au Québec? La déclaration de LeBlanc n'est qu'un écho de cette détérioration que le public-lecteur constate chaque jour.

Tout d'abord, il faut s'interroger. Qui sont ces gens qui écrivent l'événement au Québec' Une recherche universitaire, publiée en 1975 (2), tente de répondre. On apprend ainsi que cinquante pour cent des journalistes ne possèdent aucun diplôme, et que vingt-cinq pour cent détiennent un baccalauréat général. Par ailleurs, seulement trois pour cent ont en main un baccalauréat en journalisme. Dans l'ensemble, vingt pour cent ont bénéficié de stages ou de cours de perfectionnement.

L'enquête précise que cinquante-quatre pour cent exercent leur métier depuis moins d'une dizaine d'années. Dix pour cent comptent plus d'un quart de siècle de carrière. Soixante-six pour cent des journalistes sont âgés de vingt à trente-neuf ans. Ils proviennent, à soixante-six pour cent, des milieux de travailleurs manuels, de vendeurs et de commis.

Le dernier colloque du Conseil de la langue française est une confirmation, donnée par les journalistes eux-mêmes, de l'état lamentable de l'écriture au sein du monde de l'information. Aucun doute n'est permis. Ce « mal français » est une évidence pour les premiers intéressés eux-mêmes. Des mesures correctives doivent donc être prises dans l-s plus brefs délais. Les journalistes doivent les réclamer auprès du ministère de l'Éducation et des entreprises de presse.

La majorité des professionnels de l'information écrite — il n'y a pas deux ou trois solutions mais une seule — devront retourner à l'école. Durant des cours intensifs, ils réapprendront les règles de la grammaire française, feront des exercices en conséquence et enrichiront leur vocabulaire. Ils devront aussi se mettre à lire les grans journalistes contemporains. C'est dans le cadre de cours de l'éducation permanente et avec l'appui des entreprises de presse et des syndicats que cette offensive peut avoir lieu.

Il faudra une bonne dose de courage aux journalistes désireux de s'améliorer. Ils ont toutefois auprès d'eux des confrères qui écrivent une langue impeccable, et qu'on lit avec fierté dans les quotidiens et les magazines. Quelle tristesse de trouver côte à côte, dans un même journal, un texte bien rédigé et un autre où l'écriture est une blessure...

Dans une conférence intitulée « La presse canadienne-française et les améliorations de Québec », prononcée en 1876, Arthur Buies affirme que « le journalisme n'est guère autre chose chez-nous que le pis-aller des avortons de l'intelligence et des fruits secs de toute nature ». Le même journaliste revient sur la question dans la « Revue nationale », en 1895. Dans un article sur « la presse canadienne-française », il traite de la nécessité de préparer adéquatement l'homme de presse à cette « carrière où l'on ne devrait entrer qu'en tremblant et armé de toutes pièces pour les luttes de la pensée et l'exercice de la langue. »

Le même problème se pose de nouveau aujourd'hui et peut-être de façon plus aigüe. Il n'est pas exigé que tous les journalistes écrivent aussi bien que Condorcet. Mais qu'ils aient comme lui le respect de la langue française. Le Québec y a droit. L'éthique professionnelle le réclame. C'est le prix de la liberté d'écrire.

Notes

(1) *La Presse*, le jeudi 4 octobre 1979, p. A 19.

(2) Profil sociodémographique des journalistes de la presse écrite québécoise en *Communication et Information*, no 1, août 1975.

■ Propos d'actualité

À quelques mois du référendum au Québec, il nous faut faire la preuve que le régime fédéral peut fonctionner, et qu'en premier lieu il n'est pas nécessaire de susciter la confrontation mettant en opposition Ottawa et le Québec ou les autres provinces. C'est la politique que nous avons pratiquée à dessein depuis la prestation du serment, au début de juin, avec quelque succès à ce jour, je crois. Je pense que nous avons réussi à détendre les relations entre Ottawa et Québec. Il n'est pas aussi facile aujourd'hui pour le gouvernement du Québec de se porter à l'attaque d'Ottawa; et nous avons réussi cela à un prix relativement modeste. Ainsi, la décision relative aux loteries, la décision relative aux ressources minières du plateau continental témoignent d'une volonté d'établir avec les provinces une relation fondée sur la concertation plutôt que sur la bataille. Le climat et l'atmosphère s'en ressentent. La question se pose de savoir s'il est nécessaire pour le gouvernement du Canada de déposer des propositions constitutionnelles. Je ne le crois pas. Je pense qu'il faut plutôt faire la preuve que le régime peut fonctionner et, à cet égard, nous avons accompli quelque progrès ces derniers mois.

Joe Clark,
premier ministre du Canada.
(Interview accordée à CBC News Magazine le 8 octobre).

LETTRES AU DEVOIR

■ Le comité d'école n'a pas été consulté

(Lettre adressée à Mme Jeanne Lantier, présidente de l'Assemblée des commissaires, Commission scolaire Ste-Croix)

Le 3 juillet 1979, les commissaires de la Commission scolaire Ste-Croix, réunis en assemblée régulière votent et adoptent à la majorité la proposition suivante: « D'accepter le principe de la relocalisation de l'école institutionnelle Mount-Royal Catholic High à l'école Pierre-Laporte « et » que la relocalisation soit réalisée dès le 7 janvier 1980. »

Les mêmes commissaires, à l'automne de 1978, avaient décidé de reporter à l'automne 1979 l'adoption d'un plan d'utilisation de l'école Pierre-Laporte.

Les membres du comité d'école Pierre-Laporte, placés devant le fait accompli, constatent que pour cette décision capitale quant à l'avenir de leur école, ils n'ont pas été consultés. En fait, la décision fut prise alors que l'année scolaire était achevée et qu'un grand nombre de parents étaient déjà partis en vacances.

Le rôle des comités d'école, tel que conçu par la loi 27 et maintenu par la loi 30, en est un « d'un minimum obligatoire de consultation des parents par les autorités des écoles et des commissions scolaires. » « Légalement, les limites de ce rôle consultatif sont très claires: le pouvoir de décision prévoit un pouvoir de recommandation qui consiste à avoir le droit de tenter d'influencer les décisions des autorités en proposant des suggestions, des solutions, etc. »

Les membres du comité d'école Pierre-Laporte protestent contre la façon cavalière d'agir des commissaires vis-à-vis une structure en place qu'ils se devaient de respecter.

Les parents de l'école Pierre-Laporte demandent donc aux commissaires d'annuler la décision prise en juillet et de représenter leur proposition d'une façon démocratique et ouverte, comme ils auraient dû le faire à l'origine.

Entre-temps, comme mesure de protestation, les membres sortants du Comité d'école démissionnent en bloc et ne se représenteront pas pour le moment. Les parents de l'école ont décidé de ne pas former de comité d'école dans l'immédiat, puisque cette structure s'avère inutile au moment même où sa raison d'être devait s'affirmer.

Les membres du comité sortants espèrent que les commissaires comprendront le bien-fondé de cette prise de position et qu'ils décideront de respecter les désirs des parents.

Pavi TERNI, vice-président pour les membres du comité d'école 1978-79.
Montréal, 4 octobre.

■ Où est l'égalité en matière de fiscalité?

(Lettre adressée à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec.)

Je viens de lire, dans LE DEVOIR du mardi 2 octobre 1979, un article sur la pauvreté des femmes. Un million deux cent mille femmes sont pauvres, 54% des femmes seules et des veuves ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, 44% des femmes chefs de famille sont pauvres. Telles sont les statistiques. L'égalité des sexes peut devenir un sujet sans fin mais j'aimerais quand même vous rappeler que, malgré les déclarations faites sur l'égalité des sexes par votre et mon gouvernement, je n'ai jamais entendu parler d'égalité des sexes en matières de fiscalité. Alors parlons-en.

Prenons le cas d'une mère de deux enfants, séparée et admettons qu'elle fasse le même revenu que le père de ses enfants soit $30,000. Ses deux enfants coûtent environ $500 par mois soit environ $6,000 par année. Cette mère, supposons, ne reçoit pas d'aide de la part de son ex-mari. Elle ne peut rien déduire de son impôt sur le revenu pour la charge de ses enfants au provincial (les enfants ont moins de 14 ans et, si mes souvenirs sont exacts, $250 par enfant au gouvernement provincial. Le père ne déduit rien non plus car après tout il n'a pas la charge des enfants.

Supposons maintenant que le père des enfants décide de subvenir aux besoins des enfants pour la totalité des frais tout en laissant la garde des enfants à la mère. Il donne donc au total $6,000 par année. Lui pourra alors déduire de son revenu imposable $6,000 et aura alors un revenu imposable de, mettons $24,000. En supposant un taux de taxation de 30% pour le gouvernement provincial et fédéral, il paiera environ $7,200 d'impôt au lieu de $9,000. Ceci représente donc une diminution d'impôt de $1,800. Dans ce cas-ci, la femme ne pourra toujours rien déclarer pour la charge des enfants mais en plus devra-t-elle déclarer les $6,000 de contribution du père. Monsieur le ministre, est-ce que le $6,000 que la femme donnait à ses enfants dans le premier cas a une valeur ou signification différente du $6,000 que le père donnait à ses enfants? Et qu'en est-il du temps que la mère consacre à ses enfants? Est-ce que l'entretien des enfants provenant d'une mère est si négligeable qu'il ne peut faire l'objet de déductions fiscales alors que celui du père fait l'objet de déduction pour la totalité du montant de la contribution.

Vous me rétorquerez que si la situation était inversée, je bénéficierai des mêmes privilèges que le père. Certes, malheureusement dans 90% des cas, ce sont les femmes qui ont la garde des enfants, donc dans 90% des cas, il y a inégalité des sexes devant l'impôt.

Savez-vous qu'il est plus avantageux pour une femme seule de mettre ses enfants en nourrice, la payer $6,000 par année et épargner ainsi $1,800 d'impôt? Est-ce que l'éducation que moi je leur donne ne vaut rien en comparaison de ce qu'une nourrice leur donnerait? Vous avez la chance, que l'instinct maternel soit tellement fort que jamais une telle situation ne se présentera car sinon chaque mère élèverait les enfants de sa voisine plutôt que les siens. Vous faites, je trouve, beaucoup d'argent sur l'instinct maternel.

Il n'y a pas malheureusement, que l'impôt. Il y a également la difficulté de se trouver un logement convenable quand on est seule avec des enfants. Croyez-moi, monsieur le ministre, une mère seule ne vit pas dans un quartier résidentiel. Il faut vivre en appartement. Combien d'appartements offrent des services pour les enfants. Dans les immeubles où l'on n'accepte pas les enfants, on trouve bien salle de billar, de jeux ou de réception. Où sont les parcs municipaux? Dans les quartiers résidentiels et non dans les quartiers zonés à à haute densité. Bien sûr, la valeur d'un terrain dans les zones à haute densité est nettement plus élevée que dans les quartiers résidentiels et ce n'est pas très efficace économiquement de faire un parc à ces endroits là. Il y a trop de revenus d'impôt qui seraient perdus. Alors qui sont encore les perdants? Les pauvres dont en grande partie les femmes seules qui ont des enfants à charge.

En fait, non, ce ne sont pas ces femmes mais leurs enfants. Ces enfants sont de plus en plus nombreux et, comme tous les enfants, ils sont encore l'investissement le plus enrichissant d'une société vivante. Et au bout du compte qui paiera pour les délinquants que nous allons former? J'espère que nous avons un gouvernement suffisamment humain pour corriger des inégalités si flagrantes.

Gilberte LAVOIE
Hull, 3 octobre.

■ À juste titre!

En première page du DEVOIR (2 oct. 79), ce titre épouvantable: « Être femme au Canada, c'est presque toujours être pauvre. » Et l'on se prend de pitié devant le lamentable cortège de ces millions de pauvresses canadiennes, défilant tristement « a mari usque ad marer... »

Alors on lit l'article. On voit d'abord que le « presque toujours » se réduit à 3 sur 5. Trois femmes sur cinq seraient pauvres au Canada? Ce serait encore un scandale impardonnable en ce pays d'abondance. Mais on lit mieux et on apprend que trois pauvres sur cinq sont femmes. Donc: un peu plus de la moitié des pauvres sont femmes. Or, les femmes constituent un peu plus de la moitié de la population canadienne... Et voilà comment on fait les manchettes, même au DEVOIR: un titre faux coiffant une quasi-lapalissade! Dans la même veine et avec autant de logique, je puis suggérer quelques autres titres: « Être homme au Canada, c'est souvent être pauvre » (a-t-on perçu la nuance?) ou: « Être femme au Canada, c'est presque toujours être riche... »

Louis VALCKE
North Hatley, 5 octobre.

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

BILLET

Mon chien est mort...

Le chien est-il toujours le meilleur ami de l'homme? A coup sûr, il l'est de son maître ou de sa maîtresse.

Mais en dehors des cas de propriété, il devient de jour en jour plus clair que cette longue amitié a fait son temps. L'homme, qui a domestiqué cette bête comme pas une, se retourne de plus en plus contre ce compagnon fidèle, ce gardien indéfectible. Il lui fait un crime de lèse-droit-de-la-personne d'aboyer et de déféquer tout naturellement. Ce sont, comme on sait, péchés de pollution impardonnables.

Le ministère du Tourisme du Québec, attentif à ne pas déplaire aux irascibles qui prolifèrent, a interdit l'accès des parcs provinciaux à ce vilain pollueur, afin d'assurer paix et hygiène au phénix des hôtes de ces bois, le campeur ou le promeneur. On va lui apprendre à ce docile quadrupède qu'il a eu tort de se laisser dresser par l'homme.

Au Québec, dorénavant, l'alliance est rompue. Le chien, petit à petit, devra réapprendre à mener une vie de chien. Hélas! il ne peut songer à réintégrer son domaine primitif. Des millénaires d'un apprivoisement savant l'ont aliéné de ses lointains compères indomptables, qui ont fait de la forêt leur royaume indivis. Et comme notre chien n'appartient plus à la faune qu'il faut protéger, s'il lui venait l'envie d'y retourner, il serait abattu comme un chien ou dévoré par ses pairs qui ne se souviennent plus de ce bâtard.

Le triste destin qui attend ce mammifère dans un monde de conserve stérilisé, il sera aussi celui des autres pollueurs des lieux habités par l'homme aseptique; le chat, le pigeon, la mouette, le merle, l'étourneau, la corneille, le pinson, la mésange et tous les « charmants » voisins qui pépient, sifflent, croassent, qui souillent, crottent, empuantissent et infectent.

Et quand il ne restera plus trace de ces petites et grosses bêtes lépreuses pour gâter l'environnement humain, l'homme entreprendra la lutte finale pour sa survie, contre le plus terrible prédateur: l'insecte. Face à cet ennemi implacable, l'homme n'aura d'autre ressource que celle de recourir aux poisons désinsectiseurs sortis des laboratoires de nos sorciers biochimistes. Mais il ne se résoudra pas à cette extrémité. Il préférera crever bêtement, privé de l,ultime consolation de siffler son toutou.

Albert BRIE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Jacques DUFRESNE

Le cannibalisme rentable

LA gauche française devient réaliste. Jacques Attali, premier conseiller économique de François Mitterrand, admet que le coût de la santé est l'un des facteurs de la crise en Occident. Il le dit au terme d'un livre apocalyptique(1) où ses propos d'économiste sont greffés sur des considérations anthropologiques brillantes, elles-mêmes insérées entre deux citations du prophète Ezéchiel. C'est un livre français par la synthèse qui y est présentée, et américain par les exemples concrets qui y sont rassemblés.

La mode est aux grands arcs-en-ciel. On descend aux cavernes pour expliquer les dysfonctionnements de l'homme de l'espace. Choses cachées depuis les origines du monde, le livre de René Girard qui a conquis les salons parisiens l'an dernier est un tel arc-en-ciel. Jacques Attali ne voulait pas être en reste de couleurs: il a entrepris de nous dévoiler notre ascendance cannibale. Il a eu la charitable idée d'adopter un ton léger, peu menaçant. Il faut lui en savoir gré.

Certains expliquent le cannibalisme par la faim en partant du fait, bien établi semble-t-il, que dans les endroits où il existe encore aujourd'hui, les protéines non-humaines ne sont pas très abondantes. Attali ne s'arrête même pas à cette hypothèse. Pour lui, l'anthropophagie est une façon de conjurer le mal et la mort: « outre les cas, fréquents, mais anecdotiques de cannibalisme alimentaire, l'anthropophagie est en fait toujours un comportement thérapeutique. »

Leur corps séparé d'elles, puis mangé, les âmes ne peuvent plus être malfaisantes. Peu à peu le cannibalisme se ritualise, se raffine et s'impose des limites à lui-même. Il prend la forme du sacrifice, réel, puis symbolique. Au terme de ce processus, il y a les paroles du Christ: "Ceci est mon corps, ceci est mon sang, mangez et buvez en tous. » Au mal d'origine divine, il faut un remède divin. Tel est le premier système de santé. Attali l'appelle l'Ordre des dieux.

Le second, il l'appelle Signes des corps: « Incapable de gérer la violence des épidémies et d'enrayer la prolifération des pauvres, nouveaux véhicules du Mal, l'ordre des Dieux s'efface. Pour maintenir l'ordre, il faut maintenant séparer le corps de certains vivants, les pauvres, du reste de la société, et non plus séparer l'âme du corps. Sacrifier devient contenir. Sous l'empire des Signes des corps, guérir c'est oublier les pauvres enfermés dans l'hôpital et la Charité. Les nouveaux guérisseurs, policiers et administrateurs, désignent et séparent les corps en danger et dangereux. »

Le troisième système de santé est appelé Signes des machines. « Les Signes des corps se brouillent, un nouvel ordre émerge, celui des Signes des machines, à conduire, à réparer. Le Mal n'est plus prolifération d'une violence déséquilibrante dans le corps social, mais panne de la machine individuelle. Se guérir, c'est cesser d'être malade ou pauvre. Le médecin prend le pas sur le prêtre et le policier, orchestrant l'hygiène, puis le traitement des maladies. Le corps médical et le système politique maintiennent et rétablissent le fonctionnement des machines, éliminent la pauvreté et non plus les pauvres, chassent la maladie et non plus les malades. La Charité devient Assurance, la séparation devient chirurgie. »

Nous entrons maintenant dans l'ère des Signes des Codes. Le corps n'est plus une machine mais un texte; la maladie est une déviation, soit par rapport à une norme qui n'est qu'une moyenne, soit par rapport au texte original, le code génétique. Guérir ce n'est plus réparer une machine brisée par un grain de sable étranger, c'est réécrire un texte, opération appelée manipulation génétique, ou remplacer l'organe par une prothèse. « A la consommation rationnelle et ritualisée du mal, succède une consommation marchande et insensée de l'artefact normalisé. « Nous consommons, nous mangeons nos propres organes devenus objets.

La réparation des machines est devenue une entreprise coûteuse au point de plonger l'Occident dans une crise économique. Or que fait le capitalisme quand il est en difficulté: il transforme la cause du déficit en occasion de profit, ce qu'il a déjà commencé à faire, au États-Unis et au Japon surtout, en remplaçant les médecins et leurs auxiliaires par des gadgets, tant au niveau du diagnostic qu'à celui du traitement.

Selon Attali, la santé représentera en 1985 de 11% à 15% du PNB dans les pays occidentaux, et jusqu'à 50% en l'an 2000. « En elle-même, poursuit-il, cette évolution ne pose pas de problèmes: si tel était son choix, comme cela semble l'être pour la seule Finlande, les dépenses de soins cliniques d'un pays pourraient même augmenter jusqu'à représenter la quasi-totalité des revenus des ménages, sans rompre les circuits d'échange. Cette croissance n'est un facteur de crise économique que dans la mesure où l'appareil industriel ne tolère pas qu'une part croissante des revenus soit utilisée à acheter des services et non pas des marchandises, à créer des salaires et non pas des profits. Contre cette tendance à l'aggravation de leur crise, la première réaction des forces économiques est de chercher à limiter les ressources financières consacrées au fonctionnement du spectacle des machines, à contenir la réparation en réduisant la valeur du spectacle et le nombre de ceux qui y ont accès. On peut s'attendre alors à la multiplication des pénuries d'équipement et des contingentements de soins, à la généralisation des déficits de sécurité sociale, au déclin de beaucoup d'hôpitaux, à l'exacerbation de leurs concurrences et de leurs conflits, au manque chronique de personnel. « La phase à venir de la crise économique est une crise des appareils de santé et de leur financement. »

La mutation décrite par Attali n'est pas seulement théorique. Au Utah on a mis à l'essai des machines à diagnostic psychiatrique. On répond à des questions et vingt secondes plus tard on sait si on est normal ou non. 56% des gens interrogés ont dit préférer ce système à la visite chez le psychiatre. Il coûte aussi 5 fois moins cher.

Le médecin qui veut gagner beaucoup d'argent, sans en exiger trop de ses patients ou de l'État, est obligé de multiplier les actes, donc de faire chacun machinalement. Inhumanité pour inhumanité, on doit se dire, à la fin: choisissons la moins coûteuse. C'est ainsi que s'opèrent les grandes mutations.

Le mal, avons-nous dit, est désormais un écart par rapport à une moyenne. Tous les adeptes de conditionnement physique savent déjà ce que c'est que de maintenir sa tension artérielle ou sa capacité pulmonaire près de la normale. Dans ce cas, le passage de la surveillance par autrui à l'auto-surveillance va de soi.

Au niveau du traitement, rappelons qu'il existe des appareils permettant aux diabétiques de faire l'analyse de leur sang en quelques secondes et n'importe où, indiquant en outre la quantité d'insuline requise. L'appareil qui va remplir automatiquement tous ces rôles fonctionne déjà sur des chiens.

On travaille aussi à la mise au point de pénis érectables. Un entrefilet nous apprenait récemment qu'un prototype avait été mis au point aux États-Unis. En attendant cette merveille, un chirurgien français fabrique des pénis en érection permanente, mais pliable pour la commodité. Il parvient à ce résultat par une opération simple consistant selon un Paris Match récent « à poser dans la verge des tiges de silicone taillées sur mesure. Ces tiges ont une partie souple et une autre rigide. Elle donne à la verge la longueur, la rigidité et le diamètre nécessaire à des rapports sexuels de bonne qualité. Le taux de satisfaction serait de 75% chez les opérés et de 65% chez leurs partenaires. »

Ce ne sont évidemment pas les innovations de ce genre qui réduisent dans l'immédiat les coûts de la santé, mais en habituant les hommes à la prothèse elles créent la mentalité requise par la mutation des machines aux codes. On pourait donner des dizaines d'autres exemples encore plus significatifs.

Voilà, nous dit Attali, comment le refus de la mort des hommes conduit à la mort de l'homme. Sa thèse, il ne la défend que dans l'espoir de nous faire prendre nos propres solutions en horreur. Mais il n'a pas beaucoup d'illusions. Il avait été brillant, il devient profond quand il dit ne pas voir ce qui peut empêcher les hommes de mordre à des hameçons qui leur promettent la fin de leurs angoisses et de leur insécurité. Serions-nous prêts à consacrer la moitié, puis bientôt la totalité de nos revenus au système de santé? La réponse probable est non. Ce n'est pas seulement l'appareil industriel qui est en cause, ce sont aussi nos habitudes de consommateurs. Puisque nous voulons la sécurité coûte que coûte, il ne nous reste qu'à mordre à l'hameçon de l'industrie de la santé. Tel est le raisonnement d'Attali. Il ne dit rien quant aux solutions miracle que le parti socialiste pourrait être tenté d'imaginer. Sa vision globale de l'évolution des sociétés l'incite plutôt à croire que la solution capitaliste qu'il évoque s'insère dans une logique qui la dépasse et qui enferme le système socialiste dans une même nécessité historique.

Il est regrettable que l'autre branche de l'alternative ne soit pas prise en considération: à condition d'accepter l'ascèse de l'enracinement et de la simplicité volontaire nous pouvons redevenir sensibles au monde et à nous-mêmes au point de pouvoir accéder à l'autonomie non assistée. C'était le rêve d'Illich. Mais Attali croit que cet idéal de prise en charge de soi par soi va être détourné de sa vraie fin pour servir la nouvelle logique industrielle. Combiné avec l'individualisme renaissant, il va même constituer le fondement idéologique du nouvel ordre.

Et le mode de vie le plus organique ne suffirait pas en lui-même. Il a besoin d'être complété par une métaphysique. Pourquoi accepter le risque et la mort si l'on ignore que c'est la seule façon de faire redevenir signes des êtres réduits à l'état d'objets? « Aimer ce que jamais on ne verra deux fois. » Et s'en remettre à l'Invisible comme fait Attali à la fin de son livre.

Les plus sceptiques seront au moins frappés par son invitation à la cohérence. Tout le monde est contre les robots. Vivre dans le Meilleur des mondes! Oh! non jamais! Mais qui serait prêt à renoncer aux actes et aux modes de vie qui rendent complices du système des objets et des prothèses? Ne nous plaignons donc pas et acceptons les politiques que la gauche ou la droite vont nous proposer en nous promettant longue vie et consommation abondante, y compris de nous-mêmes.

NOTES

1) *L'Ordre cannibal*, Paris, Grasset 1979

Donald Gordon sous un autre angle

Joseph Schull, **The Great Scot; a Biography of Donald Gordon**, McGill-Queen's University Press, Montréal, 1979, 270 pages, $24.95.

par Willie Chevalier

JACQUES Cartier ne serait pas le véritable découvreur du Canada, selon quelques historiens. Mais personne, que l'on sache, ne conteste que notre pays et une grande partie des États-Unis aient été explorés et colonisés par nos ancêtres. À ce propos, M. Benoit Brouillette, Lionel Groulx et d'autres ont publié d'instructives études.

Après nos ancêtres sont venus, avec les Anglais, les Écossais. Qui dira l'apport de ces derniers à l'expansion et à toute la vie économique du Canada? Les Anglais, y compris les plus allergiques au travail, sont loin d'être des arriérés mentaux ou des abrutis; ils voient clair; à Londres même ils vous diront que les meilleurs hommes d'affaires du Royaume-Uni — terme qui devient, hélas, dérisoire — sont écossais. Les plus grands noms de l'industrie et de la finance canadiennes, voire de l'administration, sont à consonance écossaise.

Donald Gordon est décédé il y a dix ans et si des Québécois d'une trentaine d'années et davantage pensent à lui (attention, voici trois adverbes à la suite), c'est probablement uniquement et injustement comme à un francophobe qui a prononcé sur notre compte des phrases malheureuses et a refusé de donner un nom français — château Maisonneuve — à l'hôtel Reine Elizabeth.

Né le 11 décembre 1901 à Old Meldrum, Aberdeenshire, Écosse, il arrive à Halifax en avril 1914 avec ses parents qui s'établissent à Toronto. Le 5 juin, il devient commis à la Bank of Nova Scotia à $300 par année. Pour l'époque, pour un Écossais et compte tenu de l'âge de Gordon, ce n'est pas du tout de l'exploitation. D'ailleurs, l'adolescent n'est pas du genre à se laisser manger la laine sur le dos. Un jour qu'il paye de confiance un chèque sans provision et qu'il devra en conséquence rembourser $200 à la petite semaine, il recherche le fraudeur, le trouve et lui fait rendre $180. Le solde vient le lendemain.

En dehors de cet exploit, il se taille rapidement une belle réputation dans les milieux bancaires et quand R.B. Bennet (1870-1947), premier ministre, institue la Banque du Canada, Gordon en devient secrétaire. Il y brille et se lie d'amitié avec les mandarins fédéraux de l'époque: Oscar D. Skelton et son fils Alexander, Clifford Clark, Hume Wrong, Hugh Keenleyside, Donald Wilgress, Norman Robertson, Robert B. Bryce, Robert M. Fowler; avec, aussi, le gouverneur de la Banque, Graham Towers, et un futur gouverneur, James Coyne; avec un secrétaire de Mackenzie King, John Whitney Pickersgill, sorte de Père Joseph du Parti libéral avant de se lancer ouvertement en politique; et avec un fonctionnaire des Affaires extérieures, Lester Bowles Pearson.

Entre nous, aucun de ces messieurs n'a appris le français. Pourquoi s'en seraient-ils donné la peine? Jusqu'alors, un seul premier ministre du Canada, Laurier, a parlé cette langue. Et le Québec a un statut très particulier. Certes, les lois du pays s'y appliquent, on l'a vu lors de la première conscription, mais, depuis, si l'administration fédérale y a de graves problèmes, elle en confie d'habitude la solution aux politiciens.

Gordon, devenu sous-gouverneur de la Banque du Canada, est mêlé en juin 1940 à une histoire rocambolesque au sujet de $305 millions de lingots d'or français, probablement destinés d'abord à la garde de notre banque centrale mais que l'on entreposera finalement à La Martinique.

Dès le début du deuxième conflit mondial, le 3 septembre 1939, on établit la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (Wartime Prices and Trade Board) en vertu de la Loi des mesures de guerre. Gordon n'en devient président qu'en novembre 1941, une fois Mackenzie King convaincu de la nécessité de diriger toute l'économie. Dire qu'il y fait merveille est un euphémisme.

Bourreau de travail et bon vivant, physiquement infatigable, à la fois pratique et imaginatif, il a beaucoup d'entregent et le génie de l'organisation et des relations publiques. Et il sait s'entourer. Même de Canadiens français. Il a pour collaborateurs à Québec (M. Schull n'en parle pas) entre autres Me Marcel Piché; un certain Jacques Flynn; un frère de M. Jean Lesage, Raymond, brillant, mort prématurément; Pierre Roger, devenu excellent juge. À Ottawa, quelque 65 femmes s'occupent des consommateurs (des consommatrices?) et parmi elles deux à qui M. Schull rend hommage: Mme René de La Durantaye (soeur du journaliste et historien Cyrille Felteau) et Mme Alberte Sénécal. Une des principales collaboratrices de Gordon est Mme Phyllis Turner, jeune veuve, mère de deux enfants dont l'un se prénomme John et que n'oublie jamais, de nos jours, dans ses prières, l'entourage de M. Pierre Trudeau.

En 1943, Gordon a 5,300 employés dans tout le Canada. Il a de la chance: quand il perd un de ses collaborateurs les plus précieux, il réussit à le remplacer par Malcolm Wallace McCutcheon, financier et administrateur déjà réputé, qui devient son meilleur ami. De dures épreuves attendent Gordon dans sa vie privée; McCutcheon sera toujours son grand soutien moral. Conservateur à l'esprit très ouvert, il sera plus tard sénateur, ministre (très brièvement) de Diefenbaker et tombera bientôt en disgrâce pour crimes de lucidité et de franc-parler.

Au printemps 1946, Gordon démissionne. Pour une fois unanimes, les journaux des deux langues l'accablent de compliments. Il retourne à la Banque du Canada, s'y distingue de nouveau, reçoit des offres flatteuses, les soupèse puis accepte la présidence des Chemins de fer nationaux à compter du 1er janvier 1950.

Dès lors, il lui faut composer avec une quinzaine de syndicats et témoigner chaque année en comité parlementaire, répondre à des questions qui ne lui semblent pas toujours intelligentes ni pertinentes. Il prendra quelque temps à s'y habituer. Et à se rendre compte que le siège social du CN est à Montréal, au Québec.

Depuis l'avant-guerre, depuis la crise économique, un trou immense est surplombé par la rue Dorchester en plein centre-ville. Gordon met au point et modernise des projets de Sir Henry Thornton, le premier président du CN, discute avec Conrad Hilton et William Zeckendorf et les projets de construction de l'hôtel Reine Élizabeth et de la Place Ville-Marie sont adoptés.

On ne sait pas encore, selon M. Schull, qui a vraiment choisi le nom de l'hôtel et obtenu de la Reine l'autorisation de l'employer. Une tempête de protestations s'abat sur Gordon. Il poursuit ses tâches et sa réputation d'administrateur s'accroît si c'est possible.

En novembre 1962, harcelé par les députés Douglas Fisher et Gilles Grégoire qui ont chacun ses raisons, il improvise, excédé, une réponse à ce dernier qui veut savoir si des Canadiens français font partie de l'administration du CN et, dans l'affirmative, pourquoi ils ne sont pas plus nombreux. On peut légitimement interpréter sa réponse comme une expression de mépris à l'endroit des francophones. Nouvelles manifestations. On brûle Gordon en effigie à Montréal, Québec, Trois-Rivières.

Ottawa. M. Fisher, qui venait de résumer la culture du Canada français au culte de Maurice Richard et de la stripteaseuse Lily Saint-Cyr, s'indigne lui aussi! L'agitation atteint son comble le 11 décembre 1962 et s'apaise à peine quand Gordon reçoit quatre délégués des manifestants, dont MM. Bernard Landry et Pierre Marois, étudiants qui maintenant affrontent à leur tour des contestataires.

A compter de ce jour, beaucoup d'eau passe sous les ponts du CN et beaucoup de choses évoluent. Moins de deux ans après cet épisode, M. Grégoire lui-même fera de vifs éloges de M. Gordon, allant jusqu'à souhaiter à la Société Radio-Canada un aussi bon administrateur que lui.

Le 11 décembre 1966, atteint par la limite d'âge, Gordon prend sa retraite. Pas pour longtemps! Avant et après cette date fatidique, de nouveau des entreprises diverses veulent profiter de ses dons et de son expérience. Quatre mois après son départ du CN, il en a assez du désoeuvrement, — bien relatif dans son cas. Il accepte la présidence et la direction de l'administration de la British Newfoundland Corporation (Brinco) et la présidence du conseil d'administration de Churchill Falls (Labrador) Ltd. De peine et de misère il a mis en oeuvre de vastes travaux quand il meurt dans la nuit du 1er au 2 mai 1969.

Voilà pour l'essentiel de la vie de Donald Gordon. Son biographe le fait revivre, et connaître ce géant c'était (c'est) l'admirer, voire l'aimer pour des défauts bien sympathiques. L'État canadien a-t-il eu d'autres aussi grand commis? Sûrement pas de plus grand. Et les deux entreprises qui l'ont employé, au début et à la fin de sa carrière, n'ont eu qu'à s'en réjouir. M. Schull l'appelle « the Great Scot »; il fut aussi « a great Canadien, a very great one ». Ses propos malhabiles ou déformés sur les francophones sont assurément regrettables, mais il les a rachetés. Il faut les attribuer à une ignorance du fait français au Canada et à un état d'esprit qui ont trop longtemps régné et dont il fut plutôt victime. La francophonie ne sévit pas en général chez les Écossais. Et ses grands services au Canada, Donald Gordon les a rendus aussi au Québec qui en fait à ce jour encore partie.

On aura noté que l'ouvrage de M. Schull est publié par McGill-Queen's University Press. Serait-il permis de faire observer qu'au Canada anglais et dans plusieurs autres pays, la tendance est au regroupement des presses universitaires par souci d'économie et d'efficacité? Chez nous, elles se multiplient.

Une réforme électorale pour le Canada

William P. Irvine **Does Canada need a New Electoral System?** Queen's Studies on the Future of the Canadian Communities Numéro 1; Institute of Intergovernmental Relations, Kingston, Ont. 1979, 99 pages.

par Luc Bélanger

L'ARRIVÉE au pouvoir des conservateurs a fait prendre conscience à plusieurs, on le comprend, d'une distorsion importante dans le système politique canadien: l'inévitable sous-représentation d'une région ou d'une autre au sein des gouvernements. Bien sûr, le phénomène n'est pas nouveau; l'Ouest canadien, sous le long règne des libéraux, n'a guère été choyé à ce chapitre. Rappelons-nous l'élection de Lester Pearson en 1965, où les Prairies ne firent élise qu'un seul candidat libéral. Plus près de nous, avec ses deux seuls représentants conservateurs lors des dernières élections, jamais depuis 1917 le Québec n'aura été si faiblement représenté au sein du parti fédéral au pouvoir.

Selon William P. Irvine, professeur à l'Université Queen's en Ontario et auteur de cette première d'une série d'études sur "l'avenir des communautés canadiennes", la crise de représentation, en même temps qu'elle affecte l'efficacité des institutions politiques fédérales, est intimement liée au sentiment d'aliénation que ressentent de nombreux Québécois et gens de l'Ouest à leur égard. Pour l'auteur donc, la réforme du système électoral vise en dernière analyse à restaurer la légitimité et par delà, l'autorité des institutions fédérales en les sortant du même coup, disons-le, d'un état de désuétude dans lequel elles sont déjà engagées.

Ce sont les partis politiques qui sont les plus directement concernés. "Véhicules obligés de la démocratie" pour reprendre l'expression, ce sont eux et leurs leaders qui auront à décider de la pertinence ou non d'une telle réforme, du moment où elle sera introduite et surtout, de son contenu.

Conçue à partir d'une approche comparative où sont rapidement mais soigneusement esquissés les avantages et inconvénients de quelques grands types de système électoraux, la proposition du professeur Irvine se révèle à la fois séduisante et originale. En voici, résumés à grands traits, les principaux termes. En partie inspiré du modèle ouest-allemand, il s'agirait d'un système électoral mixte à double niveau de représentation: 1) la circonscription électorale telle que nous la connaissons, fondée sur une entité territoriale donnée, fait élire un seul député, membre d'un parti ou indépendant. 2) une liste provinciale de candidats pour chaque parti et établie par lui, où le nombre d'élus dans chaque province est fonction du pourcentage de vote obtenu. Donc, une application du principe de la représentation proportionnelle. La proposition suggère d'abaisser de 282 à 188 le nombre de circonscriptions électorales mais de réserver aux nouveaux représentants provinciaux des partis 166 sièges, pour un total de 354 parlementaires. Les tableaux ci-joints permettent de comparer quelques résultats des dernières élections fédérales avec ceux que produiraient le système proposé par M. Irvine.

C'est toujours avec beaucoup de réserve qu'il faut accueillir ce type de projection car, bien entendu, elles ne tiennent pas compte des changements susceptibles d'intervenir au niveau, par exemple, du comportement des électeurs, du taux de participation, etc. Néanmoins, à la lueur des chiffres avancés plusieurs constatations importantes se dégagent. En premier lieu, on remarquera qu'aucun parti n'a la majorité absolue, ce qui implique des gouvernements de coalition et des ententes entre partis comme cela se pratique beaucoup en Europe. Aussi, le problème de la sous-représentation est réglé, au profit des tiers partis, peu gâtés par les règles du système actuel. Cela n'est pas négligeable. Il est à prévoir également que l'accès plus facile à la représentation favoriserait l'émergence de nouveaux partis plus intimement liés à des points de vue économiques ou idéologiques particuliers: nationalistes de l'Ouest et du Québec bien sûr, mais aussi peut-être écologistes, libertaires, etc.

Au plan de la vie des partis, la liste provinciale élue à la proportionnelle, en plus d'encourager les « carrières politiques », inciterait les organisations à s'implanter davantage partout et à être plus sensibles aux besoins spécifiques des régions.

Irvine a bien raison de dire que le Canada est un pays difficile à gouverner. Au delà de la nécessité d'une réforme des institutions qui, à notre avis, devrait aussi envisager la redéfinition du rôle des parlementaires et du Sénat, d'autres problèmes devront trouver leur solution. Notamment la question des rapports entre provinces productrices et consommatrices de pétrole, des rapports également entre les populations autochtones et celles du sud à propos de l'exploitation du grand nord, sans parler de l'imminence du référendum.

Monsieur Clark a du pain sur la planche et, devant l'urgence des problèmes à résoudre, il lui faudra probablement un peu plus qu'une « ouverture psychologique ». Une réforme du système électoral ne résoudrait évidemment pas tout. Mais ce serait là une excellente occasion pour le gouvernement de prendre les devants pour une modernisation des institutions fédérales et du même coup, de s'assurer une représentation conservatrice québécoise plus nombreuse, voire plus relevée. Chose certaine, l'ouvrage du professeur Irvine qui constitue en soi une véritable thèse par la densité de son contenu, ne passera pas inaperçu, auprès du groupe politique au pouvoir. Une série à suivre de très près.

Tableau 1: CANADA

	Lib	PC	NPD	CS	Autres
Sièges (%) (système actuel)	40.4	48,2	9,2	2,1	0
Vote (%)	39,9	36,1	17,9	4,5	1,5
Sièges (%) (système proposé)	39,2	37	18,6	4,2	0,8

Tableau 2: QUÉBEC (Système proposé)

	Lib	PC	NPD	CS	Autres	Total
Circonscriptions	45	1	0	4	0	50
Liste provinciale	13	12	5	11	3	44
TOTAL	58	13	5	15	3[1]	94

1- Les candidats du parti rhinocéros

IV[e] colloque international d'économie pétrolière

4th International Symposium on Petroleum Economics

GREEN

Les 29, 30 et 31 octobre 1979 au Château Frontenac

October 29, 30, and 31, 1979 Château Frontenac

«L'ÉNERGIE: PRIX, FINANCEMENT ET ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES»
"ENERGY: PRICES, FINANCING, AND ECONOMIC EQUILIBRIUMS"

prendront la parole:

AIT-LAOUSSINE, Nordine; vice-président, SONATRACH, Alger
AI-CHALABI, Fadhil; secrétaire gén. adjoint, OPEP
AL-JANABI, Adnan; Directeur, OPEP
ALLEN, Fraser; Président d'AMOCO, Calgary
BALOGH,Lord; British National Oil Corp., Angleterre
BÉRUBÉ, Yves; ministre de l'Énergie et Richesses naturelles, Québec
DARMSTADTER, Joël, Resources for the Future, Washington D.C.
DESPRAIRIES, Pierre; président, Institut français du pétrole, Paris
DeVRIES, Rimmer; vice-président, The Morgan Guaranty Trust Co., NY
DURRANI, Shakirullah; prés., Int'l Resources & Finance Bank, Londres
LEMIEUX, Edmond A.; vice-président, Hydro-Québec
MABRO, Robert; St-Anthony's College,Oxford
MORENO LEON, José Ignacio; vice-ministre, Mines & Energie, Caracas
MORIN, Claude; ministre des Aff. intergouvernementales, Québec
ROVANI, Yves; directeur, Banque mondiale, Washington D.C.
WINGER, John G.; vice-président, Chase Manhattan Bank, NY
AYOUB, Antoine (président du Colloque)

Les frais d'inscription sont de $315 CAN payable à l'UNIVERSITÉ LAVAL et toute annulation reçue après le 25 octobre entraînera une retenue de $20 CAN pour frais d'administration.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, PRIÈRE DE S'ADRESSER À:

Secrétariat du Colloque — GREEN
Université Laval, Québec
Canada G1K 7P4

tél.: (418) 656-5479
télex: 051 316 11

L'INSCRIPTION PEUT SE FAIRE PAR TÉLÉPHONE OU TÉLEX

LA MÉTÉO

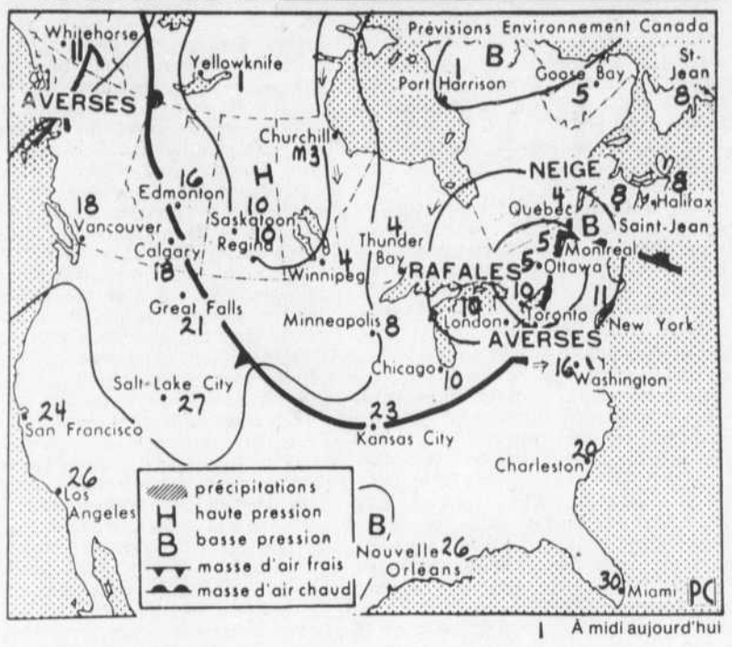

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Laurentide: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum 2. Aperçu pour dimanche: venteux et froid.

■

Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie-Beauce: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: neige venteux et froid.

■

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum 3. Aperçu pour dimanche: nuageux, venteux et froid.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, basse-Côte-Nord, Anticosti: neige fondante. Maximum 2. Aperçu pour dimanche: nuageux, venteux et froid.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: nuageux avec pluie ou neige fondante. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: nuageux, venteux et froid.

■

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: pluie suivi de neige fondante. Maximum 5. Aperçu pour dimanche: nuageux, venteux et froid.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Castro

pour se rendre au siège des Nations unies. Castro est monté dans une voiture aux vitres blindées, escortée d'un grand nombre de véhicules de police et des services secrets.

Sur le passage du cortège, d'importantes forces de sécurité étaient en place de la rue jusqu'aux toits, et un cotre des gardes-côtes était ancré devant le palais de verre, sur l'East River, tandis que des vedettes plus petites patrouillaient les rives.

En 1964, quand le « Che » Guevara était venu à l'ONU, des exilés cubains avaient tiré au bazooka vers le bâtiment, mais le projectile était tombé dans la rivière.

Evoquant la situation économique mondiale, Castro a déclaré: « Il a été proposé qu'au lieu de tomber dans l'antagoniste, l'on se pénètre d'un esprit d'interdépendance, l'on mette l'accent sur l'interdépendance des économies du monde, qui nous permettrait d'utiliser les ressources de toutes les économies afin de recevoir de justes bénéfices. »

« Mais le concept d'interdépendance n'est acceptable que si l'on commence par admettre le caractère fondamental et brutal de l'interdépendance (telle qu'elle se présente) actuellement ».

les pays en voie de développement n'accepteront pas la division du travail injuste et arbitraire que le colonialisme moderne leur a imposé depuis la révolution industrielle britannique et qui n'a été qu'accrue par l'impérialisme sous le terme d'interdépendance, » a poursuivi Fidel Castro.

« Si l'on veut éviter les affrontements et les batailles, la seule voie qui paraisse ouverte aux pays en voie de développement, une voie qui promet de longues et difficiles batailles, dont personne ne peut prédire les dimensions — nous devons tous rechercher des formules de coopération pour répondre les problèmes qui affectent la plupart des pays en voie de développement, mais qui ne peuvent pas être résolus sans affecter aussi, d'une manière ou d'une autre les pays développés.

Fidel Castro, qui ponctuait fréquemment ses déclarations de gestes de la main droite, le doigt levé, a été à nouveau applaudi lorsqu'il a déclaré que les pays développés et les autres pays nantis devraient fournir au moins 300 milliards de dollars pour des investissements dans les pays développés au cours des dix années à venir.

Cette somme énorme — il a souligné qu'il parlait de dollars de 1977 — devrait être distribuée à raison d'au moins 25 milliards par an, sous forme de dons et de crédits à long terme et à bas taux d'intérêt.

« Si l'on ne dispose pas de ressources pour le développement, il n'y aura pas de paix. Certains pourraient penser que je demande trop, mais je pense que ce n'est qu'un chiffre modeste, » a poursuivi Fidel Castro.

« Je me tourne vers les riches et je leur demande de donner. Je me tourne vers les pays pauvres, et je leur demande de distribuer. »

« Assez de mots, il nous faut des actes... » a-t-il dit. Fidel Castro a encore déclaré à l'Assemblée qu'il n'était pas venu à l'ONU en tant que prophète de la révolution, ni pour demander ou souhaiter que le monde soit pris de convulsions.

« Je suis venu parler de paix et de coopération entre les peuples, et je suis venu vous avertir que si nous n'éliminons pas les injustices et les inégalités actuelles pacifiquement et sagement, l'avenir sera apocalyptique. »

« Disons adieu aux armes et tournons-nous de manière civilisée vers les problèmes les plus urgents de notre temps. Telle est notre responsabilité et le devoir le plus sacré de tous les hommes d'État du monde. De plus, c'est la base fondamentale de la survie de l'humanité, » a conclu Fidel Castro.

L'Assemblée lui a fait une longue ovation, entrecoupée d'acclamations, fait rarissime dans l'hémicycle de l'ONU. M. Maurice Bishop, premier ministre de Grenade, un des voisins de Cuba dans les Caraïbes, s'est précipité vers Castro et lui a donné l'accolade.

Les délégués se sont levés et ont continué d'applaudir pendant que Castro descendait de la tribune, certains criant leur approbation. Le président cubain a été ensuite conduit dans les salons, pour recevoir les félicitations des délégués et d'autres invités.

L'ambassadeur des États-Unis, M. Donald McHenry, s'est levé avec les autres délégués lorsque Castro a quitté la tribune, mais à aucun moment il n'a applaudi le président cubain, qui parlait au nom du mouvement des non-alignés.

M. McHenry a cependant assisté au déjeuner de plus de cent couverts offert par le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim. Auparavant, il avait serré la main de Castro, au cours d'une réception avant la déjeuner, et a échangé quelques mots avec lui.

L'ambassadeur d'Israël, M. Yehuda Blum, en revanche, a critiqué le discours estimant qu'« il avait joint sa voix à tous les cris déjà lancés dans le débat (de l'Assemblée générale) par les ennemis de la paix au Proche-Orient. »

La Chine était le seul membre du Conseil de sécurité qui ait décliné l'invitation au déjauner. Les représentants de certains pays latino-américains dirigés par des régimes de droite n'ont pas assisté au discours de M. Castro, notamment le Chili, le Paraguay et l'Uruguay.

En revanche, les responsables de la sécurité de M. Castro, qui sont sur les dents depuis bien avant son arrivée, ont noté avec satisfaction que les manifestants anti-castristes qui étaient attendus de pied ferme ne se sont pas encore montrés.

Il faut dire que le temps froid et maussade qui règnait sur New York n'était guère encourageant. Les États-Unis hébergent plusieurs centaines de milliers de réfugiés cubains qui ont fui le régime castriste.

Castro a passé en tout cinq heures et demi au siège de l'ONU. Il a ensuite regagné la mission cubaine à New York. Le président cubain, qui n'a pas fait savoir la durée exacte de sa visite, pourrait passer le week-end à New York, apprenait-on.

Coup de feu en direction d'un journaliste

(par Louis-Gilles Francoeur) — Un agresseur non-identifié a tiré un coup de feu, mardi soir vers 21 h 30, en direction du président du syndicat des journalistes de Télémétropole, M. Michel Surprenant.

Ce dernier revenait d'une réunion de l'exécutif syndical dans le nord de la métropole et on venait de le déposer près de l'hôpital Notre-Dame, rue Sherbrooke. Comme il arrivait à pied à l'intersection de la rue de Lorimier, en route vers son domicile, une voiture s'est immobilisée près du trottoir. C'est alors que M. Surprenant a aperçu un passager de cette voiture qui braquait un pistolet dans sa direction.

Au moment même où M. Surprenant se jetait par terre, l'agresseur a fait feu dans sa direction et le journaliste n'a pas été atteint. Croyant à une blague de mauvais goût, il a poursuivi sa marche vers son domicile après avoir parlé avec quelques témoins de l'incident.

Son inquiétude grandissant, il a pris un taxi et a appris par le chauffeur que ce genre de chose était « monnaie courante » dans le secteur car de jeunes voyous s'y amuseraient à terroriser les passants avec un pistolet de départ. Le journaliste n'avait pas fait rapport à la police de l'affaire mais il s'est ravisé hier après avoir raconté l'incident à des collègues.

fonction de président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Voilà sans doute un geste de nature à plaire aux provinces.

Pour l'instant, M. Clark ne manifeste pas la volonté d'aller de l'avant avec des propositions constitutionnelles. « Peut-être plus tard, sera-t-il nécessaire d'avoir des propositions spécifiques, mais il n'y a pas actuellement en dehors du Québec un accord pour une réforme profonde; j'espère qu'il y aura éventuellement ce climat pour un changement plus profond », explique-t-il.

Mais, le premier ministre ne voit pas l'émergence facile d'un consensus sur « la réalité moderne du Canada ». Il rappelle que les consultations entreprises de manière informelle avec les provinces vont continuer.

Il se dit notamment très heureux que M. Arthur Tremblay ait accepté de jouer le rôle de conseiller avec la mission spécifique de dégager les domaines ou les points où un accord constitutionnel pourrait être possible.

C'est tout de même avec une très grande prudence que M. Clark évoque la possibilité que le gouvernement ou même le parti progressiste-conservateur présente certaines propositions constitutionnelles que les Québécois pourraient juger à leur mérite au cours de la période référendaire.

D'autre par, M. William Jarvis, ministre d'État aux Affaires fédérales-provinciales, dans une entrevue accordée au DEVOIR récemment, parlait lui aussi du climat à créer en prévision du référendum.

Comme M. Clark, il insistait beaucoup sur le courant qui s'est amorcé avec les accords sur Loto Canada et les droits miniers sous-marins. Le gouvernement veut maintenir cet élan.

Le ministre mentionnait qu'une prochaine étape importante sera la réunion du comité sur la constitution à Halifax les 22 et 23 octobre. Il s'agit de ce comité ministériel formé par les premiers ministres lors de l'avant dernière conférence sur la constitution en vue de déblayer le terrain et voir les possibilités d'entente à partir de deux listes prioritaires définies au départ.

A Halifax, on se penchera surtout sur le problème du dédoublement des services. C'est en ce domaine d'abord que le gouvernement fédéral espère pouvoir accomplir certains progrès.

Pas plus que M. Clark, M. Jarvis ne veut prendre une grande place dans le débat référendaire: « Notre participation sera discrète, dit-il; je ne veux pas être perçu comme un intrus, car c'est une question qui s'adressera aux Québécois. Si j'allais dire que l'économie va tomber, ce serait insultant pour les Québécois. En outre, nous n'avons pas la force pour aller faire une grande campagne au Québec. Il faut connaître ses faiblesses ».

◆ Candidat

entre péquistes et libéraux avait écarté totalement l'Union nationale de la carte, rappelle M. Bellerose. Il souligne qu'il faut savoir tirer les leçons qui s'imposent de telles situations.

Pour cette raison, on a décidé de réserver ses ressources pour les prochaines élections générales et de commencer à s'y préparer. À cet égard, M. Bellerose indique que dans chaque comté où des élections complémentaires auront lieu une équipe suivra le déroulement de la campagne électorale en prévision des élections générales.

Quant au comté de D'Arcy-McGee où possiblement une élection aura lieu le 14 novembre à la suite de la démission de M. Victor-C. Goldbloom, M. Bellerose affirme que son parti adoptera la même attitude puisque les raisons invoquées pour ne pas participer aux élections dans les autres comtés valent aussi dans D'Arcy-McGee.

Aucune décision n'a encore été prise par le premier ministre Lévesque quant à la tenue d'une élection le 14 novembre dans D'Arcy-McGee comme M. Goldbloom l'a demandé cette semaine. Cette décision devra cependant être prise avant mercredi puisque c'est à cette date que seront émis les brefs d'élection par le directeur général des élections.

◆ Ixtoc-1

égale 159 litres) la quantité totale de pétrole déversée à ce jour dans la mer par l'Ixtoc. Il a indiqué que cette catastrophe arrive en quatrième position dans l'histoire de l'exploitation pétrolière.

Le porte-parole a en effet expliqué que 50% des 2,400,000 barils déversés par l'Ixtoc s'étaient consumés en surface, que 17% s'étaient évaporés, et que 5.5% avaient pu être récupérés.

27.5% seulement, a-t-il indiqué, soit près de 660,000 barils, se sont réellement mêlés à l'élément marin.

L'accident de l'Ixtoc, intervenu au matin du 3 juin, lors de l'exploration d'un gisement qui pourrait se révéler comme l'un des plus riches au monde, a provoqué une pollution du golfe du Mexique, dont la portée exacte est encore difficile à évaluer.

Ce golfe est réputée pour la pêche (poissons et crustacés) et comme zone de reproduction. Les pêcheurs de la côte de Campêche, qui font face à l'Ixtoc, avaient fait état ces derniers mois d'une baisse de leurs prises, et des poissons morts étaient apparus sur les plages.

Certaines parties des côtes du golfe du Mexique ont dû être, à plusieurs reprises qu'il se refuserait à considérer de l'Ixtoc et, le mois dernier, celle-ci avait atteint les côtes américaines du Texas, créant un différend entre les États-Unis et le Mexique.

Ce pays a réaffirmé à plusieurs reprises qu,il se refuserait à considérer toute demande éventuelle de dédommagements de la part des États-Unis.

◆ Coyne

muler.

Ainsi donc, M. Bouey sera dès la semaine prochaine convoqué à la barre pour y expliquer ses politiques et deviendra tout de suite très « visible ». M. Crosbie cherchera probablement à rester dans l'ombre.

Or, il arrive que le mandat de M. Bouey prendra fin le 31 janvier. Hier en conférence de presse le premier ministre a annoncé qu'à la suite des pressions « venues en grande partie des média », il devient nécessaire pour lui de décider rapidement s'il faut ou pas redonner un nouveau mandat à M. Bouey ou alors le remplacer.

Le chef du gouvernement a même précisé hier qu'il compte avoir pris sa décision à la fin de novembre ou au début de décembre.

Un fait sans doute significatif dans les circonstances, M. Clark s'est empressé d'ajouter sans qu'on lui pose la question, qu'il encourage l'expression des opinions de tous les députés. Il reconnaît qu'une déclaration comme celle faite par M. Hamilton peut être embarassante, puisqu'elle va à l'encontre de la politique officielle: mais il avoue en définitive que c'est là le prix à payer pour assurer la vitalité de la démocratie.

On peut noter qu'en aucun moment M. Clark n'a paru embarrassé; il s'est même vanté aux Communes de ne pas avoir dans son caucus « une bande de moutons ». Bref, il a donné l'impression très nette que la révolte de ses députés lui plaisait bien, ce qui pourrait vouloir dire qu'au fond de lui-même il est bien d'accord avec son caucus.

Pendant ce temps, les journaux de Toronto tirent d'importantes manchettes pour parler de la révolte des députés conservateurs et même pour noter que dans les milieux financiers circule une rumeur au sujet de la démission prochaine de M. Bouey, une rumeur immédiatement démentie à la Banque du Canada.

En somme, ces nombreux faits qui s'accumulent à une vitesse folle à Ottawa depuis l'ouverture du Parlement ne peuvent pas ne pas rappeler l'affaire Coyne.

M. Coyne était gouverneur de la Banque du Canada à l'époque du gouvernement Diefenbaker. Des divergences importantes d'opinions sur la politique monétaire entre les deux ont provoqué une bataille célèbre, qui reste l'un des faits les plus marquants du régime Diefenbaker.

M. Coyne a finalement remis sa démission.

On peut rappeler très brièvement que la politique de M. Bouey au sujet des taux d'intérêt est de toujours garder au Canada un taux plus élevé qu'aux États-Unis afin d'attirer ici des capitaux étrangers en quantité suffisants pour contrebalancer notre déficit dans la balance des paiements, faire diminuer la demande de crédit et du même coup faire baisser l'inflation.

Âgé de 59 ans, M. Bouey est entré au service de la Banque du Canada en 1948 comme chercheur. Il en est devenu le gouverneur le 1er février 1973.

13 octobre

par la PC et l'AP

1978: Le Sacré-Collège se réunit en conclave afin d'élire un successeur à Jean-Paul 1er, mort après un règne éphémère de 33 jours;

1973: La Jordanie intervient dans la guerre du Proche-Orient;

1976: Un avion soviétique s'écrase aux environs de Moscou: 176 morts;

1970: Le Canada et la Chine populaire annoncent l'établissement de relations diplomatiques: Taipeh rompt aussitôt avec Ottawa;

1969: Après Soyouz-6, avec deux hommes à bord, et Soyouz-7, avec trois hommes à bord, les Soviétiques lancent une troisième cabine habitée en trois jours: Soyouz-8, avec deux hommes à bord;

1965: Le président congolais Joseph Kasavubu remercie le gouvernement de Moïse Tshombe, au pouvoir depuis 15 mois, et désigne Evariste Kimba comme Premier ministre;

1943: L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne, son ex-partenaire de l'Axe;

1923: Ankara, anciennement Angora, devient la capitale turque;

1889: Les Boers se soulèvent contre les Anglais, en Afrique du Sud.

Elles sont nées un 13 octobre: Lorraine Day, actrice américaine (1920); Margaret Thatcher, Premier ministre britannique (1925).

À la sortie des bureaux, des milliers de Montréalais sous la pluie ont attendu une voiture ou un taxi pour retourner à la maison. La grève de la CTCUM prive plus de 500,000 usagers quotidiens de leur transport en commun. (Photo Jacques Grenier)

Les Montréalais ont mis des heures à quitter le centre-ville

par Alain Duhamel

Comme à la veille d'une coupe Stanley, les Montréalais partageaient tous le même sujet de préoccupation et de conversation en cette première journée d'interruption des services d'autobus et de métro.

Partout dans le centre-ville, la circulation automobile a évolué lentement dans les rues congestionnées, bordées des deux côtés de rangées de voitures stationnées, voire montées sur le trottoir.

À l'heure de pointe enfin de journée, la Sûreté du Québec a demandé aux automobilistes d'éviter l'autoroute Ville-Marie tellement la circulation bloquait à la suite d'un accident de la circulation dans le tunnel. Sur toutes les autres autoroutes et sur les principales voies d'accès aux ponts, les automobilistes ont mis des heures à quitter le centre-ville.

La police de la Communauté urbaine de Montréal ne relevait pas, hier après-midi, un taux inhabituel d'accidents de la circulation. Sans affecter plus de policiers à certaines intersections achalandées, le service de police, tout comme les proposés au stationnement de la Ville de Montréal, s'est employé à dégager les principales artères et à libérer les abords des bornes-fontaines, des passages de piétons, des entrées charretières et des ruelles.

En grand nombre, les Montréalais ont eu recours à l'auto-stop ou au partage d'une voiture-taxi pour se déplacer. Le temps gris et froid, et la pluie ont rendu inattrayantes la marche et la bicyclette. L'auto-stop n'est toléré dans la ville de Montréal que sur le trottoir et en aucun cas il n'est permis d'en faire à partir de la chaussée.

La police recommande aux autostoppeurs particulièrement aux jeunes filles de se grouper pour héler une voiture. De même, il est recommandé de partager à plusieurs ce même véhicule.

Aux automobilistes, il est recommandé de s'assurer de pouvoir franchir complètement une intersection avant de s'y engager de manière à ne pas les embouteiller. Dans tous les cas, l'automobiliste montréalais met à rude épreuve sa patience et son civisme au volant... même quand il se trouve, par malchance, derrière un camion de livraison arrêté en parallèle dans une rue étroite.

C'est la quatrième fois en six ans que les Montréalais doivent se débrouiller sans leurs autobus ou leur métro. En moyenne, les arrêts de travail à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal ont duré une vingtaine de jours: 44 jours en 1974, 11 jours en 1975, 17 jours en 1977.

L'interruption des services de transport en commun affecte particulièrement les élèves de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, lesquels utilisent habituellement les transports publics. A la polyvalente de Pointe-aux-Trembles, la plupart des élèves sont transportés par les autobus de la CTCUM. La direction des écoles se montre tolérante à l'égard des retardataires et doit s'appuyer sur la bonne volonté des parents pour organiser le transport des élèves.

D'autre part, les compagnies de chemin de fer, qui assurent le service des trains de banlieue vers l'ouest de l'île, ont fait savoir qu'elles ajouteraient des wagons à leurs convois habituels.

...le droit à une enfance heureuse

1979 · Année Internationale de l'Enfant

Unicef Canada

Des étudiants francophones de Penetanguishene, fréquentant l'école secondaire parallèle de la Huronie, se sont amenés au Parlement ontarien pour protester contre la décision du gouvernement de les intégrer dans une école dite bilingue. Le ministre de l'Éducation, Mme Bette Stephenson, a expliqué aux journalistes que les jeunes francophones de l'Ontario avaient déjà accès à des écoles françaises ou bilingues dans neuf régions. (Photolaser CP)

Le projet Archipel serait sur le point d'être confié à Hydro-Québec

par Gilles Provost

Même si les promoteurs du projet Archipel poursuivent en ce moment leurs consultations auprès des municipalités de la région de Montréal, cette ambitieuse opération d'aménagement aquatique semble se heurter à de vives résistances au sein du gouvernement du Québec.

C'est d'ailleurs pourquoi la grande opération de consultation populaire qui devait constituer le coeur de l'étude de faisabilité entreprise en juillet ne débutera pas ces jours-ci, comme il avait été prévu à l'origine. Il est même peu probable qu'elle puisse avoir lieu avant le début de l'an prochain, si jamais elle a lieu.

En outre, plusieurs ministres seraient tentés de considérer le projet Archipel comme un aménagement hydroélectrique parmi d'autres. Ils seraient d'avis de confier le dossier à Hydro-Québec tout simplement, quitte à créer un organisme de coordination interministériel pour encadrer le tout et veiller aux incidences non-électriques de l'entreprise.

LE DEVOIR a même appris de bonne source que tel est le consensus qui s'est dégagé cette semaine au sein du comité ministériel de planification et d'aménagement du territoire. Cette solution permettrait notamment de trouver enfin une « case » à l'équipe actuelle du projet Archipel, dont le budget provisoire sera épuisé à la fin d'octobre.

Chose certaine, le gouvernement n'est aucunement disposé à créer pour la circonstance une nouvelle structure d'aménagement régional au sein de laquelle les municipalités, et peut-être d'autres organismes, seraient directement représentés. On veut bien les consulter, certes, mais pas plus.

On semble aussi penser en haut lieu que l'équipe du projet Archipel a bien accompli son mandat en définissant un projet susceptible d'apporter des bénéfices à presque tout le monde et qu'il n'est sans doute pas nécessaire de faire maintenant appel au grand public pour le raffiner davantage.

On estimerait plutôt que la formule actuelle pourrait être poursuivie, c'est-à-dire que Hydro-Québec et les divers ministères concernés pourraient achever les études techniques entamées, concilier leurs intérêts mutuels et optimiser ainsi le projet d'aménagement intégré. On ne le soumettrait en fin de compte à des audiences publiques que pour un polissage final.

Cette philosophie plus technocratique rejoint les préoccupations de Hydro-Québec et de certains fonctionnaires de l'entourage du nouveau ministre des Ressources et de l'Énergie, M. Yves Bérubé.

Le divorce pour les enfants

STOCKHOLM (AFP) — Les enfants suédois devraient avoir la possibilité de « divorcer » de leurs parents dans certains cas: telle est la recommandation qu'une commission sur le droit de l'enfant soumettra prochainement au ministère suédois de la Justice.

Dans l'esprit de la commission, le « divorce » pourrait être prononcé surtout dans le cas d'enfants qui ont déjà vécu un certain temps auprès de parents adoptifs, pour éviter qu'ils ne soient rendus contre leur volonté à leurs parents naturels, si ceux-ci les réclament au bout de plusieurs années.

La commission recommande par ailleurs que les parents fassent participer davantage les enfants aux décisions familiales et prêtent en général une oreille plus attentive à leurs volontés. Elle envisage également la création d'un poste d'ombudsman qui serait chargé d'intervenir notamment dans les cas où les enfants seraient maltraités dans leurs familles ou par exemple de leur servir de porte-parole auprès des tribunaux statuant sur le droit de garde.

Barnard prône l'euthanasie

PERTH, Australie (AFP) — Le professeur Christian Barnard, pionnier sud-africain des transplantations cardiaques, a lancé hier un appel à la reprise du débat controversé sur l'euthanasie et à une réflexion plus approfondie sur ce qu'il appelle « l'euthanasie active ».

« Je n'ai jamais tué délibérément un malade, mais je pense que l'euthanasie doit être considérée d'une façon globale et qu'une euthanasie active peut être nécessaire pour mettre fin aux souffrances de certains patients », a-t-il déclaré à Perth en marge d'un colloque de cardiologie.

Le Dr Barnard a défini l'euthanasie active comme étant la prescription délibérée d'une médication destinée à mettre fin à la vie d'un patient lorsque le médecin estime que la prolongation de la vie du malade ne peut entraîner pour lui et ses proches que de plus grandes souffrances.

Après avoir souligné que l'euthanasie passive est déjà acceptée par le corps médical, par la plupart des grandes religions et par le public, le Dr Barnard s'est déclaré surpris des oppositions au « nouveau concept d'euthanasie active » alors que la société a accepté depuis des siècles la mort d'hommes jeunes pendant les guerres et la mort de bébés à naître depuis la libéralisation de l'avortement.

POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ateliers de travail du ministre d'État au développement culturel, le Dr Camille Laurin, sur la recherche universitaire: le 18 octobre, sur la recherche industrielle: le 19 octobre et sur l'information scientifique et technique: le 20 octobre.

Lieu des ateliers: Hôtel Windsor
Salon Versailles
1er étage
1170, rue Peel
Montréal

18 octobre: 08:30 à 18:00
19 octobre: 08:30 à 18:00
20 octobre: 08:30 à 12:30
20 octobre: 14:00 à 18:00

N.B.: Les séances des ateliers de travail sont publiques; les observateurs ainsi que les représentants des médias y sont admis.

Gouvernement du Québec

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

deuxième
conférence H.E.C. de la saison 1979-1980

"L'avenir de Montréal, centre portuaire"

Mardi 16 octobre 1979
de 18:00 à 19:30

Paul E. Martin
Président et directeur général
Canada Steamship Lines Ltd

l'entrée est libre
amphithéâtre 3068 de l'École

pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand, Adjoint au secrétaire général.
Relations publiques
5255, avenue Decelles, Montréal, H3T 1V6 tél.: 343-3838

prochaine conférence, le mardi 13 novembre 1979
L'avenir de Montréal, Centre de recherche scientifique
Lionel Boulet, directeur de l'Institut de Recherches de l'Hydro-Québec (IREQ)

à la une

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DU 20e SIÈCLE ET LES JOURNAUX DE L'ÉPOQUE

À LA UNE: une encyclopédie d'un style nouveau. L'histoire de notre siècle vue à travers 120 événements clés, de 1900 à nos jours; 120 événements qui ont véritablement «changé la face du monde» par leurs implications politiques, sociales, culturelles; 120 événements qui ont fait «la une» des grands quotidiens.

Ce sont ces grands quotidiens, retrouvés et reproduits pour vous, qui vous offriront le premier contact avec l'événement: la nouvelle à l'état brut, authentique, comme à la sortie des presses.

Dans **À LA UNE,** vous trouverez 480 fac-similés des principaux journaux français et étrangers de chaque époque considérée: une extraordinaire collection dont la lecture vous permettra non seulement de recevoir l'événement tel que l'ont reçu les contemporains (politique, guerre, destins célèbres, grands exploits, inventions remarquables), mais aussi de découvrir la vie quotidienne et les préoccupations courantes du moment (mode, spectacles, littérature, sports, affaires judiciaires, faits divers, petites annonces...).

Pour chaque événement, l'ouvrage comporte trois éléments essentiels: un texte d'un spécialiste, historien ou journaliste, racontant et commentant l'événement; des documents d'information complémentaire (extraits de déclarations ou de discours officiels, témoignages divers, jugements de personnalités ou d'historiens, fiches biographiques, travaux chronologiques); une iconographie abondante, comprenant de nombreuses photos en noir et en couleurs, souvent inédites, des dessins, des cartes.

Toutes ces données font de **À LA UNE** un ouvrage sans équivalent. Sous vos yeux, c'est tout notre passé qui reprend vie, ce sont les coulisses de l'histoire qui s'ouvrent et s'animent. Chaque événement, appréhendé globalement par les informations journalistiques données «à chaud» et par l'analyse effectuée «à froid», reprend ses véritables dimensions politiques, culturelles, sociales, tout en conservant intact son pouvoir émotionnel, son potentiel de passion et parfois son caractère mythique.

À LA UNE, par sa forme et sa nature, constitue le plus fantastique dossier jamais publié sur notre histoire moderne.

8 volumes, présentés comme de véritables «dossiers», dans de splendides et pratiques reliures.

***1 440 pages. 2 200** photos et cartes, en noir et en couleurs.*

***1 500** biographies, tableaux chronologiques et synoptiques, témoignages et extraits de déclarations de personnalités.*

480 fac-similés de deux pages recto-verso des plus grands quotidiens français et étrangers de chaque époque.

Vient de paraître

Volume 5: les années de l'Axe ..... 1938 - 1943

À paraître

Volume 1: l'aube du siècle ..... 1900 - 1913
Volume 2: la Première Guerre mondiale ..... 1914 - 1920
Volume 3: les années 20 ..... 1921 - 1930
Volume 4: les années 30 ..... 1931 - 1937
Volume 6: la fin de la Seconde Guerre mondiale ..... 1943 - 1945
Volume 7: le second après-guerre ..... 1946 - 1957
Volume 8: notre époque ..... 1958 - 1980

Diffuseur exclusif

encyclopédies populaires inc.

6596 boul. St-Laurent, Montréal, H2S 3C6 — Tél.: 270-4347

Remous autour des diamants de Bokassa

PARIS (AFP) — Le refus de la présidence de la République française de s'expliquer clairement sur « l'affaire des diamants de Bokassa », qui auraient été offerts à M. Giscard d'Estaing alors qu'il était ministre, et les étonnantes contradictions dans les déclarations de plusieurs membres du gouvernement, continuent de susciter bien des interrogations.

Jeudi, le porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Pierre Hunt, se bornait dans une déclaration laconique à affirmer qu'il n'était « pas très digne » pour le président de s'expliquer sur les cadeaux qui lui étaient offerts. Pour sa part, le premier ministre, M. Raymond Barre, trouvait « écoeurant » le tapage fait autour de cette affaire, alors que les partisans de M. Giscard d'Estaing considèrent qu'il s'agit d'une « simple affaire politicienne » destinée à « discréditer » le président de la République.

Mais là où les choses s'embrouillent, c'est à propos de la constitution de la commission d'enquête sur les événements en Centrafrique demandée par le leader socialiste, M. François Mitterrand, et ses amis.

Jeudi, au ministère de la Coopération, on indiquait que le ministre, M. Robert Galley, était d'accord pour que cette commission soit mise sur pied. Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Olivier Stirn, le confirmait officiellement hier matin.

Or trois heures plus tard, le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, M. Jacques Limouzy, annonçait que le gouvernement n'avait pas à donner son avis sur la constitution de cette commission qui relève du Parlement.

Au delà de cette « affaire des diamants », c'est la politique de la France en Afrique qui est en cause, et particulièrement son soutien à l'ex-dictateur Bokassa et le rôle qu'elle a joué dans sa destitution ainsi que le « parachutage » du président David Dacko.

En outre, nombreux sont les observateurs qui affirment que les autorités françaises devaient avoir bien des choses à cacher puisqu'elles ont fait procéder elles-mêmes au déménagement — par les militaires français — des archives de l'empereur déchu.

Enfin, l'attitude des dirigeants français face aux révélations du journal satirique Le Canard enchaîné, relayé par Le Monde met une nouvelle fois en évidence les problèmes de l'information en France, où l'on sait que les autorités acceptent mal d'être mises en cause.

Les relations avec la presse sont d'ailleurs d'autant plus compliquées que les pouvoirs publics ont, dans de nombreux cas, directement ou indirectement, les moyens d'un contrôle important sur un certain nombre d'organes de presse, et l'opposition dénonce régulièrement « la mainmise du pouvoir sur la télévision.

Le président Hua se rend en Europe pour mettre en garde contre l'URSS

PEKIN (Reuter) — Le président du Conseil chinois, M. Hua Guofeng, est attendu lundi à Paris, première étape d'un voyage qui le conduira également en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et en Italie. Le chef du Parti communiste chinois espère, au cours de son premier séjour en Europe occidentale, recueillir des idées sur les moyens de mener à bien la modernisation de la Chine.

Le président Hua a déjà quitté Pékin hier pour la ville de province d'Urumqi, dans l'ouest de la Chine, où il se reposera avant de s'envoler pour la France.

Dans une interview publiée jeudi à Paris, il déclare que son voyage a pour but de l'aider « à mieux comprendre les réalités des pays industrialisés afin de s'en inspirer pour la modernisation qu'il a en tête ». « Je veux découvrir par moi-même toutes vos expériences économiques, scientifiques et technologiques », dit-il.

En fait, dans les milieux diplomatiques de Pékin, on estime que les aspects commerciaux devraient être relativement mineurs et que M. Hua souhaite profiter de cette visite dans quatre grandes capitales européennes pour mettre directement en garde ses interlocuteurs du danger, selon Pékin, que représente pour eux l'Union soviétique.

Jeudi, la Chine, par la voix du Quotidien du peuple avait déclaré que l'U.R.S.S. cherchait la domination de l'Europe. Dans un commentaire sur l'annonce du retrait soviétique de 20,000 hommes et 1,000 chars d'Allemagne de l'Est, l'organe du Parti communiste chinois écrivait que « L'U.R.S.S. essaie de saper l'unité ouest-européenne en « réduisant » ses effectifs conventionnels ainsi que par le chantage et la menace, en vue d'encourager l'apaisement en Europe occidentale et éviter l'échec de sa propre escroquerie de détente ».

On s'attend, de même source, que M. Hua tienne un langage voisin à Paris, Bonn, Londres et Rome tandis qu'à Moscou, les deux grands voisins tentent de s'entendre sur la normalisation de leurs relations. Les négociations n'ont pas vraiment commencé en raison d'un désaccord sur leur calendrier. En outre, la Chine se plaint de ne pas être traitée sur un pied d'égalité par l'Union soviétique, à laquelle elle reproche, selon Chine Nouvelle, se de comporter « en professeur qui veut enseigner au peuple chinois comment penser, vivre, et quel camp choisir ».

A l'inverse, l'Europe occidentale est présentée sous un angle avantageux dans la presse qui relève ses identités de vues avec la Chine, en politique étrangère par exemple.

M. Hua a quitté Pékin à bord d'un Boeing 707 spécial de la compagnie aérienne chinoise. Il était accompagné de cinquante-neuf collaborateurs et de quelques journalistes chinois. En son absence, c'est M. Deng Xiaoping, premier vice-premier ministre qui dirigera le gouvernement.

Entre-temps, la Chine a relancé hier ses critiques contre le « social-impérialisme » soviétique et son allié vietnamien, à l'occasion de la nouvelle grande offensive lancée au Cambodge par Hanoi contre les maquis khmers rouges.

L'agence Chine-Nouvelle accuse l'URSS de « coordonner étroitement et de soutenir activement le Vietnam dans ses préparatifs en vue d'une nouvelle offensive de grande envergure contre le Kampuchea démocratique ».

L'agence dénonce les récentes visites à Moscou des premiers ministres vietnamiens et laotien, ainsi que du chef « du régime fantoche provietnamien » de Phnom Penh, M. Heng Samrin. « Il n'es pas du tout accidentel que de telles manoeuvres diplomatiques aient été conduites en collaboration étroite, à la veille de la nouvelle offensive de Hanoi contre le Kampuchea démocratique ».

La guerre des mots antisoviétiques avait diminué d'intensité depuis plusieurs semaines en raison des négociations sino-soviétiques de Moscou. Le terme de « social-impérialisme » en particulier avait été évité depuis un certain temps.

Le congrès des conservateurs confirme le succès politique de Mme Thatcher

BLACKPOOL (AFP) — Le 96 ème congrès des conservateurs, qui s'est terminé hier à Blackpool, a été un des plus vivants, appliqués et parfois contestataires des dernières années, selon la plupart des commentateurs. Cette vitalité est le reflet du succès électoral du plus vieux parti britannique revenu au pouvoir en mai, après 4 ans dans l'opposition.

Mais les congressistes ont fait preuve du « réalisme et de la responsabilité » qui leur étaient demandés en ne votant aucune motion gênante pour le gouvernement. Sur plusieurs sujets, le débat a été escamoté ou n'a pas eu lieu: un amendement extrémiste proposant le retrait de la Grande-Bretagne de la CEE a été « oublié » et un sujet aussi important que l'Irlande du Nord n'était pas inscrit à l'ordre du jour.

Quelque 5,000 délégués — dont de nombreux jeunes — ont fait le dernier jour un triomphe à « Maggie » Thatcher, la première femme premier ministre d'Europe, qui a été ovationnée hier après-midi, dans le décor doré de la salle de théâtre servant de cadre au congrès.

C'est un premier ministre rayonnant, plein d'assurance et d'autorité qui a rappelé dans son discours de clôture les objectifs de son gouvernement: lutte contre l'inflation, réduction des dépenses publiques et des impôts directs et limitation des pouvoirs des syndicats. Des changements fondamentaux sont indispensables pour remettre l'économie dans le bon sens et restaurer le niveau de vie britannique, a dit Mme Thatcher.

Le dynamisme des congressistes reflète aussi une certaine impatience de la base face aux réformes promises lors de la campagne électorale, qui n'ont pas encore été toutes mises en oeuvre par le gouvernement. Au cours des quatre jours de congrès, l'équipe Thatcher a été « accrochée » par les congressistes sur trois points:

■ la Rhodésie. Chose jamais entendue, le secrétaire au Foreign Office a été sifflé lorsqu'il a pris la parole sur ce sujet, mais les congressistes ont finalement fait confiance au gouvernement pour essayer de trouver une solution mettant fin à la guerre par les négociations en cours à Londres;

■ l'immigration. Une majorité de membres du parti veut un coup d'arrêt immédiat à l'immigration. Le gouvernement déposera prochainement un projet dans ce sens, mais il n'est pas question d'arrêt total ou de quotas par pays d'origine;

■ les syndicats. Le parti soutien entièrement l'offensive lancée par « Maggie » Thatcher pour « courber » la puissance des syndicats et réduire leurs abus et voudrait même aller plus vite et plus loin. Mais le gouvernement se refuse à supprimer totalement le monopole d'embauche des syndicats.

Sur les autres chapitres de la politique du gouvernement, les ministres ont précisé les réformes en cours et les orientations à venir.

Le chancelier de l'Echiquier, sir Geoffrey Home, a confirmé que la politique d'argent cher serait maintenue aussi longtemps que l'inflation n'aura pas diminué. Il a averti les syndicats que des augmentations de salaires excessives ne pouvaient se traduire que par des licenciements.

Sur le plan européen, le premier ministre a rappelé que tout en étant engagé totalement vis-à-vis de la CEE, Londres entendait obtenir une réduction de sa contribution budgétaire, des concessions en matière de pêche et une réforme de la politique agricole commune.

Le ministre de l'Énergie, M. David Howell, a annoncé une prochaine accélération du programme des centrales nucléaires en Grande-Bretagne. Enfin, le ministre de la Santé, M. Gerard Vaughan, a annoncé qu'il serait mis une fin à la gratuité des soins pour les étrangers en Grande-Bretagne.

L'heure la plus chère du monde

GENEVE (Reuter) — La maison d'horlogerie suisse, Vacheron et Constantin, a présenté mercredi la montre la plus chère du monde, estimée à $3,7 millions.

Baptisée Kallista, la plus belle en grec, sa valeur s'accroît chaque jour de $5,000, car 118 diamants rares, pesant en tout 130 carats, sont enchassés dans le bracelet et à l'arrière du cadran.

Une ère nouvelle pour les relations Argentine-Brésil

BUENOS AIRES (AFP) — Les relations entre l'Argentine et le Brésil vont entrer dans une ère nouvelle, qui pourrait modifier les données géopolitiques en Amérique du Sud, après la signature, le 19 octobre à Puerto Stroessner (Paraguay), d'un accord sur l'exploitation conjuguée des eaux du Rio Parana, estime-t-on dans les milieux diplomatiques à Buenos Aires.

Considérées comme l'expression de la rivalité ancestrale entre Buenos Aires et Brasilia, les difficultés de cet accord ont empoisonné pendant près de dix ans les relations entre les deux pays, arguant de considérations politiques et techniques et même de querelles de personnes. La solution intervenue, résultat d'une diplomatie discrète, ouvre la voie, dit-on dans ces milieux, à une coopération plus large, toujours souhaitée mais jamais réalisée, entre les deux « géants » de l'hémisphère sud.

Elle pourrait même, ajoute-t-on, modifier sensiblement les règles du jeu dans cette partie du monde, où leur rivalité entrait nécessairement dans les calculs de toutes les chancelleries.

L'accord en lui-même a une portée considérable. Il doit permettre la construction synchronisée et en dépendance relative de deux ouvrages hydroélectriques, dont l'un, celui d'Itaipu (projet commun brésilo-paraguayen) sera le plus grand du monde avec une capacité installée de 12,6 millions de kilowatts. L'autre, celui de Corpus, édifié en commun par l'Argentine et le Paraguay, produira près de 4 millions de kw.

Après une période orageuse, qui a précédé, à la fin de l'an dernier, le départ de l'administration brésilienne du général Geisel, et notamment de son ministre des Affaires étrangères, M. Antonio Azeredo da Silveira, les deux parties s'étaient sensiblement rapprochées, et l'accord semble s'être fait sur les bases d'un projet élaboré en septembre 1978 à Rio de Janeiro. Il prévoit l'installation de 18 turbines à Itaipu et une côte de 105 m. pour Corpus.

On est en revanche plus que discret sur l'installation de deux turbines supplémentaires, souhaitée par les Brésiliens et les Paraguayens et qui avait déclenché l'irritation de Buenos Aires et précipité la négociation dans l'impasse.

Mais au delà de cet accord — dont le plus grand bénéficiaire est, à n'en pas douter, le Paraguay, qui se trouvera à la tête de ressources énergétiques vingt fois supérieures à ses besoins — c'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour l'Argentine et le Brésil et, sans doute aussi, pour l'ensemble des pays du bassin de la Plata. Argentins et Brésiliens n'ont pas caché que, cet obstacle surmonté, s'offrait à eux une coopération à plusieurs facettes, tant dans le domaine énergétique que dans celui du commerce et de l'industrie.

Nouveau cabinet suédois

STOCKHOLM (Reuter) — Le premier ministre suédois, M. Thorbjoern Faelldin, a annoncé hier la composition de son gouvernement de coalition. Exposant son programme au Riksdag, il a déclaré que le gouvernement est divisé sur le problème de l'énergie nucléaire, mais d'accord pour se soumettre à ce sujet au verdict populaire tel qu'il s'exprimera au cours du référendum de mars prochain.

L'ancien premier ministre, M. Ola Ullsten, chef du Parti libéral, est nommé ministre des Affaires étrangères, tandis que le leader conservateur, M. Gdesta Bohman, devient ministre de l'Économie, le portefeuille qu'il détenait dans l'ancienne coalition tripartite de 1976 et 1978. Tous deux sont en faveur du nucléaire, alors que M. Faelldin y est vigoureusement opposé.

Les conservateurs prenant huit portefeuilles, les libéraux cinq, et les centristes, parti du premier ministre, cinq également, ceci reflète à peu près leurs effectifs respectifs au Riksdag, où les trois partis bourgeois ont obtenu aux élections du mois dernier une majorité d'un siège sur les sociaux-démocrates et les communistes.

Le nouveau gouvernement proposera une hausse des taxes sur le pétrole, l'essence et l'électricité, pour limiter la dépendance suédoise à l'égard de l'étranger, de même que sur les alcools et le tabac. La coalition s'efforcera cependant d'abaisser les impôts directs et les seuils imposables.

M. Faelldin a déclaré que croissance économique et limitation des dépenses publiques sont nécessaires en vue de réduire le fardeau des impositions, restreindre l'inflation et créer un climat propice aux prochaines négociations.

De deux mots
il faut choisir
le plus simple

Au 6/36, on peut aussi gagner
avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

UN RENDEZ-VOUS!
COLLÈGE REGINA ASSUMPTA

Le Collège Regina Assumpta fête, en mai 1980, son 25e anniversaire de fondation. Toute ancienne élève intéressée à participer aux fêtes jubilaires est priée de remplir le coupon ci-dessous.

S.V.P. RETOURNER AVANT LE 1er NOVEMBRE À:
COMITÉ 25e ANNIVERSAIRE
Collège Regina Assumpta
1750, rue Sauriol est
Montréal
H2C 1X4

S.V.P. EN LETTRES MAJUSCULES

Nom et prénom .....
Dernière année de scolarité ..... No. de tél.: .....
Nom et prénom du conjoint .....
Adresse ..... App. .....
Ville ..... Code postal .....

Vous avez un projet communautaire? «OSE»

OSE, l'Opération Solidarité Economique lancée en 1977 par le gouvernement du Québec, a permis d'injecter dans notre économie près d'un demi-milliard de dollars et de créer ou de soutenir plus de 26 000 emplois.

Cette année, OSE revient, avec priorité absolue à la lutte contre le chômage.

Le programme de création d'emplois communautaires, entre autres, permet le lancement de centaines de projets partout au Québec.

Vous avez un projet communautaire?... C'est le temps d'oser!

Le programme de création d'emplois communautaires

Il a pour but de favoriser la création de petites entreprises dont les activités répondront aux besoins spécifiques locaux. Une attention particulière sera portée aux projets mettant en oeuvre diverses formules de participation des travailleurs et suscitant l'implication de la communauté.

Une nouveauté: l'administration locale

Pour éliminer les inévitables délais, les Conférences administratives régionales (CAR) ont l'entière responsabilité de l'acceptation et de l'administration des subventions inférieures à $75 000.

Deux critères essentiels

Les projets doivent:
— générer au moins trois emplois permanents et privilégier l'embauche de personnes sans travail.
— présenter des chances raisonnables d'autofinancement dans les deux ans.

Quoi faire pour participer?

Les individus, groupes ou associations désireux de créer une entreprise communautaire doivent remplir le formulaire disponible aux bureaux de leur Conférence administrative régionale. Téléphonez à:

BAS-SAINT-LAURENT et GASPÉSIE	723-4010
SAGUENAY — LAC ST-JEAN	547-5789
QUÉBEC	643-4957
MAURICIE — BOIS-FRANCS	379-6617
ESTRIE	565-8155
MONTRÉAL	873-5511
OUTAOUAIS	771-1044
ABITIBI — TÉMISCAMINGUE	762-0869
CÔTE-NORD	589-4345

OSE
Opération Solidarité Economique

Gouvernement du Québec

Scrutin test pour Ecevit

ANKARA (Reuter) — Cinq élections législatives partielles organisées demain en Turquie pourraient décider de la survie du gouvernement social-démocrate de M. Bulent Ecevit.

Dans 25 des 67 provinces du pays, les électeurs sont appelés à élire de nouveaux sénateurs, mais ce sont les cinq sièges vacants à l'Assemblée nationale, à la suite de décès, qui retiennent plus l'attention.

Si le parti républicain du peuple (PRP) de M. Ecevit et celui de la Justice (PJ) de son adversaire, M. Souleyman Demirel, restent sur leurs positions dans les provinces de Konya, en Anatolie, et dans celles de Manisa, Aydin, Mugla et Edirne, dans l'ouest, le premier ministre pourrait continuer à gouverner, tout en étant comme maintenant minoritaire à l'Assemblée. Le PJ aurait alors 224 sièges sur les 450 contre 221 au PRP, soit à deux du nombre requis pour espérer renverser le gouvernement lors d'une motion de censure.

En revanche, si le parti de M. Demirel s'adjuge le siège de la province de Konya, où la lutte s'annonce indécise, il n'aurait plus qu'à débaucher un député indépendant — pratique loin d'être rare en Turquie — pour atteindre la barre des 226.

Mais si le gouvernement est renversé, rien n'indique qu'un autre plus stable lui succédera et sera en mesure d'endiguer la vague de violence endémique qui affecte le pays.

M. Demirel, qui a précédé M. Ecevit au pouvoir de 1975 à 1977, a déjà indiqué, qu'en cas de victoire, il ne souhaitait pas former une coalition avec le parti du salut national (PSN) ou le parti du mouvement nationaliste (PMN, d'extrême-droite, qui le soutiennent actuellement au Parlement.

M. Ecevit aurait toujours la possibilité d'essayer de gouverner avec l'aide du PSN. Il lui faudrait alors s'accommoder du programme islamique de son chef M. Necmettins Erbakan qui s'est, à plusieurs reprises, prononcé en faveur d'une république islamique, d'un pacte de défense islamique, d'un marché commun islamique et même d'une monnaie islamique. Il a en outre récemment suggéré que des troupes turques soient dépêchées à Jérusalem pour « libérer la ville des sionistes ».

En tout état de cause, si M. Ecevit perd un ou deux sièges demain, le pays semble promis à une longue période d'instabilité politique, une sorte de crise « à l'italienne ».

La campagne électorale a été très animée et, pour la première fois, partis et candidats ont pu utiliser la télévision. Cela n'a pas été sans incidents.

Ainsi, M. Erbakan a été coupé en plein milieu d'une intervention en direct et a disparu de l'écran au moment où il levait les bras pour inviter, apparemment, les auditeurs à prier avec lui.

Le président du parti travailliste, M. Behice Boran a vanté le communisme sur l'antenne, chose jamais tolérée à ce jour en Turquie où le parti communiste est interdit. D'autres partis de gauche ont évoqué la question des Kurdes, sujet longtemps tabou et notamment depuis l'insurrection au Kurdistan iranien.

Enfin, le PMN de l'ancien colonel Alpaslan Turkes a présenté devant les caméras un vieil homme qui a parlé de son fils, un extrémiste de droite assassiné par des gauchistes, comme d'« un martyr pour notre nation et notre religion, tué par les communistes ».

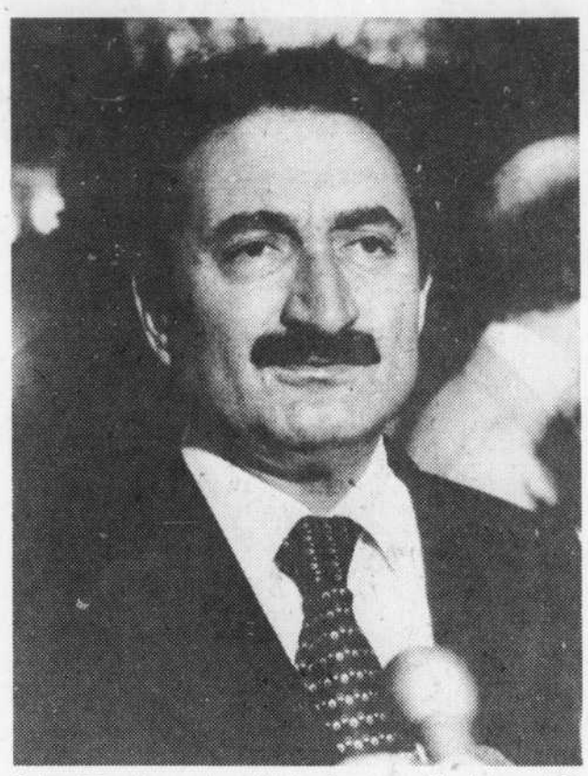

Bulent Ecevit, premier ministre turc (Photolaser AP)

Pays-Bas: nouvel attentat arménien

LA HAYE (AFP) — Sept mois après l'assassinat de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à La Haye, revendiqué par l'IRA, le fils de l'ambassadeur de Turquie aux Pays-Bas, M. Ahmed Benler a été abattu hier matin de plusieurs coups de feu au volant de sa voiture dans le centre de la capitale.

L'attentat a été revendiqué quelques instants plus tard dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à La Haye, par un correspondant parlant l'anglais avec un fort accent, au nom d'un « Commando de justice des génocides arméniens ».

Selon les témoins, le fils de l'ambassadeur, âgé de 27 ans, a été abattu par son agressuer de cinq ou six coups de revolver tirés à courte distance. Les balles ont traversé la portière gauche de la voiture. L'une d'elles est ressortie par la fenêtre de droite. Le jeune homme a encore accéléré sur quelques dizaines de mètres avant que sa voiture s'écrase contre des véhicules en stationnement. M. Ahmed Benler était étudiant à l'université technique de Delft.

Dans l'après-midi, la police a diffusé le signalement de l'agresseur. Il s'agit d'un homme de 1,80 m., aux cheveux bruns bouclés, vêtu d'une veste de nylon bleu, et qui a disparu en courant dans le quartier des ministères, proche du lieu de l'attentat.

Ce meurtre s'inscrit dans la longue suite d'attentats commis par des organisations de résistance arménienne depuis plus d'un demi siècle, et qui ces quatre dernières années ont coûté la vie à plusieurs diplomates turcs en poste dans divers pays européens.

L'ambassade de turquie aux Pays-Bas est demeurée muette sur cette affaire hier. Le drame qui frappe personnellement l'ambassadeur est d'autant plus cruel que ce dernier avait, selon des sources diplomatiques, déjà perdu un fils accidentellement il y a une dizaine d'années à Genève. Le gouvernement néerlandais a exprimé son « horreur devant le lâche attentat » dont a été victime M. Ahmed Benler.

Pour la police néerlandaise, estime-t-on a La Haye, cette affaire constitue un nouveau revers après le meurtre de l'ambassadeur de Grande-Bretagne dont les responsables n'ont toujours pas été retrouvés.

Le flot des réfugiés khmers s'accroît à la frontière thaï

BANGKOK (AFP) — Le flot des réfugiés cambodgiens arrivant en Thaïlande, momentanément interrompu, a repris hier avec de nouveaux bombardements des forces vietnamiennes contre les bastions khmeres rouges dans la région de Phom Malai, apprend-on de source militaires.

Un nouveau flot de 5,000 personnes s'est en effet déversé hier en territoire thaïlandais au cours des deux derniers jours, a-t-on appris de source proche des Nations unies.

La plupart de ces réfugiés, en général des femmes et des enfants, sont venus des collines de Phnom Malai, à quelques kilomètres au sud de la ville thaïlandaise frontalière de Aranyaprathet (250 km à l'est de Bangkok). Les positions khmères rouges situées dans ces collines avaient déjà été pilonnées mercredi par l'artillerie vietnamienne.

Plusieurs milliers de réfugiés ont également franchi la frontière au nord de Aranyaprathet, poussés probablement par la faim et par la crainte d'une attaque vietnamienne.

En outre, selon le commandement militaire thaïlandais, 20,000 cambodgiens sont massés, à proximité de la frontière, au nord de Aranyaprathet, et peuvent entrer en Thaïlande d'un moment à l'autre.

La situation dramatique de ces régugiés, leur état de faiblesse généralisé et leurs besoins de vivres et de médicaments, a nécessité la mise en place d'une gigantesque organisation de secours d'urgence.

Des milliers de tonnes de vivres, de médicaments, de vêtements, d'ustensiles de cuisine, d'équipements agricoles, sont rassemblés dans un réseau de dépôts installés le long de la frontière. Onze entrepôts fonctionnent déjà et cinq autres doivent être créés.

Trois mille tonnes de secours sont ainsi disponibles immédiatement le long de la frontière, et 5,500 tonnes se trouvent à Bangkok, prêtes à être envoyées en cas de besoin. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et d'autres organisations de secours, ainsi que l'armée thaïlandaise sont engagés dans cette vaste opération.

Pour le reste de la population cambodgienne, l'opération internationale de secours dirigée par l'UNICEF et le CICR n'a pas encore pris son départ véritable. Le rythme est toujours d'un avion par semaine, chargé de quarante tonnes de secours.

Un quadrimoteur Hercules, mis par le gouvernement britannique à la disposition de l'UNICEF et du CICR, est arrivé hier à Bangkok et doit effectuer demain son premier voyage à Phnom Penh.

Les deux organisations internationales espèrent que cet avion pourra effectuer deux vols quotidiens entre Bangkok, ou Singapour, et Phnom Penh, avec un chargement de vingt tonnes à chaque voyage.

Cette nouvelle phase permettra d'acheminer au Cambodge quelque 10,400 tonnes de vivres par bateau vers la fin octobre, et 180 tonnes par avion la semaine prochaine.

— Avion: une navette journalière entre Bangkok et Phnom Penh, par avion Hercules va être organisée. Le premier vol aura lieu ce week-end et permettra de transporter des délégués des deux organisations, ainsi que des véhicules tout-terrain. Neuf autres vols sont programmés, pour l'acheminement de 180 tonnes de vivres. Pendant ce temps, 54 tonnes de vivres et 6 véhicules seront acheminés à Bangkok par la Lufthansa et Thai Airways.

— bateau: 10,400 tonnes de vivres vont être transportées par navire jusqu'au port cambodgien de Kompong Som et doivent être acheminées ensuite vers Phnom Penh par chemin de fer.

Trois navires transportant au total 6,000 tonnes de vivres doivent arriver les 21, 22 et 28 octobre à Kompong Som. Le premier doit transporter en outre du matériel de déchargement et de stockage. Le bateau hôpital français « Ile de Lumière », avec un chargement de 700 tonnes de riz et 300 tonnes d'autres vivres, dons d'organisations privées françaises, est également attendu dans le port à la fin octobre.

Trois autres navires affrêtés par la société britannique d'entraide Oxfam à partir de Singapour, atteindront également Kompong Som les 13, 22 octobre et au début novembre avec pour le premier, 1,500 tonnes de riz, pour le second 1,900 tonnes de vivres et pour le troisième, notamment 1,000 tonnes de riz, don du CICR et de l'UNICEF.

Pour le transport de cette aide, le CICR et l'UNICEF ont acheté 25 camions au Japon et l'UNICEF doit encore se procurer 75 camions.

Jusqu'à présent, y compris la journée d'aujourd'hui, le CICR et l'UNICEF avaient pu organiser 7 vols de secours sur Phnom Penh avec 233 tonnes d'aide (23 de nourriture et ¼ de médicaments.

Iran: fusillades lors d'élections municipales

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — Des actes de violence ont marqué hier les élections municipales en Iran. Selon l'agence iranienne de presse Pars, deux policiers, un garde révolutionnaire et quatre civils ont été blessés au cours d'une fusillade aux abords d'un bureau de vote de Zahedan, dans le Balouchistan, province du sud-est du pays. Un policier aurait été tué, mais cette information n'a recueilli aucune confirmation officielle.

Un autre bureau de vote de Zahedan a été attaqué, ajoute Pars, qui précise que cette attaque n'a pas fait de victimes.

Selon des informations en provenance de Zahedan, ces incidents ont éclaté à la suite de la décision d'une formation politique Baloutche, le parti de l'union islamique, de boycotter les élections municipales.

Celles-ci ont donné lieu également à des incidents dans l'ouest du pays, ou un certain nombre de candidats se sont désistés. Elles avaient été reportées dans plusieurs grandes villes kurdes, en Azerbaidjan occidental et au Kurdistan, en raison de troubles dans ces provinces.

Les électeurs de villes de province et de villages iraniens se sont rendus aur urnes pour élire des conseils chargés de désigner des maires, de fixer la fiscalité régionale et de contrôler les dépenses. Ils ont été engagés par l'ayatollah Khomeiny à choisir des candidats islamiques, sous peine de voir « le diable » mettre en péril « villes, nation et islam ».

Les cinq plus grandes villes de l'Iran sont exclues du scrutin dans l'immédiat. Les élections s'y dérouleront plus tard.

La décision d'instituer de tels conseils, qui s'installeront dans les usines ainsi que dans les municipalités, a été prise en définitive après la mort le mois dernier de l'ayatollah Mahmoud Taleghani, chef spirituel — progressiste — de la région de Téhéran. Celui-ci avait dressé le plan d'administration par des conseils à l'échelon national, en précisant qu'il reposait sur les principes de l'islam.

Mais les observateurs politiques ignorent encore comment ces conseils fonctionneront ou seront financés. À l'heure actuelle, l'administration municipale est coiffée par des gouverneurs dont la désignation est approuvée par l'administration centrale.

Selon des opposants, ces élections sont un moyen de légitimer l'autorité des comités ad hoc que se sont assurés l'administration de la loi et de l'ordre après la révolution de février.

Mais, de source autorisée, on a réfuté cette allégation.

Crise au cabinet Begin

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — La rentrée politique, la semaine prochaine, s'annonce particulièrement difficile pour le cabinet de M. Begin, menacé de plusieurs crises.

Lundi, le gouvernement devra décider de la requisition de terres privées arabes pour assurer le développement de sept points de peuplement créés en Cisjordanie ces dernières années. Mais ce débat, où les partisans de la réquisition, notamment M. Ariel Sharon et les ministres religieux, sont assurés d'une majorité, sera dominé par la menace du ministre des Affaires étrangères Moshe Dayan de démissionner, si la décision est prise.

Par ailleurs, le ministre des Finances, M. Simkha Erlich a déclaré qu'il n'a nullement l'intention de quitter la direction des affaires économiques du pays, comme il avait déclaré être prêt à le faire il y a deux semaines. M. Erlich a l'appui du premier ministre mais trouve face à lui une opinion publique exaspérée par sa politique et, même au sein de son propre parti, des voix très nombreuses exigent son départ.

« Il faut faire partir Erlich, même si l'on doit se servir de bulldozer », a écrit le quotidien du soir Yedioth Aharonoth hier, tandis que le Jerusalem Post exige de nouvelles élections et que de nombreux journaux publient des lettres de lecteurs déplorant que le « pays ne soit pas gouverné ».

Un autre conflit, né des revendications salariales de 225 juristes attachés au ministère de la Justice, a acquis ces derniers jours une ampleur lui donnant la dimension d'une crise politique.

L'accord signé entre le ministre de la Justice, M. Shmouel Tamir et les délégués des fonctionnaires et qui a été avalisé par le professeur Zamir, conseiller juridique du gouvernement, n'est pas honoré par le trésor qui craint qu'il ne mette en danger toute la politique des salaires du gouvernement.

En conséquence, les juristes ont présenté leur démission collective « ne pouvant servir un gouvernement qui n'honore pas ses engagements ». Au parti de M. Yigael Yadin, on étudie la possibilité de faire de cette question une affaire de principe et de menacer de quitter la coalition si l'accord avec les juristes n'est pas honoré.

D'autre part, les autorités militaires israéliennes vont, très vraisemblablement, reporter à une date ultérieure les élections municipales en Cisjordanie prévues en avril 1980, écrivait hier le Jerusalem Post.

Parmi les raisons qui provoqueraient cet ajournement, le quotidien cite l'incertitude politique et la probabilité d'élections, à peu près au même moment, pour l'autodétermination dans le cadre des accords de Camp David.

De source militaire israélienne, on indique qu'aucune décision n'a encore été prise et que la question est en discussion.

Pour la plupart des observateurs, de nouvelles élections en Cisjordanie risquent de renforcer les positions de l'OLP, dont les partisans avaient conquis, en 1976, la quasi-totalité des municipalités.

Un test pour les fumeurs qui désirent cesser de fumer

Ce test vous est offert par le Centre de Propagande Anti-tabac. Vous pouvez le faire chez vous. C'est facile et ne présente aucun danger. Vous pourrez constater si votre envie de fumer peut être coupée.

C'est vous qui jugerez.

Il s'agit d'une petite dragée à base de plantes aromatiques. Elle ne rend pas le goût de la cigarette insupportable. Vous pourrez fumer comme d'habitude. Mais en aurez-vous envie? Vous le saurez bientôt.

Pour recevoir ce test il suffit d'envoyer rapidement 10¢ et une enveloppe portant vos nom et adresse au Centre de Propagande Anti-Tabac, X19, 4221 Ste-Catherine ouest, Suite 220, Montréal, Qué. H3Z 2Y9.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

QUÉBEC/AMÉRIQUE
vous expédiera
GRATUITEMENT
les deux premiers numéros de son magazine.
Une offre que vous ne pouvez pas refuser.

J'aimerais recevoir, gratuitement et sans obligation de ma part, les deux premiers numéros du magazine d'information **QUÉBEC/AMÉRIQUE**

Éditions QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke,
Suite 801,
Montréal, Québec H2L 1J8
Tél.: (514) 288-2371

NOM _____
ADRESSE _____
_____ CODE POSTAL _____

Q. 13-10-79

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

dans le cadre de
l'Année internationale de l'enfant
présente

"DES TÉMOINS DE L'ENFANCE"
du 15 octobre au 3 novembre 1979
du mardi au vendredi de 9h à 21h

*Des ouvrages destinés aux enfants présentés par les relieurs d'art du Québec

*Le thème de l'enfance dans la littérature québécoise de 1960 à 1979

MATINÉES PARENTS-ENFANTS
20-27-28 octobre et le 3 novembre
de 14h à 17h

Projections de films et expositions de photos

L'entrée est libre

Ministère des Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis Montréal

Illustration: Gilles Thibeault, "Mon petit lutin s'endort" Ed.: La Courte Echelle

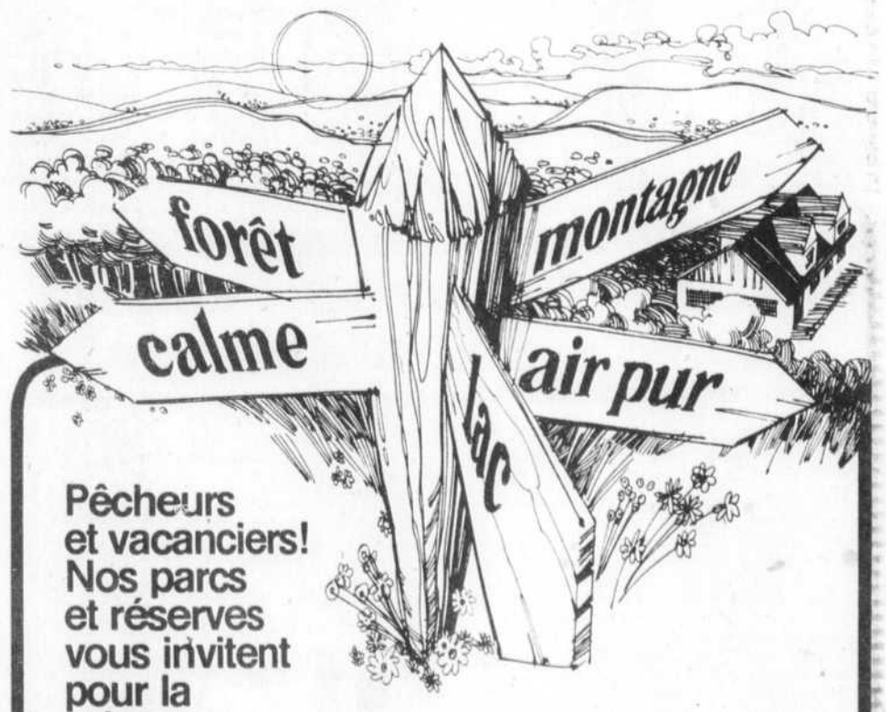

Pêcheurs et vacanciers! Nos parcs et réserves vous invitent pour la saison de pêche 1980.

Si vous êtes âgé d'au moins 18 ans au 1er octobre 1979, voici comment vous pourriez être l'un des 6,000 chanceux qui auront le privilège de choisir à l'avance un séjour de pêche ou de villégiature dans les auberges, chalets ou pavillons de nos magnifiques parcs et réserves fauniques.

● Complétez une formule d'inscription que vous trouverez dans les bureaux du ministère à compter du 1er octobre et faites-la parvenir au Service de l'Accueil et des Réservations avant le 1er novembre 1979.

● Parmi les inscriptions reçues et valides, on choisira par tirage au sort, à l'aide d'un ordinateur, une liste de 6,000 noms en ordre numérique.

● Que vous soyez gagnant ou non, vous en serez avisé par écrit.

● Les gagnants seront contactés, pour choisir leur réservation, suivant l'ordre prioritaire établi lors du tirage. Cette opération se déroulera en janvier et février 1980, et les appels logés hors du Québec seront aux frais de l'usager.

Réservations par le réseau téléphonique

Les disponibilités restantes dans les parcs et réserves fauniques y compris les auberges Gîte du Mont-Albert et Fort-Prével seront mises à la disposition du public par le réseau de réservation téléphonique à compter du **15 mars 1980.** Les numéros à composer sont:

A QUÉBEC: **643-5349**
A MONTRÉAL: **873-5349**
AILLEURS AU QUÉBEC:
1-800-462-5349
EXTÉRIEUR DU QUÉBEC:
(frais d'appel)
1-418-643-5349

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

La bataille de Maisonneuve

Péquistes: un animateur de métier

par Rodolphe Morissette

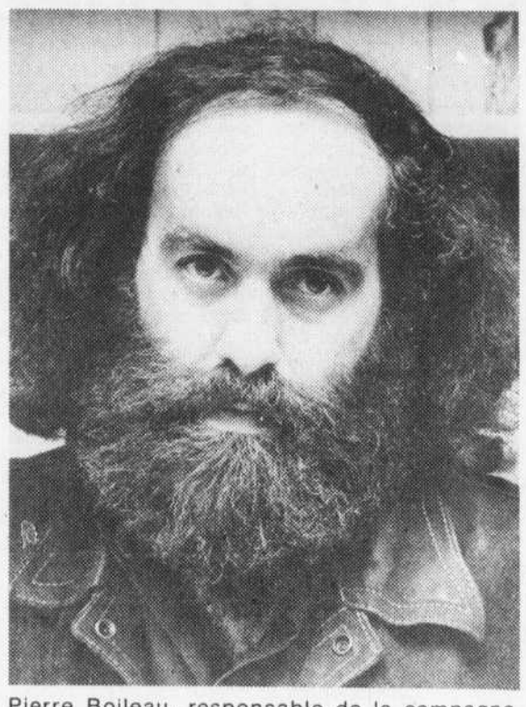

Pierre Boileau, responsable de la campagne péquiste.

Il est tout le contraire d'un vendeur. Efficace, mais dépourvu des allures agressives, voire de la chaleur qui peut stimuler l'achat. Discret et effacé, mais rien n'échappe à son regard perçant.

Pierre Boileau dirige l'organisation électorale des troupes péquistes dans le comté de Maisonneuve en vue du scrutin du 14 novembre. L'homme qui, comme Georges Boudreault chez les libéraux, oeuvre dans l'ombre, mais dont le rôle est capital.

Avant l'élection du 15 novembre 1976, Pierre Boileau travaille au ministère fédéral du Transport pendant dix ans. Un fonctionnaire qui accomplit les tâches de gestion.' Il y accède après ses études classiques et des cours d'animation au palier universitaire, de même que des sessions d'étude en gestion.

Pendant ces dix années, Pierre Boileau participe, comme travailleur d'élection et organisateur bénévole, à tous les scrutins provinciaux. Il dirige la campagne du candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale dans Ahuntsic, Pierre Cinq-Mars, en 1966. Jusqu'en 1970, son travail l'isole à Sept-Îles et à Fort Chimo.

Fin 1970, il vient aider les candidats du FRAP, qui tentent en vain de former l'opposition au Parti civique du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, lors de l'élection municipale. En 1974, Pierre Boileau agit comme organisateur politique dans le nord de la métropole en faveur du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Au scrutin provincial de 1973, il travaille pour M. Jacques Parizeau, péquiste, qui ne réussit pas à se faire élire député du comté montréalais de Crémazie. A l'élection de 1976, il a la responsabilité première du même comté. Il déniche le candidat, M. Guy Tardif, qui sort vainqueur.

Aussitôt nommé au cabinet, comme ministre des Affaires municipales, M. Tardif embauche Pierre Boileau comme l'un de ses secrétaires particuliers adjoints. Celui-ci oeuvre surtout à Montréal et a la responsabilité particulière de tous les dossiers municipaux qui touchent la métropole, notamment celui de l'habitation. Avec le ministre et Me Louise Robert, de la Commission des loyers, Pierre Boileau prépare et rédige le livre blanc sur les relations entre locateurs et locataires, publié à la mi-décembre 1977 et qui annonce le projet de loi 107 sur le même sujet, actuellement à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Début 1978, la direction du Parti québécois prie Pierre Boileau de travailler désormais comme permanent au secrétariat national de Montréal à préparer la campagne référendaire. Il est rattaché à la région du PQ-Montréal-Centre, qui comprend 17 comtés. Il n'a pas seulement pour tâche de s'occuper d'organisation politique: son travail comprend également tout le secteur des communications, voire les autres services qu'offre la permanence du parti aux comtés dont il a la responsabilité. « Je me suis engagé à faire cela jusqu'au référendum. Après, on verra ».

« Le travail professionnel qui m'intéresse d'abord, confie Pierre Boileau, c'est la gestion. Je ne me vois pas d'abord comme un organisateur politique. Je suis d'abord un militant et le travail d'organisation que j'accomplis n'est que le prolongement de mon engagement politique ».

S'il a tant donné de son temps aux candidats indépendantistes, aux opposants du régime Drapeau à l'hôtel de ville de Montréal, puis au Parti québécois, c'est «par tempérament », explique-t-il: « J'aime que les choses se fassent. Je suis mordu de l'efficacité. » Il est tout à fait exclu, précise-t-il, qu'il aspire un jour à devenir député. « C'est un genre de métier qui ne me tente pas. »

Pierre Boileau se retrouve à la tête de l'organisation péquiste de Maisonneuve par accident. Le 8 août, le député du comté, M. Robert Burns, démissionne et deux clans se forment parmi les militants, qui appuient respectivement MM. Michel Bourdon et Jacques Desmarais, aspirants à la succession Burns. Pierre Boileau travaillait à la préparation des cadres organisationnels pour les comtés de Montréal-Centre et mettait au point des instruments de travail pour les militants en vue de la campagne référendaire, quand la direction du parti lui demande d'aller assurer la direction de l'organisation du comté de Maisonneuve jusqu'à ce que celui-ci ait un nouveau député.

Il se dit quant à lui que son travail pourrait s'y terminer dès que les péquistes auront choisi leur candidat officiel. Mais comme l'assemblée d'investiture du 24 septembre laisse des marques d'hostilité entre les deux clans et que l'exécutif de l'association locale, réduit de sept membres démissionnaires (sur 11), ne peut se réunir pour prendre des décisions que commande la campagne électorale (on n'y a pas quorum), Pierre Boileau accepte de prolonger son mandat jusqu'au 14 novembre.

Au menu de la campagne péquiste dans Maisonneuve, une première semaine, qui commence le 21 octobre, est consacrée à la défense et l'illustration de la souveraineté-association. M. René Lévesque, chef du parti et premier ministre, passera la journée du 22 dans le comté. L'étape suivante sera consacrée à la promotion de l'idée que l'équipe Lévesque a formé depuis trois ans un « bon gouvernement ». Le temps fort de cette tranche de la campagne consiste en une assemblée publique le 4 novembre, à laquelle plusieurs ministres participeront. Les dix jours qui resteront avant le scrutin seront employés à dramatiser les enjeux locaux du comté.

La semaine qui vient a un caractère préliminaire. L'organisation péquiste s'appliquera à « faire la transition » entre M. Robert Burns et le candidat qui veut lui succéder M. Jacques Desmarais. Dans le journal local, par exemple, maintes photographies montrent les deux hommes ensemble. Plus la campagne progressera, cependant, plus effacée sera la présence de M. Burns dans le comté.

Le défi majeur des organisateurs péquistes dans Maisonneuve consiste à convaincre les milliers d'électeurs qui, depuis 1970, ont voté « pour l'homme », Robert Burns, de rester fidèles au Parti québécois et d'appuyer M. Desmarais le 14 novembre.

Libéraux: un organisateur chevronné

par Rodolphe Morissette

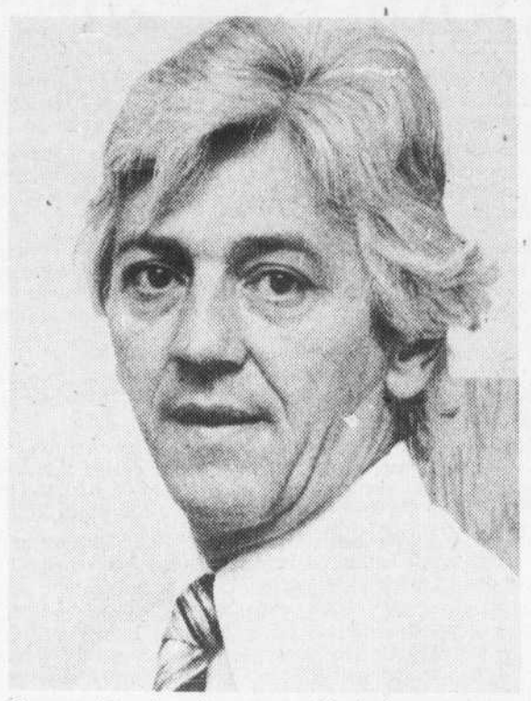

Georges Boudreault, responsable de la campagne libérale (Photos Jacques Grenier)

Il restait peu de libéraux en juin dernier dans le comté montréalais de Maisonneuve. En moins de trois mois, cependant, le Parti libéral du Québec (PLQ) a mis sur pied une organisation qui livrera une dure bataille au Parti québécois d'ici l'élection partielle du 14 novembre.

Derrière le banc des joueurs libéraux, Georges Boudreault, organisateur responsable de la campagne électorale dans le comté et, depuis le début de juillet, l'artisan de la reconstruction de l'association libérale locale et de ses structures électorales.

Georges Boudreault « mange » de la politique depuis 20 ans. Depuis son adolescence. Il n'a jamais souhaité devenir député. « Et je n'en ai aucune intention pour l'avenir ». Sa spécialité, c'est l'organisation politique.

Organisateur bénévole à toutes les élections, générales et partielles, au fédéral comme au provincial, depuis 1960, maître d'oeuvre de mille congrès, colloques et assemblées politiques, même aux paliers scolaire et municipal, Georges Boudreault devient — « enfin », dit-il, organisateur permanent du PLQ pour l'ensemble des comtés de l'est de l'île de Montréal. Avec un mandat légèrement plus restreint, il succède ainsi à M. Jean-Claude Malépart, élu député libéral du comté fédéral de Sainte-Marie le 22 mai dernier.

Le défi est énorme: aucun des 14 comtés de l'est de la métropole n'est aujourd'hui représenté par un libéral à l'Assemblée nationale. Voici le territoire privilégié du Parti québécois.

Dès les premiers jours de juillet, Georges Boudreault arrive dans le comté de Maisonneuve comme un missionnaire dans la brousse. Il y a un mois et demi que M. Robert Burns, le député péquiste du comté depuis 1970, a annoncé sa démission prochaine.

« Comment prendre le taureau? » Avant 1970, Maisonneuve avait un député de l'Union nationale. Les libéraux ne circulent plus ici depuis belle lurette. Une espèce en voie de disparition. Il rencontre d'abord l'exécutif de l'association libérale du comté, présidée par Mme Gisèle Lussier. Premier décompte: 300 membres en règle. Des membres sur papier surtout. M. Boudreault entreprend le 9 juillet un petit « recensement », qui se veut aussi un mini-sondage: « Depuis combien de temps habitez-vous dans le comté? Êtes-vous séparatiste ou fédéraliste? Si les libéraux présentent, pour succéder à M. Burns, un candidat sérieux, l'appuieriezvous? »

Les réponses recueillies paraissent indiquer, selon M. Boudreault, qu'une portion importante des électeurs avaient appuyé M. Burns plus que son parti et que les majorités croissantes du Parti québécois dans le comté ne témoignaient pas d'un intérêt équivalent pour la souveraineté-association. Tous les espoirs ne seraient donc point perdus pour les libéraux.

De juillet à septembre, M. Boudreault, avec les dirigeants de l'association locale, tient une quinzaine de réunions typiques des organisateurs libéraux de carrière: on y invite commissaires d'écoles, conseillers municipaux, hommes d'affaires, directeurs de banque et autres leaders de la région. Il s'agit de recruter les personnes disponibles pour travailler à la mise sur pied d'une organisation électorale. Aujourd'hui, l'association locale a 1,200 membres en règle.

Mis à part le scrutin provincial de 1976, la carrière d'organisateur de Georges Boudreault a connu peu d'échecs. Il est un fidèle des libéraux bien avant la venue du colonel Paul Desrochers. Bras droit de ce dernier dès la fin des années 60, il s'en sépare après l'échec du 15 novembre 1976 pour joindre les premiers apôtres de M. Claude Ryan dès la fin de 1977.

Président des Jeunes Libéraux du Québec, Georges Boudreault travaille à l'élection de Henri Coiteux sur la Côte-Nord au scrutin provincial de 1960. Avec son frère Jean — son inséparable — il assure la double réélection d'Aimé Brisson dans le comté de Jeanne-Manche (Saint-Léonard et Saint-Michel) en 1962 et en 1966. Quand M. Paul Desrochers prend le contrôle du PLQ après la purge qui suit le scrutin de 1966, Georges Boudreault devient l'un de ses plus fidèles lieutenants. Il est l'un des principaux organisateurs de Robert Bourassa à la campagne de leadership de 1970. À l'élection qui suit, quelques mois plus tard, il travaille dans Lafontaine et subit son premier échec: Marcel Léger, péquiste, l'emporte de justesse.

En 1973 — « ma première vraie chance », il est le premier responsable du comté d'Anjou. Il recrute le candidat, Yves Tardif, qui défait Gilles Proulx, péquiste, par 828 voix. En même temps, il aide son frère Jean à défaire le Dr Camille Laurin (par 300 voix) dans Bourget.

À l'élection de 1970, il dirige le travail de tous les bénévoles libéraux depuis le secrétariat montréalais du parti. La déception est grande le 15 novembre, mais quelques mois plus tard, il reprend le collier. « Il fallait renouveler le parti de fond en comble. » Il oeuvre à l'élection de Larry Wilson à la présidence du parti au congrès d'orientation de novembre 1977 et, avec MM. Marc Trahan, Gilles Hébert, Jacques Lamoureux et Philippe Casgrain, il convainc M. Claude Ryan de revenir sur sa décision « irrévocable » de prendre la tête des libéraux. Son organigramme est déjà sur papier pour la bonne marche de la campagne de leadership du printemps 1978. Georges Boudreault sera quant à lui responsable de tous les comtés de l'île de Montréal.

Dernière campagne, à titre de bénévole (et de premier responsable), dernière réussite: celle de Jean-Claude Malépart, candidat libéral au scrutin fédéral de mai dernier. Dès après l'élection, il vend sa petite entreprise de chandelles et succède à M. Malépart à la permanence du PLQ.

Pourquoi tant de travail bénévole en politique (18 ans)? — « D'abord par conviction », dit-il. Puis, comme je n'ai pas eu la chance de recevoir une éducation très élaborée, je compense: il n'existe peut-être pas de meilleur moyen d'apprendre à connaître les gens. »

Publicité trompeuse: amende de $700

Pour avoir annoncé, à trois reprises, dans un quotidien montréalais, la vente à un certain prix de radios émetteurs-récepteurs « CB », et d'en avoir exigé un prix différent, un résident de Saint-Louis-de-Terrebonne, M. Pierre Beauvais, a été condamné hier à $700 d'amende, par le juge Jean-Paul Dansereau, de la Cour des sessions.

L'accusé bénéficie d'un mois pour acquitter ces amendes, à défaut de quoi il devrait purger un mois de prison.

Les annonces en question avaient trait à la vente d'appareils « CB », au profit de l'entreprise Radio Lajeunesse Inc., notamment pour ceux de marque Samdo et Eversonic, et les infractions se seraient produites entre le 4 mai et le 28 septembre 1978.

Ce sont des enquêteurs du ministère de la Consommation et des Corporations qui ont mis au jour le subterfuge.

L'impôt et l'amende

Le juge Denis Lanctôt, de la Cour des sessions, a imposé hier une amende de $4,391 à un contribuable de la rue Sainte-Catherine, M. Louis Tomasino, qui, entre 1973 et 1977, avait caché des revenus de l'ordre de $93,748, éludant ainsi le paiement d'un impôt fédéral de $12,547.31.

Le contribuable a un sursis de 30 jours pour régler son amende, à défaut de quoi il devrait purger une peine de trois mois de prison. Outre l'amende imposée, M. Tomasino devra payer l'impôt de $12,547.31, plus les intérêts depuis l'année 1973.

Poursuite abandonnée

La famille d'un citoyen de Queens, N.Y. — une des 17 victimes de l'accident survenu au Quebecair F-27 à Québec en mars dernier — a renoncé à son action en dommages de $5 millions contre le manufacturier de l'appareil.

Dans une interview téléphonique de New York, M. Andrew Greene, avocat des héritiers de M. Alfred Cavagnaro, a déclaré que la famille avait consenti à retirer sa poursuite contre Fairchild Industries en retour d'un règlement de $200,000 de Quebecair et de Rolls Royce Canada Ltd, manufacturier du moteur de l'appareil.

A la suite de cette décision, dit M. Larry Goldhirsch, avocat de la famille Proulx, une poursuite semblable, de $5 millions par les héritiers de Mme Jeannette Proulx, de Beaconsfield, autre victime de l'accident, pourrait être entendue au Québec plutôt qu'à New York.

Nouveaux règlements d'examen pour les arpenteurs fédéraux

Les nouveaux règlements d'examen pour les arpenteurs fédéraux sont entrés en vigueur le 13 septembre 1979.

En vertu des nouveaux règlements, quiconque possède cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'arpentage au Canada peut faire demande d'examen spécial auprès de la Commission d'examinateurs, pour l'obtention d'un brevet. Cet examen vise à accorder des brevets aux personnes qui s'occupent d'arpentage et possèdent une expérience sérieuse et étendue dans une de ces branches: le cadastre, la géodésie, l'hydrographie ou la photogrammétrie, mais qui pourraient ne point posséder les qualifications normalement requises. Cette disposition prendra fin le 13 septembre 1981.

Les personnes qui désirent subir un examen spécial doivent demander une formule d'examen à:

M. R.O. Semper, secrétaire
Commission d'examinateurs
des arpenteurs fédéraux
Ministère de l'Energie,
des Mines et des Ressources
Ottawa (Ontario) K1A 0E9
Téléphone (613) 995-4368.

M. Semper peut aussi fournir sur demande des exemplaires des nouveaux règlements.

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

LE LYS D'OR
SYMBOLE D'EXCELLENCE DES PRODUITS LAITIERS

Le ministère de l'Agriculture du Québec vérifie mensuellement la qualité de tous les produits laitiers fabriqués chez nous.

A titre d'encouragement aux industriels qui se distinguent par **l'excellence de leurs produits** le ministère décerne, tous les ans, un LYS D'OR au meilleur fabricant de chacune des catégories suivantes: lait, beurre, crème glacée, yogourt, poudre de lait, fromage cottage, fromage mozzarella, fromages à pâte ferme et semi-ferme.

Adopter les produits gagnants du LYS D'OR, c'est s'assurer d'un gage additionnel de qualité.

Laissez donc le LYS D'OR éclairer votre choix. . .

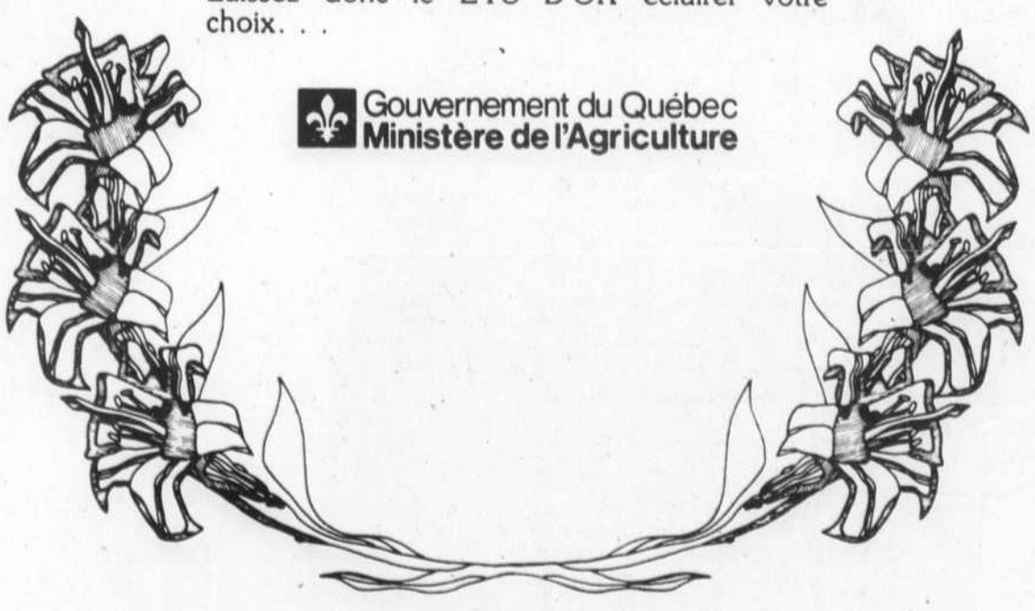

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture

LE LYS D'OR

Les Pirates menaient lorsque la pluie...

Les Orioles remportent le troisième match 8-4

L'histoire de la Série mondiale 1979: le commissaire Bowie Kuhn ne sait trop que dire à l'arbitre Russ Goetz en regardant, assis dans l'abri, la pluie tomber sur le Three Rivers Stadium de Pittsburgh. Le match a été interrompu pendant une heure et sept minutes. (Photolaser AP)

par Richard Milo

Certains sont d'avis que la Série mondiale devrait être présentée en septembre et qu'il faut donc écourter la saison. D'autres, plus conservateurs, que la Série mondiale devrait être présentée en après-midi et non en soirée, pour la bonne raison qu'il fait moins froid le jour que le soir. D'autres, plus radicaux, qu'on devrait plutôt jouer la Série mondiale dans une île du sud si l'on persiste à jouer en octobre...

Un fait demeure: le commissaire Bowie Kuhn est ouvert à toute proposition intelligente par les temps qui courent, des temps pluvieux et froids comme ceux d'hier, à Pittsburgh, où le troisième match de la Série mondiale a été interrompu pendant une heure et sept minutes en raison de la pluie. Les Pirates menaient alors 3-2 lorsque la pluie et même un peu de neige ont rendu nécessaire une aussi longue interruption au beau milieu de la troisième manche.

Les deux clubs ont néanmoins joué au baseball. Les Orioles moins transis que les Pirates, ont ensuite marqué cinq points en quatrième manche pour finalement remporter une victoire de 8-4 contre les Pirates. Kiko Garcia a épicé la poussée de cinq points en obtenant un double de trois points, les buts remplis, contre le débutant et perdant John Candelaria. Ken Singleton a ensuite produit un point, contre le releveur Enrique Romo, tandis qu'une erreur du deuxième-but Phil Garner a invité un autre Oriole à croiser le marbre. Garner a mal relayé au premier-but, un jeu qu'il exécute facilement par temps chauds.

Rappelons que le premier match a été remis en raison de pluie et joué le jour suivant par une température de six degrés centigrade. Et il a plu de la sixième à la neuvième manche lors du deuxième match à Baltimore...

Par cette victoire, les Orioles ont ainsi pris les devants deux victoires à une dans la série, gagnant de brillante façon un match qui pourrait avoir l'effet d'un véritable tonique.

Non seulement les Orioles ont-ils gagné, mais encore ont-ils surmonté un déficit de 3-0 contre les Pirates, à Pittsburgh, notamment grâce à un circuit de deux points d'un réserviste, Benny Ayala contre Candelaria, en troisième.

Ayala remplaçait Al Bumbry, hier, le gérant Earl Weaver ayant préféré l'insérer dans l'alignement contre le gaucher des Pirates. Une autre brillante stratégie de Weaver puisque Ayala a également obtenu un simple en première...

À ce chapitre, Weaver a nettement eu le meilleur sur son rival Chuck Tanner, dont la décision de laisser Candelaria au monticule après le délai d'une heure et sept minutes a coûté le match aux Pirates. Candelaria, diminué depuis le début de la saison par une blessure aux côtes, a lancé quelques balles en plein centre du marbre en quatrième.

À la décharge de Tanner, il faut dire que ses Pirates ont cependant joué de malchance en quatrième, puisque le tapis mouillé a permis à la balle de glisser plus rapidement jusqu'à la clotûres et que l'erreur de Garner est directement imputable au fait qu'il devait lancer une balle mouillée. Garner essayait de compléter un double-jeu après avoir accepté un relai précis de Tim Foli.

Les Pirates ont pris l'avance 1-0 dès la première grâce à un ballon sacrifice de Dave Parker. Omar Moreno a commencé avec un double, il s'est rendu au troisième à la suite d'une feinte illégale du lanceur Scott MacGregor et il a facilement marqué lorsque Parker a cogné son coup au champ centre.

Les Pirates ont porté le compte 3-0 en deuxième grâce à un double de deux points de Phil Garner, invitant Willie Stargell et Steve Nicosia à croiser le marbre. Stargell et Nicosia ont réussi des simples et ils ont facilement marqué lorsque Garner a claqué un coup en flèche au champ centre gauche. Garner a cependant été pris en souricière entre le deuxième et le troisième en tentant d'étirer son double en un triple.

Les Orioles n'ont cependant pas abandonné pour autant, comptant deux points en début de troisième grâce à un circuit de deux points de Benny Ayala. Kiko Garcia, qui a obtenu un but sur balles de John Candelaria, l'a précédé au marbre. Il pleuvait lorsqu'Ayala a frappé son circuit.

ECHOS... Optimiste, le commissaire Bowie Kuhn a attendu que sa veste soit complètement trempée par la pluie avant de revêtir son imperméable en troisième manche. Il semblait imperméable à la pluie... Les lanceurs en qui les gérants Tanner et Weaver feront confiance cet après-midi: Jim Bibby (12-4) des Pirates et Dennis Martinez (15-16) des Orioles...

Le Canadien affronte les Nordiques

Le Forum sera le théâtre d'un match historique

par André Bellemare
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — Depuis le temps que les amateurs de hockey rêvent d'un match entre le Canadien de Montréal et les Nordiques de Québec et supputent les résultats d'un tel affrontement, eh bien, ce soir, au Forum, la minute de vérité sonnera pour les partisans des deux équipes.

A leur deuxième partie seulement dans la Ligue nationale, les hommes de l'instructeur Jacques Demers se frotteront à la plus puissante machine de hockey. Michel Dion, un jeune homme de Granby, protégera la forteresse québécoise contre les Guy Lafleur, Steve Shutt, Serge Savard, Larry Robinson, Mario Tremblay, Pierre Larouche, Pierre Mondou et autres francs-tireurs.

« Il est vrai que ce match constituera le meilleur test de la valeur de notre équipe, mais soyez certains que nous nous rendons au Forum avec l'idée de gagner. Si nous ne voulions pas deux points au classement, nous les enverrions par la poste au Canadien », a dit Dion, après l'exercice d'hier.

L'adjoint de Demers, André Boudrias, a dirigé un léger exercice d'un peu plus d'une heure sur la glace du Colisée, hier matin, et les joueurs ont ensuite visionné la première partie qu'ils ont disputée dans la LNH contre Atlanta qu'ils ont perdue 5 à 3 mercredi dernier, à Québec.

« Les gars ont vu les erreurs qu'ils ont commises et tous ensemble on les a analysées », a dit Jacques Demers, en assurant que ses troupes sont très motivées en vue du match de ce soir.

Les joueurs des Nordiques et leur instructeur ont été piqués au vif par une remarque du défenseur du Canadien, Gilles Lupien, qui a dit que le Canadien l'emporterait 12 à 1 contre Québec. Le texte de cette déclaration a été épinglé au mur du vestiaire des Nordiques.

« On veut prendre ce match comme un autre. S'il est vrai que Montréal a un gros club, nous aussi nous possédons une équipe capable de se défendre et on se rend à Montréal avec une seule idée: celle de remporter la victoire. »

« Eux là-bas parlent de massacre mais nous, nous sommes déterminés à aller chercher nos deux premiers points au classement », a dit Demers qui sait bien toutefois que ses hommes, surtout les plus jeunes, seront nerveux et impressionnés en sautant sur la glace du Forum devant une foule comme celle de la métropole.

L'instructeur des Nordques misera beaucoup sur son premier trio Tardif-Ftorek-Cloutier pour forcer le jeu dans la zone du Canadien.

Ftorek, qui fait 150 livres sur cinq pieds et huit, est une véritable petite peste sur la glace et déjà Demers compare son style de jeu à celui d'Henri Richard. Il a disputé un match du tonnerre contre les Flames mercredi, distribuant les coups d'épaule et les mises en échec partout sur son chemin.

Quant au grand Marc Tardif, qui a récolté trois passes dans cette partie, il connait mieux que quiconque les joueurs du Canadien pour avoir joué avec plusieurs d'entre eux lors de son séjour à Montréal.

« Il est certain que nous ne nous en allons pas à un piquenique a-t-il dit. J'ai parlé à Réjean (Houle) et il m'a dit que le Canadien sera encore plus prêt que lors de leur partie contre Atlanta, jeudi. »

Tardif disputera son premier match sur la glace du Forum depuis 1973 alors qu'il avait quitté le Canadien pour se joindre aux Sharks de Los Angeles de l'Association mondiale.

« Ca fera réellement nouveau de me retrouver au Forum, surtout dans le vestiaire du club visiteur, mais j'ai hâte. L'ambiance sera à son maximum à cause de la présence d'une équipe du Québec, de la vieille rivalité entre les deux villes. »

Le dernier membre de ce trio, Réal Cloutier, a déjà démontré qu'il n'entend pas se laisser intimider par la réputation de la LNH en réussissant un truc du chapeau à sa première partie.

Il affrontera pour la première fois son grand rival dans l'esprit des amateurs, Guy Lafleur.

Demers lancera dans la mêlée son deuxième trio formé de Michel Goulet, Serge Bernier et Jamie Hislop, ainsi que les Pierre Plante, Curt Brackenbury, Bob Fitchner, John Smrke, Wally Weir, Alain Côté.

Les Nordiques ont quitté Québec par autobus tôt ce matin et ils tiendront un dernier exercice sur la glace du Forum sur l'heure du diner, question de se délier les jambes et de s'acclimater un peu à la patinoire.

Clarence Campbell condamne la prolifération des équipes

BUFFALO — L'ancien président de la Ligue nationale de hockey Clarence Campbell a exprimé l'avis qu'il y avait trop de clubs dans la LNH. Il ajoute que la vogue des sports majeurs dépendait du nombre de vedettes qu'ils pouvaient aligner ou des rivalités entre équipes. Selon Campbell, le calendrier actuel de la LNH ne favorise pas ces rivalités et il n'y a pas et n'y aura jamais assez de vedettes pour toutes les équipes. Il estime qu'il faudrait trouver, chaque saison, au moins 40 joueurs pour combler les vides et que actuellement, il était difficile d'en trouver 20 capables de faire le saut dans la LNH.

■

BOSTON — Le défenseur Mike Milbury des Bruins de Boston manquera les deux prochains matches à cause d'un mal de dos. Milbury sera absent ce soir contre Washington et dimanche contre Pittsburgh. Il devrait être de retour jeudi face aux Islanders de New York. Les Bruins devront passer la fin de semaine sans trois de leurs défenseurs réguliers, Brad Park se remettant d'une opération à un genou et Gary Doak soignant une fracture d'un doigt.

■

MONTECATINI, Italie (Reuter) — La Canadienne d'Edmonton Susan Nattrass, en quête d'un cinquième titre mondial consécutif, a abattu 72 plateaux lors de la deuxième journée des championnats mondiaux féminins de tir au pigeon d'argile à la fosse olympique, qui ont lieu à Montecatini, en Italie. Avec une fiche combinée de 140 pour deux jours de compétition, Susan Nattrass a une avance de deux plateaux sur la Soviétique Ulia Klekova. Susan Nattrass a réussi des rondes de 24, 25 et 23 hier.

■

BALTIMORE — Le directeur-gérant des Astros de Houston, Tal Smith, a indiqué qu'il allait probablement reviser sa politique vis-à-vis des agents libres. Il a expliqué qu'il s'était abstenu jusqu'à présent de participer à la chasse aux agents libres, mais, après avoir manqué le championnat de sa division par un match et demi, il estimait devoir utiliser tous les moyens pour renforcer son équipe.

■

VIRGINIA WATER, Angleterre (AF) — L'Américain Bill Rogers a causé une énorme surprise au championnat mondial de golf par trou, qui a lieu à Virginia Water, en Angleterre, en battant le grand favori, son compatriote Hale Irwin, par 3 et 2 dans un match de quart-de-finale. En demi-finale, Rogers sera opposé à son compatriote Fuzzy Zoeller qui a eu raison par un trou du Sud-Africain Gary Player, cinq fois vainqueur de cette classique. La seconde demi-finale opposera le Japonais Isao Aoki, tenant du titre, qui a vaincu l'Australien David Graham par 3 et 1, à l'Espagnol Severiano Ballesteros, qui a éliminé l'Américain Lanny Wadkins par 3 et 1.

Chasse à courre à Eastman

Une chasse à courre, à laquelle se greffera une fête populaire, aura lieu demain sur les terrains du domaine Orford-sur-le-Lac, à Eastman. La fête débutera à midi par une messe célébrée en plein air, beau temps mauvais temps, des tentes devant être montées en cas de pluie. La population pourra ensuite pique-niquer et utiliser de nombreux feux de charbon de bois. Mgr Jean-Marie Fortier bénira enfin la meute de chiens quelques minutes avant la chasse à courre.

Rappelons qu'une chasse à courre au Québec se fait sans fusil, en accord avec la loi qui ne permet pas d'utiliser en même temps des chiens et des armes à feu.

BASEBALL

Série Mondiale

Jeudi
Pittsburgh 3, Baltimore 2
Hier
Baltimore 8, Pittsburgh 4
Aujourd'hui
Baltimore, Martinez (15-16) à Pittsburgh, Bibby (12-4), 13 h
Dimanche
Baltimore, Flanagan (1-0) à Pittsburgh, Kison (0-1), 16 h
Mardi
Pittsburgh, Blyleven (0-0) à Baltimore, Palmer (0-0), 20 h 30, si nécessaire
Mercredi
Pittsburgh à Baltimore, 20 h 30, si nécessaire

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Winnipeg à Toronto
Dimanche
Vancouver à Ottawa
Edmonton à Saskatchewan
Hamilton à Calgary

Ligue Nationale

Dimanche
Atlanta à Oakland
Buffalo à Miami
Denver à Kansas City
Detroit à Green Bay
Houston à Baltimore
Los Angeles à Dallas
N.-Angleterre à Chicago
N.-Orléans à Tampa Bay
Philadelphie à St-Louis
Pittsburgh à Cincinnati
San Francisco à Giants NY
Seattle à San Diego
Washington à Cleveland
Lundi
Minnesota à Jets NY

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	13	8	4	1	261	245	17
OTTAWA	12	6	4	2	287	238	14
TORONTO	12	4	8	0	186	261	8
HAMILTON	13	4	9	0	213	278	8
Section Ouest							
EDMONTON	13	10	1	2	426	165	22
C.-BRITANNIQUE	12	9	2	1	241	217	19
CALGARY	12	9	3	0	260	200	18
WINNIPEG	13	3	10	0	234	288	6
SASKATCHEWAN	12	0	12	0	120	336	0

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	6	4	2	0	116	91	.667
N.-ANGLETERRE	6	4	2	0	154	98	.667
BUFFALO	6	3	3	0	154	111	.500
JETS NY	6	2	3	0	128	174	.333
BALTIMORE	6	1	5	0	72	112	.167
Section Centrale							
PITTSBURGH	6	5	1	0	160	106	.833
CLEVELAND	6	4	2	0	136	145	.667
HOUSTON	6	4	2	0	134	132	.667
CINCINNATI	6	0	6	0	85	159	.000
Section Ouest							
SAN DIEGO	6	4	2	0	142	88	.667
KANSAS CITY	6	4	2	0	113	67	.667
DENVER	6	4	2	0	86	91	.667
OAKLAND	6	3	3	0	91	115	.500
SEATTLE	6	2	4	0	128	147	.333

Conférence Nationale

Section Est

DALLAS	6	5	1	0	148	113	.833
PHILADELPHIE	6	5	1	0	121	89	.833
WASHINGTON	6	4	2	0	131	95	.667
ST-LOUIS	6	2	4	0	100	115	.333
GIANTS NY	6	1	5	0	75	132	.167
Section Centrale							
TAMPA BAY	6	5	1	0	133	88	.833
CHICAGO	6	3	3	0	88	82	.500
MINNESOTA	6	3	3	0	107	142	.500
GREEN BAY	6	2	4	0	96	112	.333
DÉTROIT	6	1	5	0	101	149	.167
Section Ouest							
LOS ANGELES	6	4	2	0	119	95	.667
ATLANTA	6	3	3	0	126	111	.500
N.-ORLÉANS	6	2	4	0	138	164	.333
SAN FRANCISCO	6	0	6	0	113	172	.000

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 3, Atlanta 1
Boston 4, Winnipeg 0
Buffalo 6, Washington 3
Philadelphie 5, Islanders NY 2
Minnesota 4, Hartford 1
St-Louis 3, Colorado 3
Hier
Detroit à Vancouver
Ce soir
Colorado à Toronto
Buffalo à Islanders NY
Philadelphie à Atlanta
Québec à Montréal
Hartford à Pittsburgh
Chicago au Minnesota
Detroit à Edmonton
St-Louis à Los Angeles
Boston à Washington
Dimanche
Washington à Rangers NY
Toronto à Philadelphie
Pittsburgh à Boston
Minnesota à Buffalo
Hartford à Chicago
Colorado à Winnipeg
Vancouver à Edmonton

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Sherbrooke 3, Cornwall 2
Hier
Québec 10, Laval 5
Hull 4, Shawinigan 4
Sherbrooke 10, Montréal 1
Verdun 8, Cornwall 6
Dimanche
Chicoutimi à Verdun
Cornwall à Hull
Québec à Laval
Montréal à Shawinigan
T.-Rivières à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PITTSBURGH	1	1	0	0	4	2	2
MONTRÉAL	1	1	0	0	3	1	2
LOS ANGELES	1	0	0	1	4	4	1
DETROIT	1	0	0	1	4	4	1
HARTFORD	1	0	1	0	1	4	0
Section Charles Adams							
BUFFALO	1	1	0	0	6	3	2
BOSTON	1	1	0	0	4	0	2
MINNESOTA	1	1	0	0	4	1	2
QUEBEC	1	0	1	0	3	5	0
TORONTO	1	0	1	0	3	6	0
Section Lester Patrick							
RANGERS NY	1	1	0	0	6	3	2
PHILADELPHIE	1	1	0	0	5	2	2
ATLANTA	2	1	1	0	6	6	2
ISLANDERS NY	1	0	1	0	2	5	0
WASHINSTON	1	0	1	0	3	6	0
Section Connie Smythe							
ST. LOUIS	2	1	0	1	8	5	3
CHICAGO	1	1	0	0	4	2	2
COLORADO	1	0	0	1	3	3	1
EDMONTON	1	0	1	0	2	4	0
WINNIPEG	2	0	2	0	2	8	0
VANCOUVER	1	0	1	0	2	5	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN	9	5	3	1	60	48	11
MONTRÉAL	10	5	5	0	47	60	10
HULL	9	3	4	2	45	48	8
CORNWALL	9	3	5	1	44	47	7
LAVAL	9	2	7	0	38	66	4
Section Dilio							
SHERBROOKE	8	6	2	0	49	31	12
CHICOUTIMI	8	6	2	0	52	36	12
TROIS-RIVIÈRES	8	5	2	1	53	31	11
SHAWINIGAN	10	3	6	1	42	58	7
QUÉBEC	8	3	5	0	43	48	6

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZIL E, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

samson, Bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

TÉLÉ-PRÊT

L'ARGENT EST DANS VOTRE TÉLÉPHONE!

Télé-prêt est la solution-prêt simple, rapide et pratique. Un simple coup de fil et, généralement en moins de 24 heures, votre argent vous attend à la succursale de votre choix.
Télé-prêt, c'est tous prêts... tout près!

SERVICE:
Du lundi au vendredi: 9h à 21h
Le samedi: 9h à 17h

DE MONTRÉAL:
281-3333

D'AILLEURS (sans frais):
1-800-361-0660

une exclusivité de la banque provinciale

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des pétroles

Des nouvelles décevantes concernant l'exploration pétrolière sur la côte est du pays ont contribué à la forte baisse observée hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé est tombé de 10.91 à 1,674.90 alors que le groupe des hydrocarbures faisait une chute de 40.83 à 3,283.55. Gulf Canada recule de 3 points et cote $95 1-2 et BP cède 3-4 à $34.

Au total, les pertes l'emportent sur les gains par 247 contre 227 et 213 titres ont conservé leurs positions de la veille. Dix des 13 autres secteurs du marché sont à la baisse et l'immobilier vient en tête des trois compartiments gagnants.

Le volume des affaires comprenait 6.31 millions d'actions d'une valeur de $90.99 millions et 6,084 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les industrielles traitées, Dome Pete perd 2 3-4 à $47 1-2, Aquitaine Canada 2 à $39, Seagram Co. 1 1-4 à $42 1-4, Shell Canada 1 1-4 à $31 1-4 et Kaiser Resources 1 1-8 à $28 1-2.

Bow Valley Industries gagne 2 3-8 à $40, Hudson's Bay Oil and Gas 1-2 à $87, TransCanada Pipelines 3-4 à $26, Warrington Products cinq cents à $1.64 et CAE Industries 3-4 à $11 1-2.

Dans le secteur minier, Denison Mines cède 1 3-4 à $31 1-2, Roman Corp. 1 1-8 à $42 7-8 et Dome Mines 1 à $48. Consolidated Marbenor Mines monte de 75 cents à $3.35 et Teck Corp de 3-4 à $18 1-2.

Enfin parmi les pétroles Chieftain Developments recule de 5-8 à $28 3-4, Ranger Oil Canada de 1-2 à $38 1-2 et Ocelot Industries B de 3-8 à $27 3-8. Canadian Reserve Oil and Gas avance de 3 1-4 à $23 et Worldwide Energy de 1 1-2 à $14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	260	260	260	— 1
Abitibi	13025	$18⅞	18¼	18¾	— ⅛
Abitibi7½p	100	$47	47	47	
Abitibi10	114	$51	51	51	
Acklands	200	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
ActionTrd	5500	65	61	65	— 1
AdanacM	17200	480	460	470	+10
AftonMin	1850	$22¾	22½	22½	
AgnicoE	6975	$8⅛	7⅞	7⅞	— ⅛
AgraIndA	4500	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
Akaitcho	8000	160	150	160	+10
Albany	21020	118	110	115	— 4
AltEnergy	8	$3	j4k 36	36⅛	— 1
AltaGasA	15650	$24⅛	23⅝	23⅝	— ½
AltaG E p	z40	$23¼	23¼	23¼	
AltaG F	1040	$26	26	26	+ ½
AltaG9.76	600	$26	26	26	+ ¾
AltaG7.60	z80	$22¾	22¾	22¾	
AltaG6⅛	3250	$34	32⅞	33	— 1
Alta Nat	100	$65	65	65	
Alcan	12929	$46¾	46⅜	46½	— ¼
AlgoCent	1700	$21½	21	21	
AlgomaSt	1222	$31¼	31¼	31¼	— ¼
AStel p	200	$25⅛	25⅛	25⅛	
AllarcoDv	z115	$51¼	51¼	51¼	
Alumin4pr	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Alum3rd p	2000	$25¼	25	25	— ¼
AmBonza	65842	$31½	30⅛	31¼	+ 1
AmLarder	5700	36	35½	36	
AmEagle	24150	380	350	350	—35
AmLeduc	26200	45	44	44	
AndresWA	2750	$12¼	12	12¼	+ ½
Ang CT 265	z50	$28¾	28¾	28¾	
Ang CT 290	300	35	35	35	
Ang CT 315	z50	$37¼	37¼	37¼	
Ang D Gld	1800	225	225	225	— 5
AngUDev	2000	450	430	430	—45
Aquitaine	7700	$40½	39	39	— 2
ArgusBpr	100	$31	31	31	+ ½
Asamera	13300	z20	19¼	19⅝	+ ⅜
Asbestos	1400	$40	39⅞	39⅞	
AsocPorc	265	167	167	167	+ 2
AtcoA	4255	$20¼	19⅞	19⅞	— ⅛
AtlasYk	6650	82	81	81	— ¼
AtoHardA	2300	$15	14¾	15	+ ¼
BCSugarA	z150	$40⅝	39⅜	40⅛	
BP Can	43895	$34¾	33⅝	34	— ¾
BanisterC	1700	$13½	13⅛	13½	
BankBC	366	$32	32	32	+ 1
BankMtl	25785	$23¼	22¾	23	— ¼
BankNS	15450	$23⅝	23¼	23⅜	+ ⅛
Bankeno	15200	465	440	460	+15
BCdnNat	1950	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Barex	14500	35	32	32	— 2
BaryExpl	3200	160	160	160	
Basic Res	25726	$13½	12⅞	13¼	+ ½
BatonB	6000	$14	14	14	
BeckerBp	600	$7⅞	7⅞	7⅞	
BeldingA	600	375	375	375	
BellCanad	32662	$22⅝	20⅜	20½	— ¼
BellCpr	700	$29	29	29	— ¼
Bell2.28	100	$30⅞	30⅞	30⅞	— ¼
Bell1.80	700	$22⅛	22	22⅛	— ¼
Bell1.96	3090	$25¼	25	25	+ ⅛
BethCop	415	$19	18¾	19	+ ½
Biltmorel	100	$6	6	6	
BIHawk	1000	35	35	35	
Bonza O	13725	$8¾	8½	8½	— ⅛
Bonanzar	53805	120	115	118	+ 3
Boots A pr	150	$21	21	21	
BowValy	42275	$40	37¾	40	+2⅜
BralorRes	2200	$17⅜	17¼	17¼	— ⅜
Bramalea	4050	$18¼	18	18⅛	+ ⅜
BrascanA	11362	$25¼	24½	25	+ ½
BrendaM	1510	$21½	21⅜	21½	
BrightA	100	$16½	16½	16½	+ ¼
Brinco	3000	$8⅛	7¾	7¾	— ¼
BCFP	8045	$27¼	27	27	
BCFP pr	z50	$37¼	37¼	37¼	
BCRIC	21790	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
BC Phone	5226	$16½	16¼	16½	— ¼
BCPh4¾p	220	$49½	48¼	49½	—3½
BCPh4½p	z5	$48¾	48¾	48¾	
BCPh4¾p	z45	$51¾	51¾	51¾	
BCPh1956	100	$54	54	54	— 1
BCPh4.84	z85	$13¾	13¾	13¾	
BroulReef	4100	77	76	77	+ 1
Brunswk	7510	$9¼	8⅞	9	— ⅜
CC Yachts	400	345	345	345	
CAE	2000	$11½	11¼	11½	+ ¾
CadFrv	9610	$20½	20	20⅛	+ ⅛
Cad Frv A	165	$9½	9½	9½	
Cal Pow A	4434	$43½	42⅞	43	+ ⅛
CalP4p	z10	$53¾	53¾	53¾	
CalP9.80	90	$105	105	105	+1¾
CalP9.75	20	$104	104	104	— 1
CalP8¾	30	$104	104	104	+ 1
CalvrtDle	1000	260	255	260	
Calvert	83700	85	81	82	
CamMine	29500	38½	36	36	—1½
Camflo	8200	$17⅛	16¾	17	— ⅛
CChibA	1100	$11¼	11	11¼	+ ⅛
CampRL	13290	$26	25¼	26	+ ½
CanCem	1065	$12⅞	12½	12½	— ¼
CCeCp	900	$15⅛	15	15	— ¾
CDCprB	376	$127½	125¼	125¼	—2¾
CanMaltA	725	$33⅞	33⅛	33⅞	+ ⅛
CNorWest	10300	$15⅜	15¼	15½	
CPackrs	1400	$31¼	31	31	— ¼
CanPerm	850	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
CPerm6¾	2100	$23⅛	23	23	— ⅛
CSafway p	z8	$85	85	85	
CS Pete	55450	$8⅜	7⅞	8	+ ⅛
CanTrust	9329	$23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅛
CTrust7¼	1850	$19¾	19½	19½	
CTrust7¾	z50	22	22	22	
CTr w	1275	$8	6⅛	7	— 1
CTrstr	100119	30	21	30	+ 9
CTung	200	$23	23	23	
CdnArrow	z100	82	82	82	
CCablesyA	20535	$14¼	14	14⅛	+ ¼
CCablew	62170	415	380	405	+15
CdnCel	1500	$8½	8¼	8⅜	+ ⅜
CFormost	920	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ¼
CGE	z25	$32	32	32	
CHidrogas	5300	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
CHomestd	10950	$24	22¼	23½	+1⅜
CIBkCom	11741	$24⅞	24½	24⅝	— ⅛
CIL	2000	$23¾	23¾	23¾	
CLencour	7000	33	33	33	
CManoir	100	$5¾	5¾	5¾	— ½
CMarconi	400	$14½	14	14½	+ ¾
CMerrill	z20	$21⅞	21⅞	21⅞	
CNat R	75697	$9⅜	8½	9	+ ¾
COcdental	1000	$41½	41	41	— ¼
CPInve	8134	$33⅞	33⅜	33⅜	— ⅜
CPLtd	34135	$35⅞	35½	35½	— ¼
CPL A p	2100	$9½	9½	9½	
CReserve	54240	$24	21	23	+3¼
CdnSupO	270	$170	170	170	+ ¼
CdnTire	1065	$25½	25½	25½	
CdnTireA	1699	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
CUilties	5215	$18¼	17¾	17⅞	+ ⅛
CU 10¼	100	$27	27	27	+ 1
CandelOil	126	$58	58	58	— 2
Canray	4450	285	280	280	— 5
CanronA	800	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅜
Cara	4000	$16¾	16½	16½	— ¼
CarlOK	23029	$6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
CarlAp	900	$26¾	26¾	26¾	
CarlBp	z35	$29½	29½	29½	
CarmaA	4800	$15	14⅞	15	+ ⅜
Carma8.75	2600	$19⅞	19⅝	19⅜	— ⅜
Cassiar	1930	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Cassidy L	400	415	415	415	+35
Celanese	4110	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Celanes1p	140	$10½	10½	10½	
Celan175p	210	$18⅞	18⅞	18⅞	
CtlEstA	556	$11	10⅝	10⅝	— ⅜
CentPat	3000	270	270	270	+10
Chnclr	11650	$5⅞	5⅜	5⅝	K J—K
CharterOl	5900	288	275	288	+ 3
Cherokee	7900	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
ChibKay	33500	26	24	24	— 1
ChibM	7750	65	65	65	— 5
ChieftanD	6630	$30	28¾	28¾	— ⅜
Chimo	700	195	195	195	
Chrysler	4058	$9	8⅞	9	+ ⅛
CHUMB	10962	$10¾	10½	10¾	
Coin Lake	5600	31	30	31	— 1
Cmplx	1150	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
CombMet	50000	46	43	44	— ½
Cominco	10806	$45¾	44¾	45⅝	+ ⅜
ComincoA	200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
CC Tr p	500	$10½	10¼	10¼	— ¼
ComrclOG	12400	345	330	340	+ 5
Coniagas	1700	160	160	160	
ConBathA	8050	$14⅛	14	14	— ¼
ConBathp	z124	$17½	17½	17½	
ConFardy	1600	370	355	360	
CDurham	15600	195	185	186	— 8
C Marben	17550	335	260	335	+75
CMorisn	19600	310	299	310	+10
Cons Pipe	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Cons Prof	8917	94	90	93	— 1
C Rambler	2900	289	280	285	— 5
C Rexspar	5500	68	66	66	— 4
Con Textile	600	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
ConDistrb	5800	$11½	11¼	11¼	— ¼
ConsGas	19440	$27½	27	27¼	+ ¼
ConGas D	400	$36½	36	36½	+ ¾
ConucoLtd	9575	$5⅞	5½	5¾	+ ⅜
Conventrs	4700	$10¼	9⅞	9⅞	— ¼
Conwest	800	$7¼	7⅛	7¼	
CopFields	12975	$8⅜	8	8½	+ ⅜
CosekaR	32620	$10⅞	10¼	10¼	— ½
CostainLtd	1210	$8⅞	8⅜	8⅜	
Courvan	6225	105	102	102	+ 2
Craigmt	7700	$6½	6⅛	6¼	
CrainRL	1000	$12¼	12	12	— ¾
Crwn Life	z22	$66	*66	66	
CZelrbaA	z25	$24½	24½	24½	
Crush Intl	500	$13½	13½	13½	
CuvierM	2100	65	62	65	+ 4
Cyprus	10300	$15⅛	15	15	
CzarRes	24500	$15½	15	15¼	— ¼
CzarResp	1400	$38	37⅜	37⅜	— ⅜
DRG Ltd A	700	$6⅛	5¾	5¾	— ⅜
Dale-R	700	$18½	18½	18½	— ½
Daon Dev	25275	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅜
Daon8¾p	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Datline	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
DEldona	13700	135	130	130	— 2
Delhi Pac	14000	75	71	71	
Denison	10805	$32½	30⅞	31½	—1¾
Dicknsn	4150	$9⅜	9	9¼	— ⅛
Digtech	500	$5	5	5	
Discovry	100	128	120	120	+ 5
DistTrA	100	$8½	8½	8½	
DomanI	2700	$7¾	7½	7⅝	+ ¼
DomeMine	2199	$49	47¾	48	— 1
D Pete	173751	$50	46½	47½	—2¾
DPeteAp	1300	$22	21½	21½	+ ½
DBridge	3563	$38½	37¼	38½	+ ¾
DExplor	45000	61	54	54	
DofascoA	3940	$34	33⅜	34	+ ¼
DomStore	z5	$20½	20½	20½	
D Textile	1850	$13¾	13½	13½	— ¼
DomIimA	200	$15½	15½	15½	
Domtar	6550	$24¼	24	24⅛	+ ⅛
Domtar pr	200	$11½	11½	11½	— ½
Dr McCA	200	$14	13⅞	14	+ ½
Dunde Pal	11000	60	57	59	— 1
Dunraie	2966	103	93	100	
DuPont A	200	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Dustbane	z20	$8¼	8¼	8¼	
Dylex Ltd	4000	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Dylex L A	500	$11	11	11	
Dynamar	45022	287	278	286	— 4
EstMirtic	2610	210	203	203	— 5
East Sul A	4130	280	272	279	+ 4
EstnProv	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜
EgoRes	24400	235	227	230	— 5
Elhm A	300	440	435	440	+10
ElksStors	1600	$6½	6⅜	6½	
Emco	2600	$11⅜	11¼	11⅜	
Emcow	500	400	400	400	
Extndcar	1200	$8½	8½	8½	
FalconC	10290	$8¾	8⅜	8½	+ ⅛
FibrgNikA	3450	$7⅜	7⅛	7⅜	— 1
FedIndA	200	$6¾	6¾	6¾	
Fidelity Tr	500	385	385	385	+25
Finning T	500	$33½	33½	33½	
FiranGndl	2000	73	73	73	+ 3
Fireco SA	z50	235	235	235	
FCalgary	1100	350	340	350	+10
F City F wt	600	460	460	460	
FMar	1000	169	169	169	— 1
Foodex p	1412	$7¼	7⅛	7¼	
FordCnda	1174	$72	71½	71½	— ½
F Sea A pr	100	$8½	8½	8½	+ ¼
Francana	3200	$13⅞	13¼	13¾	+ ½
Fraser	300	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
G&HSteel	1200	200	180	180	—20
G M Res	18125	$6¾	6⅜	6⅜	
Galveston	5000	370	350	370	+20
GazMetr	1500	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
GDistrbA	100	$8	8	8	
GDistrbw	1500	270	265	265	+ 5
GMC	210	$71½	71½	71½	— ½
Genstar L	15334	$24⅝	24	24	— ¾
GiantYk	600	$13⅜	12¾	12¾	— ⅜
Gibraltar	10100	$8¾	8½	8½	— ¼
GlbeRltyp	550	$23¾	23½	23¾	+ ½
Goldale A	15616	$6¼	6	6⅛	— ⅛
GoldundM	48820	365	355	365	+10
GraftG	400	$15¼	15	15	— ⅜
GraftGA	850	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Granduc	3800	264	257	260	— 1
GL Nickl	500	100	100	100	+ 5
GL Forest	z50	$47⅞	47⅞	47⅞	
GNGasAp	100	$17	17	17	+ ¼
GtWestS	1700	290	285	290	
GGoose	z70	$6	6	6	
Greyhnd	400	$23¾	23¾	23¾	— ¼
GuarTrp	300	$19	18½	18½	— 1
GulfCan	90875	$100½	91½	95½	— 3
Gulfstrem	41387	420	395	405	+ 5
HCIHldg	800	$16	16	16	
Halifax D	200	315	315	315	—10
H Group A	10400	450	440	440	
Hardee	1000	83	83	83	
HardCrpA	600	272	270	270	— 2
Harlequin	7092	$18¾	18½	18⅝	
HatleighB	782	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Hawker	1800	16½	16¼	16¼	— ⅛
HedwayA	110	$5½	5½	5½	+ ⅛
Highfield	1000	300	290	300	+ 5
HolingerA	1401	$45½	45⅛	45⅜	
Home A	3911	$82½	82	82	
Home B	225	$82	82	82	
H Bay Mng	4480	$25½	25	25	— ⅜
H Bay Co	1137	$26¾	26½	26¾	
HBC pr	190	$21¼	21¼	21¼	
HBOilGas	10537	$88	86	87	+1½
Hu-Pam	5600	52	48	48	— 2
Husky Oil	9510	$67¾	66⅜	66⅜	— ⅜
Husky Bpr	z10	$37¼	37¼	37¼	
HuskyEw	700	$47⅛	47	47⅛	— ⅜
HydraEx	9345	65	61	63	— 2
IAC	6735	15	14¾	15	
ITL Ind	11000	330	325	330	+ 5
IU Intl	11630	15⅝	15¼	15¼	
Imasco	750	$45⅜	45⅛	45⅜	+ ⅜
ImascoAp	100	360	360	360	
ImpOilA	46647	$41¾	41	41¼	— ½
ImpOilB	104	$41⅜	41⅜	41⅜	
Inco	84330	$24¾	24⅛	24¼	— ¼
Inco7.85	200	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Indal	78966	$13¼	13	13	— ⅜
Indusmin	200	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Inglis	1500	$15	14⅜	15	
InlandGas	5520	$14¼	13⅜	14	
InindG10p	100	$27½	27½	27½	
Inter-City	31337	$20	19	19⅜	+ ⅜
Inter C B w	3300	$16¼	16	16	+ 1
IBM	488	$78	77	77	—1¼
IntMogul	505	$7	7	7	
IMogulA	1366	$14	14	14	+ ¾
IntprPipe	2861	$18⅛	18	18	— ⅛
Ipsco	850	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
Irwin Toy	6450	340	325	330	+ 5
Ivaco	750	$15¾	15¾	15¾	
JQRes	2500	150	141	141	—14
Jannock	3100	$12½	12⅜	12⅜	+ ⅛
Jannock8	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
Jannock w	2100	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Jorex Ltd	15500	52	48	48	— 2
Joutel	2700	125	122	125	+ 3
Kaiser Re	9100	$29¼	28½	28½	—1⅛
Kam Kotia	11700	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
Kaps Tran	9050	149	144	147	+ 2
KelseyH	1550	$23¾	23¼	23¾	+ ¾
KerrAdd	15375	$13¾	13	13⅛	+ ⅛
K Anacon	8500	56	55	55	
La Luz	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
LabattA	6414	$23½	23¼	23¼	— ¼
LabMin	100	$46	46	46	
Lacana	11830	$7¼	6¾	7	+ ¼
Lacanaw	1800	450	445	450	+ 5
LaidlawA	3500	$8	8	8	— ¼
LaidlawB	7000	$7⅞	7½	7¾	+ ¼
Ldl 9¾	400	$10⅛	10⅛	10⅛	
LOntCem	1500	$5½	5¼	5½	+ ¼
L Shore	225	430	430	430	—20
LasitrKm	4800	190	185	190	
Laurasia	34000	65	58	60	— 3
LauFinp	300	$12½	12½	12½	— ½
LavaCap	11800	375	350	360	+20
L & J B	10	$250	250	250	+40
LeighInst	600	$8¾	8¾	8¾	— ¼
LevyApr	500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
LLLac	3074	$6⅛	5⅞	5⅞	— ¼
LobCoA	3561	410	395	410	+20
Lob Co B	200	400	408	400	
LobLtdAp	240	$16⅛	16	16	— ½
LobLtdBp	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Lochiel	13250	455	425	435	—15
Logistec	700	475	450	450	
LyftonM	5500	42	41	41	— 4
MDS Helth	950	$11	10¼	10½	+ ½
MICC	1342	$12½	12	12	— ¾
MICC A	470	$25⅛	25	25	— ½
MICC8¾	100	$23	23	23	
Micc Invr	23533	63	60	60	— 4
MTS Inter	z200	65	65	65	
MclanH A	1800	$22¾	22½	22¾	
MB Ltd	42095	$25½	25	25¼	— ⅜
Madeline	5533	185	178	180	+ 1
Madsen	2300	160	157	157	+ 5
MagnaA	1400	$14	14	14	+ ⅛
MagnaB	2300	$14½	14½	14½	
Magnason	900	245	230	230	—15
Magnetcs	12429	170	162	170	+ 5
Mahr p	200	$6½	6½	6½	
MajstcWil	7550	490	475	475	
ManBar	6500	80	77	78	+ 2
M Lf Gard	z5	$29	29	29	
Maritime	1814	$22¾	22⅝	22¾	+ ¼
MarT940	543	$10¼	10¼	10¼	
MarkelF	1000	$6¾	6¾	6¾	+ ½
MarkSpnc	3250	$7½	7¼	7½	
MassFer	10951	$11⅝	11¼	11⅜	
MasFA	650	$21¾	21⅝	21⅝	
MasFB	2300	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅛
Matchan	9000	32	31½	32	— 1
McAdam	6000	40	40	40	— 1
McIntyre	1050	$61½	60	61½	
McLaghlin	12600	$9¼	9	9¼	— ⅛
McLghl9p	350	$19½	19¾	19⅜	— ⅜
McLghl10p	700	$14⅛	14	14	— ¼
Melcor	600	$14⅜	14⅛	14⅛	+ ⅛
Mentor	100	345	345	345	
Mercantil	1200	$16⅛	16	16	
MerlandE	23485	$18	17¼	17¾	+ ⅛
Met Trust	300	$25½	25½	25½	—1½
Midcon	800	263	257	257	+ 7
MikesSubs	200	190	190	190	—10
Minrl Res	6100	340	330	340	+ 5
MitelCorp	19260	$12⅞	12½	12¾	+ ¼
MoffatA	z50	$12	12	12	
MolsonA	8965	$25½	25	25	— ⅛
MonencoA	200	$11	11	11	
Moneta P	3000	95	91	91	— 4
Mtl Trust	300	$19	19	19	+ ½
Moore	10450	$36	35¾	35¾	

ÉCHOS BOURSIERS

Gulf et BP abandonnent un puits au large du Labrador

Les actions des compagnies Gulf Canada et BP ont été retirées de la cote hier durant quelques heures afin de permettre la dissémination de la nouvelle à l'effet que les deux compagnies abandonnaient le forage d'un puit au large des côtes du Labrador.

La compagnie BP de Montréal a indiqué qu'elle arrêtait les travaux dans un puit de 4,874 mètres à 375 kilomètres au large de Botwood, au Labrador.

Les actions des deux entreprises ont, par la suite, enregistré des baisses sensibles notamment dans le cas de Gulf qui a reculé de $5,50 à $94 tandis que BP perdait 50 cents pour fermer à $34.

■

Le trésor américain a vendu des bons à long terme avec un taux d'intérêt au-dessus de 10%, un record sans précédent aux États-Unis.

Le Trésor a placé jeudi 1.5 milliard de bons venant à échéance en 1994 au taux d'intérêt moyen de 10.17%. Les taux d'intérêt du Trésor ont dépassé souvent la barre des 10% pour des titres à plus courte échéance mais c'est la première fois que tel est le cas pour des bons à plus de 10 ans.

Ce placement illustre la forte hausse des taux d'intérêt aux États-Unis à la suite des mesures de resserrement et de renchérissement du crédit prises la semaine dernière par la Réserve fédérale.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ipsco	850	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
Irwin Toy	6450	340	325	330	+ 5
Ivaco	750	$15¾	15¾	15¾	
JQRes	2500	150	141	141	—14
Jannock	3100	$12½	12⅜	12⅜	+ ⅛
Jannock8	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
Jannock w	2100	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Jorex Ltd	15500	52	48	48	— 2
Joutel	2700	125	122	125	+ 3
Kaiser Re	9100	$29¼	28½	28½	—1⅛
Kam Kotia	11700	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
Kaps Tran	9050	149	144	147	+ 2
KelseyH	1550	$23¾	23¼	23¾	+ ¾
KerrAdd	15375	$13¾	13	13⅛	+ ⅛
K Anacon	8500	56	55	55	
La Luz	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
LabattA	6414	$23½	23¼	23¼	— ¼
LabMin	100	$46	46	46	
Lacana	11830	$7¼	6¾	7	+ ¼
Lacanaw	1800	450	445	450	+ 5
LaidlawA	3500	$8	8	8	— ¼
LaidlawB	7000	$7⅞	7½	7¾	+ ¼
Ldl 9¾	400	$10⅛	10⅛	10⅛	
LOntCem	1500	$5½	5¼	5½	+ ¼
L Shore	225	430	430	430	—20
LasitrKm	4800	190	185	190	
Laurasia	34000	65	58	60	— 3
LauFinp	300	$12½	12½	12½	— ½
LavaCap	11800	375	350	360	+20
L & J B	10	$250	250	250

La Régie Renault va acquérir 22.5% d'American Motors

PARIS (Reuter) — La Régie Renault a annoncé qu'elle avait acquis cinq pour cent du capital de la firme American motors corporation et portera ultérieurement sa participation à 22.5%.

Selon un communiqué commun publié à Paris et à New York, la Régie a acquis un million et demi d'actions de l'A.M.C. pour $15 millions, ainsi que des bons qui, lorsqu'ils seront transportés en actions du constructeur américain, porteront la participation totale de Renault dans A.M.C. à 22.5%.

La Régie française va ainsi fournir une somme de $150 millions pour la mise au point d'une nouvelle génération de véhicules à la fois efficaces et économiques. Ces nouveaux véhicules seront construits aux usines A.M.C. de Kenosha, dans le Wisconsin, à partir de 1982.

Aux termes d'un accord signé en janvier entre A.M.C. et Renault, les concessionnaires A.M.C. aux Etats-Unis assurent la distribution des modèles de la Régie française, principalement de la petite R5, et les concessionnaires Renault en France diffusent la Jeep A.M.C.

L'accord prévoit d'envisager éventuellement la fabrication de véhicules Renault aux Etats-Unis, notamment de la R 18, de milieu de gamme, qu'A.M.C. commencera à distribuer en assurant un service après-vente au début de l'année prochaine.

La prise de participation de la Régie française marque une nouvelle étape dans son programme d'expansion.

Le constructeur français exporte presque 54% de sa production globale, véhicules privés et camions confondus. Les revenus dérivés de ces exportations ont représenté l'année dernière presque le quart de la facture pétrolière française.

Renault est la marque la plus vendue dans la C.E.E. où elle occupe 12.4% du marché.

American Motors, le plus petit des quatre « grands » de l'industrie automobile aux Etats-Unis, vend 400,000 véhicules par an. Après une période difficile, les affaires de la société reprennent, et, pour la première fois depuis cinq ans, A.M.C. a pu verser cette année des dividendes à ses actionnaires.

L'apport de Renault permettra de financer la mise en place d'une nouvelle chaîne pour la construction de véhicules Renault à traction avant en 1982 à l'usine de Kenosha a annoncé A.M.C. de son côté.

Les moteurs, les arbres de transmission et certaines pièces seront fournies par Renault, mais A.M.C. fournira les principales autres pièces, a précisé le constructeur américain.

Les deux constructeurs vont créer des sociétés communes en Amérique du Nord pour le crédit et le financement.

Un haut responsable de Renault sera nommé au conseil d'administration d'A.M.C. la semaine prochaine, un deuxième haut responsable de la Régie sera présenté en février aux élections au conseil d'administration.

American Motors Corp., quatrième constructeur automobile américain, a vu sa situation financière s'améliorer considérablement depuis la fin de 1977.

Le « plus petit » constructeur de Detroit, autrefois perpétuellement à court d'argent, a enregistré des bénéfices au cours des deux dernières années. En 1978, la firme a réalisé un chiffre d'affaires de $2.6 milliards et un bénéfice de $36.6 millions. La situation financière est allée encore en s'améliorant en 1979.

Créée en 1954 de la fusion de deux petites firmes automobiles, AMC a dû mener une lutte difficile pour survivre. Ses ventes d'automobiles, 214,537 unités en 1978, ne représentent que 2% du marché américain de l'automobile et si la société s'est maintenue, c'est en fait grâce en premier lieu à la vente des jeeps et autre véhicules utilitaires. AMC produit également des véhicules militaires, des autobus, des tondeuses à gazon et même des pièces de télévision. Ces activités « secondaires » exceptionnellement prospères représentent environ 60% de son chiffre d'affaires.

Cherchant sa voie depuis quinze mois

Un institut de productivité pas très productif...

par Michel Nadeau

Créé il y a maintenant quinze mois, l'Institut national de productivité cherche toujours sa voie. Après plusieurs réunions du conseil d'administration, l'organisme n'est pas parvenu à définir une stratégie opérationnelle et des moyens d'intervention dans l'entreprise et auprès des groupes intéressés.

Aussi, l'Institut qui regroupe pourtant des représentants du monde des affaires, des coopératives et des syndicats, se propose d'élargir le cercle des discussions dans le but de voir plus clairement quel pourrait être son rôle.

Au cours d'un entretien téléphonique, le directeur général, N Fernand Gauthier a déclaré au DEVOIR qu'une rencontre devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines afin de permettre un échange sur les orientations possibles de l'organisme et les attentes des différents milieux.

M. Gauthier ne cache pas que l'entente ne règne pas toujours à la direction de l'organisme. « Certains membres ont déjà déclaré qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'approche tri-partite mais qu'ils acceptaient d'y participer sans toutefois cautionner l'organisme. »

L'Institut a débuté ses activités en janvier avec l'embauche de M. Gauthier. Le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises mais les conclusions demeurent très minces.

A un certain moment, l'effectif comptait 20 employés permanents et pigistes. Mais on est toujours sans directeur de la recherche, poste-clé dans une institution de ce genre.

La question de la localisation du siège social n'est toujours pas réglée. Le gouvernement Lévesque s'est engagé à décentraliser les activités para-publiques de Québec. Aussi, plusieurs croient qu'il serait tout à fait normal d'établir l'Institut de productivité au milieu du monde des affaires, à Montréal, afin d'être plus près des groupes intéressés et plus sensibles aux problèmes concrets. En dépit des pressions exercés par certains membres du conseil d'administration, la réticence de quelques fonctionnaires a laissé la décision ouverte.

Tant qu'aux résultats concrets des 10 premiers mois d'opération, ils demeurent maigres s'il n'en tient qu'aux travaux en marche ou déjà réalisés. Le conseil d'administration arrive à peine à se mettre d'accord sur un texte fondamental d'orientation.

Un projet d'un grand colloque avait été lancé mais on en parle maintenant dans des termes beaucoup plus floues.

L'Institut est présidé par M. Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins. Le conseil d'administration comprend, outre M. Rouleau, trois membres nommés par les syndicats, trois par le milieu des affaires et deux par le gouvernement. Les membres désignées par le mouvement ouvrier sont MM. Louis Laberge, président de la FTQ, Jean-Guy Morin, secrétaire général de la CSN et Paul Hétu, vice-président de la CSD. Le monde des affaires est représenté par MM. François Senécal Tremblay, directeur général de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, Yves Mailhot, directeur général des Pavages Maska et William Gauvin, directeur du centre de recherches de Noranda Mines. Les deux autres membres du conseil sont Mme Pauline Boileau, présidente de l'Association des consommateurs du Québec et Robert Lacroix, économiste à l'université de Montréal.

En vertu de la loi 37, les objectifs de l'institut sont d'informer la population et les agents économiques sur la notion de productivité dans la vie économique, de faire connaître l'importance de la productivité et le rôle des différents facteurs qui l'influencent et de favoriser la collaboration et la concertation entre les agents économiques afin d'accroître la productivité.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce est responsable de l'organisme devant l'Assemblée nationale.

Plusieurs emprunts canadiens retirés

Les marchés financiers demeurent nerveux

LONDRES (AFP) — La tension est remontée hier en cours de journée, tant sur le marché de l'or que sur celui des changes redevenus nerveux à l'approche du week-end.

L'amélioration de la tendance qui s'était confirmée dans la matinée a été suivie d'une nouvelle dégradation et des banques centrales seraient intervenues, selon les cambistes londoniens, pour freiner le mouvement sur les changes.

L'or, tombé tout d'abord de $397 à $385 l'once, clôture ainsi à $396.5, au plus haut de la journée et presque au même niveau que la veille.

Quant au dollar, il a effacé plus ou moins ses progrès initiaux, sauf par rapport au yen qui reflète la crainte des répercussions d'une nouvelle hausse des prix du pétrole sur l'économie japonaise.

Le billet vert clôture à 1.7895 mark contre 1.7905 la veille (après s'être élevé à 1.80), 4.20 francs français contre 4.1950 (après 4.22), 1.6225 francs suisses contre 1.6810 (après 4.22), 1.6225 franc suisses contre 1.6180 (après 1.6310) et 227.5 yens contre 226.30 (après 227.70).

La livre termine à 21.6 dollars contre 2.1645 la veille. Elle a aussi faibli vis-à-vis des autres monnaies.

Toutefois, les esprits semblent s'être calmés dans les milieux financiers, après les excès commis ces derniers jours. Les opérateurs restent cependant les yeux tournés vers New York, qui « donne le la » depuis plusieurs jours à l'évolution des marchés des changes, de l'or et des bourses.

La bourse a connu cette semaine sa plus mauvaise performance de l'année, battant son record de baisse et atteignant un nouveau record d'activité. Hier, l'indice des industrielles étaient en baisse de 58.61 points par rapport à la clôture de vendredi dernier.

L'activité a porté sur 253.72 millions d'actions dont près de 82 millions ont été traitées mercredi. Il s'agit d'un record jamais enregistré pour une seule séance.

L'indice Dow Jones s'est replié dès lundi et n'a pu maintenir son avance artificielle gagnée la semaine dernière grâce à des opérations spéculatives. La hausse d'un point par la Réserve fédérale du taux d'escompte suivie immédiatement d'une progression du même ordre du « prime rate » ont été les causes principales de l'effondrement des cours.

Une telle hausse est en effet une premiere dans l'histoire des taux d'intérêt. Les ventes massives, qui ont pesé sur la tendance mardi, ont émané des investisseurs qui avaient emprunté pour pouvoir acheter à la bourse. Ceux-ci, ne voulant pas payer jusqu'à 15% d'intérêt sur leurs remboursements, ont préféré se démunir de leurs actions. Le prime rate, taux d'intérêt que les banques réservent à leurs meilleurs clients, est à présent à un niveau record de 14½%.

Mais cette hausse des taux d'intérêt déclenchée cette semaine au Canada et aux Etats-Unis n'a pas seulement touché le portefeuille de l'homme de la rue. Elle a aussi découragé de grosses sociétés canadiennes qui avaient l'intention d'emprunter.

C'est ainsi que Gulf a reporté à une date indéterminée une émission sur le marché. L'opération, qui se situait entre $150 et $200 millions, aurait dû se faire au début de la semaine.

De hauts fonctionnaires de l'Hydro-Québec, qui négociaient un emprunt de $300 millions sur le marché américain, sont rentrés bredouilles de New York. Aucune nouvelle date n'a été établie pour l'offre qui devait être faite cette semaine.

IAC a complété un placement privé de $30 millions de débentures à 20 ans, à 11.75% d'intérêt, sur le marché canadien. Mais à l'origine, cette société prévoyait emprunter $50 millions. La semaine dernière, avant l'affaissement du marché, les titres étaient offerts à 11.5%.

En Europe, le lancement d'une émission de $47.5 millions d'obligations de Municipal Finance Corp. de Colombie-Britannique, a aussi été reporté par suite de l'état chaotique du marché des eurodevises. Les titres à 20 ans devaient comporter un coupon à 10.5%.

Au dire des observateurs, la hausse des taux d'intérêt annoncée par la Banque du Canada puis par les banques privées a rendu les acheteurs d'obligations hésitants. Ils ne veulent pas engager de fonds sans être assurés de toucher un rendement élevé, même dans le court terme.

Après avoir connu mardi sa plus mauvaise séance depuis le 9 janvier 1974, Wall Street a battu le lendemain son record d'activité. Le dernier record, enregistré le 3 août 1979 avec 65.4 millions d'actions, a été dépassé de plus de 16 millions pour atteindre 81.62 millions d'actions.

Les cours ont par la suite fluctué en dents de scie, les spéculateurs, attirés par les prix, revenant en force sur le marché.

Parmi les titres qui ont le plus baissé cette semaine à New York, on note Mobil Oil à 49 3-4 contre 53 1-4, Dome Mines à 41 3-4 contre 45 1-8, Dupont à 40 1-2 contre 44, General Motors à 60 1-2 contre 64 3-4, United Airlines à 21 1-2 contre 25 1-8.

Yves Ménard se joint au groupe Lizotte-Gagnon

Les Industries TIW ont décidé de se joindre au consortium Lizotte-Gagnon-Makivik en vue d'acquérir le bloc de 86% des actions de Nordair présentement détenues par Air Canada. Cette société de gestion d'entreprises très diverses est présidée par M. Yves J. Ménard, un ancien vice-président au marketing d'Air Canada entre 1970 et 1975. Les Industries TIW (autrefois Warnock Hersey International) a son siège social à Ottawa. M. Ménard détient actuellement les droits de vote relatifs à la majorité des actions de TIW.

Le quatuor a décidé de présenter une nouvelle offre d'achat au ministre des Transports, M. Dan Mazankowski. Dans un communiqué, le président de Nordair, M. A.F. Lizotte se félicite de l'arrivée de TIW dans son groupe car cette compagnie apporte une présence ontarienne. On sait que les autorités fédérales, en raison des pressions du gouvernement de l'Ontario, cherchent à inclure des intérêts ontariens dans la transaction en raison de l'importance du volume d'affaires que cette province apporte dans les ventes de Nordair.

Ainsi, le groupe de M. Lizotte comprend maintenant Placements A.F. Lizotte (qui regroupe une partie du personnel de Nordair), la Fédération des Caisses d'entraide, présidée par M. Jacques Gagnon d'Alma, le groupe Makivik, un organisme gérant des fonds au nom du peuple inuk et les Industries TIW.

Cette dernière entreprise avait jusqu'en 1977 son siège social au Québec, au sommet de la Place Ville-Marie. La compagnie de M. Peter N. Thompson devait connaître au cours des dernières années une période difficile sur le plan financier; il fallut vendre plusieurs filiales. Aujourd'hui, sous le contrôle de M. Ménard, l'entreprise remonte la pente en concentrant ses activités dans quatre secteurs principaux: métaux (dont Canbro/International Bronze à Valleyfield), les meubles Radisson au Québec, l'agence de voyage P. Lawson (Bel-Air au Québec) et deux centres de ski dans l'Ouest.

A la fin du mois de juin dernier, son fonds de roulement n'était que de $9,6 millions, le niveau le plus bas des dernières années.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Prenons ça à coeur
Contribuons à la campagne de la Fondation du Québec des maladies du coeur . . .

CAPDM
Colloque annuel
automne 1979
ASSOCIATION CANADIENNE DES DIRECTEURS DE LA DISTRIBUTION.

Ce colloque d'une journée portera sur «La gestion des moyens de distribution». Parmi les sujets traités par des conférenciers spécialistes de l'industrie, il y aura:

— **Direction des ressources humaines, problèmes et solutions.**
— **Efficacité de la gestion.**
— **Planification des moyens de distribution.**
— **Méthodes spécialisées et équipement de transport, Entreposage et choix du matériel.**

Date: le 25 octobre 1979 **Frais d'inscription:** pour les membres, **$90.** pour les autres, **$120.**

Endroit: L'aéroport Hilton de Montréal
12505, Côte de Liesse
Montréal, Dorval, Québec

Pour plus de renseignements, adressez-vous à:
M. R. Charron J.B. Rolland et fils (514) 735-5661

DES TRUCS ET LEURS AVANTAGES Nº 2

COMMENÇONS, CHEZ NOUS, PAR ÉLIMINER LE GASPILLAGE D'ÉLECTRICITÉ

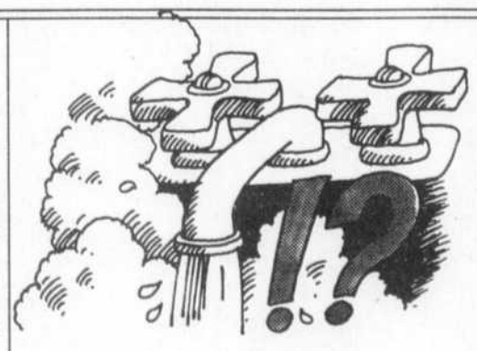

DE L'EAU CHAUDE OU DE L'EAU BOUILLANTE?
Voici un bon moyen pour commencer chez vous à éliminer le gaspillage d'électricité. Vérifiez à quelle température vous chauffez votre eau. Si le thermostat du chauffe-eau est à un degré trop élevé, il gaspille énergie et argent. Réglez-le à 60°C (140°F). Si vous avez un lave-vaisselle, la température doit être fixée à 66°C (150°F). Et gardez l'eau bouillante pour le thé...

GOUTTE À GOUTTE, C'EST NOTRE ÉNERGIE ET NOTRE ARGENT QUI FUIENT...
C'est facile de réparer les robinets d'eau chaude qui fuient. Dans bien des cas, il suffit de poser des rondelles de caoutchouc neuves. Imaginez qu'une goutte à la seconde peut vous faire gaspiller chaque mois près de 150 gallons d'eau chauffée en pure perte!

AUX DOUCHES!
En prenant des douches rapides plutôt que des bains extravagants, vous économisez l'eau chaude. Plus nombreuse est votre famille, plus grandes seront vos économies! Pourquoi jeter votre argent à l'eau?

UN BON TUYAU: ISOLEZ LES CONDUITS
Vous avez intérêt à bien isoler tous les tuyaux qui transportent l'eau chaude vers les différentes pièces de la maison. Pour réduire les déperditions de chaleur, entourez-les de bandes de mousse isolante faciles à poser. Prenez soin de bien recouvrir tous les raccords.

PLEIN, LE LAVE-VAISSELLE EST DANS SON ASSIETTE!
Étant donné son "appétit", confiez à cet appareil un seul lavage de vaisselle par jour, de préférence en soirée. Utilisez les cycles courts (ils gaspillent moins d'eau chaude) et laissez sécher la vaisselle à l'air libre.

UN GROS LAVAGE VAUT MIEUX QUE DEUX OU TROIS PETITS
Confiez à votre machine à laver une charge de vêtements qui justifie un cycle complet. Ce qui coûte le plus cher dans le lavage, c'est l'eau chaude consommée; l'eau bouillante ne rend pas nécessairement le linge plus propre...

FÉLICITATIONS! VOUS ÊTES MAINTENANT DANS LA BONNE VOIE
En utilisant ces quelques trucs faciles, vous contribuerez à éliminer le gaspillage d'électricité et à conserver cette richesse naturelle incomparable qu'est notre énergie hydroélectrique.

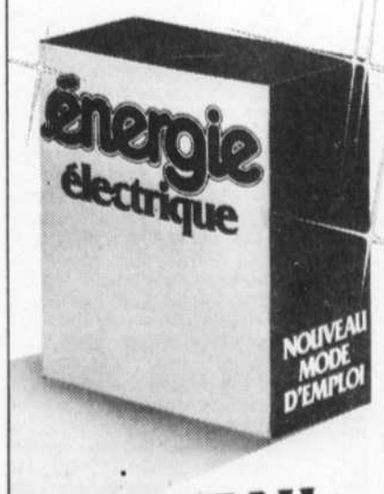

NOUVEAU MODE D'EMPLOI

OCTOBRE, MOIS INTERNATIONAL DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Filmplan International

Un financement global de trois films afin de réduire le risque

par Françoy Roberge

FILMPLAN, une entreprise détenue conjointement par les Productions mutuelles et Jilian Film & Investment de Toronto, a lancé récemment sur le marché canadien la plus importante émission d'unités de financement de films jamais lancée au Canada. L'émission de $11.3 millions vise à financer trois films: Hog Wild, Dirty Tricks et The Scanners.

Il s'agit de trois longs métrages destinés au marché international. Tournés à Montréal pour l'essentiel, à Toronto pour certaines séquences et dans une faible proportion aux États-Unis, ils mettent en vedette des acteurs connus sur la scène internationale.

Filmplan agit comme producteur principal mais chaque film est produit par des producteurs délégués. Filmplan assure le financement et la distribution des longs métrages en plus de suivre la réalisation de près.

Selon M. Pierre David, président de la société, c'est la première fois que trois films sont offerts simultanément aux acheteurs sous forme d'unités de $5,000 qui donnent une participation aux trois à la fois.

Cette pratique a pour effet principal de réduire les risques au minimum et de faciliter la vente des unités. D'ailleurs le marché semble avoir réagi avec un certain enthousiasme. $2 millions des $4 millions de l'émission ont été placés en 10 jours sur le seul marché de la Colombie Britannique et près de $750,000 ailleurs au Canada.

Déjà au début de l'été, Filmplan avait obtenu $3.5 millions en financement intermédiaire pour permettre de commencer le tournage de « Dirty Tricks » et de « Hog Wild ».

Ces $3.5 millions devraient être transormés intégralement en unités de financement. Le financement devait toutefois se faire dès le début de l'été tandis que le prospectus pour une émission officielle sur le marché demandait des mois de préparation. Il a donc fallu recourir à des prises de participation par blocs de $50,000 portant intérêt à 18%.

M. David estime toutefois que l'émission finale est un modèle du genre. « Nous avons maintenant toute l'expertise voulue et nous avons eu recours à des grands bureaux qui offrent toutes les garanties du point de vue strictement de l'investissement, Touche Ross et Ogilvy, Renault et Vercheres, Gauthier ».

« Notre objectif est de faire reconnaître Filmplan sur le marché international et sur le marché américain comme une entreprise qui est là pour rester. Nous avons donc joué sur la sécurité en choisissant des films destinés à des marchés éprouvés des vedettes et des réalisateurs qui ont fait leurs preuves et des conseillers financiers et légaux renommés ».

« De plus nous tenons absolument à avoir un choix de films parce que la quantité et la régularité de l'offre est un atout important pour une maison de production. La stabilité du producteur lui ouvre des marchés et améliore beaucoup ses revenus ».

« Un producteur qui offre un film et dont on n'entend plus parler durant des années a beaucoup moins de chances et de possibilités de diffuser ses films que celui qui offre constamment plusieurs films de bonne qualité par année. »

« Le marché de la distribution est contrôlé largement par les Américains, je crois qu'il ne faut pas se faire d'illusions la dessus. Et ce qu'ils recherchent, c'est un choix de bons films qui servent les besoins de la programmation. »

M. David croit qu'il est nécéssaire de mettre sur pied, au Canada et au Québec, un marché de cinéma qui n'exige pas de subventions, qui se suffit à lui-même. « Aux Etats-Unis, il n'y a pas de ces organismes qui versent des fonds aux producteurs, c'est la loi du marché qui joue et il se produit de toutes les catégories de films, y compris des films d'auteur. »

« Ici, bien sûr la situation est différente et il est bon et nécéssaire que les gouvernements financent des oeuvres d'auteur. Ceux qui créent en français doivent recourir à cette solution. Mais pour le marché qui se finance lui-même (le marché commercial), pas besoin de subventions. »

« J'ai un plaisir immense à distribuer « Mourir à tue tête », c'est un bon film et il a du succès, tant mieux. Mais on ne peut pas trouver beaucoup de fonds pour financer des films tournés en français au Québec. Il faut miser sur un miracle comme celui de « Cousin cousine » qui a fait recette à New-York. »

« Pour un film doublé en Anglais ou sous-titré c'est très rare, cela se produit une fois sur cent. Les Américains qui possèdent un grand marché n'en veulent plus, les télévisions pas davantage. »

Pierre David croit néanmoins qu'il est bon de générer le plus d'activités cinématographiques possible au Québec. « Il y a des retombées économiques importantes pour nous et cela effectivement crée une structure cinématographique qui peut servir à ceux qui veulent tourner en français. »

« En attendant le marché est meilleur au Canada et à Montréal qu'il ne l'a jamais été. Il se tournera cette année pour $150 millions de films au Canada. C'est à comparer à $20 millions il y a deux ans. »

Les films Dirty Tricks, Hog Wild et The Scanners ont à leur palmarès des « noms » comme Elliott Gould, Kate Jackson (Photo ci-contre), Patti d'Arbanville (Photo ci-contre) et Michael Biehn. Le premier est un thriller, le second un film destiné à un public plutôt jeune et le troisième un film d'épouvante métissé de science-fiction/parapsychologie.

Dirty Tricks est presque complètement tourné, notamment dans le Vieux Montréal, par Alvin Rakoff.

La CEE espère accroître son commerce avec la Chine

par Clément Braise

PARIS (AFP) — A partir de lundi prochain, le président chinois Hua Guofeng commencera, en France, un voyage qu'il poursuivra dans trois autres pays européens (Grande-Bretagne, RFA et Italie) et qui durera près d'un mois.

Il s'agit d'un événement important, à plus d'un titre: depuis la naissance, en 1949, de la République populaire de Chine, c'est la première fois que son président visite des pays occidentaux, ce qui illustre d'une façon spectaculaire la politique d'ouverture sur le monde extérieur, et particulièrement sur l'Occident, mise en oeuvre depuis deux ans par les successeurs de Mao.

Et le choix des quatre principaux pays de la Communauté européenne pour cette première sortie officielle — avant le Japon qui participe le plus largement à la modernisation de l'économie chinoise et avant les États-Unis qui sont candidats à cette première place — témoigne de l'importance que les dirigeants de Pékin attachent sur le plan économique comme dans le domaine diplomatique à la construction de l'Europe.

Ce choix montre également, estiment les observateurs, que le gouvernement chinois dont l'objectif est de faire accéder d'ici à la fin du siècle leur pays de 970 millions d'habitants au rang de grande puissance économique, avec le concours de la technologie et des capitaux de l'Occident, entend le faire en toute indépendance, en mettant en concurrence leurs principaux partenaires: Japon, États-Unis et CEE.

Actuellement, celle-ci est le deuxième partenaire commercial de la Chine, dont le commerce extérieur est encore très réduit (le 8ème de celui de la France), mais se développe rapidement. Elle lui a vendu l'an dernier pour $1,900 millions d'équipements et de marchandises — dont plus de la moitié ($995 millions) provenaient d'Allemagne fédérale. C'était beaucoup moins que le Japon ($3 milliards, soit près du tiers du marché chinois) mais nettement plus que les États-Unis: $824 millions.

Par contre, c'est en Europe que la Chine emprunte le plus: sur les $18 milliards d'emprunts extérieurs réalisés entre le début 1978 et mai 1979, $13.6 milliards provenaient de prêts gouvernementaux, dont $11.5 milliards fournis par des membres de la CEE: France $5.5, Grande-Bretagne $5, Italie $1 (trois pays qui, ensemble, exportent en Chine beaucoup moins que l'Allemagne).

Mais les dirigeants chinois seront sans doute interrogés sur les modalités d'application du code des investissements étrangers publié le 8 juillet dernier. S'il prévoit notamment des participations d'au moins 25 pour cent — sans limite supérieure — dans des entreprises chinoises, il comporte encore de nombreuses lacunes et imprécisions qui laissent les investisseurs éventuels dans l'expectative.

Sur le plan européen, c'est l'application de l'accord commercial Chine-CEE du 3 avril 1978 qui pose certains problèmes. Si les importations en Europe de 20 produits nouveaux ont été libérées en septembre, le règlement du 18 juillet prévoyant le doublement des importations de textiles chinois se heurte encore à l'opposition de la France. Quoiqu'il en soit, les Chinois, qui ont placé le développement de leur industrie légère au deuxième rang des priorités (après l'agriculture) afin d'accroître leurs exportations, s'intéressent au marché européen. D'où l'ouverture en avril dernier d'un bureau de la Banque de Chine à Luxembourg.

Enfin, ce voyage sera l'occasion, pour les Européens, de demander des précisions sur les nouvelles orientations de la politique économique de Pékin, en particulier sur le réajustement et le rééquilibrage décidés cette année qui se traduisent sur l'abandon, au moins temporaire, de nombreux grands projets, comme les centrales nucléaires que devaient construire les Occidentaux.

En se rendant à l'étranger, les dirigeants chinois qui en sont à une période de tâtonnement, entendent aussi rechercher tout ce qui pourrait leur être profitable, notamment dans les méthodes de gestion.

OGILVY, RENAULT
AVOCATS
1 PLACE VILLE-MARIE
TÉLÉPHONE (514) 875-5424
TELECOP. (514) 875-5498
TELEX 05-25362

F. Campbell Cope, c.r.
Thomas H. Montgomery, c.r.
Brock F. Clarke, c.r.
Frank B. Common, Jr., c.r.
William A. Grant, c.r.
Matthew S. Hannon, c.r.
P. Wilbrod Gauthier, c.r.
John Bishop, c.r.
Julian C.C. Chipman, c.r.
Peter D. Walsh, c.r.
Pierre Legrand, c.r.
Robert L. Munro
John G. Chamberland
A. Derek Guthrie
Raymond Crevier
Antoine J. Chagnon
Thomas S. Gillespie
Malcolm E. McLeod
Bernard A. Roy
Jean A. Savard
John J. O'Connor
Casper M. Bloom
William Hesler
Gilles Touchette
Douglas H. Tees
Robert Monette
Lise Bergeron
Pierre Pronovost
Céline April
André Papillon
Paul Chaput
Marcel Savard
Pierre-Yves Châtillon
J. David Holmested
Michel Goudreau
Norman M. Steinberg
Louis-Paul Cullen
Ann Phillips
Louis H. Renault
Christine A. Carron
Louise Laplante

John G. Porteous, c.r.
Paul F. Renault, c.r.
John G. Kirkpatrick, c.r.
William S. Tyndale, c.r.
Kenneth S. Howard, c.r.
John H. Tennant, c.r.
J. Claude Couture, c.r.
Marius G. Bergeron, c.r.
John A. Ogilvy, c.r.
Joan Clark, c.r.
L. Yves Fortier, c.r.
Donald F. Cope
Terrence P. O'Connor
Robert J. Cowling
Michel A. Gagnon
Claude Fontaine
Paul M. Amos
Donald A. Riendeau
Philip R. Matthews
Yves W. Brunet
Gérard Rochon
Arthur H. Campeau
G.B. Maughan
J. Nelson Landry
Pierre G. Côté
Daniel I. Lack
Donald H. Bunker
Pierre Hébert
Pierre Y. Lamarre
Réal Favreau
Louis J. Gouin
Robert P. Charlton
Andrew Fleming
Simon V. Potter
Rémi Gagnon
Robert Brouillette
Olivier F. Kott
Suzanne Renault
Yves V. Raic
Marc Duquette
Jacques Dussault

AVOCATS-CONSEILS

J. Leigh Bishop, c.r.
John de M. Marler, c.r.
Hazen Hansard, c.r.
Robert E. Morrow, c.r.

Banque Canadienne Nationale
et
La Banque Provinciale du Canada

AVIS
Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-huit cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1979.
Ce dividende, portant le numéro 327, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 31 octobre 1979, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 28 septembre 1979, à la fermeture des guichets.

Par ordre du conseil d'administration,
LE VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
R. Cousineau
Montréal,
le 19 septembre 1979.

Forano a acquis 81% de Tanguay

Forano, une entreprise diversifiée mais surtout engagée dans la fabrication et la vente de machineries et d'équipements forestiers, annonce qu'elle a exercé son droit d'acquérir 81% des actions ordinaires des Industries Tanguay.

Les Industries Tanguay, situées à St-Prime, comté de Roberval, fabriquent également des produits destinés à la forêt, notamment des tronçonneuses et des chargeurs.

Pour répondre aux souhaits exprimés par divers groupes et personnes de la région du Saguenay-Lac St-Jean, Forano annonce également qu'elle considèrera sérieusement, au cours des soixante jours suivant son acquisition, toute offre d'achat de partie de ces actions qui pourrait lui être faite par les cadres supérieurs de l'entreprise ou encore par des groupes ou personnes oeuvrant activement dans le milieu. Cependant, Forano déclare qu'elle entend conserver en tout temps un minimum de 51% des actions votantes émises ou à être émises.

CANADA

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

En vertu d'un décret adopté le 3 août 1979, aux termes de la Partie II de la Loi sur les enquêtes, le juge Charles L. Dubin a été nommé pour présider une Commission d'enquête sur la sécurité aérienne.

Voici les dispositions du décret établissant le mandat de la Commission:

Vu les préoccupations exprimées quant

(a) à la justesse des lois, règlements et règles fédéraux et des pratiques et procédures régissant la sécurité de l'aviation au Canada, particulièrement en ce qui concerne (i) les petits aéronefs, (ii) les régions éloignées et (iii) les aéroports non contrôlés;
(b) au degré de mise en application de la réglementation et des normes en vigueur qui régissent la sécurité de l'aviation, y compris la formation, les qualifications et le nombre des inspecteurs fédéraux;
(c) à l'état de navigabilité et à l'entretien des aéronefs, y compris ceux du Ministère; et
(d) à la pertinence des méthodes d'information et d'enquête sur les incidents d'aviation de même que des méthodes d'enquête sur les accidents d'aviation.

Et vu que le Comité est d'avis qu'il serait d'intérêt public d'enquêter sur lesdites préoccupations:

A ces causes, sur avis conforme du ministre des Transports et en vertu de la Partie II de la Loi sur les enquêtes, le Comité du Conseil privé recommande qu'il plaise à Votre Excellence le Gouverneur général en conseil d'autoriser le ministre des Transports à nommer monsieur le juge Charles L. Dubin, de Toronto (Ontario), commissaire aux termes de la Partie II de la Loi sur les enquêtes, pour enquêter et faire rapport sur les activités de la division de l'administration canadienne des transports aériens du ministère des Transports concernant

1. l'inspection et la certification des aéronefs;
2. les conditions d'utilisation et d'exploitation des aéronefs;
3. l'élaboration et la mise en application des lois, règlements et règles nécessaires à la sécurité de la navigation aérienne;
4. d'une part, les enquêtes relatives aux accidents d'aéronefs et d'autre part, les rapports et les enquêtes sur les incidents d'aéronefs, la prise des dépositions et la réunion des éléments d'information pertinents, ainsi que la détermination du caractère privilégié de ces dépositions, de ces informations et des communications enregistrées portant sur ces accidents et incidents;
5. les activités présentes ou passées du personnel du ministère des Transports, reliées à l'exécution de fonctions officielles en rapport avec les sujets visés aux articles 1 à 4; et
6. toute question incidente ou afférente aux sujets visés aux articles 1 à 5;

de façon à conseiller le ministre des Transports sur la sécurité du système de transport aérien civil et sur l'opportunité et la façon de modifier, relativement aux sujets visés aux articles 1 à 6, la Loi sur l'aéronautique et ses règlements en vue d'améliorer la sécurité aérienne.

Le commissaire est tenu de présenter un compte rendu au ministre des Transports dans un délai d'un an à compter du 1er octobre 1979.

AVIS D'AUDIENCE

La première séance de la Commission se tiendra le lundi 22 octobre 1979, à 10h, au 140, Promenade du Portage, Salon Outaouais, Hull, Québec, dans le but de déterminer les procédures et recevoir les demandes des personnes et des organismes intéressés. Tous ceux qui ont l'intention de participer aux travaux de la Commission sont invités à assister à cette séance et à y présenter un mémoire, à l'heure indiquée.

Les heures, dates et endroits des séances publiques seront connus plus tard.

La Commission désire recueillir des commentaires et des renseignements de la part de personnes et d'organismes intéressés aux questions définies dans son mandat. Toute personne désireuse de présenter un mémoire écrit ou de soumettre des informations pertinentes est invitée à faire parvenir à la Commission un bref énoncé indiquant la nature de l'information ou du mémoire qu'elle veut soumettre en écrivant à la Commission d'enquête sur la sécurité aérienne à l'adresse suivante:

John Sopinka, C.R.
Conseiller juridique de la Commission
Gary Q. Ouellet
Conseiller adjoint
William A. Riel
Directeur

Commission d'enquête sur la sécurité aérienne
110, rue O'Connor, Pièce 200,
Ottawa, Ontario
(613) 995-3431

CANADA
CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Une année sabbatique dans le développement international

Le C.R.D.I. offre à des professionnels canadiens, dix bourses de recherche, de formation ou d'étude dans le développement international pour 1980-81.

Le candidat
— le professionnel en pleine carrière qui travaille déjà dans le développement international ou, qui désire acquérir des connaissances axées sur ce domaine

Le Programme
— le candidat doit développer lui-même son programme. Celui-ci peut comprendre la formation, un stage ou des études spécialisées. Les deux principaux critères sont les suivants:
a) le programme doit assurer au candidat une plus grande compétence dans son domaine de travail et une plus grande familiarisation avec les problèmes du développement international, et
b) le programme doit porter sur les problèmes concrets du développement international.

Domaines d'études
— Tous domaines

Durée de la bourse
— minimum 6 mois; maximum 1 an

Valeur
— Emoluments jusqu'à $23,000, frais de recherche et de voyage sur le terrain jusqu'à $4,000 ainsi que frais de scolarité et voyage international

Candidatures
— Prière de s'adresser à:

Bourse de développement professionnel — Canada
Centre de recherches pour le développement international
Casier postal 8500
Ottawa, Ontario
K1G 3H9

Date ultime pour réception de demandes
— le 15 février 1980

Annonce des résultats
— le 15 mai 1980

Le Centre de recherches pour le développement international a été créé par une loi du Parlement canadien en 1970.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis Légaux, en pages 35

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No 02-005732-79. CASSIDY LIMITÉ, demanderesse -vs- PÂTISSERIE LA CROQUINOLE INC. défenderesse. Le 25 octobre 1979, là la placed'affaires de la défenderesse au No 171 Boul. Arthur Sauvé en la cité St-Eustache, district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice. les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, équipements de pâtisseries. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY. Montréal, 13 octobre 1979 HUISSIER. 288-0211.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 02-023355-78. AU DRAGON FORGE INC. demanderesse -vs- GIONVANNI PIERRI pizzRIA DON PASQUALE ENRG.", défenderesse. Le 25 octobre 1979, à 1:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 226 Boul. Curé Labelle en la cité Ste-Rose (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Equipement pour Pizza. Considitons: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979. DANIEL QUIMET HUISSIER. 288-0211.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 02-017384-78. LA BAIE (Philips Square Mtl), demanderesse - vs- BARRY ERAIS, défendeur. Le 24 octobre 1979, à 12 heures de l'apre s-midi au domicile du défendeur au No 11344 rue Ste-Gertrude en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Fleetwood, 1 aspirateur Electrolux, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979. DANIEL OUIMET, HUISSIER. 288-0211.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-028591-79. LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES B.V. INC., demanderesse -vs- SERGE TREMBLAY défendeur. Le 25 octobre 1979, à 12 heures de l'apre s-midi au domicile du défendeur au No 6640 rue Rivière en la cité Auteuil (Laval) district de Montréal seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, 1 auto Cadillac 1975 Coupé de Vil. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, Montréal, 12 octobre 1979 288-0211

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No 200-05-000838-792. COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU QUÉBEC, demanderesse -vs- HICKSON EQUIPEMENT INC. défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1215 rue Hickson en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 10 roues & Acc. Ford 800 Série Y80CVT33251 lic. F-199-569 Qué. 79, 1 loader Caterpillar 920 lic. W 8403 Qué. 79 s/n #62K6555, 6 Breaker à asphalte (air). Equipements variés etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier 879-1006, Montréal, 11 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-006089-796 TEXACO CANADA LTD demanderesse -vs- DENIS BOULANGER défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 828 rue Décarie, suite 102, en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 5 chaises droites, 1 table de coin, 1 pathère, 1 classeur avec 4 tiroirs, et autres biens meubles de bureaux, équipements de bureaux, lots d'outils assortis de denturologue, 1 moteur Hoover et c... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT HUISSIER Montréal, le 10 octobre 1979. 284-1007

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-027900-799 TEXTRON CANADA LTD. demanderesse - vs- FOURNITURES DE BUREAUX STANDARD INC défenderesse. Le 25 ocotbre 1979, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1 rue Place Laval, ste 144, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en L chaise pivotante rouge, 1 chaise pivotante noire, 1 comptoir en bureau en bois et tapis, 1 dactylo électrique et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux, étagères, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE HUISSIER. Montréal, le 10 octobre 1979. 284-1007

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No 705-02-000940-791. ROBITAILLE LTÉE, demanderesse, -vs- EMILIEN DESBIENS, défendeur. Le 25 octobre 1979, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1215 rue Hickson en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 10 roues & Acc. Ford 800 Série Y80CVT33251 lic. F-199-569 Qué. 79, 1 loader Caterpillar 920 lic. W 8403 Qué. 79 s/n #62K6555, 6 Breaker à asphalte (air). Equipements variés etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier 879-1006, Montréal, 11 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-006089-796 TEXACO CANADA LTD demanderesse -vs- DENIS BOULANGER défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 828 rue Décarie, suite 102, en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 5 chaises droites, 1 table de coin, 1 pathère, 1 classeur avec 4 tiroirs, et autres biens meubles de bureaux, équipements de bureaux, lots d'outils assortis de denturologue, 1 moteur Hoover et c... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT HUISSIER Montréal, le 10 octobre 1979. 284-1007

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-027900-799 TEXTRON CANADA LTD. demanderesse -vs- FOURNITURES DE BUREAUX STANDARD INC défenderesse. Le 25 ocotbre 1979, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1 rue Place Laval, ste 144, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en L chaise pivotante rouge, 1 chaise pivotante noire, 1 comptoir en bureau en bois et tapis, 1 dactylo électrique et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux, étagères, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE HUISSIER. Montréal, le 10 octobre 1979. 284-1007

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No 705-02-000940-791. ROBITAILLE LTÉE, demanderesse, -vs- EMILIEN DESBIENS, défendeur. Le 25 octobre 1979, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 314, rue Notre-Dame, en la cité Le Gardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV portative Panasonic, 1 Moulin à coudre Singer, Effets Mobiliers - etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, Huissier, 879-1006. Montréal, le 11 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 02-022355-78. AU DRAGON FORGE INC. demanderesse -vs- GIONVANNI PIERRI pizzRIA DON PASQUALE ENRG.", défenderesse. Le 25 octobre 1979, à 1:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 226 Boul. Curé Labelle en la cité Ste-Rose (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Equipement pour Pizza. Considitons: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979. DANIEL QUIMET HUISSIER. 288-0211.

Province de Québec District de Montréal No 02-041095-78 COUR PROVINCIALE CLERMONT GAGNE demandeur -vs- GERARD CAROLL défendeur Le 25 octobre 1979, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 123 rue Salaberry en la cité Laprairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Bateau 18' en bois 1 Trailer à bateau 1 Moteur Mercury 85 forces. Conditions: ARGENT COMPTANT Montréal, 13 octob, 1979 1979 HUISSIER B. ANGERS 288-0211

Province de Québec District de Montréal No 14-000167-78 COUR SUPERIEURE LE CURATEUR PUBLIC DE LA PROVINCE DE QUÉBEC demanderesse -vs- GERMAIN CHARBONNEAU défendeur Le 24 octobre 1979, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4130 47e Rue, app. 2 (St-Michel) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Viking meubles de ménage Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979 HUISSIER DANIEL OUIMET 288-0211

Province de Québec District de Montréal No 02-030099-79 COUR PROVINCIALE CENTRE AUTOMOBILE S.C. INC. demanderesse -vs- MEUNIER REFRIGERATION INC. défenderesse Le 25 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1800 rue Cunard en la cité Chomedey (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau Plieuses de métal 10 portes de refrigérateurs Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979 HUISSIER DANIEL OUIMET 288-0211

Province de Québec District de TERREBONNE No 700-02-001276-790 COUR PROVINCIALE JEAN RICHARD LAURENCE demanderesse -vs- LOUIS LAFLAMME défenderesse Le 24 octobre 1979, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 709 rue Chartrand, en la cité de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur de marque Electrohome et acc., 1 télévision portative Admiral noir et blanc, 1 stéréo meuble de marque Philco, 1 sofa et chaise de salon, et autres biens meubles de maison, et 1 voiture de marque Caddillac 1975 de couleur rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT Montréal, le 10 octobre 1979 HUISSIER CHARLES PAQUETTE 284-1007

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 02-023518-79 HYDRO-QUEBEC demanderesse -vs- ROBERT BLACKBURN défendeur. Le 24 octobre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 689 Boul. Gouin Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Zenith meubles de ménage, 1 auto Pontiac Grand Prix. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, Montréal, 12 octobre 1979 288-0211

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 02-023417-79 LA PRESSE LTÉE demanderesse -vs- GUY PERRON défendeur. Le 25 octobre 1979, à 2 heures l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2112 rue Visitation en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur MGA, 1 enregistreuse Pioner. Condition: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, Montréal, 13 octobre 1979, 288-0211

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-026528-799. AIGLE D'OR CANADA LTÉE., demandeur - vs- NIKOS KIONIS, défendeur. Le 25 octobre 1979, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 740 rue Boulevard Laurier en la cité Mont St-Hilaire district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse "National" équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979, HUISSIER, Jacques Lemieux 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 02-022316-793, INTER GLOBE FUELS. UNE DIVISION DE SPUR LTÉE, demande, -vs- ROBERT BLACKBURN, défendeur. Le 23 octobre 1979, à 1:00 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 689 rue est Gouin en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979, HUISSIER, Michel Fiset 288-4511.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE. No 05-000410-79. DOYLE DANE BERNBARCH ADVERTISING LTD. demanderesse -vs- LA RÉSERVE EXPERTISE 1978 LTEE défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse LAC OUAREAU (L'Hotel LA RESERVE) en la cité St-Donat, dist. Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau, articles de cuisine. Conditions: ARGENT COMPTANT, ROGER JOBIN, huissier Montréal. 13 octobre 1979 288-0211

Province de Québec District de Montréal No 500 02 022312 792 COUR PROVINCIALE INTER GLOBE UNE DIVISION DES PÉTROLES SPUR LTD. demande -vs- JACQUES LEMIRE défende Le 26 octobre 1979, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1421 rue Val Martin en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Pontiac Parisienne 1974 tv couleur Zenith 20" etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979 HUISSIER Pierre Rivard 288-4511

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-16759-792, COUR PROVINCIALE, VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- ANDRE TRANQUIL défendeur. Le 25 octobre 1979, à 14 heures au domicile du défendeur au no 3230 Boul. St-Martin en la cité de Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur) meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LORTIE, huissier 866-4498. Montréal, le 13 octobre 1979.

Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No 200-02-005901-790. AUBERGE DES GOUVERNEURS ET AL, demanderesse -vs- MME RENÉE PETERSON, défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 121 rue Blainville Ouest, en la cité de Ste-Thérèse, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau style secrétaire en L en bois et arborite, 1 chaise secrétaire orange pivotante, 1 dactylo électrique Adler, 1 additionneuse électrique, 1 paymaster beige, 1 additionneuse électrique Olivetti, 1 table à dactylo en métal gris, 1 filière beige avec 4 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007, Montréal, le 10 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-42433-789, VILLE DE LAVAL demandeur -vs- CONRAD FRECHETTE défendeur. Le 25 octobre 1979, à 14 heures au domicile du défendeur au No 1076, 31e avenue (Fabreville) en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur), filière, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LORTIE huissier, 866-4498. Montréal, le 13 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal — COUR PROVINCIALE — No 500-02-028788-797, AGENCE DE RECOUVREMENT CAPRI, demandeur -vs- HUBERT HAZAN défendeur. Le 24 octobre 1979, à 12 heures au domicile du défendeur au No 7190 rue Cannes app 1, en la cité de St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur (couleur) système de son, etc. Conditons: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 13 octobre 1979, R. CHARLES LORTIE, huissier, 866-4498.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-47376-780, VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- GEORGES PICHETTE défendeur. Le 25 octobre 1979, à 14 heures au domicile du défendeur au no 38 7ième avenue en la cité de Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chevette 1979, meubles de ménage, téléviseur. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LORTIE huissier, 866-4498. Montréal, le 13 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal — COUR PROVINCIALE — No 500-02-011573-792, ÉQUIPEMENT FINANCE CORPORATION LTD demanderesse -vs- YVON LAPIERRE défendeur. Le 23 octobre 1979, à 14 heures au domicile du défendeur au No 2676 rue St-Zotique app. 27 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur) système de son, 4 haut-parleurs, tables tournante, filière, etc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979. R.C. LORTIE, huissier 866-4498.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-046046-780 PIERRETTE GENDREAU demanderesse - vs- DAMIEN DUPUIS défenderesse. Le 25 octobre 1978, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3325 rue Windsor en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistnat en: 1 téléviseur de marque Sanyo en couleur, 1 stéréo de marque Regentone avec table Garrard, 1 mobilier de salon comprenant 1 sofa et 1 fauteuil, 1 table à café en bois et autres biens meubles de maison et 1 automobile de marque Ford Comet, année 1974 de couleur verte. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND HUISSIER, Montréal, le 10 octobre 1979 284-1007

Province de Québec, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 500-05-02668-794. ARTHUR ANDERSEN & CIE demanderesse -vs- RÉAL CHOINIÈRE défendeur. Le 23 octobre 1979, à 13 heures 30 à la place d'affaires du défendeur au No 7229 rue St-Denis en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, clavigraphe, répondeur automatique, radio, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 13 octobre 1979, M. ARCHAMBAULT, huissier, 866-4498.

Province de Québec, District de Montréal — COUR PROVINCIALE — No 500-02-028215-79, LA PRESSE LIMITÉ demanderesse -vs- R. TREMBLAY défendeur. Le 26 octobre 1979, à 1 heures de l' après-midi au domicile du défendeur au No 4211 Boul. Rosemont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Lave-vaisselle GE, Lessiveuse-sécheuse, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 13 octobre 1979, ROGER JOBIN, huissier, 288-0211.

Province de Québec, District de Montréal — COUR PROVINCIALE — No 02-004762-79, LA PRESSE LTÉE demanderesse -vs- DAME DENISE KUGIEL défenderesse. Le 26 octobre 1979, à 1 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 7493 Terrasse Bourdeau, App. 201 en la cité LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Système de son, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 13 octobre 1979, DENIS EMOND, huissier, 288-0211.

Province de Québec, District de Montréal — COUR PROVINCIALE — No 02-010429-79, LA PRESSE LTÉE demanderesse -vs- MONDIAL CERAMIC & MARBLE LTD. défenderesse. Le 25 octobre 1979, à 2 heures de l'après-midi a la place d'affaires de la défendresse au No 7503 rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Caisses additionneuses, articles de bureaut, accessoires salle de bain. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979. LUC JOBIN, huissier, 288-0211.

Province de Québec, District de Montréal — COUR PROVINCIALE — No 02-030038-79, QUINCAILLERIE GOYER LTÉE demande -vs- SERGE ROUSSEAU défendeur. Le 25 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1429 rue Jarry en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion CMC Van Dura, 1 auto Pontiac Catalina. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 octobre 1979. DAMIEL OUIMET, huissier, 288-0211.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-020030-761, VULCANO IMPORTING SHOES LTD. demanderesse, -vs- PIERINO DI VITO, défendeur. Le 24 octobre 1979, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3731 rue Villeray, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Electrohome 1 Auto Buick Electra 1973 - license Que/79 445H164 - série 4V37T3X199254. Equipement et mobilier de bureau - etc. Conditions: ARGENT COMPANT ANDRÉ PELLETIER, Huissier 879-1006, Montréal, 11 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-027873-798, CFMG INC., demande -vs- RICHARD ROCK, défende. Le 23 octobre 1979, à 1:00 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4820 reu West Broadway, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lazy boy, lot disques, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Lafond, huissier, 288-4511. Montréal, le 13 octobre 1979.

Province de Québec. District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No 500-27-031577-788. LA REINE, demanderesse -vs- GIOVANNI CONSTRUCTION LTÉE, défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1620 rue Charles Falkner en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux bruns, 1 machine à écrire Underwood Typemaster et acc., 1 calculatrice Olivetti-Underwood, 1 chaise pivotante brune, 2 classeurs noirs et gris, 1 bibliothèque brune avec tiroirs et 2 portes vitrées et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 10 octobre 1979. André Mathieu, 284-1007, huissier.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-025843-770. LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- K.C.K. ASSOCIATED LTD. défenderesse et MARIE KALAS opposante. Le 23 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la partie opposante au No 19 rue Westwood Dr. en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie opposante saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Singer Portative, 1 petite table, 1 chaise droite, 1 miroir rond forme Soleil, 1 divan beige, 1 fauteuil beige, 1 table à café, 1 support à télévision, 1 télévision couleur Portatif et autres biens meublés. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 10 octobre 1979. Alain Boisvert, 284-1007, huissier.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-026783-790 LUCERNE AUTOMOBILES (CANDIAC) LTÉE demanderesse -vs- GARAGE DENIS CADIEUX INC. défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dédéfenderesse au No 1340 rue Bernier, en la cité de St-Luc, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau commercial en bois, 1 paymaster, 1 machine à écrire de marque Adler électrique, 1 filière à dossier, 1 petit bureau en bois de couleur noire, 1 table à dactylo en métal et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux et 1 towing de marque G.M.C. 1977 de couleur jaune avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND HUISSIER, Montréal, le 10 octobre 1979, 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-000220-796, BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, - vs- GERARD GARAND SUCCESSION YVON MARCIL & A.S. CURATELLE PUBLIQUE & A.S. Me MARC ANDRE GAGNON, défendeur. Le 30 octobre 1979, à 10 heure au lieu d'entreprosage du gardien au No 946 boul. Labelle, en la cité Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, en conformité avec le jugement rendu aux dispositions des articles 1079i, 1979J, 1979K du code civil consistant en: 1 camion Ford SUPER CAB 1975 et équipement de sport et d'amusement. Conditions; ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 11 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-015786-762 LEO BLOCK demanderesse -vs- MARIE LINA PICAULT défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au N 6240 rue Renoir, #3, cité de Montréal Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon velours or, 1 stéréo AMF et acc. 1 table à café vitrée moderne, 1 table debout avec 2 portes, 1 bibliothèque et étagère métalliques, 1 lot de livres assorties, 1 téléviseur Consol couleur Admiral et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE MATHIEU HUISSIER, Montréal, le 10 octobre 1979 284-1007

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-000191-791. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC demanderesse -vs- AGRI REFRIGERATION INC. défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4229 rue Des Fleurs, en la cité de Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois avec 3 tiroirs, 1 chaise en bois pivotante, 1 machine à prendre le message Dictaphone, 1 additionneuse de marque Olivetti et autres meubles de bureaux et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE HUISSIER,Montréal, le 10 octobre 1979. 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-003566-793, LA REINE demanderesse, -vs- P.M.S. PROFESSIONAL MAINTENANCE SERVICES LTD. défenderesse, Le 24 octobre 1979, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 177 rue Place Frontenac, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 chaises droites, 1 dactylo Vicking et étui, 1 machine à café G.E. et carage, 1 Answering service Takachiho, 1 cadran réveil Sony, 1 calculatrice Meido 808, 1 mini-chargeur Meido 808. Conditions; ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007, Montréal, le 10 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-003563-790, LA REINE, demanderesse, -vs- P.M.S. PROFESSIONAL MAINTENANCE SERVICES LTD. défenderesse. Le 24 octobre 1979, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 177 rue Place Frontenac, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 4 chaises droites, 1 dactylo Viking et étui, 1 machine à café G.E. et carage, 1 Answering service Takachiho, 1 cadran réveil Sony, 1 calculatrice Meido 808, 1 mini-chargeur Meido 808. Conditions; ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007, Montréal, le 10 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-003565-795, LA REINE, demanderesse, -vs- P.M.S. PROFESSIONAL MAINTENANCE SERVICES LTD. défenderesse. Le 24 octobre 1979, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 177 rue Place Frontenac, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 4 chaises droites, 1 dactylo Viking et étui, 1 machine à café G.E. et carage, 1 Answering service Takachiho,cadran réveil Sony, 1 calculatrice Meido 808, 1 mini-chargeur Meido 808. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 10 octobre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA; No T-745-75, ROSAIRE GIROUX, demanderesse -vs- P. BAILLARGEON LTÉE, demanderesse -vs- re-se. Le 23 octobre 1979, à 12 heures de l'avant-midi au domicile de la demanderesse au No 3772 rue Chemin Grande Ligne, en la cité de Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Philco avec acc. (meuble), 2 chaises berçantes en bois, 1 radio en bois Supersonic, 1 meuble stéréo en bois avec radio AM-FM de marque Silvertone et table tournante Garrard, 1 balayeuse de marque Electrolux avec acc. et coffret, 1 voiture automobile de marque Chrysler Newport de couleur brune avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 10 octobre 1979. HUISSIER, REYNALD BRIAND, 284-1007.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE, No 755-02-000561-77, P. BAILLARGEON LTÉe, demanderesse -vs- J.A. MOQUIN, défenderesse. Le 24 octobre 1979, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 2087 rue Filion, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau brun avec 6 tiroirs, 1 radio AM-FM Playmate cassette, 1 table antique, 1 plateau argent, 1 service argent Birks (6 morceaux), 2 tables de coin antique et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 10 octobre 1979. HUISSIER, ALAIN BOISVERT, 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018409-792. SIGNAL FORD TRUCK SALES LTÉE, demanderesse -vs- SERGE MOISAN (A/S DEPANEUR D.W.) défendeur. Le 24 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 6470 rue Beaubien est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Chevrolet & acc.; 4 réfrigérateurs coldsteam; 1 réfrigérateur 4 portes Pettigrew; 1 réfrigérateur double Fredrich; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD DUBÉ, huissier, tél.: 288-6721. Montréal, 11 octobre 1979.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No 500-05-023011-784, VITRERIE BOUCHARD INC., demanderesse, -vs- RED STAR EXPRESS LINES OF QUEBEC LTD., défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 10755 rue Co.te de Liesse, en la cité Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque Fruehauff #6312 lic. #329-467 Maine 1979 s/n HPY 5967-77 Model F98-F2-45, 1 calculatrice Precisa, 1 Electric Typewriter Hadler, Equipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL LAFOND, huissier 879-1006, Montréal, 11 octobre 1979.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-025843-770. LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- K.C.K. ASSOCIATES LTD. défenderesse. Le 23 octobre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires de la défenderesse au No 19 rue Westwood Dr. en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table blanche, 4 chaises blanches, 1 bureau, 1 chaise pivotante, 1 classeur beige avec 4 tiroirs, 1 brocheuse. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 10 octobre 1979. Alain Boisvert, huissier, 284-1007.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-016080-79. TAPIS CANADIEN QUÉBEC (1978) LTÉE. CANADIAN BROADLOOM Q

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES HEURES DE TOMBÉE

Pour Mardi — LUNDI 10:30
" Mercredi — LUNDI 17:00
" Jeudi — MARDI 17:00
" Vendredi — MERCREDI 17:00
" Samedi — JEUDI 17:00
" Lundi — VENDREDI 15:00

Ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections.
J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES

DOMESTIQUE fiable pour petite famille, possédant autres domestiques, Montréal central, cuisine légère, logé et nourri. Références impeccables nécessaires, meilleur salaire possible, bienvenue Portugais et immigrants. Écrire à Case Postale 8 Station "E", Montréal 17-10-79

Gouvernante-ménagère demandée. Logée et nourrie, 5 jours par semaine, 2 enfants d'âge scolaire. Outremont, téléphonez après 19:00 heures 739-7161 15-10-79

PERSONNE responsable pour garder bébé 3 mois et faire dîner écolier de 6 ans. Du lundi au vendredi de 8:30 à 17:30 Quartier N.D.G. Légers travaux domestiques. 481-2104 15-10-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

AMEUBLEMENT chambre à coucher en érable, 2 lits jumeaux avec sommier, 1 grand bureau avec miroir, 1 table de nuit, bibliothèque. Prix demandé: $450. 284-1737. 26-10-79

AMEUBLEMENT de chambre à coucher, motif pointes à diamants, 7 morceaux. $1,000. Tél.: 256-4726 15-10-79

ANIMAUX À VENDRE

L'Étoile Polaire Chénil. Nous vous offrons des chiots de parents hautement sélectionnés pour leur tempérament doux, leur conformation et leur beauté. Les fameux Samoyedes et Malamutes Wilinda. Plus de 40 champions canadiens en 10 ans. Aussi Colleys: sables, tricolores ou bleus merle. 1-796-3155. 1004, 5e rang. La Présentation, St-Hyacinthe, sortie 130 Nord. 1-11-79

ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS et vieilleries à vendre, jusqu'à liquidation complète il y a de tout pour la maison, à des prix des plus alléchants, ouvert samedi et dimanche seulement de 1 à 5 hres. 593, boul. St-Joseph, Ste-Julie, Cté Verchères. 649-1211 - Route 20 est, sortie 102, 15 min. du centre-ville et 8 min. du tunnel Lafontaine. 15-10-79

ANTIQUITÉS québécoises à vendre: huche à pain, glacière, chaises, etc. Particulier. 259-7806. 16-10-79

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES
Du charme dans vos fenêtres. Du **"Rétro"** sur votre lit; tout pour la maison...
Pièces exclusives et authentiques.
738-7378
15-10-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

Meubles canadiens en pin: armoires, coffres, commodes, table traverse, armoirettes, buffet bas, encoignures, tables, berçantes et autres. 659-2651. 22-10-79

Belles reproductions de meubles canadiens: prototypes de haute qualité: armoire Louis XV, buffet 2 corps et armoire pointe diamant. Buffet 2 corps vitré avec losanges. 659-2651. 15-10-79

ABSOLUMENT BESOIN, anciens meubles toutes sortes, tapis orientaux, bronze, tableaux, fourrures, horloges. 374-1224. 1-11-79

Belle commode canadienne en pin, 45 X 43, $250. Particulier 733-1460 15-10-79

MAGNIFIQUES portes d'armoires, style Louis XIV et Louis XV, chêne et noyer, 19e et 18e. Tête de lit de cuivre antique 62" large. 671-7177. 15-10-79

ARMOIRE en pin, 80"x45", condition excellente, 4 portes. $500.00. 695-7069 15-10-79

APPARTEMENTS À LOUER

Côte des Neiges (secteur) grands, propres, repeints 3½, 4½ chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon, $215 à $250. 739-2913 15-10-79

Attrayant, Kent 2780, 4½, façade, clair, ensoleillé, balcon, thermostat individuel, location réduite, sous-location 1er décembre. 342-2939 - 738-4593 - 739-5355. 15-10-79

ST-LAMBERT, Préville, 2½, 3½, 4½, de luxe, avec foyer naturel, appareils ménagers inclus. Aussi tennis, piscine et sauna. 465-3701 - 465-4700. 1-11-79

Superbe 4½, meublé, V.M.R., sous location, nov. à mai 80, option prolongation. Occupé par décoratrice. Ensoleillé. Foyer. Femme ménage, stationnement disponible. Cause: transfert temporaire. $485. 341-4009. 15-10-79

APPARTEMENTS À LOUER

A sous-louer, 4½, 2 s.b., $465. Place Concorde, 3355 Reine Marie, après 6:00 heures. 341-1773 10-10-79

CARRÉ ST-LOUIS, 371, près métro Sherbrooke, 4 pièces chauffées, 2ième étage, balcon, réfrigérateur, poêle, tapis inclus. Taxes, électricité payées. $300. 282-0145. 15-10-79

OUTREMONT, ave Bernard, joli 6½ au demi sous-sol, équipé, eau chaude, chauffé, édifice tranquille. Libre 1er novembre. $240. Références. 272-9884. 15-10-79

SOUS LOUER, 6½, tapis mur à mur, 215 Jean-Talon est. $225. par mois, cuisinière, réfrigérateur. Près métro, autobus. Immédiatement. 272-8267 jour, 620-2608 soir. 15-10-79

A SOUS-LOUER, prix modique, rue Dupuis, Côte-des-Neiges, joli 3½ pièces, ensoleillé, cuisinière neuve, réfrigérateur, balcon. Soir et fin semaine 738-8761, 737-7358. 16-10-79

AVE DE PINS ouest, 1½ pièce, foyer, cuisinière, réfrigérateur, $275. 844-0664. 15-10-79

LONGUEUIL, (Vieux), quartier sélect., petit 3½, pour personne tranquille. Après 6 hres 677-4400. 15-10-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

ANGLOPHONE partagerait grand 6½ très confortable à Westmount avec universitaire ou employé. Salle de bain et téléphone indépendants. Écrivez C.P. 34 Westmount H3Z 2T1 15-10-79

CHERCHE étudiante pour partager 4½ face à l'UQAM. 697-0295 15-10-79

APPARTEMENTS À VENDRE

QUARTIER LATIN près UQUAM, projet de 6 beaux grands logis rénovés. Terrasse - jardin - stationnement. 522-1149 658-0082 15-10-79

VIEUX-MONTRÉAL, rénové, jardin, 620 p.c., + 135 p.c. sur 2 étages. Formule co-propriété divise. Propriétaire. 842-2618. 15-10-79

AUTOS À VENDRE

CADILLAC coupé 1975, propreté et condition mécanique exceptionnelles, conduite par dame, jamais en hiver. 24,000 milles. 671-7177 Particulier. 16-10-79

VOLKSWAGEN, campeur, toit ouvrant, 1977, 28,000 milles, excellent état. $6,000. Particulier 272-9622. 15-10-79

DÉSIRE Citroën 2CV, écrivez à N. Braden, R.R. 2, Madoc, Ont. 15-10-79

DODGE MONACO, 1977, 8 cylindres, bonne condition, $3,500. 381-8507, 651-6432. 16-10-79

RENAULT 30TS, 77, 50,000 km, tout équipée, air climatisée, radic AM-FM. 323-3316. 15-10-79

AVIS

ACHETONS disques de Rock, Blues, Jazz, Classique et livres. Payons comptant et allons chercher. Téléphonez entre 16:00 et 20:00 au 737-0201. 15-10-79

PAYONS COMPTANT et allons chercher disques rock, etc. et livres. 486-9535, 4h. à 8h. P.M. 22-10-79

PERDU angle Duluth et St-Hubert, chat orange et blanc. Récompense. 844-3167. 15-10-79

VIEIL OR ET ARGENT. Serge Lachapelle, acheteur de vieil or, d'argent et de monnaie. Payons comptant. 728-1817. 1-11-79

HÔPITAL ROYAL VICTORIA, 28 septembre, salle urgence ou soins intensifs coronariens, 5e étage, perdu chaîne or avec 2 croix or, enlevée de mon cou. Récompense. Téléphone: soirs 769-5627. 16-10-79

2 BONS BILLETS pour le spectacle de Julien Clerc, le 26 octobre, à vendre ou à échanger. Appeler 384-7092 16-10-69

CHALETS DEMANDÉS

VOUDRAIT louer chalet dans la région, Ste-Agathe ou Mont Tremblant, durant la période des fêtes. 661-4967. 15-10-79

CHALETS À LOUER

VAL-DAVID, luxueux, chalet neuf, tout équipé, 3 chambres, 2 salons, foyer, lave-vaisselle, bar, système de son, télévision, chauffage électrique, déneigement, etc. $3,500. 527-5903, 525-0962 1-11-79

LAC MAGOG, près Orford, maison à louer meublée, 3 chambres, 2 salles de bain, grand "living". Foyer de pierres, piste de ski de fond: 1½ mille. 484-4098 ou 1-819 - 843-8661 15-10-79

DOMAINE STE-AGATHE: Vacancerepos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, toit cathédrale, meublés Thibault. Saison, semaine ski. (Aussi choix: 7 jours, 5 jours, weekend). Dépliants 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

BROMONT, chalet meublé, déneigement, 3 chambres, foyer, sur la pente de ski, $3,000. 1-534-3009 15-10-79

LAC OUAREAU, 5 ch., foyer, près de la réserve, 1er novembre au 15 avril. $3,200. 739-9308 - 819-424-5650 15-10-79

CHALETS À LOUER

ST-JOVITE
MONT TREMBLANT
Résidence secondaire privée, site exceptionnel, région sports d'hiver incomparable. Ski alpin et de randonnée à la porte. Chalet suisse, meublé et équipé luxueusement, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes, appareils électroménagers, literie, cheminée, chauffage, déneigement, etc. Disponible immédiatement au 15 avril. Pas de groupe. Références exigées. $4,000. **935-2848 ou 1-819-425-5189.**
22-10-79

ESTRIMONT - ORFORD
Maisons neuves, 2 ou 3 chambres à coucher, meublées au complet avec foyer, tapis mur à mur. Vue magnifique, près des pentes de ski alpin et ski de fond. **Autoroute des Cantons de l'Est - Sortie 118 vers Cherry River. Location ou achat - Estrimont (819) 843-1616.** 15-10-79

VAL MORIN
À VENDRE OU À LOUER
5½, foyer, système de chauffage, grand terrain, site exceptionnel. **Saison: $2,800. 1-229-3932.**
15-10-79

STE-MARGUERITE, 1 hre de Montréal, 2 couples ou 5 personnes, foyer, lave-vaisselle, récemment rénové, exceptionnellement propre. Merveilleuse retraite dans la sauvagerie, ski de fond et alpin. $2,250. saison. 274-6900 ou 1-228-3771 ou 1-228-3614. 15-10-79

ACHIGAN, 20-430e Avenue. Appartement-studio $875.00. 384-2811. 16-10-79

Près lac ORFORD 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. De novembre à mai. $1,800.00 527-7317 22-10-79

CANTONS DE L'EST, sortie 100, Lac Libby, chalet hivernisé, foyer, saison ou partie de saison. Idéal pour ski de fond. 655-8415, weekend, 1-297-2119. 15-10-79

LAC MILLETTE, Ste-Adèle, chalet spacieux, chaleureux, complètement équipé, propice aux réceptions ou la réflexion, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, cuisine exclusive, pistes ski de fond à votre porte. $2,000. par mois, tous frais compris. Références exigées. 1-229-2064 ou 489-3503. 15-10-79

ST-DONAT, face lac Ouareau, vue panoramique, chalet/cèdre, 4 chambres à coucher, 2 foyers, garage, solarium, meublé, chauffé, déneigement, $2,450. saison. 681-8935. 15-10-79

ST-SAUVEUR, tout équipé, moquettes. 2 chambres doubles, immense salon, foyer, chauffage électrique. $2,400.00 Téléphones: 731-1985, 1-227-4721. 16-10-79

STE-ADELE-EN-HAUT, maison 2 chambres à coucher, meublée, foyer, saison $1,800. 341, rue Morin. 482-3023 ou 229-2627 16-10-79

SUTTON, vendre ou louer, cottage en montagne, sur grand terrain boisé, saison $2,000. Michel Cousineau 1-819-566-6644 15-10-79

CHALETS À VENDRE

CHALET EN MONTAGNE
À 15 milles de St-Sauveur, modèle suisse aménagé en résidence permanente, tapis mur à mur, mezzanine, foyer, armoires en pin, 3 chambres, terrasse. $40,000.
1-514-226-6940
15-10-79

ACHIGAN, 20-430e Avenue, grand chalet 4 appartements, studio assemblés ou séparés. Revenu intéressant. 384-2811. 16-10-79

ST-ADOLPHE-D'HOWARD, chalet cèdre, 3 chambres, hiver, été, foyer, chauffage électrique, Roger Lauzon. 274-9491, 527-2238 15-10-79

CHAMBRES À LOUER

MEUBLÉE, à 5 minutes de distance du métro Jarry. Inf. après 18 hres 273-2395. 15-10-79

DISPONIBLE immédiatement, chambre meublée, accès à une grande cuisine équipée, $85./mois, tout compris. 4841 Barclay, #4. 738-6989, 739-1820 15-10-79

OUTREMONT, chambre à louer avec pension pour étudiant. Travail 932-1125. Après 3 heures 279-7762 15-10-79

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE de reproductions et posters, rue St-Denis, à quelques pas, de l'UQAM. 842-0197 ou 270-1842. 16-10-79

CONDOMINIUM

CONDOMINIUM pour 6 personnes, Sugar Bouch (Vermont), tout équipé, 24 novembre au 8 décembre. Ski garanti. $350.00/semaine. 695-7069 15-10-79

RIDGEWOOD, 3½, près Université de Montréal, libre, tranquille, très propre, vue sur montagne, visites sur rendez-vous. 738-8218, 721-5443. 15-10-79

VIEUX LONGUEUIL
"Le Square", CONDOMINIUM À VENDRE. 3½, hypothèque à 9½%. Pas d'agent. **674-7687.**
15-10-79

CONDOMINIUM

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE
CENTRE VILLE
VISITE LIBRE:
Samedi et dimanche
2:00 - 5:00,
1250 Pine Ave.
Le noble condominium. Goûter au nouveau! A un style de vie différente dans un prestigieux et confortable condominium, complète dans le coeur de Montréal. À partir de $65,000. et plus. **T.K. Schaner 935-8541, rés.: 849-5458.**
15-10-79

CONDOMINIUM À LOUER

MONT-TREMBLANT, condominiums à louer, saison d'hiver, ½ mille du versant sud, appelez Manoir Pinoteau. Réservations: 819-425-2795. 15-10-79

COURS PRIVÉS

DÉPLIANT GRATUIT pour apprendre la réparation de montres et bijoux. Institut d'horlogerie du Canada. 1012 Mont-Royal Est, Montréal 523-7623. 24-10-79

Cours de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez à 738-1209 J.N.O.

COURS PRIVÉS DE PIANO, enfants et adultes, prix abordables, près métro Berri. Soir 844-5361 15-10-79

ÉCOLE de musique d'Iverbille. Cours d'instruments populaires, solfège, théorie. 725-2056.15-10-79

DEMANDES D'EMPLOI

Travaux divers de secrétariat, dactylo, petites traductions, comptabilité, tenue de livres, etc... 273-0594. 15-10-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

METROPOLITAN NEWS
1248, rue Peel
Angle rue Ste-Catherine
Journaux — Magazines — Périodiques — Cartes — Magazines de mode
Arrivages quotidiens par jet de tous les coins du globe.
NEW YORK — LONDRES — PARIS
Les journaux parviennent à 10h30 chaque matin (dimanches compris)
Le «Sunday Time» de New York et le «Sunday Post» de Washington sont disponibles toute la semaine.
Ouvert de 8 h à 24 h.
Les dimanches — MEME HORAIRE
15-10-79

A BAS PRIX, entreposage: Autos, bateaux, camions, meubles, motos, roulottes. 937-9491. J.N.O.

Jeune fille, prévoyante et pessimiste, ne croyant pas à un règlement rapide de la grève d'autobus, aimerait se faire véhiculer par quelqu'un, restant près de l'hôpital Notre-Dame et se rendant dans les environs de Van Horne, Victoria. Pour plus d'inf. demandez Pauline à 738-0577 ou 526-4071. 15-10-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

SKIS - RAQUETTES
Spécialiste en réparation ski alpin et de fond. Tennis, badminton, squash, racquet-ball. Cordage de tous genres, cordeur certifié par C.P.R.S.A.
SEMELLOSKI INC.
3943A, rue Masson
Montréal
721-5891
15-10-79

APPELER le 585-4460 pour peinture intérieure. Grande propreté. Jacques. 17-10-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

DISTRICT VILLERAY, local idéal pour professionnels ou petite entreprise, 2e étage. 271-9667 M. Chartier. 20-10-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Ferme 288 arpents — grande culture — très rentable — 27 arpents boisés — cottage 6 bâtiments — machineries. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SÉLECT COURTIERS 13-10-79

ST-DOMINIQUE: Terre 75 arpents — grande culture — 7 arpents — façade — drainage— fossés — 15 arpents — érables — prix $44,000. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SÉLECT COURTIERS 13-10-79

ULVERTON. Petite ferme dans site enchanteur boisé et vallonné. Ancienne maison, grange, cabane à sucre. Excellent état. 35 acres. Prix intéressant. EXCL Nicole Gautier 656-7770 676-0906 TRUST NATIIONAL COURTIER 13-10-79

FOURRURES

Manteau de phoque, Alaska, noir. Grandeur: 12-14 ans. Cause: mortalité. 256-7418 17-10-79

RENARDS argentés (4), téléphonez à 636-9922. 15-10-79

GARDERIE

CHERCHE personne gaie et stable pour 2 enfants, 6 hres par jour, à Outremont. 739-9616. 15-10-79

Garderais enfants 5 jours, ambiance familiale, Outremont. 273-5925. 15-10-79

GARDIENNE pour garçon 16 mois, 3 jrs et quelques soirs par semaine. Outremont. 271-1825. 16-10-79

PERSONNE RESPONSABLE, demeurant dans le secteur Outremont ou Ville Mont-Royal, pour garder 2 jeunes enfants, 1 jour par semaine. 735-0021. 16-10-79

CHERCHE gardienne pour s'occuper d'un enfant de 15 mois, à Ville Mont-Royal, lundi au vendredi, 8 à 5 hres. Références requises. 738-3193 après 4 hres. 20-10-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Ancien piano à vendre "LINDZAY". Très bonne condition. 369-0762 17-10-79

MECENNE, organisme à but non lucratif, recherche pianos, et instruments de musique de toutes sortes. Contacter Lison, Centre de réadaptation alternatives. 931-2536 15-10-79

LIVRES

COLLECTION ODE des pays. 22 volumes $50.00 Les CAHIERS des DIX (Histoire du Québec) 1953-1974. 22 volumes $50.00 739-8394 15-10-79

COLLECTION TIME-LIFE, 12 volumes sur plantes et jardins et 15 volumes sur les origines de l'homme. Neufs. En anglais. 464-2054. 15-10-79

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, haut/duplex, 5 pièces, non-chauffé, début novembre. Couple honnête et responsable. Références. 381-2107 le soir entre 6 et 7 heures. 15-10-79

MARQUETTE PRÈS DE LAURIER, 5½, rez-de-chaussée, cour. Poêle, fournaise et laveuse fournis. Ménage frais fait. 1er novembre $190.00/mois. Après 6 heures: 526-7949. 15-10-79

4½, avec électricité 220, fournaise fournie, peinture fraîche. 3ème étage, au 1451, rue Desjardins, $135. par mois. Appelez 255-7869 16-10-79

DORION près Sherbrooke. 4 et 6 pièces de $110 à $140. Tél.: 842-2394. 15-10-79

NOUVEAU BORDEAUX, haut de triplex, 3½, grande cuisine ensoleillée, entourage paisible et ombragé, chauffé, eau chaude fournie et tapis. $190. Libre 1er novembre. 334-1273. 15-10-79

Ville Mont-Royal, bas de duplex chauffé, 5½, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, entrée laveuse-sécheuse. Garage double. Près de la gare. Libre $425.00 738-2041 731-9046 15-10-79

GRAND 5½ restauré par un ébéniste, $450. par mois, extérieur non refait, grand bain sauna privé, solives apparentes, cèdre odorant, sur poutres et piliers, 2 puits de lumière, 2 balcons, boiseries exceptionnelles, stationnement privé, près St-Laurent et Prince-Arthur, 849-7428. 15-10-79

NOUVEAU Rosemont, haut de duplex, 4½, $210., novembre ou décembre. 254-5646 27-10-79

SOUS-LOCATION, N.D.G., 6 mois, 1er novembre, entièrement meublé, intérieur agéable, haut de duplex, 4½ chauffé, garage, 1 chambre, $275.00, 1 ou 2 personnes. Références. 481-0683 15-10-79

LOGEMENT À PARTAGER

Journaliste partagerait grand 7½, luxueusement meublé, sur Coolbrook, avec professionnel, homme ou femme. $280./mois, tout compris. Appelez 487-4764. 15-10-79

HOMME partagerait 7½ près parc Lafontaine, avec homme ou femme, $165./mois, tout compris. 521-5625 entre-8 et 20:30 hres sur semaine, 10 et 15 hres samedi et dimanche 16-10-79

MAISONS À LOUER

8½ pièces, très bel intérieur, près de l'autoroute et d'un centre de ski. Chauffée à l'électricité. Tous les frais compris. Aubaine! 737-7733 Val Morin, 21e avenue, 7098 Mon Repost. 15-10-79

ST-BRUNO, beau et grand split level, garage, foyer, salle familiale, 2 salles de bain, sous-sol fini. Occupation immédiate. 653-3863. 15-10-79

HUTCHISON, 4 pièces, 1er novembres, $145. par mois. S'adresser à 733-2692 15-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

CHEF CUISINIER d'expérience, travail de jour, bon salaire. Georges Steak House, 10,715, boul. Pie IX, Montréal-Nord. 16-10-79

Cherche personne responsable 20-25 ans pour sollicitation. Maison d'édition internationalement reconnue. 735-0846. Madame Jacqueline Gorro. 15-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

RECHERCHISTE
R.A.E.U. — 10 associations étudiantes universitaires - Besoin d'un permanent recherchiste qui réalisera le Bulletin de Liaison et fera des études sur questions étudiantes. Devra avoir un diplôme de 1er cycle ou expérience équivalente, expérience dans organisation étudiante et connaissance du réseau universitaire du Québec...
Rémunération: $9,000. à $10,000.
Faire parvenir curriculum vitae à:
3200, Jean Brillant
Local 1267
Montréal, H3T 1N8
15-10-79

À TEMPS PARTIEL
INTERVIEWERS DEMANDÉS
HOMMES OU FEMMES
Pour importante compagnie de recherche:
- Travail de porte-à-porte
- Soir ou samedi
- Bon salaire
- Dépenses payées

Téléphonez entre 9h et 5h P.M.
279-5682
15-10-79

CONCIERGE
Couple, 55 ans ou plus, en bonne santé et alerte, requis pour fonctions de concierge. En raison des responsabilités de ce poste de confiance, sérieuses références exigées.
Gamme complète de bénéfices sociaux. Logement de 2½ pièces, meublé et gratuit.
S'adresser à **M. Jean P. Deslauriers, Institut de recherche clinique de Montréal, 110, ave des Pins ouest, Montréal. H2W 1R7 - Tél.: 842-1481, poste 328.**
15-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABLE AGRÉÉ
C.A., pratiquant seul, 25 ans d'expérience, désire vendre partie de sa clientèle, recherche jeunes C.A. ou C.G.A. Désire procéder à un arrangement de succession.
Faire parvenir curriculum vitae:
Dossier # C-299, C.P. 117, Brossard, Québec. J4Z 3J1.
15-10-79

OPTOMETRISTE demandé. Clientèle établie. 524-2566 24-10-79.

OPTICIEN D'ORDONNANCES demandé. Très bon salaire. 5 JOURS par semaine. 521-0111. 24-10-79

ENCADREMENT. Employé demandé pour bois et métal, avec un an d'expérience, se présenter au 532 est, rue Duluth. 15-10

PINKERTON du Québec Ltée recherche une personne sérieuse, pour faire carrière dans la vente, à titre de représentant(e) pour Montréal et les environs. Le ou la candidate doit être bilingue posséder une automobile et fournir de bonnes références. Excellent salaire de base Commission et dépenses d'automobile. Pour rendez-vous, téléphoner au bureau du personnel 286-1213. 15-10-79

RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO, bilingue, excellente connaissance du francais parlé et écrit, bonne présentation, entre 23 et 30 ans. Pour bureau de design. Rendez-vous 738-9439. 18-10-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 11¾% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O

A-1 absolument confidentiel $1,200. à $600,000., 1ère 11¾%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DES ROSIERS
Le Maître Tailleur

DOMAINE: Magnifique propriété entièrement meublée, au bord du fleuve. Piscine, nombreuses possibilités, un échange serait à considérer. Une visite s'impose pour apprécier. M.L.S. **Raphael Guzzo, 667-3333, 326-7163.**
PROPRIÉTÉ LUXUEUSE. Secteur paisible de Laval. Neuf grandes pièces, vaste terrain, piscine, foyer, sous-sol fini, cuisine complètement équipée, bien paysager, impeccable. Idéal pour professionnel. M.L.S. **Claudette Laliberté, 667-3333, 669-6581.**
15-10-79

de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BEACONSFIELD, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salle familiale, garage double, foyer, $75,000. Soir 695-0241. 20-10-79

ST-BRUNO, maison spacieuse, 4 chambres à coucher, 2 foyers, terrain boisé, 16,000 pi. ca., ruisseau, libre en juin. Pas d'agent. 653-6096. 15-10-79

BROSSARD, duplex 2-5 ½, sous-sol fini en 4½, secteur recherché, foyer. Prix demandé: $78,500. 678-9787 - 844-2210 Pas d'agent. 15-10-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ST-BRUNO
LA BELLE ÉLÉGANTE!!
Immense canadienne en pierres des champs, 12 pces, grand salon plafond cathédrale lambrissé, suite avec bain romain, sauna "Royal", piscine creusée, etc. Vous offre une très haute qualité de construction dans un décor des plus PRESTIGIEUX!!! Visite libre dimanche le 14 octobre — Prenez rendez-vous, communiquez avec **Ginette Fortin 653-1176, 465, 6907.**
15-10-79

Propriétés à vendre
1-(514) 774-2482.
Maisons de campagnes

ST-JUDE
(près de St-Hyacinthe)
Maison de campagne partiellement rénovée — terrain de 53,000 pi. car., chauffage électrique, grange de 40 x 65 en très bonnes conditions. Inf. **Suzanne Laliberté Courtier Expert.**

St-Paul Abotsford
(près de Granby)
La maison sous les pommiers, site féérique, à 35 milles de Montréal. La Propreté d'un musée. $90,000, prix coupé de moitié, léger comptant — à visiter sur rendez-vous. Inf. **Jacques Martin, courtier.**

ROXTON FALLS
Prix réduit.
Chalet hiver-été, foyer, maison de brique — aucun comptant requis, bord du lac. Inf. **Jacques Martin, courtier.**

CANTONS DE L'EST
Eastman, Lac Bonnalay — Construction récente — À 2 pas du centre de ski le fond Orford — Très beau foyer — Meublé ou pas. Inf. **Suzanne Laliberté:** courtier Expert.

ST-PIE DE BAGOT
Bord de l'eau, style québécois, avec garage face à la montagne, comptant requis $1,000. Inf.: **J. Martin, courtier.**
À 30 minutes de Montréal — Ferme 40 arpents — terre pour culture maréchère — grande maison ancienne très jolie — 10 pièces — étable — hangard poulailler — accepterais bungalow en échange rive sud. Premier choix bord de l'eau. Inf. **Jacques Martin, courtier.**

ST-HYACINTHE
TERRE de 45 arpents, à être développé, pour terrains résidentiel uni ou multifamiliale — possibilité de 125 terrains — 250,000 pi. car. — de terrain commercial. Conditions avantageuses. Non zoné agricole. Inf.: **J. Martin, courtier.**
St-Hyacinthe — Unifamiliale, bord de l'eau — 14 pièces — 4 salles de bain — Boiserie de haute qualité — très beau foyer Plusieurs extra. Prix $220, 000. ou meilleur offre. Inf.: **Suzanne Laliberté, courtier Expert.**

ST-HYACINTHE
ÉDIFICE COMMERCIAL
Idéal pour bureaux — professionnels — Site de classe — Secteur résidentiel — Très beau loyer à même pour propriétaire occupant. Terrain magnifique — Accepterais échange. Inf. Courtier Expert **Suzanne Laliberté.**
15-10-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

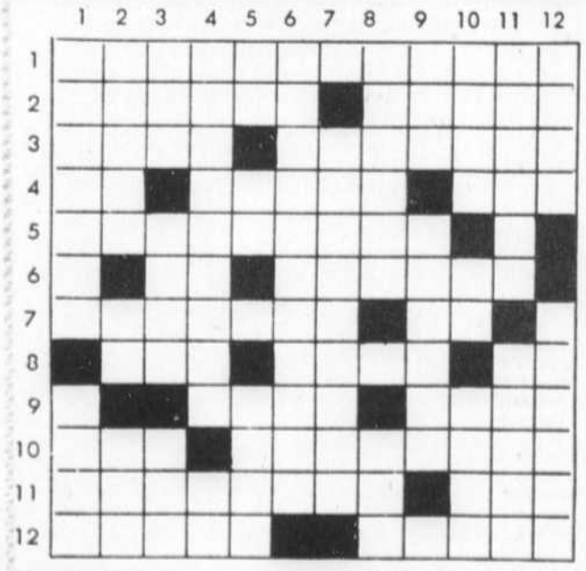

Horizontalement
1—Personne qui paie pension.
2—Met au courant des secrets d'un art, d'une science. — Acier au nickel.
3—Pneumatique. — Jaunisses.
4—Obtenu. — Enfoncer dans l'eau. — Ville des Pays-Bas.
5—Tires fréquemment et de façon désordonnée.
6—Astate. — Porter de bas en haut.
7—Bonne intelligence. — Éminence.
8—Pas beaucoup. — Fait de vive voix. — Petit cube.
9—Femme d'un rajah. — Poisson.
10—Qui a peu de hauteur. — Qui occasionne des frais.
11—Estimera. — Pluie.
12—Met de nouveau. — Mettre à sec.

Verticalement
1—Petite pipe. — En Bretagne, vallée envahie par la mer.
2—Lassitude morale. — Neptunium. — Grain du chapelet.
3—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Femelle du rat. — Oncle d'Amérique.
4—Ouvrier travaillant le stuc. — Chemin de halage.
5—Deux. — Du verbe avoir. — Mois de l'année.
6—Pratique l'oeilletonnage.
7—Économe dans un monastère.
8—Se dit d'un corps obtenu par nitration (fém.). — Rongeur.
9—Solipède. — Élancé.
10—Enivré. — Éminence. — Conspuer.
11—Amiral allemand (1876-1960). — Déterminai la dose.
12—Anneau de cordage. — Ce qu'un mélange contient d'un corps particulier.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	T	O	N	A	U	T	I	Q	U	E
2	E	L	E	G	A	N	T	■	S	■	S	M
3	M	I	L	I	T	A	I	R	E	■	T	U
4	E	M	■	V	A	L	L	E	U	S	E	■
5	N	■	B	E	L	G	E	■	T	O	N	S
6	T	H	E	S	E	E	■	E	■	I	S	O
7	O	U	I	■	S	■	S	P	I	T	I	E
8	■	E	G	A	L	I	S	E	S	■	L	U
9	A	N	N	E	■	Q	U	I	L	L	E	R
10	E	T	E	R	N	U	B	R	A	I	■	■
11	D	■	T	A	I	E	■	E	M	E	R	I
12	E	U	S	S	E	■	U	S	■	N	U	L

Des membres du Comité d'action des citoyens de Verdun ont bravé les éléments, hier midi, pour manifester contre la disparition du parc Willibrord situé derrière l'Hôtel de ville, et utilisé aux deux tiers comme lieu de stationnement pour les employés de la ville. Le CACV affirme qu'une fois les travaux de la station voisine de métro complétés, le parc devait être rendus aux enfants du voisinage, promesse qui n'a pas été remplie.

(Photo Jacques Grenier)

Des citoyens de Montréal-Nord estiment que la SCHL les a trahis

par André Tardif

Les membres d'une coopérative d'habitation en voie de formation, dont plusieurs personnes âgées, se sentent trahis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui a accepté une offre d'achat de l'entreprise privée sans même les avoir consultés, et ce malgré une promesse écrite et une entente fédérale-provinciale.

Au nombre d'une quarantaine, ces familles à revenu modique sont locataire de l'un des édifices de la Place du Nord, un ensemble immobilier de 252 logements situé sur Lapière, à Montréal-Nord. Suite à une entente entre Ottawa et Québec sur la vente des édifices de la SCHL, elles avaient exprimé le désir de racheter leur immeuble.

Et le 14 mars dernier, M. Raymond Boisclair, coordonateur de la mise en marché au Québec pour la SCHL, écrivait à la coopérative que ses membres seraient avisés lorsque l'édifice serait mis en vente.

Or, tout récemment, le concierge apprenait aux coopérateurs en devenir qu'une offre d'achat venant de l'entreprise privée avait été acceptée par la SCHL. Et celle-ci avertissait les locataires par lettre, la semaine dernière, de bien vouloir lui dire s'ils désiraient continuer à y habiter, avec offre de subvention au logis pour un an comme le vent l'entente fédérale-provinciale.

« Du même coup, nos efforts de plusieurs mois pour prendre en main le contrôle de notre situation du logement sont balayés du revers de la main », a dit hier, en conférence de presse, M. Jean-Jacques Beauchamp, vice-président de la Coopérative d'habitation de la Place du Nord, un organisme sans but lucratif.

Il a rappelé les termes de l'entente survenue entre MM. Elmer McKay, ministre responsable de la SCHL, et Guy Tardif, ministre québécois des Affaires municipales, selon laquelle la Société d'habitation du Québec avait le premier choix sur les logements mis en vente par l'organisme fédéral, suivie d'une coopérative d'habitation, d'une société sans but lucratif et finalement, du marché privé.

« Cette façon de procéder, appliquée à la lettre, peut réduire considérablement les effets catastrophiques de la vente des immeubles de la SCHL à des spéculateurs immobiliers », a-t-il dit.

Depuis quelques mois en effet, des centaines de locataires d'ex-logements de la SCHL — laquelle avait dû les racheter dans la plupart des cas à la suite de faillites d'entreprises privées qu'elle avait d'abord subventionnées — se plaignent un peu partout de hausses abusives de loyer de la part des nouveaux propriétaires.

« Les particularités de notre groupe, notamment une proportion importante de personnes âgées, et les problèmes spécifiques auxquels ils doivent faire face donnent à la coopérative une dimension sociale à laquelle une société d'État comme la SCHL devrait être sensible.

« Loin de là, c'est au mépris des fonctionnaires de la SCHL que sont confrontés les membres de notre coopérative. L'acceptation de cette offre d'achat et la façon dont les membres ont appris cette transaction en sont la preuve », a ajouté M. Beauchamp.

La coopérative, qui déplore ne pouvoir compter sur à peu près aucun appui de la part de ses élus, exige l'invalidation de cette offre d'achat et demande le respect intégral de l'entente fédérale-provinciale sur les ventes d'immeubles par la SCHL au Québec, laquelle favoriserait l'achat de leur logement par ses membres.

Les Victorri peuvent rester

OTTAWA (PC) — Anne et Bernard Victorri ainsi que leurs deux enfants pourront demeurer au Québec.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Ron Atkey, a confirmé hier à la Presse Canadienne qu'il ne croit pas que les Victorri présentent un risque pour la sécurité nationale et ne sont donc pas des « indésirables ».

Des rapports de la Gendarmerie royale du Canada soumis au ministre laissaient entendre que les Victorri ne devraient pas se voir accorder le statut de résidents permanents pour des motifs de sécurité d'État.

Le ministre Atkey a déclaré qu'il avait revu le dossier et qu'il n'en était rien, selon lui, La décision a été communiquée à l'avocat des Victorri, jeudi.

Hier, à Montréal, les Victorri étaient très soulagés de la décision du ministre. « Nous pouvons maintenant penser à notre avenir à long terme », a déclaré Mme Anne Victorri.

Les Victorri devaient être expulsés du Canada à la mi-août parce que les fonctionnaires du ministère de l'Immigration estimaient qu'ils étaient indésirables.

Le ministre Atkey est intervenu et leur a accordé un permis spécial pour demeurer au pays jusqu'au 15 octobre, à la suite d'une campagne en faveur des Victorri dans les journaux.

La Ligue des droits et des libertés du Québec s'est également intéressée à la cause des Victorri parce que les événements ont démontré combien la sécurité nationale pouvait servir « d'épouvantail pour cautionner, beaucoup plus souvent qu'autrement les abus, les illégalités, la facilité quand ce n'était pas l'incompétence de certains policiers et de leurs supérieurs ».

Les conséquences salariales d'un désaccord politique

WASHINGTON (AFP) — Parce que la Chambre des représentants et le Sénat ne sont pas d'accord sur l'avortement, des millions de fonctionnaires américains sont menacés de ne pas être payés à partir de la semaine prochaine.

Un désaccord qui dure depuis des semaines entre sénateurs et représentants sur l'utilisation de fonds publics pour financer les avortements dans les hôpitaux, empêche l'adoption d'une dizaine de lois de finance dont le gouvernement a besoin pour payer ses employés.

La Chambre des représentants n'accepte le financement public de l'avortement que dans les cas où un médecin certifie que la vie de la mère est mise en danger par sa grossesse. Le Sénat, plus libéral, veut étendre le financement public aux cas où la grossesse est le résultat du viol ou de l'inceste et lorsqu'un médecin certifie que la santé à long terme (et non plus la vie) de la mère est compromise.

La date à partir de laquelle le gouvernement ne peut plus payer les fonctionnaires sans la loi de finance correspondante varie selon les départements ministériels et les catégories de personnel. Mais on estime que si le problème n'est pas résolu d'ici mardi, près de quatre millions de fonctionnaires fédéraux ne pourront plus recevoir leur salaire.

Au Québec, faut se tenir...en santé

Des timbres sur nos avions

La Poste canadienne émettra le 15 novembre une série de quatre timbres d'une valeur nominale de 17 et 35 cents commémorant les avions cargos utilisés au pays.

Un premier timbre de 17 cents illustre un Curtis HS-2L, appareil de lutte contre les incendies de forêts aux couleurs argent et jaune du Service aérien de la province de l'Ontario dans les années 20.

Le deuxième illustre le CL-215, l'avion-pompe moderne de la Canadair, aux couleurs rouge et jaune d'un appareil appartenant au gouvernement québécois.

Les deux timbres de 35 cents pour les services postaux aériens internationaux illustrent un Vickers vedette utilisé par l'Aviation canadienne dans les années 30, ainsi qu'un Canso, toujours de l'Aviation canadienne, survolant une vedette sur l'océan.

Les isolants cellulosiques seront mieux contrôlés

OTTAWA — Un nouveau règlements régira dorénavant certains produits utilisés pour l'isolation des maisons, notamment les isolants thermiques cellulosiques à base de bois qui ne seraient pas ininflammables.

« Les isolants thermiques cellulosiques sont faits à partir de papier journal recyclé et doivent être correctement ignifugés », a dit hier M. Allan Lawrence, ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, en annonçant une modification à la loi sur les produits dangereux.

Il a expliqué que si ce produit est bon et relativement économique, ce qui a justifié son choix par beaucoup de propriétaires de maisons, le règlement avait été adopté parce que certaines entreprises d'isolation ne se seraient pas conformées aux normes.

Dorénavant, les isolants cellulosiques fabriqués au Canada ou importés devront répondre aux normes d'inflammabilité, de corrosion et de séparation des produits chimiques ignifugés, c'est-à-dire rendus ininflammables.

Étant donné que même les matériaux ignifugés peuvent brûler s'ils sont exposés à une température suffisamment élevée, M. Lawrence a incité les consommateurs à suivre les méthodes d'installations sûres lorsqu'ils ajoutent de l'isolant cellulosique à leur maison.

Il a également dit que la loi sur les produits dangereux pourrait s'étendre à d'autres isolants, selon les résultats des essais qui se poursuivent actuellement sur différents matériaux.

L'affaire Treu: un arbitre va trancher

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jacques Flynn, annoncera lundi la nomination d'un arbitre pour décider si l'ingénieur Peter Treu doit être indemnisé de ses frais juridiques encourus pour répondre à des accusations en vertu de la Loi des secrets officiels.

Inventeur d'armes sous-marines, autrefois de l'OTAN, il menaçait la semaine dernière de poursuites judiciaires le gouvernement si on ne lui remettait pas $150,000.

L'avocat de M. Treu et M. Flynn auraient convenu qu'un recours à un arbitre serait plus expéditif et moins coûteux qu'un recours aux tribunaux.

Un porte-parole de M. Flynn n'a pas voulu commenter la rumeur que l'arbitre serait un ancien juge du Québec.

En 1978, M. Treu était trouvé coupable d'avoir eu en sa possession, sans autorisation, des documents secrets de l'OTAN dont plusieurs étaient son oeuvre. Il était condamné à deux ans de prison lors d'un procès que l'on croit unique en ce qu'il serait le premier au Canada conduit entièrement en secret.

La sentence était renversée en février dernier par la Cour d'appel du Québec parce que le gouvernement lui avait retiré l'autorisation de consulter certains documents sans l'en prévenir.

Avec l'appui du député conservateur Gerald Baldwin (Peace River), il avait d'abord réclamé une indemnité du gouvernement libéral.

M. Treu, maintenant à l'emploi d'une société montréalaise d'électronique, dit qu'il doit $25,000 à ses avocats et qu'il a besoin d'argent pour verser régulièrement une pension à sa femme séparée depuis sa mésaventure.

Il n'a rien gagné en 1976 et 1977 quand il était l'objet de poursuites.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 285-1201

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

REPENTIGNY
Résidence exclusive

Maison de qualité exceptionnelle, construite en 1977. Isolation thermique dépassant les normes, portes et fenêtres thermo, aluminium, acier et vinyl. Aménagement intérieur et extérieur exclusif. Pas de sous-sol; planchers de béton recouverts de tapis. Vivoir 16 x 36 avec foyer. Chambre de bain 13 x 9 avec bain tourbillon. Aspirateur central. Cuisine fonctionnelle avec four encastré, lave-vaisselle, ilot central, buanderie et garde-manger. Stores verticaux. Trois patios. Porte de garage auto-motrice.
Prix suggéré: $85,000., taxes d'améliorations locales payées. Située à 7, rue Sauriol, Repentigny (près Notre-Dame et Denis). Visite sur rendez-vous: 581-3607.

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS SAMEDI ET DIMANCHE, DE 2h00 À 6h00
15-10-79

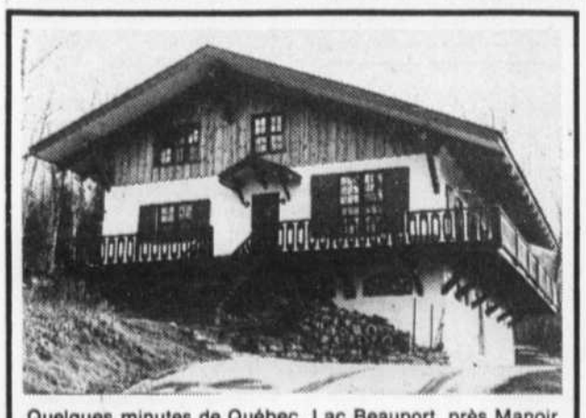

Quelques minutes de Québec, Lac Beauport, près Manoir St-Castin et pentes ski et golf, vue entière et accès au lac, bien joli, 10 pièces, 45 x 37, conception spécial et fonctionnelle, foyers, piscine creusée, chauffée, 76,075 pieds carrés de terrain boisé.
Madame Hardy, (418) 525-9951
MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS INC., (418) 683-2103
15-10-79

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche de 13h. à 17:30 hres
Grand cottage détaché, ensoleillé, de style, 8 pièces (4 chambres à l'étage), foyer à devanture de cuivre, fenêtres à carreaux, chauffage électrique. Une maison impeccable à $65,000.
Pas d'agent.
5700 Pierre de Coubertin (coin Dickson(
254-5709
15-10-79

STE-JULIE
À 7 milles du pont-tunnel. Bungalow familial, 6 chambres, sous-sol aménagé. Tapis mur à mur. 10,000 pieds, terrain paysager, clôturé. Occupation: 1er novembre. Balance d'hypothèque à 11%. Agents s'abstenir;
727-9685
15-10-79

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Montréal Trust

POINTE AU PIC
Magnifique ancienne propriété, 14 pièces, 8 chambres, 5 foyers, plusieurs grands balcons, terrain 48,508 pi. ca., vue sur le fleuve St-Laurent. Pourrait se transformer en auberge. Appelez **Lucette Brennen 672-6450, 465-3847.**
15-10-79

OUTREMONT
Grande résidence — une des plus prestigieuses du Haut Outremont: 12 pièces et sous-sol: vaste et luxueuse. Unique par son escalier central. Une bibliothèque aux murs d'acajou: ses foyers sculptés en marbre et un plan intérieur impeccable. Le prix est en accord avec une certaine rénovation à exécuter.
Cottage de 11 pièces avec grand terrain permettant une construction — situé au 589 avenue Rockland angle Bernard. **André B. Thomas 866-9641 (b) ou 731-6307 (r).**
TRUST GÉNÉRAL, *Courtier*
15-10-79

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Brossard: Luxueux cottage, 8 pièces, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer céramique, tapis mur à mur, air conditionné, piscine creusée, EXL. **Madeleine Dubois 672-0235, 656-1310.**
BROSSARD: Split level, 7 pièces, 4 chambres à coucher, foyer dans salle familiale, tapis mur à mur, 3 salles de bains, garage au niveau de la rue, 6,100 pi. c. de terrain. EXL **Madeleine Dubois 672-0235, 656-1310.**
C.D.N.: Duplex de grande qualité. 5½-6½, sous-sol loué, rue Fulton près des commodités et Métro, occupation immédiate, prix réduit. **Claude Dumont 739-4242, 489-5321.**
15-10-79

COURTIER
DUVERNAY est, maison d'époque, 1820, très originale, terrain 10,000 pi. ca., idéal pour connaisseurs, pluieurs avantages. Exclusivités, Françoise Foucreau 621-3184 ou Marie C. Gagnon 688-7959 et 667-3333, Des Rosiers, Courtier 15-10-79

BORD DE L'EAU
"OPEN HOUSE"
Dimanche le 14 octobre de 14 à 16 heures
38 Boulevard Du Domaine Île Perrot.
Superbe cottage, terrain boisé, 6 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger.
Tél.: 453-2450 697-9430
15-10-79

MONT ST-HILAIRE, pour $44,500.00, bungalow style américain, pin et stuc, sur 12,000 p. de terrain, 6 pièces,+ salle de jeu et foyer pour l'après-ski, piscine et garage. Si vous allez chercher vos pommes à St-Hilaire, venez voir tout près de la 116. Marthe Roy 658-4811 ou 464-1058. Immeubles Lachance, courtiers 15-10-79

ST-ANTOINE Sur Richelieu, à 35 milles de Montréal, un chez-soi, chaleureux et fonctionnel, maison éloignée de la route, 2 foyers. Huguette St-Germain, 584-3456, 467-1120. Montréal Trust courtier 15-10-79

ST-CHARLES sur Richelieu, bungalow en brique, genre ranch, 1-3 pièces, grand luxe, 195 pieds façade sur Richelieu. Piscine intérieure, garage double, occupation rapide. Paul Fréchette, 467-2885, 467-1120. Montréal Trust courtiers 16-10-79

ST-HILAIRE, cottage canadien, planchers de pin, foyer, terrain boisé, 140x107, secteur de choix, impeccable, Georges Mayer 467-2156, 467-5687, Imm. Sélect Courtiers 14-10-79

STE-THÉRESE EN HAUT: particulier, cottage, 5 chambres, 2 salles de bains, bonne situation, occupation juin 1980, $75,000. Renseignements, conditions et visites, écrire à Blic, C.P. 52, Ste-Thérèse, J7E, 4H7 15-10-79

PROPRIÉTÉ À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ST-LAMBERT
FAITES VOTRE CHOIX
Désirez-vous habiter notre belle banlieue? N'hésitez pas, appelez-moi! J'ai trois nouvelles maisons sur le marché. Un bungalow, un split-level, un cottage. Ils sont tous très intéressants et bien situés. **Claire Bernier 672-3265, 672-0321.**

BROSSARD
Secteur "V". Ce grand bungalow face à un parc vous offre une grande chambre des maîtres avec douche attenante, salle à manger, grande cuisine, salle familiale 20 x 15 avec foyer brique. Propriétaire transféré. Demande $65,000.00 **Bob Marois 679-7332 ou 672-0321.**

ST-LAMBERT
Bungalow luxueux. Unique. 7 grandes pièces. Superbe foyer double dans belle salle familiale, garage double, beaucoup d'extras. Secteur de choix Il y a longtemps que vous le cherchez, n'hésitez plus, appelez **Claire Bernier 672-0321, 672-3265.**

ST-LAMBERT
Encore une occasion! Un beau split level situé sur une rue charmante, tranquille et ombragée. Offre 4 c.c., beau salon et S.A.D. 8 pièces en tout. Appelez moi pour plus de détails. **Claire Bernier 672-0321, 672-3265.**
15-10-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

AUBAINE OCTOBRE
Construction 1974, 3 étages, 2 foyers, meubles neufs, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, vue panoramique. Sortie 67, 149 Filion, Mont Rolland. Particulier $52,000. **627-4545 - 1-563-2449 - 1-229-4228.**
15-10-79

ST-SIMON: 12 minutes St-Hyacinthe, à 5 minutes Route 20, domaine, 6 arpents, boisé naturel, boisé planté, maison propre, garage, cabane sucre familiale, la vraie paix, Paul Fréchette, 467-2885, 467-1120, Montréal Trust Courtier 16-10-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE
PRÈS Radio-Canada, 2x5½, sur 2 étages, 2x3½, grande cour, libre locataire, subvention 522-2302 15-10-79

SERVICES DIVERS
RÉVISION et dactylographie de textes, 1-886-3445 20-10-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS
ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.
15-10-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS
AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822, est Sherbrooke, suite 5, Montréal, H2L 1K4, 2h à 7h, 524-3852. J.N.O.

À LA RECHERCHE DE PERSONNES, 25 et plus, voulant partager location ou achat de maison de campagne, banlieue de Montréal, désir d'innovation et d'authenticité dans mode de vie. 761-7329 15-10-79

TERRAINS À VENDRE
Cantons de l'Est, Eastman, beau boisé (175,000 p.c.). Vue panoramique, sommet montagne, droit de plage, lac d'Argent. $0.05 le pied carré. Sérieux seulement. 737-3428 de 17 à 21 heures. 15-10-79

EASTMAN, vue panoramique, Mont Orford, près ski, 2 arpents, $5,000./ 5 arpents, $9,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 1-11-79

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 1-11-79

AU GRAND LAC NOMININGUE, 369 pi. bord lac, moins .13 le pi. ca., domaine boisé, 107,230 pi. ca. Golf, voile, comptant $3,200. 621-6223 - 363-8291. 15-10-79

Pour investisseurs, spéculateurs sérieux seulement. 57,000 p.c. environ. Village Ste-Rose à Laval. Faites votre offre. Entre 9h. et 16h. 281-7563. 22-10-79

ATTENTION, zoné commercial, grand terrain, idéal pour buraux de professionnels, taxes moins de $800./année, près autobus et centre d'achats. MLS Claude Arsenault, 656-7770, 454-6323. Trust National Courtier 15-10-79

DOMAINE ESTÉREL, beau terrain près du golf, plus de 30,000 p. ca., vue sur lac. Après 17:30 hres 342-5156, fin semaine 819-326-5453. 15-10-79

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

HARDY, Alphonse. — À Montréal, le 11 octobre 1979 à l'âge de 90 ans, est décédé, M. Alphonse Hardy époux de Dame Flore Fortin. Il laisse dans le deuil sa fille Réjeane Bussières, ses petits-enfants: M. et Mme François Bussières (Johanne Ménard), M. et Mme Richard Philie (Anne-Marie) et Claudine, 2 petits-enfants Catherine et Véronique Philie ainsi que sa soeur Mme Edouard Farley (Yvonne). Les funérailles auront lieu le lundi 15 octobre. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative No 4848 rue Papineau, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement où le service sera célébré à 14:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi 2 heures.

LECLERC, Charles-Édouard. — À Québec à l'hôpital St-Sacrement, le 11 octobre 1979, est décédé M. Charles-Édouard Leclerc époux de Dame Jeanne Bernier. Il demeurait au 3170 rue Denonville, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté en sa mémoire le samedi 13 octobre à 14 heures en l'église St-Mathieu (965 rue Duchesneau) sous la direction de la Maison Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et gendres: M. Mme Raoul Sosa (Claudette), M. Mme Walter Joachim (Monique), M. Mme Edgardo Sanchez (Marthe), M. Mme Michel Soucy (Chantal), ses petits-enfants; Marie-France et Véronique Sosa, Annie, Marie-Claude et Pascal Joachim, Eric, Alberto, Mireille, Micaela Sanchez, Martin Soucy, son frère Dr. Louis-Philippe Leclerc, sa soeur Mlle Marie-Jeanne Leclerc, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Maurice Bernier, journaliste, M. Mme Conrad Bernier de Washington, D.C., M. Mme James Menendez, Mlle Simone Bernier de Californie ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

NÉCROLOGIE:

M. NOÉ LAFRANCE

À Iberville, le 11 octobre 1979, est décédé à l'âge de 83 ans, Monsieur Noé Lafrance, époux de Feue Jeanne Meunier et père de feue Lucie Lafrance.

Né à Sabrevois, il fit ses études à l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal, qu'il compléta aux H.E.C.

Professeur à la C.E.C.M. durant 45 ans, dont 30 ans au Plateau, il fut décoré en 1954 de l'Ordre du Mérite Scolaire.

Il laisse dans le deuil ses frères: Georges de Québec et Armand de Sabrevois.

Ses soeurs: Dame Vve Marie-Louise Nolin de New Bedford, Mass. et Madame Laurent Comeau (Clara) de Henryville.

Ses belles-soeurs: Dame Vve Florentin Tougas de Sabrevois, et Madame Louis Tougas (Clarisse) de Barry Vt. ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les Funérailles sous la Direction des Résidences Funéraires Lesieur & Frère Ltée 114 St. Jacques, St-Jean auront lieu lundi le 15 octobre à 10:30 a.m. en l'Église St-Gérard-Magella. Inhumation au cimetière de Sabrevois.

Exposé samedi le 13 octobre à compter de 7:00 p.m.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) "Legacy": Sam.dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Runner stumbles": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Life of Brian": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Love couch": 12 h 00, 14 h 50, 16 h 40, 20 h 30. "Matinee wives": 13 h 15, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 40.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le gendarme et les extra-terrestres": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Cavale érotique": 12 h 10, 15 h 00, 17 h 50, 20 h 40. "Bel ami": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The seduction of Joe Tynan": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BONAVENTURE II, "Breaking away": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Le syndrome chinois": Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 15, 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Aloha Bobby et Rose": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

BROSSARD II, "Ils sont fous ces sorciers": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 40, 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Casse gueule": sam. dim.: 12 h 45, 16 h 00, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

BROSSARD III, "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le syndrome chinois": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 15, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Aloha Bobby et Rose": Sam. dim.; 15 h 35, 19 h 30. Sem.; 19 h 30.

CHAMPLAIN II, "Norma Rae": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 50, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Drôle de séducteur": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Faut trouver le joint": 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20. "Couples du Bois de Boulogne": 12 h 50, 16 h 10, 19 h 35.

CHATEAU II, "Sexe qui parle" (II): 14 h 05, 16 h 45, 19 h 20, 22 h 00. "Plaisirs fous": 12 h 30, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 20.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Hot stuff": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Spectacle spécial le 13 à 23 h 00.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Belanger (722-0302) — "Cap au Nord - L'expédition du J.E. Bernier II": Sem.; 19 h 00, 21 h 15. Sam.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Dim.: 12 h 30, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "La peur": Sam.; 19 h 30. "Tourments": Sam.; 21 h 30. Cinéma d'animation, Bob Clampett, mer.: 20 h 00. "Les vrais perdants": Jeu.; 20 h 00. "The Devil is a woman": Ven.: 19 h 30. "La vieille dame indigne": Ven.; 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The floorwalker" de Charles Chaplin et "Dangerous female" de Roy del Ruth (1931), sam.: 19 h 00. "The maltese falcon" de John Huston (1942), sam.: 21 h 00. "Modern times" de Charles Chaplin, dim.: 15 h 00. "King Kong" de Cooper & Schoedsack (1933), dim.: 19 h 00. "Seven Samourai" de Akira Kurosawa, dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "The deer hunter": 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Les héroïnes du mal": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Flesh Gordon": 12 h 20, 15 h 50, 19 h 20. "Histoire d'O": 13 h 55, 17 h 25, 20 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Intérieurs": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Legacy": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Les soeurs Brontë": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. Sem.: 18 h 45, 21 h 15.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Mourir à tue-tête": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "L'amour en fuite": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

DORVAL II, "Alien": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.

DORVAL III, "Friseo Kid": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The seduction of Joe Tynan": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DECARIE SQUARE II, "Runner stumbles": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Répétition d'orchestre": Sem.: 18 h 30, 20 h 00, 21 h 30. Sam.: 17 h 00, 18 h 30, 20 h 00, 21 h 30. Dim.: 12 h 30, 14 h 00, 15 h 30, 17 h 00, 18 h 30, 20 h 00, 21 h 30.

ELYSEE II, "La chanson de Roland": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Le champion": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

GREENFIELD II, "Faut trouver le joint": Sam. dim.: 15 h 10, 18 h 20, 21 h 35. "Justicier dans la ville": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 19 h 55.

GREENFIELD III, "Flic ou voyou": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) —; "Fiona on fire": 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25. "Dirty pool": 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

KENT, 6100 Sherbrooke ouest, (489-9707) — "Time after time": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA CITÉ II, "Alien": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LA CITÉ III, "Rich kids": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 35, 16 h 20, 18 h 05, 19 h 45, 21 h 30. Sem. 18 h 05, 19 h 45, 21 h 30.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Cité en feu": Sam. dim.: 14 h 30, 17 h 50, 21 h 20. Sem.: 21 h 30. "A bout de nerfs": Sam. à dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 30.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le champion": Sam. dim.: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10. dim.: 13 h 20, 16 h 35, 19 h 55.

Cette page est préparée par Mmes Louise Valiquet (sur scène, cinéma, expositions) et Claudine Inizan (horaires-tv). Toutes les informations à publier dans ce calendrier des événements culturels doivent parvenir par écrit au DEVOIR avant le mercredi de chaque semaine.

LAVAL II, "Flic ou voyou": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

LAVAL III, "A nous deux": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL IV, "Sexe qui parle" (II): Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. "Fruit est mûr.": Sam. dim.: 14 h 05, 16 h 55, 19 h 45. Sem.: 18 h 40, 19 h 45.

LAVAL V, "Faut trouver le joint": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. "Guerriers de la nuit": Sam. Sem.: 18 h 20, 19 h 55.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin Chomedey (687-5207) — "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LAVAL-ODÉON II, "Le syndrome chinois": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Dieu merci c'est vendredi": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — En haut — "Les gens de la pluie" de Francis Ford Cappola, sam. dim.: 18 h 30. "Le septième sceau" d'Ingmar Bergman, lun. mar.: 18 h 30. "Le portier de nuit" de Liliana Cavani, mer. jeu.: 18 h 30. "Orange mécanique" de Stanley Kubrick, ven.: 18 h 30. — En bas — "Filmore", du 14 au 18 oct. 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Life of Brian": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S II, "Time after time": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S III, "Moonraker": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

LOEW'S IV, "Amityville horror": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S V, "In laws": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — Fermé.

MERCIER' 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les deux fils de Trinita": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 15. Sem. 18 h00, 21 h 25. "Casse gueule": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 30. Sem.: 19 h 40.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Alien": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "A bout de nerfs": 19 h 15. Matinée sam. dim.: 13 h 45. "Cité en feu": 21 h 00. Matinée sam. dim.: 15 h 15.

MONTENACH II, "Let it be" (français): 19 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "Hair" (français): 20 h 30 sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 00. Ciné Club: "Noir et blanc en couleur": Lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Intérieurs": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "La dentellière": Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. "Julia": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène samedi. Dim.: "Les vrais perdants": 14 h 00. "Les enfants des normes" (2) et "Je trouverai un moyen": 16 h 00, "Harold et Maude": 19 h 30, "Au-delà du bien et du mal": 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Jim Buck": 14 h 50, 18 h 05, 21 h 25. "The astrologer": 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Rêves de passion": 12 h 00, 16 h 45, 21 h 35. "Tout est permis": 13 h 45, 18 h 35. "Elles disent toujours oui": 15 h 00, 19 h 50.

PAPINEAU II, "Elles font tout": 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35. "A pleine bouche": 13 h 15, 17 h 00, 20 h 45. "Les enjambées": 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Cité en feu": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 45. Sem.: 18 h 20, 21 h 50. "A bout de nerfs": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 40, 20 h 05. Sem.: 20 h 15.

PARADIS II, "Rock'n roll": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 18 h 30, 21 h 40. "Monsieur Papa": sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 20 h 00.

PARADIS III, "L'express de minuit": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 22 h 10. Sem.: 21 h 10. "Les yeux de Laura Mars": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 20, 20 h 15. Sem.: 19 h 15.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "Cap d'espoir" de Jacques Leduc, sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 00.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Le champion": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

PARISIEN II, "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacles: 23 h 40.

PARISIEN III — "L'arrache coeur": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 05, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

PARISIEN IV — "Flic ou voyou": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V — "A nous deux": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Onions field": Sam. dim.; 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Malizia" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE II — "Manhattan": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 20.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Fiona on fire": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Francheseca's sexual whirlpool": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Malizia": 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

RIVOLI II — "Le champion": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Cascadeurs de la mort": 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. "L'homme à la hache": 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Dynamite express": 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. "Rock'n roll": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "La flûte enchantée": Dim. lun.: 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. "Pain et chocolat": Sam. "La belle apparence": Mar. mer. jeu.: 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

SNOWDON, 5255 Décarie (482-1322) — "Touch of class": Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Sleeping beauty": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 00. Sem. 19 h 05, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092 — "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 16 h 30, 22 h 00. Sem.: 21 h 30. "Une poignée de salopards": Sam. dim.: 14 h 00, 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le champion": Sam. dim.; 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

VERSAILLES II — "Sexe qui parle" (II): Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40. "Fruit est mûr": sam. dim.; 14 h 15, 17 h 05, 19 h 55. Sem.: 18 h 50, 19 h 55.

VERSAILLES III — "Flic ou voyou": Sam. dim.; 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem. 19 h 10, 21 h 10.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Dynamite express": Sam.; 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 10. Sem.: 19 h 30. "Rock'n roll": Sam.: 21 h 20. Dim.: 13 h 45, 17 h 20, 21 h 00. Sem.: 21 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Case gueule": Sam. dim.; 14 h 50, 18 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 20, 21 h 40. "Les deux fils de Trinita": Sam. dim.; 13 h 05, 16 h 30, 20 h 00. Sem. 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Wife mistress": 13 h 30, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

CINÉS-PARCS

CINE-PARC BOUCHERVILLE I, Autoroute 20E. sortie 95 (655-3515) — "La voiture la plus folle du monde", "Rock 'and'roll", "La vie de Bruce Lee".

CINE-PARC BOUCHERVILLE II, "Cyclone"; "Les fous du volant"; "Le roman d'Elvis".

CINE-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "Casse-gueule"; "Trinita... nous voilà"

CINE-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-3555) — "Les fous du volant", "Le roman d'Elvis", "Cyclone".

CINE-PARC LAVAL II, "Les douze médaillons d'or", "L'exécuteur du Kong-Fu".

CINE-PARC LAVAL III, "Motel de la terreur"; "La brigade des anges"; "Les nuits de la violence".

CINE-PARC LAVAL IV, "Et vive la liberté", "Les charlots", "Rock 'and'roll", "Déluge sur la ville".

CINE-PARC ODEON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Casse gueule", "Trinita nous voilà".

CINE-PARC ODEON II, "Les gendarmes et les extra-terrestres", "Une poignée de salopards".

CINE-PARC ST-JEROME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "S.O.S. Concorde"; "La 4e rencontre".

CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 24 (659-3445) — "No 1 du service secret", "Chino".

CINE-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Le gendarme et les extra-terrestres"; "Une poignée de salopards".

CINE-PARC VAUDREUIL II, "Hot stuff", "Le No 1 du service secret"; "Chino".

SUR SCÈNE

AUDITORIUM MAXWELL-CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest, Sherrooke (285-1600) — Danses et chants inuit, sam.: 20 h 30. Danses au tambour et chants interprétés par les Inuit de Thulé Groenland et d'Eskimo Point, Territoires du Nord-Ouest.

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — La Ligue Nationale d'Improvisation, lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00. Inf.: 272-2655. À compter du 15 oct.

CAFÉ DE LA PLACE, — "La colection de madame Suzanne" de François Beaulieu avec Dorothée Berryman et Raymond Legault. Mise en scène: Roland Laroche. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 20 oct.

CAFÉ MOLIERE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Tout seul comme deux" avec Pierre Leblanc et Claude Poissant, du 10 au 15 oct. 20 h 30.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Il pleut, si on tuait papa-maman" d'Yves Navarre, avec Mona Cyr et André Roy. Mise en scène: Alain Fournier. Mar. à dim.: 20 h 30. Ven. sam.: 21 h 00, 23 h 00.

CAFÉ NOOSPHERE, 816 est, Ontario (254-4911) — Le Trio Guy St-Onge: Guy St-Onge, vioraphone et xylophone; Jean Louis Locas, contre-basse et basse électrique; Philippe Keyser, batterie et percussions (Jazz progressif), sam.: 21 h 00. Le théâtre en Douce présente: "Le décor à l'envers" jeu. ven.: 21 h 00. (théâtre d'improvisation).

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Billy Bishop" de John Gray avec Eric Peterson. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 18 nov. Le Théâtre sans Fil présente "Le hobbit" de J.R.R. Tolkien, du 16 au 20 oct. 20 h 30. Dim.: 19 h 30.

CINÉMA OUTREMONT, 1248 ouest, rue Bernard (277-4145) — Michel Rivard et le Flybin Band, sam.: 20 h 30.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "La jaserie", spectacle paroles et chansons avec Marie Savard, Marie Trudeau et Claire St-Aubin. Du 16 au 20 oct. 20 h 30.

ÉGLISE QUEEN MARY ROAD UNITED, angle Finchley et Queen Mary — Deuxième concert du Festival de musique baroque avec Frans Brüggen, flûtiste, lun.: 20 h 30. Programme: Telemann, Van Eyck, Bach, Rebel, Shinohara.

LA CITADELLE, 2085 Drummond — Musica Camerata Montréal, sam.: 17 h 00. T. Hutchins, flûte; B.R. Grinhauz, piano; L. Grinhauz, violon; D. Lupien, violon; R. Verebes, alto; G. Fouquet, violoncelle. Programme: Beethoven, Grieg, Bloch, Strauss.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — André Vallé, hautbois; Carmen Beaulieu, clavecin, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de Handel, Telemann, G. Sammartini, J.-B. Loeillet, B. Marcello, J.S. Bach. Trio Saltarello, ven.: 21 h 00. Oeuvres de Purcel, R. Grave, J.-B. Loeillet.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Le Groupe Lennox, jusqu'à dim. Le groupe "1755", du 16 au 21 oct. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Entrée libre.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Laurier, Beloeil (467-4504) — "Bonne nuit monsieur Gingras" de Pierre Lebeau, tous les vendredis et samedis d'octobre à 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Joe Pass, jusqu'à dimanche. Jose Fajardo, du 16 au 21 oct. Tous les soirs 20 h 00.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute du Nord, sortie 83. (523-1131) ou 1-(819) 326-3655 — Ti-Gus et Ti-Mousse, sam.: 20 h 00, 23 h 00.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Conférences Courvoisier: "Le surréalisme" par José Pierre, dim.: 11 h 00. Carte blanche: Jean Giraudoux par François Rozet, mar.: 12 h 00. Concerts-midi: Musique à la cour de Louis XIV, animateur Mario Duschenes, mer. Art du mouvement: Les Ballets-Jazz, jeudi à midi. Pour enfants: Le Carrousel présente "Chut! Chut! Pas si fort!", sam.: 13 h 30, 15 h 30.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — Le Trio Nouvelle-France, lun.: 20 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Anton Kuerti & Friends, sam.: 20 h 30. Programme: Haydn, Weber, Mendelssohn, Schubert. Gisela Depkat, violoncelle: Rolf Bertsch, piano, lun.: 20 h 30. Programme: Boccherini, Bach, Brahms. Jo-Anne Bentley, contralto; Judy Hoenich, piano, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Brahms, Wagner, Copland. Greer de Holesch, pianiste, le Choeur Polyphonique de Montréal et les Petits Chanteurs de la Cathédrale, dir.: Miklos Takacs, mar.: 20 h 30. Oeuvres de Liszt, Haydn. Le Groupe de musique expérimentale de Bourges, jeu.: 20 h 15. Programme: Françoise Barrière, Pierre Boeswillwald, Alain Savouret, Christian Clozier.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Enrico Macias, sem., dim.; 20 h 30. Patsy Gallant, lun.: 20 h 30. Le Théâtre de l'Opéra de Snow White and the Seven Dwarfs, dim.; 14 h 30.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20 sortie 109. (819)478-1014 — "Môman travaille pas, a trop d'ouvrage", création collective du Théâtre des Cuisines. Jeu., ven., sam.: 20 h 30, jusqu'au 27 oct.

THÉÂTRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine — "Trois actrices, un coq" ou "J'aime me déguiser" écrit par Clémence Desrochers avec Catherine Bégin, Albert Millaire, Maryse Pelletier et Lucie St-Cyr. Jusqu'au 14 oct. 20 h 30. Reprises les 16, 17 et 18 oct. Rens.; 288-2943.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Bernadette et Juliette" d'Elizabeth Bourget, avec Michèle Barrette, Normand Brathwaite, Jacques l'Heureux, Danièle Panneton et Jean-Guy Viau. Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi, dim.; 15 h 00. Jusqu'au 21 oct.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "La Scouine" d'après le roman d'Albert Laberge avec Lorraine Pintal, Ghyslain Filion, René Gingras, Louise St-Pierre, Francine Tougas, Jean-Denis Leduc. Mise en scène: Daniel Simard. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dim., lun. Jusqu'au 20 oct.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Yvon Deschamps, sam.; 17 h 30, 20 h 30. Dim.; 20 h 30. Pro Musica présente Quintetto Boccherini, dim.; 15 h 30. Récital Duchemin - McCutcheon, flûtiste et guitariste, lun.: 20 h 30. "Blithe Spirit" comédie de Noel Coward, du 16 au 21 oct. 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 30, 20 h 30. Ronald Roseman, hautbois, jeu.: 14 h 30. Oeuvres de Schumann, Haendel, Telemann, Britten, Poulenc.

THÉÂTRE DE L'ILE, 1 rue Wellington, Hull (819)771-6669 — "Bousille et les justes" de Gratien Gélinas. Mise en scène: Loise Aubin. Du mer. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 20 oct.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Dom Juan" de Molière avec Léo Ilial et Luc Durand. Mise en scène: Jean-Louis Roux. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 3 nov.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Juliette et ses hommes" de Sam Havens avec Françoise Faucher, Jean-Louis Millette, Benoît Girard, Guy Nadon et Jean Deschênes. Mise en scène: Jean Besré. Sem.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche dim., lun. Jusqu'au 24 oct.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7277) — "La famille Tout-Court en solo ce soir" comédie d'Eric Anderson avec Eve Gagnier, Mimi Latour, Lisette Dufour, Robert Lalonde, Robert Marien et Yves Labbé. Mise en scène: André Montmorency. Sem.: 20 h 00. Relâche lun., mar. Jusqu'au 17 nov.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Émile et une nuit" de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Joseph Tremblay, Aude Nantais et Larry-Michel Demers. Mar. à sam.; 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 10 nov.

THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (849-4211) — Dave Brubeck, sam.; 20 h 30.

THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Saint-Laurent (274-7985) — "Broue" avec Marc Messier et Marcel Gauthier, mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Relâche dim., lun.

UQAM, (Pavillon St-Jacques) 335 est, de Maisonneuve (282-6895) — Le Théâtre de la Grande Réplique présente "La fumée de mon cigare perdra la foi et continuera de monter", montage d'extraits de l'oeuvre de Bertold Brecht. Mise en scène: Jean-Guy Sabourin. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dim., lun., mar. Jusqu'au 20 oct.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille, Québec (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — Film: "Cap au Nord" de Marie-Eve Thibault, sam., dim.: 20 h 30. L'OSQ, dir.: James de Preist, lun., mar.: 20 h 30. Programme: Beethoven. Gilles Vigneault, du 17 au 21 oct. 20 h 30. Croque-Musique: "Histoire du soldat" de Stravinsky, dim.; 11 h 00.

GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie — Julos Beaucarne, dim.; 20 h 30. "La Locandiera" de Carlo Goldoni. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dim., lun. Jusqu'au 20 oct. Au Salon: "Surprise, surprise" de Michel Tremblay, jusq

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 13 octobre 1979

La huitième rencontre des écrivains

Photos Kèro

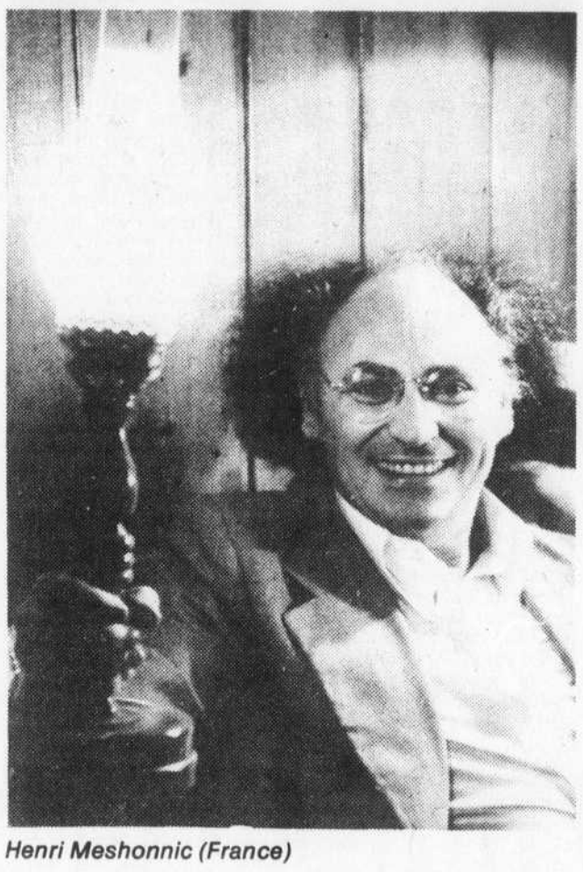

Henri Meshonnic (France)

Cristina Perri Rossi (Uruguay)

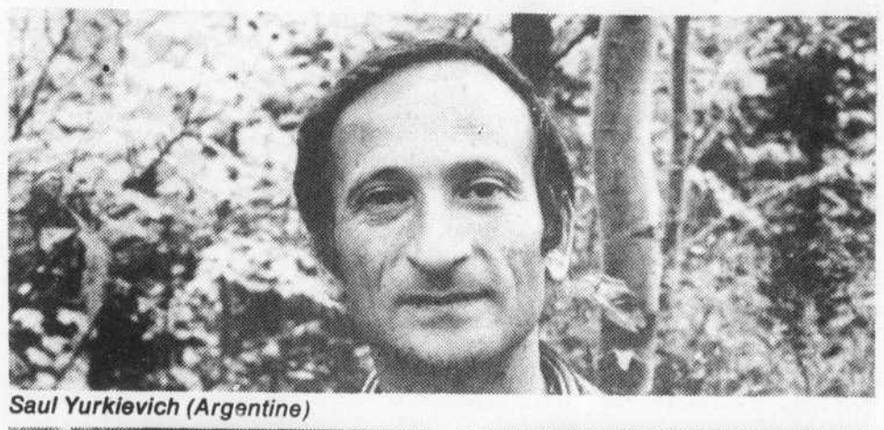

Saul Yurkievich (Argentine)

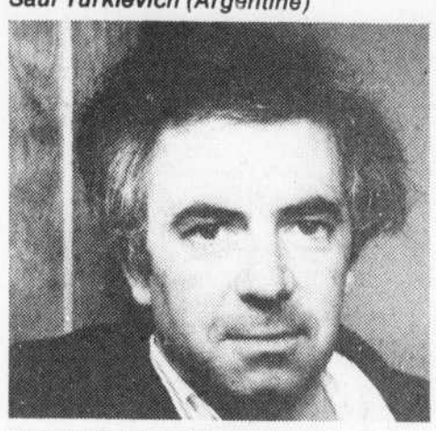

Claude Esteban (France)

Gyorgy Somlyo (Hongrie)

Et la poésie?

par Jean Royer

ET la poésie? avait demandé l'équipe de la revue *Liberté*. Un quarantaine de poètes étrangers et québécois ont répondu à l'invitation. Et la huitième Rencontre québécoise internationale des écrivains avait lieu au Mont-Gabriel, la semaine dernière.

Autour de la table, rhéteurs et poètes se sont livré un duel sans méchanceté. L'humour du romancier suisse Jean-Luc Benoziglio veillait. Mais les professeurs ont failli enterrer la poésie sous le poids des mots. Et les poètes se sont reconnus en silence. Sauf quelques-uns qui ont donné des communications riches de réflexion: Pierre Oster, Gyorgy Somlyo, Claude Esteban, entre autres. Pour le reste, le savant et poète Henri Meshonnic, linguiste et professeur, a mené le bal des discussions. Pour le reste encore, les poètes québécois ont été le plus souvent silencieux, eux qui n'avaient pas été invités à donner des communications et qui n'étaient donc pas sur la sellette. Pour le reste, enfin, il y a eu les envols de Kenneth White, l'Écossais, la solemnité de Salah Stétié et le silence des femmes: Yvette Z'Graggen de Suisse, Vera Linhartova, de Tchécoslovaquie et Nicole Brossard du Québec.

Chaque matin de la Rencontre, trois ateliers regroupaient les poètes qui parlaient de leurs rapports avec le réel, le romancier, l'institution et la critique, entre autres. Ces ateliers sont peut-être responsables d'un certain silence aux scéances plénière où les habiles discoureurs français se retrouvaient surtout entre eux, tout en le déplorant.

Mais ces journées, où l'on n'a pas parlé que de poésie, se sont passées dans l'amitié, comme toujours. Deux lectures de poèmes ont rapproché les invités. Et les débats autour de la grande table ont finalement bien tourné.

Il faut cependant admettre que certains discours ont provoqué le silence de plusieurs poètes. Ce qui a fait dire à trois poètes québécois, après la première journée, qu'il ne servait à rien de se placer en dehors de la poésie pour parler de la poésie. « Rimbaud, c'est pas un système, c'est un poème! ça ne s'explique pas, ça se jouit! », disait Paul-Marie Lapointe. « Le poème en soi est une réflexion », répondait Roland Giguère. « Les poètes ont parlé à côté d'eux », notait Nicole Brossard.

Mais la rhétorique parisienne n'aura pas eu raison de la poésie. La réflexion s'est faite parfois assez dense. On le lira sans doute dans la revue *Liberté*, qui publiera dans un an les Actes de cette Rencontre. Pour l'instant, voici le résumé des principales communications. Résumé difficile à faire et d'autant plus « risqué » que LE DEVOIR a été le seul journal à couvrir l'événement: ce qui est inquiétant non pas tant pour la poésie que pour le journalisme littéraire et culturel au Québec.

■

Certes, ce sont les communications qui ont donné, cette année, les plus riches heures de la Rencontre. Mais les interventions les moins spectaculaires, celles de Pierre Oster et Gyorgy Somlyo, entre autres, n'ont pas trouvé de prolongement dans la discussion: elles étaient pourtant des réflexions en étroite relation avec la poésie. Comme d'ailleurs la communication de Fernand Ouellette, qui a introduit le thème de la Rencontré, comme porte-parole des organisateurs.

Fernand Ouellette a proposé diverses avenues pour une réflexion sur la poésie qui « interroge ». Pour lui, « le défi propre de la poésie serait de vouloir capter le non-dit, après avoir longuement erré, tout en regardant et en écoutant le réel, c'est-à-dire « l'homme total et la matière du monde ». Quant au défi du poète, c'est celui de ne pas désespérer. « Alors que maintes formes de rascisme se consolident dans la plupart des pays du monde, la principale difficulté du poète est de ne pas désespérer... D'autre part, a ajouté Fernand Ouellette, la poésie traverse une période tragique, non qu'elle soit marginalisée, qu'elle soit inutile, qu'elle soit inaudible, mais sans doute parce que l'espérance s'est égarée dans un labyrinthe. Et sans espérance, il ne peut pas y avoir de poésie. « Seul le poème travaillé par l'expérance s'impose face à la mort, a conclu le poète québécois.

La réponse du poète libanais Salah Stétié à la question de la poésie se faisait par ailleurs plus vague et plus mythique, confinant la poésie à son « mysere »: « Le poète, comme la femme, est lourd d'un enfant obscur et, comme la femme, de sa mort recherchée il fait une vie. »

Puis, Henri Meshonnic, poète, professeur et linguiste, s'est mis à mener le bal de la discussion. Son discours a imposé, durant toute la Rencontre, un ton de scepticisme. Sa rhétorique habile a forcé le silence de plusieurs poètes. Au point que la Rencontre est devenue, à un moment donné, un débat entre les seuls poètes parisiens.

D'autre part, certaines discussions avec le poète écossais Kenneth White ont polarisé l'attention au détriment des réflexions les plus subtiles sur la poésie.

Henri Meshonnic, qu'on a fini par traiter avec humour de « diable » de « Robespierre » et de « terroriste », a cependant bien ouvert la discussion. Il a d'abord commencé par accuser les poètes d'avoir réfléchi sur leur poésie en oubliant le « langage ordinaire », donc l'homme ordinaire, donc le social et le politique. « Dis-moi ce que tu fais du langage ordinaire, je te dirai ce que tu fais de la poésie, donc ce que tu fais de l'homme commun. Pour cesser de faire de la poésie le porte-parole des muets », a lancé Meshonnic. Il s'est élevé contre un « orgueil du sacré » qu'on trouve chez des poètes comme Mallarmé et Saint-John Perse mais non chez des poètes comme Nerval et Beaudelaine: « la critique de la poésie passe par la critique de la sacralisation de la poésie », a dit Meshonnic, qui réaffirme le rôle « polémique » de la poésie. Il oppose la poésie à son propre « mythe » et à une certaine notion de la langue qui l'a réduite depiuis vingt ans à une expérience de langage.

Pour Meshonnic, le structuralisme a vidé les sciences humaines de leur sens politique et la poésie doit réinvestir le langage de l'historicité.

« Le structuralisme, en tant que générateur idéologique, a contribué à déhistoriciser la pensée du langage et l'ensemble des sciences humaines. Il a un effet social. Il a installé la carence de l'éthique dans la société, une carence des rapports entre l'éthique et le politique, qui est un danger pour la démocratie, note Meshonnic. D'autre part, l'historicité de la poésie, c'est que son rapport au politique mette à découvert le statut du sujet tel que la société le fait. Si les poètes sont responsables de ce qui l'a réduite depuis vingt la poésie que le poétique et le politique doivent se faire. Car, la poésie n'est ni un état, ni une émotion, ni une expérience, ni un savoir, mais une activité. Et, en tant que telle, la poésie est radicalement historique, empirique, comme tout le langage. J'en déduis que la poésie est critique, que la poésie est toujours la critique de la poésie. »

■

La deuxième journée de la rencontre a surtout été marquée par les communications de Saul Yurkievich, d'Argentine, et Cristina Peri Rossi, d'Uruguay.

Yurkievich a principalement défini le rapport de la poésie à l'histoire de l'Amérique latine actuelle. « La poésie fut le premier territoire libéré », quelques poètes ont pu engager la révolution par la parole. Il existe cependant en Amérique latine un certain anachronisme entre l'évolution artistique et l'évolution sociale, a précisé l'écrivain argentin. Cet écart est provoqué par la transplantation prématurée des esthétiques européennes ou nord-américaines qui se rattachent à des contextes technologiques. Elles sont importées et pratiquées dans les capitales latino-américaines qui n'ont pas atteint un degré équivalent de développement. « Nos minorités cosmopolites nous les greffent sans relation avec la base socio-culturelle », a dit Yurkievich.

D'autre part, un contraste fondamental existe en Amérique latine entre la culture rurale et la culture urbaine: celui de la modernolâtrie contre le folklore. La culture rurale, plus stable et d'une identité ethnique plus nette, est conservatrice et se replie sur elle-même pour défendre sa singularité contre les assauts homogénéisateurs de la civilisation urbaine. Par contre, l'avant-garde est un phénomène métropolitain; la modernolâtrie est une dévotion citadine.

Cependant, au bout du compte, a conclu Yurkievich, l'Amérique latine telle que nous la connaissons est une création de ses écrivains. Ils en ont formulé le réel multiple. « Alors que nos peuples n'ont pas encore su se libérer de la domination extérieure, la première prise de possession de ce vaste signifiant qu'on appelle Amérique latine est réalisée par la littérature et d'abord par la poésie. »

Justement, pour Cristina Peri Rossi, écrivain d'Uruguay exilée en Espagne, « la poésie est le règne de la liberté »: « les sociétées dans lesquelles nous vivons sont réticentes à la poésie dans la mesure où la massification, l'aliénation et toute forme de totalitarisme réduisent et finissent par éliminer le besoin de créa-

Suite à la page suivante

La toile d'araignée de Jacques Giraldeau

par René Viau

LE film documentaire objectif, je n'y crois pas. On met toujours de soi dans un film... Au fond, c'est propablement ma propre démarche vers l'art que j'ai essayé de traduire. Une démarche empirique et intuitive, en posant des gestes qui n'étaient pas toujours logique, pour comprendre ce qui se passait ».

Depuis quinze ans, Jacques Giraldeau a réalisé six films sur les arts plastiques, un champ plutôt délaissé par notre cinéma, et notre télévision.

Cet itinéraire au coeur de la création et des problèmes que déclenchent l'oeuvre d'art est jalonné de plusieurs titres. Ce sont: *La forme des choses* (1964), un document sur le symposium international de sculpture du Mont-Royal, *Les Fleurs, c'est pour Rosemont* (1968), le récit d'une confrontation entre architectes, artistes et usagers et *Faut-il se couper l'oreille?* (1970), une table ronde sur le rôle social de l'artiste. Dernier volet d'une trilogie amorcée avec *Bozarts* (1969) qui traite du système de l'art puis *Collage 2* (1974) sur les problèmes du milieu de l'art, *La Toile d'araignée* (1979) est son dernier film. Un film dont la première aura lieu à l'auditorium Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin du nouveau campus de l'Université du Québec à Montréal. On pourra également visiter une exposition des travaux, photographies, estampes, encres, affiches, sérigraphies ainsi que des films dont la trilogie comolète projetée en bande vidéo de Jacques Giraldeau à la galerie de l'UQAM jusqu'au 3 novembre.

Produit à l'Office National du Film où il s'est fixé depuis le début des années 60, *La Toile d'araignée* se veut en quelque sorte une tentative de cerner, sans toutefois les enfermer dans une grille rigide, les multiples facettes du geste créateur.

D'abord, le processus créateur est vécu d'une manière totalement instinctive chez l'enfant. C'est le premier pas. En maniant la gouache, la terre cuite, le crayon, l'enfant découvre la réalité. Une réalité qu'il fait sienne. Il peut alors la nommer avec facilité. Le film nous transporte dans une classe d'enfants. Cet éveil au « savoir-voir » avec le professeur et sculpteur Hélène Gagné constitue le premier module du film. Souvent, à cause d'une éducation artistique bâclée, l'adulte s'est coupé de la création. Il ne peut comprendre le geste créateur des autres car il ne l'a jamais pratiqué. L'art fait alors scandale et en la matière, nous avons des traditions. L'incident *Corridart* fimé, caméra au poing, par un Giraldeau alerte devient le deuxième module du film. « Qu'est-ce qui est obscène? Les oeuvres d'art du défunt *Corridart* ou son démantelement. Qui décide de ce qui est beau, à part le Conseil des Arts », s'insurge avec humour un des artistes lésés par le geste inqualifiable des autorités de la Ville de Montréal?

A ce module se rattache le module tourné à Val-David. Un microcosme où artistes et artisans transposent leur vie quotidienne au sein de la nature à leur production. « Ici, le défi, selon l'un d'eux, est de planter des racines ». Les phénomènes de la création sont par la suite questionnés à travers les photographies « urbaines » d'Eric Daudelin, les photographies de prisons de Pierre Gaudard et le travail du cinéaste d'animation Yvon Mallette. Les démarches de Mary Meigs pour qui l'art est l'exorcisme de son passé intime, celle de Raymond Lavoie qui n'évoque aucun sujet autre que le language plastique, celle du groupe marxiste-léniniste *Acte*, sous qui le travail artistique n'est pas innocent » et enfin celle de François Dallegret nous sont communiquées.

Avec Dallegret, l'art se fait jeu. Le plaisir de vivre, le plaisir des yeux deviennent prétexte à la création. Une création permanente ou éphémère. Avec ses images de maternité, du ventre maternel, avec la fenêtre qui apparaissait en début du film, avec ce monologue de Françoise Berd, le film se clôt. Un cycle vient de se boucler. « L'araignée, sans relâche refait sans fin sa toile, comme le geste du créateur ».

Prise de conscience, amorce à la discussion, *La Toile d'araignée* sera surtout, espère Jacques Giraldeau, diffusé dans les institutions d'enseignement. À cet effet, un document pédagogique fouillé accompagne la projection du film qui peut se faire tout d'une traite ou selon les modules dont la durée s'accorde aux horaires des cours. Rarement, a-t-on assisté à une telle exploration du « bouillonnement » créatif. Une exploration directe et sans flonflons de la face cachée de « l'iceberg artistique » d'où seule émerge, habituellement, l'oeuvre finie. Le cinéaste s'efforce de s'effacer derrière son interlocuteur, mettant à la disposition de celui-ci les moyens pour communiquer son aventure. Une aventure authentique, certes, mais malgré tout, interchangeable tant la démarche du cinéaste pointe avant tout les voie d'accès, au geste artistique et à ses motivations plutôt que le résultat final. Autant d'artistes, autant d'expériences, autant de propos sur l'art. À tort ou à raison, des artistes « reconnus » ne viennent pas nous « distraire » d'une démarche « d'alphabétisation » aussi efficace que discrète. Épousant, tout comme l'expérience créatrice, tous les possibles: ce film-catalyseur pousse à la confrontation des intuitions en présence. Celles de l'artiste interrogé, celles du cinéaste, celles du spectateur. *La Toile d'araignée* est une perche tendue vers mille découvertes. Jamais, le doigt pointé de ce communicateur intelligent et passionné qu'est Jacques Giraldeau ne nous obstrue la vue. Ce n'est certainement pas par hasard si le premier module de ce film mosaïque est consacré à l'enfance et à l'enseignement. Pour Jacques Giraldeau, la seule véritable issue d'un film qui s'attache à faire comprendre la pratique de l'art n'est-elle pas celle de l'éducation?

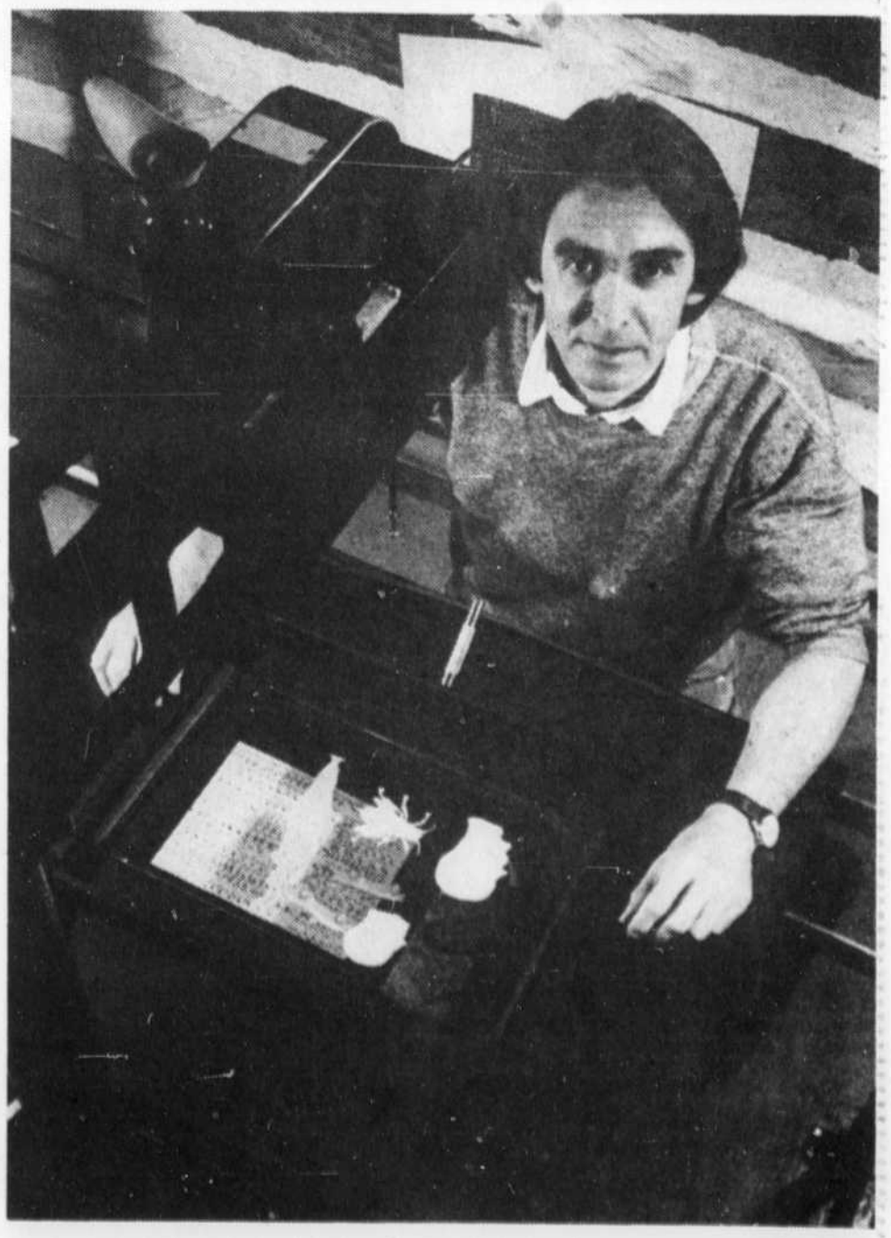

Et la poésie?

Suite de la page précédente

tion individuelle et imposent une forme univoque, plate et superficielle de connaissance, en uniformisant tous les milieux.

« Le manque de lecteurs de poésie est compréhensible, ajoute Cristina Peri Rossi: l'homme de nos sociétés a perdu (momentanément) l'amour pour le jeu créateur et pour la pluralité des sens. Il ne se sent pas sûr, dans le monde routinaire et complexe à la fois, et il se replie, se réfugie dans les commodités de la prose (je parle de la prose au sens large qui englobe la télévision, le cinéma et le football), qui lui promet une aventure sans conséquences, lui permet d'être passif, simple spectateur. Il préfère cette voix, qui, depuis l'écran de télévision, lui parle comme s'il était l'alter ego collectif: celui de la pondération, du centrisme, du sens commun, de la « normalité ». En dépit de tout ce qu'on pourra objecter, je crois que la grande ambition des sociétés dans ces dernières années a été la recherche de la « normalité », la conquête de la « normalité », comme but suprême, individuel et collectif. D'où cette persécution féroce de ce qui est « différent » en politique, en coutumes, en amour, en littérature. En littérature, la normalité est la prose et la poésie est la différence. »

D'autre part, ajoute Cristina Peri Rossi, le poète n'a rien à voir avec la productivité de la société. « C'est pourquoi il est, comme producteur, une créature mélancolique. Il observe sous un angle insolite, il crée un produit dont peu de gens semblent avoir besoin. Aucune industrie ne peut se monter sur l'écriture de poèmes, et elles sont loin les époques où le public se réunissait pour écouter le poète. Cependant, un monde sans poètes et sans poésie est encore inconcevable »

Mais quelle est donc cette nécessité de la poésie? C'est James Sacté, poète français enseignant aux États-Unis, qui a risqué une première réponse: « Je peux espérer que ce qui est ma parole fait bouger d'autres improbables sphères de paroles — pour aucun paradis de langage impossible à rêver, mais pour au moins transformer l'inconfort d'écrire en plaisir, ou le plaisir en inquiétude, dans l'ignorance et de fragiles savoir-faire, et dans la passion ou l'indifférence risquées, poème après poème ».

■

La troisième journée de la rencontre a particulièrement été fructueuse. Les débats ont été quelque peu tendus, entre Meshonnic, White, cet Écossais « extravagant » et de Gyorgy Somlyo, le grand poète et essayiste hongrois, ami et traducteur de Guillevic et Neruda.

Pour Pierre Oster, le poète n'est pas gardien du langage mais conscience du monde. Il n'a rien à voir avec les « adorateurs du texte ou les sécateurs du langage ». La réflexion du poète garantit la liberté intellectuelle:

« Tout élément de langage porte en soi la vérité du flux universel, nous fait participer de la rotation de la terre, fait apparaître une esquisse « sacrée » de ce qui est. Acceptons de comprendre que nous avons à produire indéfiniment en nous la possibilité d'un mouvement de conscience toujours plus ample, que c'est par gageure, par héroïsme, par prudence, que nous nous bornons à cheminer à l'intérieur du poème. Acceptons, a conclu Pierre Oster, de considérer le poème comme une interjection monumentale, de céder le plus de terrain possible aux injections paniques et religieuses qui restaurent en nous, à la longue, un vide essentiel à l'exercice d'une liberté intellectuelle dont nous ne sommes certes pas les ultimes témoins ».

Plus abstrait, moins interrogateur et plus affirmatif s'est fait ensuite le discours de l'Écossais Kenneth White qui, lui, veut définir « un nouvel espace poétique ». « Je me trouve dans un monde blanc, dit White, lieu de cristallisation d'une nouvelle culture. Je tente de semer une certaine panique, — froide, articulée — qui fait appel à l'intelligence abstraite (que Shelly appelle l'amour intellectuel) plus qu'à l'émotion poétique. »

Kenneth White rejette la poésie comme expérience selon Rilke et l'espace littéraire du moi schizoïde de Blanchot. Il tente, avec Nietzche, de sortir de « la trop humaine humanité » et troque la fameuse question de Holderlin (« A quoi bon être poète dans un temps de détresse? » pour une autre, « plus pressante »: « Où vais-je aller avec mon désir? » Ainsi Kenneth White se définit comme un « poète chercheur » ou un « nomade intellectuel ».

« La poésie, pour moi, est la pénétration d'un espace supersonnel, utopique, peut-être méta-poétique, qui seule me donne la sensation aigue de la réalité. Ce qui m'attire, ce ne sont pas les feux follets de la poésie mais le cristal d'une certaine connaissance. »

Le poète écossais préconise « une recherche érotique et logique, existentielle et intellectuelle, d'une nouvelle présence », contre ce qu'il nomme le « fatras de la modernité »: contre la poésie pathétique du manque, de la nostalgie, du moi fissuré, du blanc vu comme absence. Il prône une poésie-exploration: « Je parle d'une poésie qui va quelque part, qui ne tourne pas autour du nombril personnel, qui n'est pas que jeu linguistique ou huis-clos sémiologique. Et cette poésie elle est aussi rare en littérature que l'est en ornithologie la mouette rosée, celle qui file vers le nord quand tous les autres oiseaux partent pour le sud, et qui hiverne sans doute en plein centre de la mer polaire en attendant son heure. »

« Je me retrouve dans un *monde blanc*, dit White. C'est-à-dire un monde débarrassé de toute idéologie et de tout personnalisme. Ce « monde blanc » est, peut-être le lieu de cristallisation d'une nouvelle culture. Voilà ce qui m'intéresse, et non pas le théâtre de plus en plus dérisoire des arts. »

Il fallait ensuite la pertinence du poète hongrois Gyorgy Somlyo pour ramener tout le monde sur terre, au coeur de l'homme et de la poésie. Somlyo a réaffirmé, avec Rimbaud et Octavio Paz, la modernité de la poésie qui, depuis Baudelaire, ne peut plus se passer de son autocritique. D'autre part, a dit Somlyo ce n'est pas la poésie qui est menacée de mourir mais seulement certaines formes de la poésie, qui est en transformation continuelle depuis un siècle.

« La poésie ne peut plus chanter comme l'oiseau dans les branches, comme le voulait encore Goethe, le plus intellectuel peut-être des poètes classiques. La poésie vit son « âge critique ». Il n'y a plus de poésie qui ne revienne sur elle-même. On ne peut plus faire de poème sans faire à la fois l'opération inverse dans le sens mathématique. Quand Beaudelaire a écrit que dans toute chose il y a le nombre et que « tout est nombre », il a lancé le défi décisif au romantisme et au développement entier de la poésie européenne. Nom et nombre seront désormais les deux faces de la parole poétique. Sans nombre, il n'y a plus de nom pour les choses. Le vers, libre, cède le nombre à la poésie même, qui dès lors pourra se passer aussi des vers, le céder en somme à la dénomination même, poétique, des choses. Oui, la poésie a changé et ne cesse pas de changer continuellement, par une réaction en chaine déclenchée il y a juste un siècle, de telle sorte que chaque forme d'elle risque l'apparence de n'être plus la poésie. Mais la poésie est définitivement poésie sous toutes les formes qu'elle prend. »

Il restait alors à Claude Esteban de défendre la parole contre l'objet, la langue contre le discours, la piété du poème contre le réalisme de l'évidence.

« Aujourd'hui, au moment où, de toutes parts, un dogmatisme du savoir linguistique intime à la poésie l'ordre de se reclore avaricieusement sur soi, la poésie, pour sa part, se doit d'accepter, d'accueillir même la dispersion dont témoignent l'immédiateté de cette expérience sensible et cette langue aussi bien où elle opère.

« La langue aussi est une terre, et moins mentale que l'on s'ingénie à le croire, avec une syntaxe qui soulève le réel et qui suggère l'action des hommes, avec les mots surtout, ces gestes de la pensée, qui déclarent un enracinement et qui profèrent une permanence.

« C'est au poète qu'il incombe d'être vigilant et de ne pas succomber à ce vouloir impérimpératif que le discours, version verbale de l'intolérance collective, imprime sur toutes les activités des hommes, les réduisant à un savoir toujours plus conceptuel. Car les choses auxquelles le poème se réfère ne sont, elles, ni des concepts, ni des idées, ni des symboles sans consistance. Elles existent en dehors des mots, mêmes aliénés ou réifiés par tant de violences individuelles ou collectives qui se conjuguent. »

Pour Claude Esteban, la poésie n'a rien à voir avec ce pseudo-réalisme de l'évidence qui s'est emparé des arts modernes: cette prétendue objectivité ne fait qu'enregistrer, répertorier, reproduire. La poésie, elle, lutte contre le culte de l'objet. Elle est une approche personnelle et subjective du monde. La poésie, a conclu Claude Esteban, est « une parole qui témoigne et qui arrache un peu de cette histoire dégrandante des hommes à la noirceur et à la nuit. »

L'héritage de Rousseau

par Jean-Paul de Lagrave

Groethuysen, Bernard, **Philosophie de la Révolution française,** Paris, Gonthier, 1966, (Médiation, 42).

EN Occident, le concept de démocratie est lié au nom de Jean-Jacques Rousseau. Il ne peut même s'en séparer, tellement la Révolution française a puisé sa philosophie chez cet auteur.

Si le Québec se plaint souvent d'avoir été abandonné par la France en 1760, la France de 1789 a de son côté été victime d'un rejet de la part d'une collectivité qu'une élite maintenait dans un esprit d'Ancien Régime.

Cette méconnaissance existe toujours. Le récent bicentenaire de la mort de Rousseau est l'occasion de se pencher sur l'héritage qu'a légué ce grand écrivain au monde francophone et à l'ensemble de l'Occident. Le don en particulier qu'il a fait à l'idéal démocratique.

Il faut lire à ce sujet l'ouvrage de Bernard Groethuysen sur la « Philosophie de la Révolution française » (1). Nous y voyons clairement que Rousseau est à l'origine de l'institution d'un nouveau droit public.

La reine de la théorie de Rousseau, c'est la pensée. N'est-elle pas l'attribut de tous les humains? Pourtant, soutient-il, le rang occupé par les hommes dans la société ne corresponds pas à leur degré d'intelligence. Il faudrait donc que soit fondée une démocratie nouvelle où les capacités de tous pourraient s'épanouir. Où chacun disposerait de sa propre vie et aurait la liberté de penser ce que bon lui semblerait.

De telles idées nous paraissent aller de soi aujourd'hui. Mais lorsque Rousseau les soutenait, il y a deux siècles, c'était sous un régime absolutiste, c'est-à-dire dans une société antidémocratique.

La réflexion que fait Groethuysen dans la conclusion de son ouvrage reste toujours d'actualité: « Les hommes valent ce que valent leurs droits. »

La théorie de Rousseau s'appuie sur les droits naturels de l'homme. Essentiellement, il s'agit de la liberté et de l'égalité.

Tout homme doit être libre. Si quelqu'un contraint un autre à faire une action, ce principe est violé. Il faut donc que chacun évite de transgresser le droit d'un autre.

Par ailleurs, tous les hommes sont égaux. Le seul fait d'être homme est ce qui est commun à tous. Chacun a sa valeur de par lui-même, de par la nature qui est la sienne. Il se peut qu'il y ait des inégalités dans le travail, dans la production, dans l'utilisation ou la jouissance des biens. L'égalité c'est que chacun puisse avoir le droit de faire usage de la même façon de ses facultés, qu'il n'y ait pas de droits différents, pas de privilèges personnels.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 s'inspire directement de Rousseau en affirmant que « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux ».

Face à des hommes libres et égaux, dit Rousseau, les nombreux droits établis par la force ne créent aucun devoir. Ce ne sont en effet que des actes perpétrés par le plus fort sur le plus faible. Toutes les relations entre hommes qui ont pour origine la violence sont illégitimes. De ce que l'homme est libre de par sa nature, il s'ensuit que seuls les engagements auxquels il a librement consenti sont valables. C'est ici qu'entre en jeu le contrat social, un contrat que des hommes libres et égaux ont conclu entre eux. L'État est une association de ces personnes dans le but de faire respecter les droits de tous. Chacun met en commun sa personne et toute sa puissance sous la direction suprême de la volonté générale.

La collectivité réunit en elle-même tous les pouvoirs, elle est souveraine. Dans l'exercice légitime de cette souveraineté, elle édicte des mesures constitutionnelles, elle passe des lois.

La constitution d'un État a comme seul but d'assurer les droits de l'homme. Elle ne concerne que l'organisation et la répartition des pouvoirs publics. Une collectivité ne peut jamais perdre le droit de changer sa constitution, dès que son intérêt l'exige.

Par ailleurs, Rousseau rappelle que les lois ne sont pas là pour donner des droits, mais uniquement pour protéger les droits naturels. Tous doivent être également soumis aux lois. Celles-ci sont justes si elles sont conformes à la nature de l'homme, c'est-à-dire si elles respectent la liberté et l'égalité des citoyens.

Lors de la célébration du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, il n'a guère été question de Rousseau au pays. Pourtant, cette Déclaration de 1948 s'inspire en droite ligne de la Déclaration de 1789. Et celle-ci a eu comme théoricien Jean-Jacques Rousseau.

Avec la remise en question de la constitution canadienne, il y aurait intérêt à relire « Le Contrat social ». Rousseau a beaucoup à nous apprendre. Surtout au Québec, où la redécouverte de ce philosophe s'impose. Parce que les mots liberté et égalité sont sur toutes les lèvres et peut-être pas dans tous les coeurs.

La vie littéraire

Nicole Brossard a quitté la revue la Nouvelle Barre du Jour qu'elle a animée longtemps et qui est désormais dirigée par Michel Gay et Jean-Yves Collette.

Le no 82 de la nbj vient d'être publié avec au sommaire des textes de Suzanne Jacob, André Roy, Claudine Potvin, Michel Beaulieu, André Gervais, Philippe Sohet.

Notre civilisation a perdu le sens de l'importance du toucher : c'est pourtant dès les premiers jours de la vie que le contact avec les autres est important et peut conditionner toute notre vie sociale.

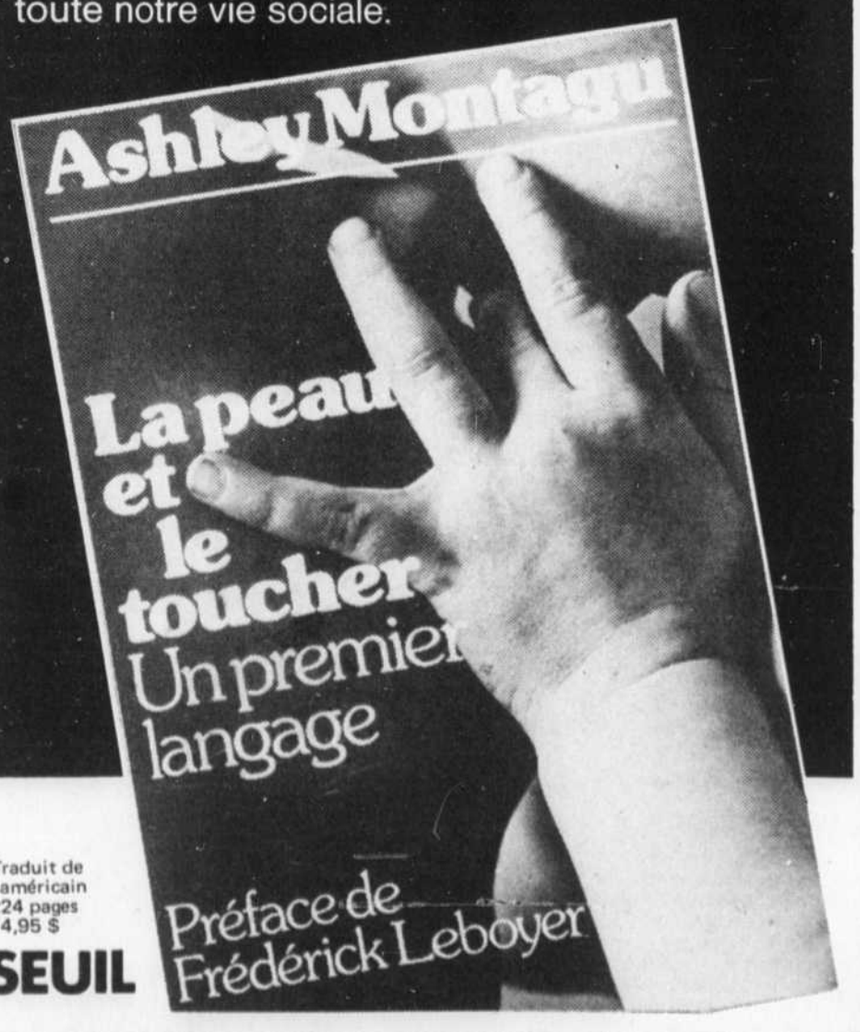

Traduit de l'américain
224 pages
14,95 $

SEUIL

CLAUDE JASMIN
LA SABLIÈRE
SUCCÈS DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

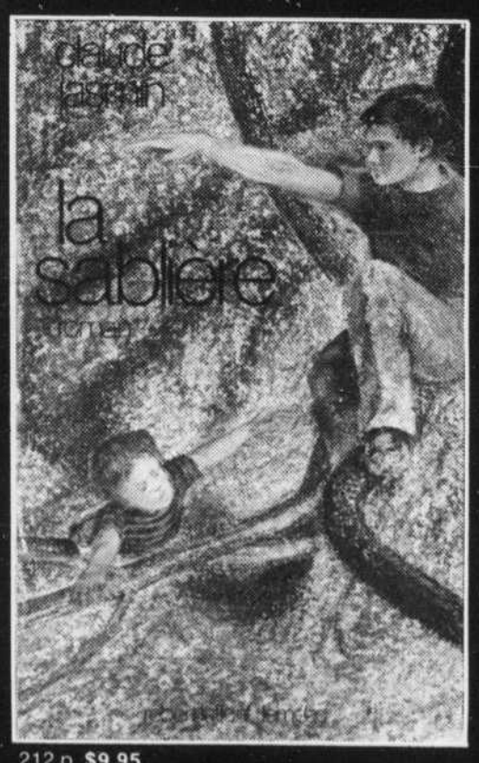

212 p. $9.95

LOUANGE UNANIME DE LA CRITIQUE:

RÉGINALD MARTEL
"un témoignage à la fois historique et sociologique. Un roman au rythme qui ne ralentit jamais".
(La Presse)

ROBERT MÉLANÇON
"**La Sablière** est une réussite indéniable. Il donne à penser et à sentir comme un garçon de quinze ans."
(Le Devoir)

JEAN SARRAZIN
"Un style haletant et un récit haletant. Il contient des pages d'anthologie".
(Radio-Canada)

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

Nom.....
Adresse:.....
.....
☐ La Sablière.....$9.95
Frais d'envoi et d'emballage: 0.75

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

Numéro "un" au palmarès des livres québécois (Le Soleil)

Vient de paraître

«L'expérience religieuse est virtuellement l'une des plus puissantes et des plus bouleversantes dont l'homme soit capable».

À quels besoins fondamentaux répond l'expérience religieuse charismatique? Quelles sont les manifestations du baptême dans l'Esprit saint et du parler en langues? Que racontent les *Actes des apôtres* à propos de l'immersion et de l'effusion de l'Esprit? Qui sont les chrétiens politisés?

Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre cet ouvrage écrit dans un grand esprit d'objectivité, loin de toute perspective de défense ou de critique aveugle du renouveau charismatique. *Les Charismatiques au Québec* constitue une étude capitale sur l'importance et l'influence que le renouveau charismatique a eues chez nous depuis 1971. Par sa nature même et par sa clarté d'écriture, il s'adresse à toute personne soucieuse de comprendre l'évolution de la religion au Québec et d'évaluer l'impact que les charismatiques peuvent exercer sur notre société en crise.

$8.95

Diffusion NMIL Hachette

BON DE COMMANDE

Vous pouvez recevoir **Les Charismatiques au Québec** chez vous en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'expédition.

Ci-joint la somme de..... sous forme de ☐chèque ☐mandat-poste, pour..... exemplaire(s).

Nom.....

Adresse.....

Code.....

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, MONTRÉAL, P.Q., H2L 1J8
Tél.: (514) 288-2371

13.10.79

Yvon Rivard: de deux romans l'un

par Robert Mélançon

Yvon Rivard, **L'Ombre et le double,** Montréal, Stanké, 1979, 247 p.

LE livre d'Yvon Rivard est l'un des plus inattendus qu'il m'ait été donné de lire ces derniers mois, et je ne sais vraiment pas à quoi on pourrait le comparer ni quels antécédents on pourrait lui trouver dans la production québécoise. Livre singulier donc, d'une singularité qui suffirait à elle seule à le recommander à l'attention des lecteurs que le ronron prévisible, prévisible, prévisible du tout venant qui se publie rebute.

Il y a toutefois des singularités qui se laissent réduire à l'excentrique, et des originalités illusoires qui ne sont tout compte fait que le miroir de la norme, son image renversée. Je ne crois pas que tel soit le cas de *l'Ombre et le double,* et l'impression de singularité qui s'impose à une première lecture ne suffit évidemment pas à rendre compte de ce livre.

Le premier mot qui vienne à l'esprit pour le définir est celui de « romantisme ». C'est un mot piégé, d'une ambiguïté extrême, qu'il faut corriger et préciser, parce qu'il recouvre trop de choses, et des pires. Par « romantisme », j'entends désigner dans ce roman à la fois le recours au rêve comme élément moteur du récit et les préoccupations philosophiques qui s'y font jour; une atmosphère caractéristique aussi, un décor forestier, primitif, archaïque, hors de l'histoire, proche de celle qu'on trouve dans les récits de Novalis, Arnim ou Nerval. On se trouve aussi loin que possible, on le voit, du prétendu « romantisme » à la Gonzague Saint-Bris (longs cheveux sombres, vêtements noirs, cernes sous les yeux, piano, candélabres et débauches d'adjectifs) qui a fait la une des journaux parisiens l'an dernier en même temps que les « nouveaux philosophes ». Même si cela va de soi après la lecture d'une dizaines de pages, il faut y insister parce qu'une maquette de couverture particulièrement mal venue, laide et puérile à souhait, risque d'entraîner quelque confusion en laissant croire que ce livre se rattache à l'une des avant-dernières modes parisiennes.

Si *l'Ombre et le double* se rattache à une tradition romantique, c'est à celle, nourrie de spéculations philosophiques et littéraires, du Sturm und Drang allemand. Filiation relativement inattendue dans la littérature québécoise actuelle, encore qu'il soit peut-être possible de rapprocher sous ce rapport, compte tenu de certaines différences irréductibles, *l'Ombre et le double* de l'admirable roman de Denys Chabot publié l'an dernier, *l'Eldorado dans les glaces* (Hurtubise H.M.H., 1978).

■

Un des aspects les plus neufs du livre d'Yvon Rivard est le ressourcement formel du roman dans l'essai. Il y a là, me semble-t-il, quelque chose de très neuf, aussi bien par rapport au roman qu'il est convenu d'appeler traditionnel que par rapport au « nouveau roman », lequel n'est plus, il faut le dire, de la première fraîcheur. Ce ressourcement est particulièrement sensible dans la première partie. Je précise, puisque ce roman n'est divisé ni en chapitres ni en parties, jusqu'à la page 146, jusqu'à la fin du procès du narrateur.

Les cent pages qui suivent paraissent par contraste extrêmement conventionnelles, même si elles ne sont pas tout à fait dépourvues d'intérêt: l'admirable construction du début y cède la place aux récits entrecroisés, assez confus il faut le dire, des aventures des diverses incarnations du narrateur à la recherche d'une femme évanescente, vaporeuse, pour tout dire d'un cliché. Il s'agit d'une chute assez brutale, d'autant plus regrettable qu'Yvon Rivard avait auparavant réussi, en cent-cinquante pages éblouissantes, à imposer comme matière romanesque, vraiment romanesque, des spéculations abstraites complexes sur les notions de frontières, des limites et d'identité.

C'est à cette première partie, d'ailleurs presque autonome (ou du moins coupée de la suite du roman), qu'il faut, me semble-t-il, attacher le plus d'importance. Elle est, à ma connaissance, sans exemple et laisse pressentir tout ce qu'on peut attendre d'Yvon Rivard. Rien n'est plus rare en effet, ni plus précieux, qu'un romancier (j'en dirais autant d'un poète, mais pour d'autres raisons) qui donne à penser. Des conteurs d'histoires, des analystes de l'âme humaine comme on dit, nous n'en manquons guère; mais des romanciers qui donnent à l'esprit matière à se nourrir et à s'éprouver, autre chose que des anecdotes (pour un poète je dirais autre chose que des frissons), nous n'en avons pratiquement pas.

Yvon Rivard donne presque deux romans distincts dans *l'Ombre et le double.* Le premier est cette chose rare entre toutes, un roman qui donne mieux qu'une anecdote (la marquise sortit à cinq heures), mieux qu'une fable didactique (x éprouve des transes existentielles en contemplant les racines d'un arbre), autre chose qu'une mécanique linguistique (x regarde une tranche de tomate sans éprouver de transes existentielles): une nourriture pour l'esprit. Cela est trop rare, trop précieux, pour qu'on se laisse distraire par le remake de la queste du Graal qui le suit.

Le temps dans le récit poétique

par Ghislaine Pesant

Le récit poétique. Jean-Yves Tadié. Paris, PUF écriture, 1978, 206 p.

BIEN que depuis l'avènement de la modernité en littérature la notion de genre littéraire ait été reléguée à l'arrière-plan des préoccupations des écrivains, elle demeure encore une notion utile sur le plan de l'analyse, comme instrument de traitement de formes communes à plusieurs oeuvres, à plusieurs auteurs ou à plusieurs époques. En effet, c'est par la notion de genre littéraire qu'on comprend qu'il est moins arbitraire de rapprocher Michel Butor de Balzac que de Pierre-Jean Jouve.

Qu'arrive-t-il au récit poétique durant cette période « moderne » qui favorise le décloisonnement littéraire, qui a commencé avec Joyce et qui s'est poursuivie avec les « nouveaux romanciers »? Sa renaissance au XXe siècle coïncide avec le dépérissement progressif du roman classique. C'est là une des observations de Jean-Yves Tadié, auteur d'une étude sur *Le récit poétique,* dans laquelle il définit le récit tout simplement comme « une *relation* d'événements, que l'on raconte et que l'on relit ». Il est bien évident qu'à partir d'une telle définition, on peut démontrer que tout genre littéraire, voire toute forme d'expression, véhicule « du » récit. Le récit se rapproche, d'une part, du roman dont il constitue l'épure, car il en conserve la fiction (personnages-aventure-lieux). D'autre part, il se rattache au poème et rejoint ainsi le mythe en ce qu'il veut rendre compte du sens du monde aux moyens de systèmes de symboles. Or, la question fondamentale n'est pas là pour Jean-Yves Tadié qui veut nous montrer avant tout que le récit poétique constitue un genre littéraire autonome. Pour ce, il cherchera à dégager ses caractéristiques propres à travers l'étude de plusieurs oeuvres françaises de ce siècle, notamment des oeuvres de Breton, de Cocteau, de Giraudoux, de Gracq, de Jouve, de Supervielle. Il reprend alors la méthode qu'il a déjà éprouvée dans son *Proust et le roman,* méthode qui consiste, grosso modo, dans l'étude des fonctions des divers éléments de l'oeuvre plutôt que dans l'analyse de son contenu sémantique. Par exemple, les personnages n'ont d'intérêt qu'en tant que formes et, en ce sens, ils sont analysés à partir de la fonction qu'ils jouent dans l'ensemble de l'oeuvre. De même en est-il de l'espace et du temps. Attardons-nous à ce dernier élément qui, à mon sens, (et dans un sens assez heideggerien) constitue l'épine dorsale d'une oeuvre, quelle qu'elle soit. En tout premier lieu, une certaine conception du temps détermine une structure similaire de l'espace: ainsi, à un temps discontinu, instantané, correspond un espace morcelé.

On pourrait, en outre, se demander d'où vient qu'à la lecture des récits poétiques, de récits d'enfance plus particulièrement, on éprouve souvent une sorte d'ennui. Jean-Yves Tadié nous démontre que c'est à cause de la présence d'un temps quasi immobile qui résulte d'un réseau d'images que l'auteur aura organisées avec lenteur et répétition, lesquelles remontent vers l'origine plutôt qu'elles ne s'élancent vers l'avenir, à la manière de la science-fiction. Il faut, de plus, noter que l'imparfait étant le temps habituel du récit, cela signifie qu'il n'y a plus rien à venir, que tout a eu lieu. D'où le fait que le véritable temps du récit poétique est formé d'un système d'« instants fatals ».

Par cette étude du temps dans le récit poétique, Tadié reprend et prolonge la théorie du temps qu'ont exposée Ricardou et Genette, les pionniers en la matière.

■

Un amour de William Faulkner. Meta Carpenter Wilde et Orin Borsten. Paris, Gallimard, 1979, 275 p. Traduction de **A loving gentleman,** 1976.

Une biographie d'écrivain, par définition, ne doit-elle pas tendre à faire mieux connaître un homme, un auteur, en même temps que son oeuvre? A cet égard le récit d'*Un amour de Faulkner* par Meta Carpenter, script-girl d'Hollywood qui fut liée à l'auteur de *Sanctuaire* durant près de trente ans — mais très sporadiquement — me laisse triplement déçue. D'autant que le texte de présentation, sur le plat verso du livre nous engageait à attendre beaucoup. À preuve, cet axiome: « On ne connaît jamais assez bien les hommes de génie et, plus ils sont humains et proches de nous, plus leur oeuvre s'éclaire et justifie notre admiration ». Or, nulle part dans ce récit ai-je ressenti quelque émotion qui m'aurait fait oublier la part trop grande faite à l'anecdotique. Je ne nie aucunement que l'anecdote soit à certains moments nécessaire. Mais de ce livre on ressort avec l'impression qu'on n'a fait qu'effleurer la réalité. Voilà ce qui en fait un récit sans perspective. Dommage! C'est la preuve qu'à vouloir trop prendre le parti d'exposer *une* vérité objective (Meta Carpenter entendait empêcher qu'on déforme la vérité en racontant elle-même son histoire d'amour) on s'éloigne de *la* vérité, multiple et intime. Alors, pourquoi prolonger mon entretien sur ce livre puisque, une fois ma lecture terminée, je me suis reposé la question qui figure en tête de l'avant-propos: « Pourquoi ce livre? »

Le cahier **Culture et Société** du journal **LE DEVOIR** est dirigé par **Jean Royer**

CULTURE ET SOCIÉTÉ

VIENT DE PARAÎTRE

AUX ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS

UNE FAMILLE À CONNAÎTRE!

La correspondance d'une famille québécoise à la fin du siècle dernier. À la fois un document percutant sur une époque agitée et une chronique familiale qui se lit comme un roman.

Volume illustré
336 pages

En vente dans toutes les librairies
$12.50

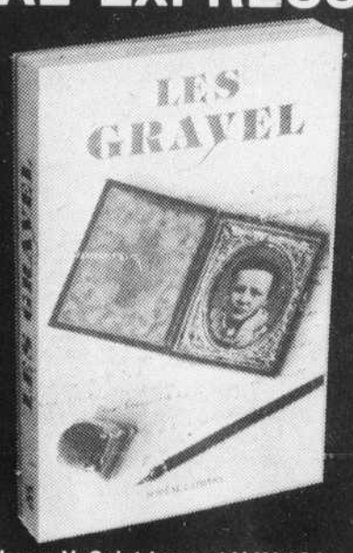

Distribution: Diffusion Dimedia, 539 Lebeau. V. Saint-Laurent H4N 1S2

VLB ÉDITEUR

La petite maison de la grande littérature

LA GRANDE SAISON

Au cours de la dernière saison littéraire, VLB ÉDITEUR a publié pas moins de vingt-huit ouvrages qui ont touché à tous les aspects de la vie culturelle québécoise: poésie, théâtre, essai, roman et cinéma. Quelques-uns de ces ouvrages ont beaucoup fait parler et continuent de faire parler, preuve qu'ils sont lus. Qu'il suffise que l'on mentionne *Lueur* de Madeleine Gagnon, un roman d'une grande beauté; *Rupture de ban* de Jacques Lanctôt, des paroles d'exil et d'amour avec, partout entre les mots, le rêve québécois à approfondir; *Naissances. De l'écriture québécoise* de Philippe Haeck, un essai enthousiaste et stimulant sur notre littérature.

La qualité donc, voilà d'abord ce qui fait l'originalité de VLB ÉDITEUR. Qualité des oeuvres publiées et qualité de leur présentation graphique et typographique.

La nouvelle saison qui commence ne devrait pas faire exception à la règle puisque VLB EéDITEUR publiera, entre autres, les oeuvres de Louky Bersianik, Jean-Marc Piotte, Claude Beausoleil, Albéric Bourgeois, Michel Garneau, Marcel Sabourin, Jacques Ferron, J.H. Letourneux, Denis Vanier, Pierre Turgeon, etc;

Pour rendre compte de cette production, VLB ÉDITEUR publie régulièrement un journal, **La p'tite presse littéraire,** dans lequel on retrouve un tas de renseignements sur les auteurs et les ouvrages. Pour recevoir chez soi **La p'tite presse littéraire,** rien de plus simple: il suffit de s'inscrire au Club du Livre de VLB ÉDITEUR, ce qui ne vous engage en rien... sinon à recevoir gratuitement ce bulletin d'information nouveau genre.

LES GRANDS-PÈRES

de Victor-Lévy Beaulieu

Les grands-pères pose le problème de la pérennité d'un monde (celui des patriarches) coupé de ses sources et brimé dans son avenir. L'imagination, le rêve et la banalité quotidienne se chevauchent, projetant dans l'univers du roman des êtres prodigieux. «Un beau livre, le livre admirable où l'on joue le grand jeu, mais ce n'est pas un livre drôle, un livre de tout repos: il se situe un peu au-delà du tragique» (Jacques Ferron). «Le premier des meilleurs romans de Victor-Lévy Beaulieu... qui apparaît déjà comme un classique» (Réginald Martel, **La Presse**).

140 pages — Prix: **$6.95**

DE LA CONTRADICTION DE DEUX ÉTREINTES

de François Martel

Il s'agit du premier recueil de poésie de ce jeune écrivain de la région des Cantons de l'Est. Une poésie toute simple mais sensorielle qui parle de la quotidienneté, de la difficulté d'aimer, de l'angoisse. «Voici un fort livre de poésie qui nous vaut d'ailleurs un nouveau poète et qui est une des manifestations importantes d'un langage qui s'investit à contre-sens, à contre-courant... Cette poésie, il faut en remarquer la nouveauté et la force de frappe: son langage cherche le sens du monde» (Jean Royer, **le Devoir**).

76 pages — Prix: **$5.00**

BERNADETTE ET JULIETTE

d'Élizabeth Bourget

Un texte plein d'humour et de sensibilité. Deux couples. Deux façons de vivre. Mais la même vaisselle à recommencer sans cesse. Prétexte quotidien pour s'aimer ou se chicaner. Pour rire ou pleurer. Par le biais des situations tragico-comiques du quotidien, la pièce essaie de rendre compte d'un passage vers une plus grande autonomie et vers une plus grande confiance. «Une comédie drôle sur la génération des 20-30. Ça vous fait rire aux larmes et l'instant d'après, ça vous fait brailler» (Martial Dassylva, **La Presse**).

136 pages — Prix: **$5.95**

LE CHANT DE GILGAMESH

traduit du sumérien et adapté par Jean Marcel

Le premier texte écrit de l'histoire qui nous soit parvenu, il y a de cela cinq mille ans. Un ouvrage sacré qui raconte les origines du monde et le combat que Gilgamesh, le premier de tous les hommes, doit livrer aux dieux pour leur arracher leur secret, celui de l'immortalité. Des thèmes que toutes les littératures à venir ne cesseront d'interroger: la vie, l'amour, la mort... Superbement illustré de treize dessins de Maureen Maxwell, qui s'est déjà illustrée lors de l'édition du **Macbeth** de Michel Garneau.

101 pages — Prix: **$9.95**

NAISSANCES. DE L'ÉCRITURE QUÉBÉCOISE

de Philippe Haeck

Ces essais poursuivent le travail critique amorcé par **l'Action restreinte. De la littérature** sur l'enseignement de la littérature par l'apprentissage de l'écriture et la lecture libre et critique des oeuvres. Les écritures lues ici ne le sont pas par un sujet qui se croit impersonnel-objectif mais par un sujet qui tente d'indiquer ce qui traverse sa vie et le constitue sujet: pour lui la culture n'est pas objet d'érudition mais facteur de transformation de la vie, individuelle et collective. Une autre voie pour enseigner la littérature.

412 pages — Prix: **$15.95**

L'ÉCOLE DES RÊVES

de Jean-Claude Germain

Aux prises avec les aléas d'une valise de costumes qui a la maléncontreuse habitude, chaque fois qu'on la laisse en coulisses, de faire un Enfant de la balle et en attendant pour la ennième fois que Petitboire revienne de l'hôtel, Épisode Surprenant rêve, et ce faisant, dans son rêve, fait rêver le rêve de Petitboire, puis celui de l'Enfant dla balle et finalement tout le Québec. Une jonglerie touchante de Jean-Claude Germain, un de nos auteurs dramatiques les plus prolifiques.

132 pages — Prix: **$5.95**

ROSE MARIE BERTHE

de Hugues Corriveau

Dans un style proche de la mélopée, **Rose Marie Berthe** tente de transcrire une réalité sociale (les rapports de force entre les individus, les solitudes aléatoires, les besoins personnels) et une réalité purement littéraire (les rapports qu'entretiennent dans l'abstrait l'auteur et ses personnages). Ce premier roman de l'auteur pose des questions essentielles en considérant les censures individuelles, collectives aussi bien que morales. On doit saisir cette histoire dans la perspective exacte d'un besoin: celui d'une libération.

144 pages — Prix: **$6.95**

CLUB DU LIVRE DE VLB ÉDITEUR
5840 est Gouin
Montréal-Nord
Québec H1G 1B6

Sans aucune obligation de ma part, je voudrais m'inscrire au Club du Livre de VLB Éditeur pour recevoir régulièrement vos bulletins d'informations.

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL. .....

PROFESSION: .....

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir les ouvrages suivants: .

.....

.....

.....

.....

Ci-joint mon chèque ou mon mandat postal au montant de: .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL. .....

P.S. Veuillez inclure votre paiement avec l'envoi, s.v.p. Ajoutez cinquante cents pour frais postaux. Pour toute commande de quinze dollars et plus, ajoutez soixante-quinze cents.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Mario Campo
COMA LAUDANUM

Un recueil qui se lit comme un voyage inter-galactique, une poésie du futur intérieur. Un auteur qui n'a pas froid aux yeux, ni peur des mots.

poésie/collection h

L'hexagone
C.P. 337, BUREAU N. MONTRÉAL H2X 3M4
66p. $4.50

En vente chez les bons libraires, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste.

Vient de paraître

TRAGIQUE ET TRAGÉDIE numéro thématique de la revue *Études françaises* sous la direction de Pierre Gravel.

Depuis ce qu'il est convenu d'appeler le «miracle grec» jusqu'à la «crise» contemporaine, une constante demeure : par saccades et souvent par effet de retour, la tragédie revient à la fois comme pratique théâtrale et comme question théorique. On peut donc revenir sur la question.
200 pages **$6**

BON DE COMMANDE

☐ Veuillez m'expédier ..... exemplaire(s) de : **TRAGIQUE ET TRAGÉDIE**
☐ Je désire m'abonner à la revue thématique *Études françaises* (avril et octobre au prix de **$10**)
☐ Paiement ci-joint ☐ À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa n° _____
Nom _____
Adresse _____
_____ Code postal _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A» Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

1940.
Une petite ville minière du Québec.
La veille de Noël.
Mon Oncle Antoine

Diffusion Dimédia

Texte tiré du film par
Claude Jutra
Dialogues in extenso
Photos de tournage et photogrammes

ÉDITIONS ART GLOBAL
C.P. 188, STATION CÔTE DES NEIGES, MONTRÉAL, QUÉBEC, TÉL.: 737-7440

Vient de paraître:

LA SOLUTION CANADIENNE

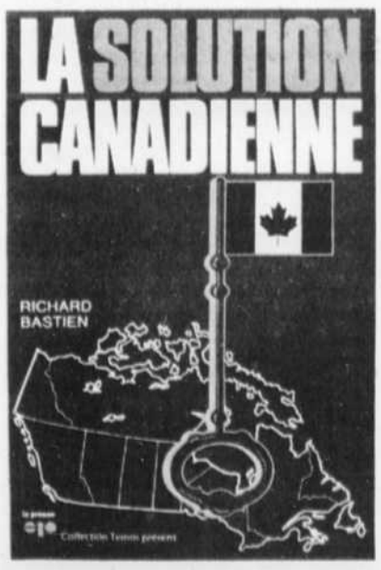

par Richard Bastien

Dans le grand débat politique canadien, la lutte se fait très vive entre les partisans du fédéralisme et les adeptes de la souveraineté-association. Les passions et les émotions ne doivent pas dissimuler les enjeux véritables. Pour y voir clair, *Richard Bastien*, économiste et politicologue, étudie dans la **Solution canadienne** la thèse fédéraliste, avec autant de compétence que d'objectivité.

les éditions la presse

en vente partout
168 pages **$7.95**

les carnets

de Jean Ethier-Blais

J'AI devant moi deux publications intéressantes et riches d'aperçus historiques. Elles ont paru sous l'égide du Ministère des Affaires culturelles. Il y a donc, dès lors qu'il ne s'agit pas de subventions, un dirigisme sérieux dans cette Maison? Au sommaire de ces deux instruments de recherche, je relève le nom de M. Yvan Lamonde. Il faut le féliciter, car le travail d'archiviste a des aspects bien ingrats. Tous ces papiers! Les liasses qu'il faut délier, les écritures indéchiffrables, l'ennui de nombreuses correspondances qui ne débouchent sur rien, le soin méticuleux, le respect de la chose écrite et du document. J'admire des savants comme M. Yvan Lamonde et ses semblables (je pense à l'autorité et aux connaissances de M. Jean-Jacques Lefebvre) qui vivent et s'abîment dans la poussière du temps. Leur rôle est de nous permettre, à nous curieux à la fois insatiables et paresseux, d'avoir accès à des documents qui nous éclairent sur notre passé, donc sur nous-mêmes. Le Québécois est, de par sa nature, oublieux. Son ancêtre de l'époque glaciaire, qui avait nom, si je ne m'abuse, Canadien-français, était comme lui. Les historiens de la préhistoire nous disent que cet habitant des premiers millénaires de l'Amérique, se flattait, d'une génération à l'autre, de tout oublier. Nous lui ressemblons. Des chercheurs comme M. Yvan Lamonde conservent l'apport de nos ancêtres en lui conférant le relief du présent.

J'ai lu d'abord le relevé des bibliothèques de collectivités à Montréal du XVIIème siècle à la fin du XIXème. C'est, dans son esprit, notre bonne ville qui revit. Les hommes ont toujours aimé lire. Ce que disait P.J.O. Chauveau (voir *La Minerve* du 25 février 1857) reste vrai qui compare le journal à un livre dont les pages tourbillonnent aux quatre coins du ciel et qui enveloppe son lecteur. L'homme moderne ne peut échapper à l'écriture. Entrez à la Bibliothèque Nationale, autrefois Saint-Sulpice, fief de Mgr Olivier Maurault; que de têtes penchées, que de regards qui, soudain, se détachant de la page, se fixent au loin et semblent rêver à des choses immatérielles. Ce sont là les usagers des 176 bibliothèques qu'a recensées M. Yvan Lamonde. Au dix-neuvième siècle, les Montréalais français et anglais lisaient à part les uns des autres. Chacun avait son réseau de bibliothèques, le français plus orienté, plus idéologique, l'anglais plus pragmatique et scolaire. A l'Institut canadien répond le Cercle Ville-Marie. Les conflits de pensée semblent toujours avoir régi notre vie intellectuelle. On constate à quel point fut rapide l'implantation de la langue et de la civilisation anglaises. Elle se fit, bien sûr, par la politique, mais aussi par les livres. L'Institut canadien fut le seul, au milieu du siècle, à reconnaître l'importance du livre dans la formation d'un caractère national. Le clergé omnipotent réagit en diffusant lui aussi des livres, tout en orientant le choix des ouvrages. Peut-être cette volonté de contrôle explique-t-elle une certaine désaffection du public. M. Yvan Lamonde donne force chiff*s*; et les titres? On voudrait savoir ce que lisaient nos ancêtres. Ma grand-mère admirait les romans de Madame A.B. Lacerte; j'ai d'elle une photographie, assise dans le jardin sur une chaise de rotin, lisant une oeuvre de cette personne. Qui est-elle? Qu'a-t-elle écrit? On se le demande et pourtant, ce sont ces auteurs obscurs qui souvent forment la sensibilité, le goût, l'intelligence. Que de chemin parcouri! Ma mère-grand se délectait à Madame A.B. Lacerte et je lis Chateaubriand. L'évolution des familles m'émerveillera toujours.

Lirai-je quelque jour les oeuvres de Louis-Antoine Dessaulles? J'en doute, en dépit de l'importance qui s'attache à son nom. Sa vie recouvre le dix-neuvième siècle; il avait vingt ans en 1837, il appartenait au milieu nationaliste et réformateur. Dessaulles représente ces intellectuels de la génération qui suivit la Rébellion, qui, se trouvant, dans l'ordre politique, devant un mur, souhaitèrent une réforme qu'ils souhaitèrent profonde, de notre société. Ils tournèrent les yeux vers l'Europe et les idées libérales. Papineau lut et annota les oeuvres de Lamennais; ses disciples baignèrent dans la pensée comtiste. Les intellectuels québécois (on disait, canadiens) constituèrent une nouvelle vague, originale, démocratique, agnostique, de penseurs. Que serait devenue notre société s'ils l'avaient emporté? Il y avait là matière à un rapprochement avec les États-Unis. Mais le clergé, qui détenait le pouvoir et qui avait aussi ses intellectuels, veillait au grain. Dans cette optique, Mgr Bourget ne représente que la crête d'un iceberg. Il avait à ses côtés des troupes aguerries et l'ensemble de la population. Des prophètes d'avenir comme Dessaulles devaient, par la force des choses, mordre la poussière. Comme Crémazie, et pour des raisons semblables, Dessaulles vécut les derniers vingt ans de sa vie en Europe, essentiellement à Paris. L'inventaire de sa correspondance à sa famille, que fait paraître l'infatigable M. Yvan Lamonde, cette fois en compagnie de M. Sylvain Simard, fera plaisir à ceux qu'un destin hors-série intéresse. MM. Lamonde et Simard sont lecteurs de Balzac; ils comparent Dessaulles à César Birotteau et à Balthazar Claes. Quelle fut la vie réelle de Dessaulles à Paris? Où vécut-il? Quels furent ses amis? On ne sait encore rien de tout cela. Un jour quelque historien écrira la biographie de cet homme, sinon remarquable, du moins exceptionnel. Sa famille avait honte de lui et tenait ses pérégrinations sous le boisseau. L'une de ses descendantes vient de faire don de sa correspondance parisienne aux Archives du Québec. On lui en rend grâces. La nièce de Marcel Dugas a fait de même, en sorte que nombre de documents essentiels de la vie de Dugas sont aujourd'hui sous bonne garde. Les héritiers, en ce domaine, sont souvent abusifs et sous prétexte de vénération, gardent par-devers eux des « souvenirs » qui finissent par disparaître dans des greniers et dans l'oubli. Haut en couleurs, Dessaulles mérite une étude de premier plan. S'il doit attendre, il attendra. Il en a l'habitude.

■

On m'invite à la représentation d'un film consacré à la vie et au retentissement de l'oeuvre d'Hubert Aquin. Qu'en est-il de lui, depuis sa mort? A l'époque de son suicide, j'étais à Strasbourg. Des amis m'apprirent la nouvelle et je lus les articles nécrologiques où tout un chacun se réclamait du manteau de ce nouvel Elie. Le char de feu a emporté Aquin avec son manteau. Il ne l'a jeté à personne, personnage mystérieux jusqu'au bout. Pour avoir joué un rôle dans l'explosion de sa notoriété, je puis affirmer que le déroulement de son oeuvre, telle qu'on la connaît, me déçoit. Il y a des fulgurances et l'intelligence y est toujours égale à elle-même; mais Aquin n'a-t-il pas donné dans la répétition, dans le procédé, dans le vertige d'une pensée et d'une expression désaxées? Il devient incompréhensible et bavard. Peut-être ses notes politiques résisteront-elles au temps mieux que ses oeuvres littéraires. Chose inouïe, j'ai vu qu'on le vendait quelque part au rabais. Il a son buste à la Bibliothèque Nationale; un pavillon de l'Université du Québec porte son nom; on lui consacre un film. C'est la gloire. Et pourtant, sensible à l'atmosphère dès lors que la chose littéraire est en jeu, je sens une désaffection. Le purgatoire! Les livres qu'il n'a pas écrits brûlent autour de lui et le consument. Il est mort sans avoir tout dit et sans avoir assez dit de lui-même. Le destin posthume est parfois, lui aussi, difficile à porter.

Attention, jeunes gens de génie qui vous destinez à la carrière des lettres. Ce sont vos thuriféraires, vos amis, vos admirateurs passionnés qui vous oublieront les premiers, que vous mouriez ou que votre oeuvre subisse une éclipse. Gide, qui s'y connaissait drôlement en nature plumitive, a choisi de rester longtemps obscur. Il n'a connu le grand éclairage de la gloire que le visage couvert de rides et le coeur déjà bronzé. Aquin, lui, a vécu très tôt en pleine lumière. La loi de l'alternance veut que l'ombre le réclame. Nous en reparlerons dans dix ans.

langage

J'ai pour mon dire...

par Maurice Bricault

LES thèmes traités jusqu'ici sont de deux sortes. D'une part, ils marquent leur unité dans les mots vedette — présentés en majuscules — qui font naître les images. D'autre part, ils trouvent leur intégration dans une idée, un contexte de vie, qui coiffent l'ensemble des entrées. Je tâche donc de remonter à la source et d'apprécier le jaillissement de notre imaginaire. Et dans les deux cas, l'effort de classification pourra mieux éclairer l'homme et sa culture derrière ses façons de dire originales.

La semaine dernière, le thème-source a été le tabac; il se composait d'une bonne demi-douzaine de mots forts (sic). Cette semaine, j'ai pensé relever le défi de n'utiliser qu'un seul mot vedette, mais comprenant assez de sens figurés pour meubler toute une chronique. Il s'agira d'un mot d'une extrême banalité: POCHE! Oui, un vieux sac de jute. Mais avant d'en être déçu, attendez de lire les tours qui en sont sortis.

— Etre un fou dans une POCHE — *Etre le pigeon dans l'affaire.* « On metta' un homme dans une poche et p'is on se metta' toujours proche de l'eau. Mon foin embarqua' dans la poche et on le garrocha' à l'eau » (N' Lafleur, *Coureur de bois aux XIXe et XXe siècles*, Leméac). De la citation, retenez que le tour expressif a pu naître d'un tour pendable.

— Faire POCHE — *Faire chou blanc.* « Chez nous, quand un moine (= toupie) lancé ne tourne pas sur sa pointe, on dit qu'il pétaque ou qu'il fait poche » (L.P. Geoffrion. *Zigzags autour de nos parlers*). L'usage courant confirme « faite patate » et l'applique au comportement humain.

— C'est de la POCHE — « Enfin, nos gens disent pour des marchandises de pacotille: C'est de la poque ou de la poche » (L.P. Geoffrion, voir supra).

— Etre une GROSSE POCHE — *Un gros bonnet.* « C'est sacrement facile d'envoyer un gars en prison quand... on boit du scotch avec les grosses poches » (L.P. Paradis, *Sentence le 21*).

— Avoir les cheveux en CORDES DE POCHE — *Comme des baguettes de tambour.* « Jamais plus un mâle ne tiendrait plus à jouer dans ces cheveux blancs et raides comme des cordes de poche... » (D. Coste, *L'enfant noir*). Dites, avez-vous connu des vieilles qui se frisaient en boudins, sur des guenilles, pour assouplir leurs « cordes »?

— Vivre à la POCHE; être un VIDE-POCHE — *Avoir la bourse plate; être saigné à blanc.* « Si v'nait qu'à v'nir ben des gourmands comme ça, on s'rait betôt rendu à la poche » (R. Girard, *Marie-Calumet*). « D'aucuns prétendent... que les habitants du rang en question étant fort pauvres, on les désignait du sobriquet de vide-poche » (L. Trépanier, *On veut savoir*).

— Jouer au COUPS DE POCHE = assis à califourchon sur une bille de bois, jambes ballantes, deux adversaires se font face et tentent de se renverser. Voilà comment on s'amusait dans les chantiers d'autrefois. Voilà encore comment on en a fait un spectacle amusant, tout récemment, au Carnaval d'hiver de Chicoutimi.

— SE TAPOCHER — « Le temps se tapoche... la journée finira pas sans pluie » (M. Lorent, *Parler populaire de la Beauce*). *Le temps se gâte.* Mais les hommes « se tapochent » aussi, quand ils se tombent dessus à bras raccourcis. Et j'entendais tout récemment un baseballeur dire qu'il avait « tapoché » la balle pardessus la clôture: il avait en effet « claqué un coup de circuit »!

— CHIEN DE POCHE — « Je l'aime au point d'avoir décidé ma mort pour être avec elle... la suivre comme un chien de poche » (V.L. Beaulieu, *La Nuitte de Malcolm Hudd*). *Etre pendu aux basques de qqn.* D'accord, la « poche » a un peu rapetissé.

— SAUCE A LA POCHE — « D'où vient le nom? Du fait que cette sauce, faite de farine, d'eau et d'un peu de graisse, se transportait littéralement à la poche dans les temps héroïques » (André Laliberté, *Bulletin du Parler français*, XXX no 5, 1943). Ah, la gastronomie québécoise!

— La POCHE — *La marchandise.* « Mais c'est par une raison pour grimper dans les rideaux, te piler sur la poche, pis dire que la religion, ça vaut pas le c... » (B. Leblanc, *Moi j'ai pour mon dire*). Vulgarisme sans doute, mais l'auteur est fidèle à la gouaillerie de son personnage.

— Tomber comme une POCHE — *Faire pouf; tomber de sommeil.* « Neuvième station... j'me suis affalé au milieu de la place... J'suis tombé comme une poche » (J. Barbeau, *Le Chemin de Lacroix*). « Hum, hum, difficulté à s'endormir? - En le mettant au lit, il tombe comme une poche » (L. Landry, *Mémoires de Louis l'écrevisse*).

Faute d'espace, j'ajouterai rapidement: « Ne pas voyager avec des CORDES DE POCHE » (comme un « quêteux », *Vivre sur un grand pied*. « Au plus fort la POCHE », *La raison du plus fort...* « Etre un VIREVENT-VIREPOCHE », *Tourner à tous les vents.* « Etre une POCHE MOLLE », *Une pâte molle.* « Avoir des POCHES D'AIR dans la tête », *Avoir une hirondelle dans le soliveau.*

Bilan des entrées: 21. Pour un mot banal, c'est quand même pas mal en fait de polyvalence, d'imagerie et de symbolisme.

philosophie

Nietzsche

par Claude Lagadec

Claude Lévesque, **L'Étrangeté du texte,** Essais sur Nietzsche, Freud, Blanchot, Derrida, Paris, Union générale d'éditions, 10/18, 1978, 275 pages, $5.35.
Charles Murin, **Nietzsche problème,** Généalogie d'une pensée, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, et Paris, Librairie philosophique Vrin, 1979, 298 pages, $12.95.

DE tous les auteurs de la philosophie moderne, Nietzsche est l'un des plus commentés de l'heure et certainement le plus inclassable. En un sens il est le philosophe idéal, car sa pensée se nourrit de tant de contradictions qu'elle sert surtout de « révélateur » à ses épigones: quiconque s'en fait l'interprète ne nous renseigne guère que sur lui-même. C'est assez exaspérant. J'ai connu autrefois un chien stupide qui, lorsqu'on lui indiquait un objet, ne regardait que le doigt...

Dans un essai intitulé *Le Puits d'éternité*, Claude Lévesque nous présente un Nietzsche de l'abîme. Ce terme et ses synonymes reviennent à chaque page dans un lyrisme retenu qui réitère docilement l'intempérance et la démesure du philosophe inclassable. Cette interprétation se situe dans la lignée d'une longue tradition de la pensée française qui s'angoisse ou s'émerveille selon l'auteur et selon l'époque, du pouvoir dissolvant de la pensée humaine. « Parfois je pense, parfois je suis », le mot est attribué à Valéry. Que l'on dise « Je pense, donc je suis », ou bien « Je pense, donc je ne suis pas », et l'on fait apparaître à volonté les deux infinis de Pascal, l'absurde existentialiste et le voyage de Céline, ou bien le coup de dé de Mallarmé, le vertige de Bataille et la différence avec un a de Derrida.

Le Nietzsche de Charles Murin est très différent. Son point de départ est l'extrême diversité des interprétations offertes dans la littérature sur sa philosophie. Il prend le problème au plus près, et applique à cette pensée la méthode nietzschéenne de la généalogie, ce qui n'avait jamais été tenté. Il en reconstitue patiemment la naissance par l'étude systématique de tous les documents disponibles, en particulier les textes de jeunesse, la première autobiographie de Nietzsche à 14 ans, les nombreux poèmes écrits entre 10 et 14 ans, les incidents de l'enfance rapportés par la soeur de Nietzsche, et autres.

L'ouvrage est divisé en six parties qui interrogent tour à tour les origines du questionnement de Nietzsche sur le sentiment religieux, sur le sens de la patrie, de la nature, de la morale, de l'art, de l'histoire et des sciences. C'est un travail de géant. Le Nietzsche qui apparaît alors est très neuf, et semble promis à une notoriété — sinon à une autorité — certaine auprès des nietzschéologues. Il y a là un effort original d'objectivation qui portera ses fruits dans un second volume à paraître, promis sous le titre: *Nietzsche, un philosophe tragique.*

Vient de paraître

Marcel Fournier

COMMUNISME ET ANTICOMMUNISME AU QUÉBEC (1920-1950)

$9.00

Éditions coopératives Albert Saint-Martin
C.P.68, Succursale Vimont, Laval H7M 3N7

VIENT DE PARAÎTRE

Dérives 19

Au sommaire: Philippe Haeck traite de la **Poéthique des Herbes Rouges,** François Charron commente **De l'idéologie dominée** de Bernard Labrousse; et comme un **HOMMAGE AU PEUPLE DU NICARAGUA** des textes de Ernesto Cardenal, **Mayapan, Marches pawnees, Oracle sur Managua,** et des photos d'Amérique du Sud de Carlos Ferrand.
64 pages de textes et de photos **$3.00**

Histoires de l'enfance / Histoires d'enfants
(Dérives 17-18)

Cusson, Dorsinville, Laberge, Maertens, Micone, Monette, Nelcya, Warren et des enfants immigrants, à travers essais, chroniques, contes, nouvelles, etc., parlent d'éducation, des rapports adultes/enfants, des enfants dans l'immigration, de l'histoire de l'enfance et la littérature enfantine au Québec, de théâtre pour enfants, etc...
104 pages de textes et d'illustrations **$5.00**

BON DE COMMANDE
Veuillez m'expédier:
☐ exemplaire(s) **Histoires de l'enfance/Histoires d'enfants** (Dérives 17-18)
☐ exemplaire(s) **Dérives 19**
☐ Un abonnement d'un an à la revue **Dérives** — cinq numéros:
☐ Canada, **$12.00** ☐ Étranger, **$15.00**
☐ Institution tous les pays, **$20.00**
Ci-joint un chèque ou mandat de $ .....
Nom et adresse: .....
.....
Faites parvenir ce bon et votre paiement à:
DERIVES: C.P. 398 succ. M, Montréal H1V 3M

Publi-reportage

Libre Expression

Québec un siècle d'électricité

L'épopée d'un peuple

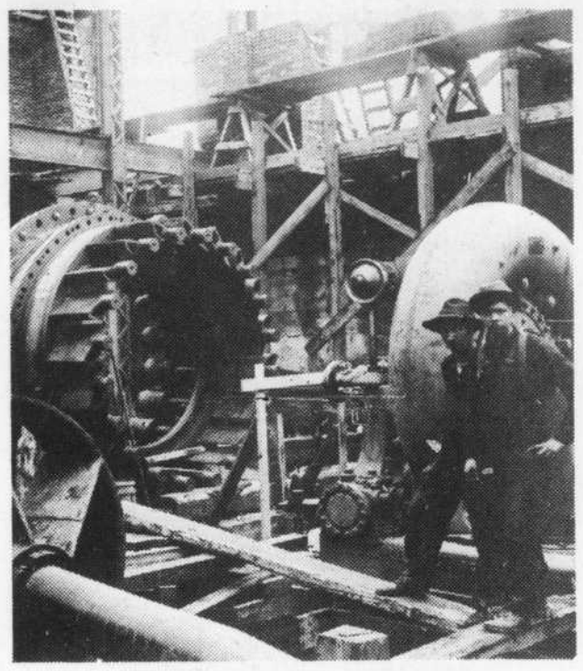

par Roland Vermette

À l'occasion de l'inauguration de la première centrale du complexe La Grande LG 2, et de la première ligne à 735 kv qui transportera l'énergie produite à la Baie-James, les Éditions Libre Expression lanceront un second album de leur collection QUÉBEC, album intitulé "QUÉBEC, UN SIÈCLE D'ÉLECTRICITÉ". Oeuvre de Clarence Hogue, André Bolduc et Daniel Larouche, *Québec, un siècle d'électricité* qui comprend plus de 500 illustrations, retrace toute l'aventure de la conquête de l'électricité qui allait marquer un tournant dans l'histoire du Québec.

C'EST en 1878 que fut allumée, rue de Bleury à Montréal, la première "bougie électrique", lampe à arc inventée deux ans plus tôt par l'ingénieur russe Paval Jablochkov.

Au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord et en Europe, des hommes d'affaires s'intéressent rapidement à la commercialisation de cette nouvelle source d'énergie. À Montréal, puis à Québec et ailleurs en province, les tentatives sont nombreuses, mais la concurrence est acharnée. Elle l'est d'autant plus, à Montréal et à Québec, que les distributeurs de gaz de ces villes défendent le monopole qu'ils détiennent en matière d'éclairage depuis le milieu du siècle.

La plupart des nouvelles compagnies ne peuvent résister: elles disparaissent ou sont absorbées par quelques entreprises, les plus dynamiques.

Northern Quebec Power dessert le Nord-Ouest québécois. Le service d'électricité dans la région de Hull est assuré par Gatineau Power, contrôlée par International Paper jusqu'en 1939.

La région de Montréal est desservie par Montreal Light, Heat and Power, puissant distributeur d'électricité et de gaz qui possède entre autres la centrale de Beauharnois, dont une partie seulement est aménagée. Southern Canada Power assure le service d'électricité au sud-est de la province, dans la région de Drummondville et des Cantons-de-l'Est. La Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent distribue l'électricité dans la péninsule gaspésienne et Saguenay Power, filiale de l'ALCAN, est bien établie au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La compagnie la plus importante, cependant, est sans conteste Shawinigan Water and Power. Son empire repose sur la puissance, énorme pour l'époque, des centrales hydroélectriques du Saint-Maurice. Comptant parmi ses clients des compagnies telles que Montreal Light, Heat and Power et Southern Canada Power, elle assure la distribution d'électricité sur un vaste territoire le long de la rive nord du Saint-Laurent et contrôle même Quebec Power, qui dessert les régions de Québec, Lévis et Charlevoix.

La plupart des compagnies sont florissantes, mais leur image auprès du public se détériore. Partout au Québec, mais surtout à Montréal et à Québec, on se plaint de la mauvaise qualité du service et des tarifs élevés. Des politiciens dénoncent le "trust de l'électricité" et au cours des années 30, les Philippe Hamel, T.-D. Bouchard et d'autres font de cette question leur cheval de bataille. Le gouvernement n'a guère le choix: il crée la Commission d'enquête sur l'électricité, la Commission Lapointe.

Cette page de l'histoire forme le coeur de la troisième partie de *Québec, un siècle d'électricité*. On y découvre que les révélations de cette commission — tarifs trop élevés, dilution du capital, etc. — devraient en inciter plusieurs à réclamer la nationalisation de toutes les compagnies d'électricité. Mais la Deuxième Grande guerre limite sérieusement la marge de manoeuvre financière des gouvernements des provinces. Comptant sur des moyens restreints, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout ne peut acquérir d'un coup tout le secteur de l'électricité: il crée la Commission hydroélectrique de Québec et exproprie Montreal Light, Heat and Power et sa filiale, Beauharnois Light, Heat and Power. C'est la naissance, en 1944, d'Hydro-Québec.

Les premières années sont difficiles. À cause de la complexité des analyses nécessaires et des controverses qu'elles suscitent, les procédures d'arbitrage relatives à l'expropriation de Beauharnois Light, Heat and Power ne trouvent un dénouement qu'en 1953, presque dix ans après la création d'Hydro-Québec. Malgré les critiques qu'un tel climat engendre à son endroit, la nouvelle société d'État doit s'assurer qu'elle peut répondre à la demande d'électricité, qui croît à un rythme accéléré.

M. René Lévesque, à l'aube de la nationalisation.

C'est ainsi qu'Hydro-Québec aménage, en quelques années, la deuxième section de Beauharnois, puis Bersimis 1 et Bersimis 2. La troisième section de Beauharnois est complétée à la fin des années cinquante. De 1944 à 1961, la puissance installée d'Hydro-Québec passe de 616,000 kilowatts à 3,488,000 kilowatts.

Au début des années soixante, la centrale de Carillon devient le premier grand ouvrage hydroélectrique dont la construction est confiée en totalité à des ingénieurs francophones d'Hydro-Québec entrés au service de l'entreprise depuis 1944.

Hydro-Québec s'étend à toute la province

C'est également en 1960 que "l'équipe du tonnerre" de Jean Lesage prend le pouvoir. Parmi ses premières réformes, elle crée le ministère des Richesses naturelles, dont le premier titulaire est René Lévesque. L'équipe qui l'entoure arrive rapidement à la conclusion que des mesures draconiennes s'imposent pour mettre de l'ordre dans le développement des ressources hydroélectriques du Québec. Certaines régions, telles le Nord-Ouest et le Bas Saint-Laurent, sont nettement défavorisées, tant en ce qui concerne les prix que la qualité du service. Mais on ne saurait confier à Hydro-Québec la mission d'améliorer le sort de ces régions sans lui donner accès à des marchés plus rémunérateurs.

L'acquisition des distributeurs privés d'électricité devient le thème de la campagne électorale de 1962, une des plus animées de l'histoire du Québec. La population se prononce en faveur de l'achat de distributeurs privés et en 1963, Hydro-Québec se porte acquéreur, au ooût d'environ $600 millions, de la quasi-totalité des distributeurs d'électricité du Québec.

Les années sui suivent sont fastes pour Hydro-Québec comme pour l'ensemble de la province. Au coeur de la "révolution tranquille", Hydro-Québec aménage le gigantesque complexe Manic-Outardes, tout en poursuivant l'intégration des filiales acquises en 1963.

Les premières mondiales se succèdent: le barrage Daniel-Johnson, Manic 2, le transport d'électricité à 735,000 volts, etc. La réputation d'Hydro-Québec franchit rapidement les frontières du Québec, notamment à cause de la qualité de son nouvel institut de recherche, l'IREQ.

Mais la complicité entre la population et l'entreprise, caractéristique des années soixante, s'estompe rapidement au cours des années soixante-dix, sujet de la quatrième partie de **Québec, un siècle d'électricité.**

Les gestes d'Hydro-Québec, comme ceux de toutes les grandes entreprises, sont perçus avec méfiance par un public de plus en plus préoccupé par les conséquences de la croissance sur l'environnement.

L'aménagement du Complexe La Grande, annoncé en 1971, connaît des débuts difficiles. Depuis l'escalade des coûts du projet jusqu'à la réaction des autochtones de la Baie James, tout est prétexte à la remise en cause du projet. Ce n'est qu'après avoir subi maints assauts que le projet sera endossé par la plupart de ses détracteurs.

La critique du public n'est pas limitée aux grands projets: les tracés de lignes de transport, les hausses de tarifs, les pratiques commerciales, l'option nucléaire sont autant de sujets de controverse. Ces mouvements viennent d'une prise de conscience de la population face aux grandes entreprises, mais aussi de l'importance croissante prise par l'énergie dans le monde.

Aujourd'hui, après 35 ans d'existence, Hydro-Québec compte plus de 2,3 millions d'abonnés et 18,000 employés. Ses ventes annuelles dépassent $1,5 milliard.

Fly Higher Baby!

Une petite fille lucide adoptée par un couple indifférent, entourée de l'affection de ses tantes... Une adolescente en mal de curiosité se révolte... Une jeune femme mariée en quête d'un peu de bonheur... Tout cela écrit simplement, modestement par la narratrice ou par l'auteur, Suzanne Daigle, qui peut savoir... Et la question ne se pose pas. La lecture de ce petit livre nous entraîne plus loin, hors des sentiers battus de la vie ordinaire, hors de l'hypocrisie, des contraintes sociales et morales. C'est le miracle de la sincérité lue à chaque page, l'absolution de l'amour qui n'a rien à pardonner, mais prend et donne.

Lorsque les habitudes de l'existence, la bêtise d'un homme tuent l'amour — et malgré deux petits enfants — la jeune femme part sous d'autres cieux plus cléments chercher ce que personne ne peut, ou n'a le courage, de lui offrir: un besoin d'amour insatiable. Car le roman de Suzanne Daigle est avant tout un livre d'amour offert à tous ceux, à toutes celles qui la feront s'arrêter un moment pour se reposer. Moments douloureux où cet autre amour, celui de la vie, est plus fort que la promiscuité sordide qu'elle subit dans une prison mexicaine durant de longs mois en compagnie d'hommes et de femmes plus misérables qu'elle.

Un saut de puce au payx natal et voilà le lecteur engagé dans une nouvelle aventure: les vacances espagnoles avant le bordel marocain dans lequel elle s'enferme pour l'amour d'un homme... Le lecteur croit rêver en lisant ce cauchemar non climatisé de la prison mexicaine au bordel marocain. Toujours pour l'amour des autres...

Il est dommage cependant, que l'auteur n'accorde pas à l'espace où elle vit plus d'émotions descriptives. C'est un espace fermé dans lequel le Mexique, l'Espagne, le Maroc semblent flotter par rapport au temps qui est souvent lourd de parfums vénéneux. On voudrait en savoir davantage sur ces pays de hasard afin de nous réconcilier avec eux lorsque le livre est fermé et lu. Il est impossible que les lieux de passion ne soient qu'effleurés.

C'est un compliment que j'adresse à Suzanne Daigle, de nous inciter à redemander ce qui n'a pas été encore vécu, à moins qu'une toute petite lucarne soit l'antre exclusif réservé à Carouselle, la petite fille-orchidée qui est si belle sur l'humus, qui pousse et grandit sur le tas de fumier de ses amours en dérobade...

Le bonheur aux trousses comme d'autres la peur de vivre; la rage d'aimer comme d'autres la crainte de la solitude; le rire de la haine comme d'autres le sourire concupiscent. Une impression de surabondance amoureuse qu'il serait bon de mesurer à petites doses vitriolées dans un second livre si Suzanne Daigle désire, une fois de plus, nous étonner par tant de simplicité, de naturel, faire table rase une fois pour toutes des artifices de la vie dont nous, lecteurs, nous nous contentons pour survivre...

D.B.

MOURIR DE L'INCAPACITÉ D'AIMER

par Jean-Michel Wyl

Mourir de l'incapacité d'aimer... tel pourrait être le titre du quatrième roman que Dominique Blondeau vient de publier aux Éditions Libre Expression.

Ce roman, intitulé *L'agonie d'une salamandre*, est intéressant sous plusieurs aspects. Celui de l'écriture, bien entendu; mais celui de l'histoire qu'il raconte. Parce qu'en langage codé, un des trois héros de ce livre est un directeur littéraire que nous avons bien connu: Hubert Aquin.

Ce dernier — Aquin — lorsqu'il était directeur littéraire aux Éditions La Presse, avait accepté et publié un roman de Dominique Blondeau: *Que mon désir soit ta demeure*. Comme cela se produit souvent, une certaine complicité s'est établie entre l'auteur et l'éditeur. Et c'est normal. Le directeur littéraire joue un rôle impressionnant dans la démarche littéraire d'un écrivain. Dominique Blondeau a bien connu Hubert Aquin. Il n'était pas obligatoire que son dernier roman choisisse Aquin comme modèle topologique d'un personnage à décrire. Mais la tentation était facile. Surtout à cause du drame global qui habitait Aquin; de l'homme qu'il était — si total dans sa manière d'être qu'il choisisse enfin le suicide comme une vérité qu'on applique sans opposition de soi, et presque sans tourment apparent lorsque tout est admis.

Ceci étant établi, *L'agonie d'une salamandre* est un roman dans lequel chaque ligne est un morceau d'angoisse. Ce n'est pas le roman d'amour ou de foi ordinaire qui envoie le lecteur au septième ciel. C'est sobrement touffu. Avec cet étrange fait qu'on repousse le livre et qu'on y revient avec obsession...comme cet éditeur de "L'agonie d'une salamandre" qui reçoit un manuscrit anonyme qu'il refuse de lire mais qu'il lit tout de même. Et plus que de le lire, il est envoûté par son auteur, une jeune fille en passe de se suicider sous un pommier du Mont Royal. L'éditeur qui occupe ce roman de Blondeau cherche même à saisir une réalité puisqu'il part à la recherche de cette femme sans nom et sans visage, négligeant même, haïssant même sa propre concubine, Christiane, qu'il aime comme on aime parfois, à coups de corps, à coups de rages.

Et l'alcool. L'alcool occupe beaucoup de ce roman qui ferait la meilleure fierté des publicitaires de la SAQ.

Mais ces recherches de quelque chose d'absolu sont toujours fascinantes. On voudrait qu'il y ait un exorciste quelque part; quelqu'un qui pousse subitement un cri, un aboiement pour réveiller ce marcheur solitaire qui va infailliblement à sa propre mort. Dès la première page de ce livre de Blondeau, on sent qu'il va se passer quelque chose d'irrémissible. On sent lecteur, toute son impuissance à modifier le cours des choses. D'autant plus dramatiquement que le style sans partage. Il me fait penser à Marie-Claire Blais. Sauf que Blondeau expose, chapitre après chapitre, les éléments d'une mécanique dont on ne découvre l'horreur que pièce à pièce... C'est un peu comme si un bourreau monterait sous vos yeux une machine inconnue de vous mais qui soit une guillotine. D'abord on ne comprendrait pas à quoi sert l'estrade. Peut-être à du théâtre. Puis la base. Puis un premier montant. Et un second. Puis la corde. Puis la lame. Puis le mouton. Alors là, apparaît dans son ensemble la Veuve patibulaire. Et le bourreau cynique dirait: « tiens, mets ta tête ici... tu vas comprendre ».

Dominique Blondeau

Photo: Michel Parent

C'est presque à ce niveau-là que Dominique Blondeau est ce démon mathématiquement froid qui manquait aux Lettres québécoises.

Comme lecteur, on n'en réchappe pas.

LE FAIT ANGLAIS AU QUÉBEC

Anglais et Français au Québec sont étroitement liés par deux cents ans d'histoire au cours de laquelle des guerres sourdes ont alterné avec des ententes plus ou moins cordiales. En dépit de cet état de fait, il y eut une interaction constante entre les deux peuples qui a profondément marqué leurs sociétés et leurs comportements respectifs. Pourtant, les deux principales communautés linguistiques du Québec mènent des existences isolées et séparées; elles ignorent presque tout l'une de l'autre, d'où l'intérêt de l'ouvrage intitulé *Le fait anglais au Québec* qui présente une synthèse de cette longue cohabitation.

Les auteurs, Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos, dressent tout d'abord un tableau des perspectives historiques. Ils étudient entre autres le conflit social et le régime seigneurial, le conflit économique et le capitalisme, les droits collectifs et les droits individuels, puis ils soulèvent le conflit linguistique, la langue ayant passé au premier plan des préoccupations politiques après que la "foi" et la "race" furent disparues comme points de ralliement, et se penchent sur la médiation du Parti libéral du Canada dans l'arbitrage des conflits Anglais-Français.

Dans leur analyse de la situation actuelle, les auteurs du livre *Le fait anglais au Québec* s'intéressent à l'idéologie protestante face au système scolaire, aux conséquences de l'avènement de la bureaucratie québécoise après 1960, ils considèrent également l'économie anglaise par rapport au nationalisme français. Ils démontrent, par exemple, comment la résistance de l'élite financière de Montréal à la décentralisation du contrôle de l'économie canadienne, a contribué à transformer le régionalisme québécois des années 60 en nationalisme français au cours des années 70. Un chapitre est également consacré aux media anglophones et à l'angoisse collective, chapitre où les auteurs font état de "l'incapacité de la presse anglophone de discuter sérieusement du problème de l'intégration au Québec, incapacité qui tient d'une part à l'impossibilité commerciale, pour ces media, de heurter leur public de front, et d'autre part à l'absence de toute tradition du débat public parmi la communauté anglaise".

Mais il y a aussi les perspectives d'avenir. L'intégration des minorités ethniques représente maintenant pour les Québécois francophones un nouveau défi. En effet, "après dix ans de lutte, la majorité française est parvenue à s'assurer l'apport numérique des minorités ethniques. Mais ces dernières se voient maintenant comme une troisième force sur la scène politique québécoise, et elles réclament un traitement d'égal à égal. Sur un autre plan, Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos mettent en évidence la montée d'un nouveau leadership anglophone. "Au fur et à mesure que l'élite financière et industrielle anglophone se déplace vers l'ouest, disent-ils, sa fonction de leadership politique est assumée par un nouveau groupe de personnes plus étroitement identifiées à la société québécoise, et beaucoup plus à la gauche". Ils soulignent également l'avènement d'une nouvelle société économique canadienne. Enfin, sous le titre "la Loi 101: un cheval de Troie", les auteurs du livre *Le fait anglais au Québec* rappellent l'importance, pour les Québécois francophones, de faire "l'expérience de la diversité et du pluralisme", car les minorités ethniques nouvellement intégrées au milieu francophone défendront de plus en plus leurs valeurs propres.

Un des plus grands mérites de l'ouvrage *Le fait anglais au Québec*, en plus de constituer un élément important et "attendu" au sein de la discussion sur la question nationale, est d'être une synthèse de ce qu'ont vécu, et auront à vivre, les deux communautés qui composent le Québec. Ce document ouvre le dialogue et complète la dialectique nationaliste.

Quant aux auteurs du livre *Le fait anglais au Québec*, rappelons que Dominique Clift, par ses origines, appartient aux deux communautés francophone et anglophone, et qu'il a été journaliste au Globe & Mail, au Toronto Star, au Montreal Star et à La Presse. Sheila McLeod Arnopoulos, anglophone de Montréal, est membre du Conseil consultatif de l'immigration du Québec et a été journaliste au Montreal Star pendant dix ans.

En bref

Albums de luxe

Le second album de la collection QUÉBEC, intitulé *Québec, un siècle d'électricité*, sera mis en vente dès le lundi 29 octobre. L'édition offerte au public lecteur, au prix de $65, sera cartonnée et comptera 51 planches couleurs et plus de 400 illustrations en noir et blanc.

Pour *Québec, trois siècles d'architecture*, premier album de la collection, quelques exemplaires de luxe — à $300, $500 et $750 — restent disponibles pour la vente, outre l'édition originale offerte en librairie au prix de $35.

Rencontre écrivains-étudiants

L'auteur de *L'Agonie d'une salamandre*, Dominique Blondeau, sera présente au CEGEP Bois-de-Boulogne, à 12 heures, le 7 novembre, dans le cadre des rencontres écrivain-étudiants qu'organise M. Claude Guilbault. Cette manifestation se déroulera à la bibliothèque du CEGEP Bois-de-Boulogne.

Conférence

Mme Ghyslaine Meunier-Tardif, auteur du livre *Le Principe de Lafontaine*, prononcera plusieurs causeries au cours des prochaines semaines, dans la région montréalaise. Le 28 octobre, à 20 heures, elle traitera des résultats des travaux du Dr Raymond Lafontaine, devant les membres du Mouvement couple et famille, au Centre Saint-Pierre situé au 1212, rue Panet; le 3 novembre, à 13 heures 30, Mme Meunier Tardif participera au colloque "l'enfant et la vie urbaine", qu'organise le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, à l'Hôtel Méridien. Le 15 novembre, elle sera à Mascouche, pour s'entretenir avec les professeurs de l'École Sacré-Coeur.

Actes d'amour

Le dernier roman d'Elia Kazan, intitulé *Actes d'amour*, a fait son apparition en librairie. Il s'agit du quatrième ouvrage du cinéaste, auteur de *L'Arrangement*, un des plus grands best-sellers de l'édition américaine.

Nouvelle adresse

Les Éditions Libre Expression qui occupaient jadis les locaux au 1625, boulevard de Maisonneuve ouest ont emménagé au début du mois rue de la Montagne, au numéro 1432, à la suite 301. Pour rejoindre les Éditions Libre Expression, composez 849-5259.

Des romans français de la rentrée

par Claude Beausoleil

Yves Navarre, **Le Temps voulu,** Paris, Flammarion, 1979, 342 p.

Jean-Marc Roberts, **Affaires étrangères,** Paris, Seuil, 1979, 205 p.

Romain Gary, **Les Clowns lyriques,** Paris, Gallimard, 1979, 253 p.$L

LE dernier roman d'Yves Navarre reprend des thèmes et des anecdotes qui sont chers à l'auteur de *Le coeur qui cogne* et de *Killer:* l'écriture, le corps, l'âge, les rapports amoureux entre hommes, les descriptions de moeurs, les déchirures du quotidien, un quotidien dans lequel le narrateur ne joue plus mais se joue. « Le temps voulu est imaginaire. Rien plus ne nous ressemble déjà, Duck, dans cette histoire, notre histoire, que je revis et vis ici. La transformation forcément accuse, distribue vite les rôles, met en scène violemment quand nous étions en fait, toi et moi, perdus dans l'immense masse des individus. Ce temps, nous ne l'avons pas voulu, nous n'avions pas conscience de le vivre. » p. 207. Ce qui intéresse dans *Le Temps voulu* de Yves Navarre c'est le ton d'intimité qui se dégage de l'ensemble de l'ouvrage. Un ton que l'on pourrait définir comme à la fois descriptif et confidentiel. L'écrivain en ne simulant plus le factice inhérent à l'acte d'écrire, mais plutôt en montrant ce geste en chantier, donne à son livre une espèce de vérité directe. « Ce texte aura jusqu'au bout l'innocence des faits tels qu'ils se sont déroulés, et la fragilité des sentiments tels qu'il m'ont tenu. Il n'y a de partage qu'anonyme. J'écris. » p. 263 Pierre Forgue: professeur de littérature, quarante ans, vit calmement entre des voisines, un appartement parisien et une petite maison en Provence. Dans le temps de sa vie réelle, il rédige une histoire réelle, son histoire. Il racontera avec les mots de tous les jours son rapport avec Duck, une étudiante de 22 ans qui termine sa deuxième année dans une école de Cestion administrative et qui veut voyager, être libre. Les liens se tissent à travers un été fait d'attentes, de téléphones, de messages, de sous-entendus. C'est un discours amoureux que tient Navarre et en ce sens il se situe quelquepart entre Proust et Barthes. Quand vers la fin de l'ouvrage le narrateur cherche le titre pour son oeuvre il ne se cache d'ailleurs pas de ces références. Un discours direct aussi, à la recherche d'un geste, d'une parole, d'une ambiance, le narrateur écrira un roman qui à la fin aura nommé cet épisode amoureux, un peu comme dans un compte-rendu qui tiendrait du journal intime. *Le Temps voulu* est un livre discret et bien écrit, il se lit comme une lettre personnelle dans laquelle tout veut être dit en vrac. « Le texte écoute. Je souris de moi-même, images. Ces choses qui m'étreignent, ces souvenirs qui me déchirent, ces origines qui me commandes et me tiennes, ces faits que je narre au plus précis pour bien interroger, tout cela m'emporte. Je ne suis pas m'emporte. Je ne suis pas entrain d'écrire un roman: il s'écrit. Plus il s'écrit, plus il va vite, plus je dois mesurer mon pas, mesurer les mots, et faire attention. Un pan de vie va s'écrouler. » p.233 *Le Temps voulu* c'est avant tout un espace, un espace dans lequel s'élabore une écriture lisse et touchante, narrant les détails qui donnent une perspective à l'ensemble: un morceau de vie mais aussi un chapitre sur l'écriture. La trame est simple mais le récit s'immisce comme un drame familier, le sytle séduit. A la fin du livre, les cours ont repris. Duck reviendra sonner chez Pierre. C'est presque entendu. Le temps du livre, le lecteur a partagé quelques émotions, quelques heures. Un livre a recueilli des traces. Il peut se passer autre chose. « La scène n'est que la plus petite partie d'un théâtre. Et derrière l'écran de la page, il y a bien des élans. » p. 208 On peut refermer l'ouvrage, c'est un bon livre.

■

Affaires étrangères de Jean-Marc Roberts c'est l'histoire d'un rapt. Le rapt d'une conscience et d'une vie. Une histoire qui progresse comme un envoûtement. Louis Coline vendait des timbres de collection, il vivait un amour paisible et sans problème avec Nina sa femme. Le quotidien se divisait entre le poker, une mère comédienne sans carrière, quelques amis de toujours, une grand-mère et son chien, jusqu'à ce que les beaux-parents de Louis lui trouvent un nouvel emploi. Il entrera aux Magasins, sorte de grandes galeries de l'avenue de l'Opéra et là commence l'énigmatique fin de ce jeune cadre des services de la publicité. Dans une première étape on lui demandera d'espionner les faits et gestes du personnel pour le compte du directeur. Coline obéiera sans poser trop de questions, il ne veut pas décevoir Nina et sa famille. Puis le directeur des Magasins est remplacé soudainement par un mystérieux personnage, un certain Bertrand Malair. Et là tout changera. Mal à l'aise dans ses fonctions fantômes, Coline est persuadé qu'il perda son emploi, que son inutilité sera ouvertement déclarée. Mais Malair a d'autres projets, plus inattendus, plus insidieux. Assisté de Lingre et Nelais, sorte de gardes du corps et presque des serviteurs, Malair transformera toute l'atmosphère des Magasins et il rendra Coline comme un zombie. Pour suivre Malair et son équipe, Coline abandonnera tout: sa femme, ses amis, son autonomie. Le spectre de Malair sera partout. Coline ne vivra plus que pour faire partie du petit groupe. Puis alors que Coline n'est plus que l'ombre de ce Malair, soudainement celui-ci disparaît comme il est venu, laissant Coline pantelant, au bord de son propre vide, s'interrogeant, pris au piège. « La seule énigme de Bertrand Malair se résolvait d'elle-même: il n'avait jamais entretenu ni aimé personne. Ni un homme ni une femme. Pas même lui. Sa vie comme sa malette ne contenait rien de tellement important. Il les verrouillait, pourtant. A double tour. Pour faire travailler l'imagination des autres. C'était si tentant de lui découvrir une liaison dangereuse, des papiers compromettants, des accidents de parcours. Il laissait dire et en riait. Sa force résidait là, dans sa légende. Imprenable, bien sûr, puisqu'il n'y avait rien à prendre ». p. 178 Situant son intrigue dans une actualité plausible, Roberts pose l'individualisme comme une impossibilité. Ces *Affaires étrangères* sont justement le mobile d'un système qui nous rend marionnette. On croit s'apartenir et on est des pantins qui s'agitent avec démesure, souvent pour des riens, souvent sans choix réel. *Affaires étrangères* est un roman de la banalité et de la perte. On y lit une image insolite de la fatalité qui guette quand le vide est là.

■

Les Clowns lyriques de Romain Gary est un roman à thèse, on veut y démonter l'univers et ses illusions en utilisant l'ironie et l'intelligence. Tout au long de la narration c'est la citation de Gorki qui scandera la démarche du texte: « des clowns lyriques qui font leur numéro de fraternité et d'amour universel dans l'arène sanglante du cirque bourgeois » p. 85. Cette phrase est centrale et pourrait définir le processus de représentation des situations, des anecdotes et des différents personnages. On assiste à la poursuite d'une image du destin à travers un style qui tient du classicisme et du débridé. Dans ce grand roman lyrique qui se présente comme une vaste histoire d'amour, amour des causes humanitaires, amour des phrases bien placées, bien cinglantes, amour des idées aussi, amour de l'autre, de l'autre jusqu'à sa perte, on circule dans une somme impressionnante qui pourrait être perçue comme un monument littéraire sur la notion d'idéalisme. « Il suffisait d'être quelques uns à repousser le néant et la mort, pour les tenir à bout de bras, par la parodie, par le burlesque, par la dérision, par l'humour, par l'alcool, par ces sortes de graffiti barbouillés sur tout ce qui nous menace et nous terrifie pour le rendre méconnaissable. Mais ce n'étaient pas des moments. Et il fallait aussi, pour y parvenir, se retrouver entre initiés, retrouver la fraternité des mimes inspirés. La puissance du rire a besoin de leur compagnie ». p. 105. L'ironie est le moteur du texte, à cette ironie partout présente se rattache le rapport analogue fait entre le monde de carton-pâte d'Hollywood et le monde fabriqué des systèmes d'idées. Ce parallèle tiraille les actions et les désirs d'Ann Garantier, grande vedette de cinéma qui quittera son mari Willi Beauché, auteur et acteur « génial » et qui se croit incompris, pour Jacques Rainier, Compagnon de la libération et de toutes les causes sociales. Romain Gary écrira que: « Deux Hollywood se disputent dans ce livre la vie des personnages: celui des mythes en carton-pâte dont les combattants se relèvent toujours indemnes et celui du celluloïd idéologique dont les réalisateurs envoient leurs millions de figurants au vrai massacre ». En 1952, la Guerre de Corée, le Carnaval de Nice comme un décor d'opéra italien, la Grande corniche, Staline, du champagne, le Négresco, des idées par dizaines et dans ce désordre chic, un souffle philosophique, celui du doute. Ces clowns lyriques parlent tous beaucoup, ils sont revenus de beaucoup de choses. C'est par l'amour qu'ils lutteront contre leur découverte du dérisoire. Roman du « bleu *les Clowns lyriques* de Romain Gary parle de l'Occident, celui des mirages. Ce roman va dans tous les sens et tente de globaliser, c'est là son intérêt et sa limite.

La lente agonie du roman

par Heinz Weinmann

Mikhaïl Bakhtine, **Esthétique et Théorie du roman,** Gallimard, 1978, 488 pages.

Laurent Versini, **Le Roman épistolaire,** PUF, 1979, 264 pages.

LA tragédie est morte! Ce cri, après avoir retenti en Grèce antique, résonne de nouveau dans l'Allemagne du XIXe siècle. Dans le choeur des lamentations la voix de Nietzsche est la plus audible. Cri de détresse et de rage qui livre au grand public les noms des assassins de la tragédie: Socrate et Euripide. Car le sort de la tragédie est celui de beaucoup de ses héros: elle meurt assassinée.

Le roman, hélas, n'a pas connu la fin subite, irrévocable qui donne ce halo posthume à la tragédie. Sa genèse, son évolution, sa mort même sont plus lentes, plus laborieuses. Contrairement à la tragédie, il doit composer avec le temps. Il met des siècles à se constituer et lorsqu'il serait temps de quitter la scène, il s'accroche désespérément à la vie et il connaît, comme les moribonds de Poe, des sursauts surprenants. Le roman a finalement survécu à tous les Diafoirus critiques qui, depuis Zola, n'ont cessé de diagnostiquer sa mort. Il agonise toujours. Donc il est toujours en vie. C'est la longueur de cette agonie qui est plutôt rassurante. Ayant déjà duré cent ans, elle se prolongera bien encore... C'est peut-être cette « agonie » continue (dans « agonie » il y a agon=lutte) qui est le véritable signe de la vitalité du roman.

Autre signe de sa vitalité: il semble avoir résisté au traitement de choc que sémioticiens, logiciens et narratologues lui ont fait subir. Trituré, broyé, atomisé par eux, il est resté miraculeusement entier. Car tel en effet il nous apparaît à travers l'*Esthétique et Théorie du roman.* Livre capital qui risque de réorienter les études romanesques. Il constitue en quelque sorte l'armature théorique qui sous-entend les célèbres « monographies » de Bahktine sur Dostoïevski (1929) et sur Rabelais, sujet de sa thèse de doctorat, soutenue en 1946, mais rejetée par le jury.

Influencé au départ par les Formalistes, Bakhtine avait trop d'originalité, trop de sens critique pour les suivre jusque dans leurs derniers retranchements. En effet, il leur reproche leur « esthétique matérielle » qui, tout en postulant la neutralité de l'objet esthétique, le vide de sa substance éthique, cognitive, idéologique. Ce qui fait justement l'originalité de Bakhtine, c'est qu'il ne considère pas le langage comme un système de catégories grammaticales abstraites, mais comme un « langage idéologiquement saturé, comme une conception du monde concrète, comme ce qui garantit un maximum de compréhension mutuelle dans toute les sphères de la vie idéologique. » L'idéologie se convertit en langage, le langage en idéologie. Idéologie du langage qu'un ensemble de forces convergentes (pouvoir central, grammairiens linguistes) oriente vers un « unilinguisme monologique », coupant court, de ce fait, au dialogue que pourraient entretenir les strates multiples (dialectes, régionalisme, jargons professionnels etc.) de cette langue. « La catégorie du langage unique est l'expression théorique des processus historiques d'unification et de centralisation linguistique, des forces centripètes du langage. Le langage unique n'est pas « donné », mais, en somme, posé en principe et à tout moment de la vie du langage il s'oppose au plurilinguisme. »

Or, selon Bakhtine, le roman est un « assemblage de styles », l'orchestration de ce dialogue plurivocal entre les différentes strates d'une langue. C'est la prise de conscience de la plurivocité, de « l'hétérogénéité de ses composantes historico-sociales. « Le roman c'est la diversité sociale des langages, parfois de langues et de voix individuelles, diversité littérairement organisée. Ses postulats indispensable exigent que la langue nationale se stratifie en dialectes sociaux, en maniérismes d'un groupe, en jargons professionnels, langages de genres... grâce à ce plurilinguisme et à la plurivocalité qui en est issue, le roman orchestre tous ses thèmes ». C'est pourquoi, les premiers romans (*Gargantua, Don Quichotte*) raillent, parodient, déforment le monde monologique de l'épopée dans leur miroir éclaté plurilingual.

Les prolongements de l'approche « sociolinguistique » sont nombreuses. Elle risque, entre autres, de jeter une lumière sur les mécanismes de la création romanesque au Québec. Cette dernière n'a-t-elle pas été à son apogée au moment où les débats sur la langue (joual, bilinguisme etc) faisaient rage? Les romanciers auraient ainsi orchestré les possibles plurilinguistiques dont les débats idéologiques évaluaient le pour et le contre. Dès lors on comprend également, toujours en suivant Bakhtine, pourquoi la définition de l'« homme québécois » ne pouvait se faire dans le roman, mais *devait* se faire dans la poésie. Comment en effet le roman, étant une « opinion multilingue sur le monde » pourrait-il assumer une telle fonction de définition' Le poète en excluant le langage autre, de l'Autre, crée un langage, *son* langage, unique, indubitable. « En poésie, le langage du doute doit être un langage indubitable... Le langage du poète, c'est son langage à lui. Il s'y trouve tout entier, sans partage... Quand il (le poète) s'exprime, rien ne suscite en lui le besoin de faire appel à un langage « autre », « étranger ». »

Les thèses de Bakhtine expliquent aussi admirablement la genèse du roman épistolaire. On peut donc regretter que l'histoire, autrement bien documentée, du roman par lettres de Laurent Versini n'ait pas pu les faire siennes. On le sait, la lettre, de même que la conversation(1), sont les deux formes du « commerce » qui rendaient possible la sociabilité de l'« honnête homme » au XVIIe siècle. La lettre, miroir de la réflexion et de la sensibilité du lecteur, se constitue à **côté** du discours noble, oral, de la tragédie, de Bossuet. Ce dédoublement des discours, est-ce la cause de la fortune du nouveau genre romanesque, comme semble le suggérer l'auteur? Ce n'est guère convaincant. Mais ce qui est plus grave, c'est qu'il n'arrive pas à expliquer cette orchestration progressive du roman épistolaire, qui commence par une suite à une voix pour se terminer en une polyphonie dans *La Nouvelle Héloïse* et *Les Liaisons dangereuses.* Par un retour ironique des choses, le livre de L. Versini s'achève sur l'analyse de l'antiroman épistolaire de V. Chklovski, **Zoo** (1923). Formaliste russe, auteur de « L'art comme procédé », il représente ce que Bakhtine n'a cessé de combattre. D'une certaine manière, Bakhtine est donc présent, mais seulement en creux, dans sa négation. Quoi d'étonnant alors que Versini explique mieux ce qui a détruit le roman que ce qui l'a fait naître?

1) Le dernier numéro de la revue *Communications* s'intitule justement « La conversation ».

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

AUX ÉDITIONS «COMPLEXE»
Collection «Pays et Populations»

Partir à la découverte d'un pays, c'est accepter de se frotter à d'autres hommes, de se confronter à d'autres cultures.

Cette collection «Pays et Populations» se veut exploratrice d'une humanité plurielle. Elle se propose de faire connaître dans chaque pays la diversité et les richesses culturelles des communautés ethniques ou religieuses en approchant la vie quotidienne de chaque population.

Exposant la situation des différentes minorités, il sera rendu compte de leurs identités comme de leurs aspirations affirmées.

Déjà parus dans la même collection:
LA THAÏLANDE et ses populations.
L'AFGHANISTAN et ses populations.
L'ÉTHIOPIE et ses populations.
ISRAËL et ses populations.
LE NÉPAL et ses populations.
L'ÎLE MAURICE et ses populations.
LES YÈMEN et ses populations.
L'ESPAGNE et ses populations.
SRI LANKA et ses populations.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Université de Montréal
Centre d'études et de documentation européennes

Contributions au débat sur la souveraineté-association

Deux ouvrages publiés par le Centre

1. **Pour l'étude de l'intégration européenne** (1977) 256 p. $15.00
2. **Nationalisme et intégration dans le contexte canadien (1979)** 91 p. $7.00

Publications réalisées avec la collaboration de nombreux spécialistes canadiens et étrangers.

à commander au:

Centre d'études et de documentation européennes
Université de Montréal
3150, rue Jean-Brillant
C.P. 6128, Succursale A
Montréal, Qué. H3C 3J7
Tél.: (514) 343-7870

et un ouvrage publié sous les auspices du Centre aux **Éditions France-Amérique**, Montréal

P. Soldatos, **Souveraineté-Association: l'urgence de réfléchir,** octobre 1979 207 p. $9.95

à commander à l'éditeur

170 Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: (514) 331-8507

20e mille en six semaines

ANTONINE MAILLET
PÉLAGIE-LA-CHARRETTE

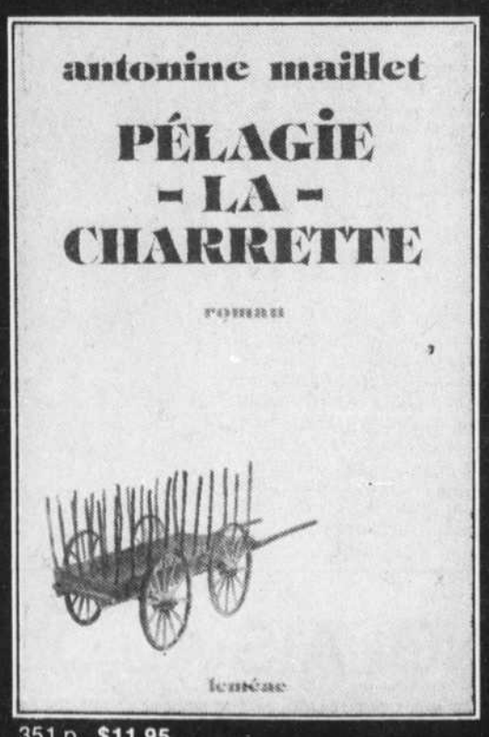

351 p. **$11.95**

- *Best-seller dès sa sortie*
- *Le roman de la grande épopée acadienne*
- *L'aventure la mieux racontée et la plus bouleversante qu'ait réussie Antonine Maillet*
- *«Un des meilleurs livres de la dernière décennie»*
  (Réginald Martel — La Presse)

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

Nom.....
Adresse:.....
.....

☐ Pélagie-la-Charette 11.95
Frais d'envoi et d'emballage: 0.75

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....

Signature: .....

Tout le monde le lit, lisez-le!

Une saison musicale riche et variée

par Gilles Potvin

LA présente saison musicale ayant débuté il y a moins de deux semaines, il n'est certes pas trop tard pour effectuer un tour d'horizon rapide et voir un peu ce qui attend les mélomanes dans les sept ou huit mois qui viennent. La saison 1979-80 sera riche et variée et il est à prévoir qu'un public en nombre record assistera aux quelque 200 manifestations déjà annoncées, sans compter celles qui s'ajouteront au fur et à mesure. Des organismes comme l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre de chambre McGill, la Société Pro Musica, la Société de musique contemporaine du Québec et le Ladies' Morning Musical Club, lesquels recrutent des abonnés, peuvent déjà compter sur des auditoires substantiels. D'autres séries moins importantes, comme les Événements du Neuf, Concerts et artistes canadiens, Musica Camerata, le Studio de musique ancienne, les Concerts Grand Marnier, Anton Kuerti et ses amis, l'Ensemble vocal Tudor ont toutes les raisons d'être optimistes.

Si l'on excepte la malencontreuse série de récitals du pianiste André Strawinski, c'est l'Orchestre de chambre McGill qui a ouvert la saison le 24 septembre avec *l'Art de la fugue* de Bach-Isaacs. Le théâtre Maisonneuve affiche complet pour les huit concerts de sa 40e saison. Cet anniversaire sera souligné avec éclat le 5 novembre alors qu'Alexander Brott accueillera le célèbre violoncelliste Mstislav Rostropovich et sa femme, le soprano Galina Vishnevskaya. Ce concert aura lieu à la salle Wilfrid-Pelletier de même que ceux du 17 mars (Jean-Pierre Rampal) et du 30 mars (Yehudi Menuhin). Au théâtre Maisonneuve viendront tour à tour Igor Oistrakh, André Bernard, Paul Badura-Skoda, Ida Haendel et Denis Brott.

C'est dans une espèce d'euphorie que l'OSM a commencé sa 46e saison les 25 et 26 septembre. Les trois grandes séries, Grands concerts, Concerts gala et Concerts du Maurier affichent complet ou presque. Cette deuxième saison du régime Dutoit, remarqueble par ses programmes et sa brochette de solistes invités devrait connaître un succès sans précédent sur le plan artistique comme sur le plan matériel. Une quatrième série, les Concerts Esso du dimanche après-midi, devrait retrouver le succès des saisons précédentes. Déjà, les deux premiers concerts ont affiché la plus haute tenue artistique. Après quelques années difficiles, l'OSM a donc de nouveau le vent dans les voiles et il convient d'attribuer à Charles Dutoit sa juste part de cette réussite. Sa programmation intelligente et diversifiée, sa direction remarquable de tous les répertoires, ses innovations audacieuses, notamment celle de consacrer un programme à un compositeur contemporain en présence de celui-ci (Messiaen et Pendericki sont venus, Xenakis et Lutoslawski viendront cette saison), son sens des responsabilités d'un directeur artistique et son implication dans la vie culturelle montréalaise sont autant de facteurs de cette réussite. Aux concerts du soir s'ajouteront encore les matinées pour la jeunesse que dirige Mario Duschesne, les concerts en périphérie et en province, le concours OSM et d'autres initiatives qui font de l'OSM l'instrument le plus actif de la collectivité.

La Société Pro Musica ouvrira sa 32e saison le 14 octobre prochain avec le Quintetto Boccheriri. Sept autres concerts du dimanche après-midi au théâtre Maisonneuve ramèneront des ensembles connus comme le Quatuor Orford, le Quatuor Juilliard, le trio Beaux-Arts et le Quatuor Amadeus et feront connaître le Quatuor Varsovia. Des artistes canadiens réputés s'ajouteront à ces ensembles ou se produiront individuellement ou en duo comme les pianistes Henri Brassard, Claude Savard et Ronald Turini, les violonistes Jerry Csaba et Ida Haendel, le soprano Anna Chornodolska et le clarinettiste James Campbell. Ce sera la première saison donnée en l'absence de la fondatrice Gertrude Gendreau décédée au début de l'année. Nul doute que la société voudra maintenir l'esprit et l'idéal qui animaient cette femme dévouée.

Quant à la SMCQ, elle a inauguré sa 14e saison sous les auspices les plus favorable, rendant hommage à son directeur musical Serge Garant à l'occasion de ses 50 ans. Les sept concerts à venir offriront un choix considérable d'oeuvres de compositeurs contemporains, y compris les Québécois Yves Daoust, Denis Gougeon, Michel-Georges Brégent, Bruce Mather, Gilles Tremblay, Bengt Hambraeus, Denis Lorrain et Martial Sauvé. La société accueillera également le Groupe de musique expérimentale de Bourges et les compositeurs Witold Lutoslawski et Ernst Krenek, ce dernier à l'occasion de ses 80 ans.

Une série parallèle consacrée à la musique nouvelle, les Événements du Neuf, présenteront quatre concerts d'un répertoire plus résolument tourné vers l'avant-garde et les plus récentes expériences de création musicale. A noter que l'entrée est libre à ces quatre manifestations.

Encore cette saison, le Régie de la Place des Arts a mis sur pied un vaste programme d'animation culturelle dans lequel la musique occupe une place importante. Les concerts-midi seront consacrés à la musique instrumentale (Mario Duschesne) et à l'art vocal (Pierre Mollet). Une série augmentée de concerts du dimanche matin, « Sons et brioches », organisée en collaboration avec les Jeunesses musicales du Canada, sera surtout consacrée à la musique pour deux pianos ou piano à quatre mains. Si l'on a abandonné les récitals du mercredi après-midi, l'on a instauré une série de grands concerts du soir en collaboration avec Grand Marnier. Malheureusement, le premier, confié au baryton Hermann Prey, a dut être annulé. La série débutera donc le 29 de ce mois avec le pianiste français Jean-Philippe Collard. On entendra par la suite Marilyn Horne, Mikhaïl Pletnyev, l'Orchestre symphonique de Pittsburgh dirigé par André Prévin, celui de Cleveland dirigé par Lorin Mazel ainsi que le célèbre baryton Dietrich Fischer-Dieskau, son troisième récital à la salle Wilfrid-Pelletier.

La doyenne de nos sociétés musicales, le Ladies' Morning Muscial Club, a entrepris cette semaine sa 88e saison de concerts, consistant surtout en récitals de solistes et programmes de musique de chambre. Ce ne sont pas les grands noms qui prévalent ici mais la haute tenue des concerts de cette série est devenue proverbiale.

Pour une 10e saison consécutive, Musica Camerata présente une série de concerts de musique de chambre le samedi, en fin d'après-midi. La saison a débuté samedi dernier et il y aura un total de dix concerts, à prix modique, à la citadelle de l'Armée du salut, rue Drummond. La programmation est très variée et ce sont des instrumentistes et chanteurs montréalais qui participent à cette série.

A la suite du succès remporté par son intégrale de sonates de Beethoven la saison dernière, le pianiste torontois Anton Kuerti revient parmi nous cette saison. Il participera à six programmes sous le titre « Anton Kuerti et ses amis » à la salle Pollack, à compter du 13 octobre.

Concerts et artistes canadiens, que dirige Micholas Koudriavtzeff, doyen des empresarios canadiens, va parrainer une autre série de récitals à la salle Wilfrid-Pelletier. L'un des rares survivants de l'entreprise privée dans le domaine de la présentation de concerts, CAC doit agir avec prudence et circonspection. En plus de quelques spectacles de danse, il n'y aura qu'un nombre restreint de récitals: les Petits Chanteurs de Vienne, Marek Jablonski et Andrés Segovia.

Si la musique instrumentale est omniprésente, le chant choral est passablement négligé dans la métropole. A cet égard, il faut retenir les cinq concerts de l'Ensemble vocal Tudor à compter du 22 octobre. Tous ont lieu à la salle Pollack, sauf celui du 3 décembre à l'église St-Jean-Baptiste. Wayne Riddell et ses 19 chanteurs constituent le seul choeur professionnel à Montréal. Le choix des programmes est varié et va de la période classique au XXe siècle. On relève les noms de plusieurs compositeurs canadiens: Coulthard, Champagne, Vivier, Prévost, Bissell, Holman, Jones, Freedman et Matton.

La musique ancienne ne sera pas négligée grâce à l'apport du Studio de musique ancienne (trois concerts dont l'un consacré à Bach), du groupe Musica da chiesa, du Petit Ensemble baroque et du groupe Sanz Cuer. D'un intérêt particulier sont les six récitals que trois jeunes organistes, Hélène Dugal, Geneviève Lagacé et Jacques Lecavalier, vont consacrer à l'intégrale de l'oeuvre de Jan Pieterszoon Sweelinck, à compter de demain soir à l'église St. Matthias, sur la côte St-Antoine. Dans le même ordre d'idée, un Festival de musique baroque (trois concerts en octobre) retient l'attention. A la suite d'un programme de musique française donné lundi, le réputé Frans Brüggen, flûte à bec, sera entendu le 15 et l'organiste John Grew le 29.

A ce survol fort impressionnant et forcément incomplet il faut ajouter concerts gratuits de Radio-Canada, à la salle Claude-Champagne le vendredi soir, les cinq concerts de musique électroacoustique au studio Alfred-Laliberté de l'UQAM (le premier a eu lieu lundi), le Festival de musique improvisées qui se tient encore ce soir et demain à l'auditorium Musée des beaux-arts et les concerts gratuits du CBC Festival Allegro à la salle Pollack en octobre et novembre. L'on peut prévoir aussi au moins un concert de l'Orchestre des jeunes du Québec qui fera également une autre tournée en province.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'U.Q.A.M.
présente dans le cadre des SPECTACLES POUR ENFANTS
L'Aubergine de la Macédoine dans Gum, Bul et Barbouillette
le samedi 13 octobre à 14h00—$1.00 par personne
Studio théâtre Alfred Laliberté
Pavillon Judith-Jasmin
La semaine prochaine le Théâtre Ptitapti.
Université du Québec à Montréal
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

JUSQU'AU 3 NOVEMBRE
tnm
MOLIÈRE
DOM JUAN
mise en scène
Jean-Louis Roux
avec
Léo Ilial Luc Durand
Raymond Bouchard
Denyse Chartier
José Descombes
Mireille Deyglun
Sylvie Léonard
Jacques Morin
Jacques Rossi
Jean-Louis Roux
Christian St-Denis
Paul Savoie
décor, costumes, éclairages
Robert Prévost
tarifs spéciaux: groupes / 25 ans et moins / 60 ans et plus
tnm 861-0563
84 ouest, rue Ste-Catherine

Théâtre pour enfants
Piano nobile
13h30 et 15h30
les samedis
13, 20, 27 octobre
3, 10, 17, 24 novembre
1, 8, 15 décembre
Billets: $1 en vente maintenant aux guichets de la Place des Arts.
Chut! Chut! Pas si fort!

Le Carrousel
présente
Chut! Chut! Pas si fort!
Spectacle avec comédiens et marionnettes auquel les enfants sont invités à participer.
Une production de la Régie de la Place des Arts présentée grâce à la collaboration de la Banque Canadienne nationale et de la Banque Provinciale du Canada.

LES CONCERTS ESSO 1979-1980
6 concerts pour toute la famille
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique
Une série vraiment populaire, de la musique accessible à tous!
Les six Concertos brandebourgeois de J.S. Bach et une création mondiale.
Un concert gratuit: 6 concerts pour le prix de 5
Premiers arrivés, premiers servis.
Les premiers abonnés auront le choix des meilleures places.
$24.00 seulement pour 6 concerts / Billet simple $4.75
6 concerts populaires présentés le dimanche à 14 heures 30
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

4 novembre 1979
Charles Dutoit, chef d'orchestre
BACH Concerto brandebourgeois no 1 en fa majeur
HAYDN Symphonie des jouets
*PRÉVOST Le conte de l'oiseau
Conte symphonique
Texte de Paule Tardif-Delorme
Narrateurs: Dorothée Berryman et Jean Besré

18 novembre 1979
Uri Mayer, chef d'orchestre
Robert Crowley, clarinettiste
BACH Concerto brandebourgeois no 4 en sol majeur
MOZART Concerto pour clarinette en la majeur, K. 622
WAGNER Siegfried Idyll
SMETANA La fiancée vendue, ouverture

9 décembre 1979
Uri Mayer, chef d'orchestre
Yuli Turovsky, violoncelliste
BACH Concerto brandebourgeois no 5 en ré majeur
BOCCHERINI Concerto pour violoncelle en si bémol majeur, G. 482
STRAVINSKY Pulcinella, suite
CHABRIER España

3 février 1980
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Lauréats du Concours OSM 1979
BACH Concerto brandebourgeois no 2 en fa majeur
Concertos à annoncer
DE FALLA Le Tricorne, suite no 2

24 février 1980
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Angela Hewitt, pianiste
BACH Concerto brandebourgeois no 3 en sol majeur
MOZART Concerto pour piano no 9, K. 271, en mi bémol majeur
RAVEL Rhapsodie espagnole
DEBUSSY La Mer

27 avril 1980
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Cho-Liang Lin, violoniste
BACH Concerto brandebourgeois no 6 en si bémol majeur
VIEUX TEMPS Concerto pour violon no 5 en la mineur, opus 37
GRIEG Peer Gynt, suite no 1
RESPIGHI Pini di Roma

*Première mondiale
La création de cette oeuvre a bénéficié d'une subvention spéciale du Ministère des Affaires culturelles du Québec et du Comité de l'Année internationale de l'Enfant.

La claveciniste Geneviève Lagacé et de nombreux solistes membres de l'OSM participeront à l'exécution des 6 concertos brandebourgeois de J.S. Bach.

Esso

HÂTEZ-VOUS! ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ!
ÉCRIVEZ OU MIEUX, TÉLÉPHONEZ AU 844-9567
Nous vous indiquerons quelles places sont disponibles, nous les réserverons, nous pouvons même les porter à votre compte Visa, Master Charge ou American Express.

KEBEC SPEC PRÉSENTE
CE SOIR
Enrico Macias
du 11 au 14 oct.
à 20h30
EN VENTE AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

Tarqravut

La télé des Inuit

par Clément Trudel

ATSUNAI, me lance Marie Tessier - Lavigne en prenant congé; c'est-à-dire « Au revoir » en langue esquimaude (inuktitut). Je sors d'un studio de Radio-Canada où les décors s'inspiraient de gravures d'une artiste de Cape Dorset, Kenojuak. On venait d'y enregistrer une émission de quinze minutes que le satellite Anik allait permettre de diffuser deux jours plus tard vers les territoires du Nord où vivent « les hommes » (Inuit). Sujet: les règlements de la chasse aux oies à Fort George, sur la rive orientale de la Baie James — règlements que l'on pourrait sans doute étendre à d'autres points du territoire arctique ou subarctique.

Tarqravut (Notre Nord) est sous la responsabilité de Mme Tessier-Lavigne depuis octobre 1973 mais on lui prévoyait une durée éphémère. Malgré tout, Montréal demeure la plaque tournante et *Tarqravut* prend l'affiche, tantôt avec des artistes du Nord, tantôt à l'occasion d'entrevues à des hommes politiques — la semaine prochaine, on y reçoit Peter Itinuar, député des Territoires du Nord-Ouest, élu sous la bannière du Nouveau Parti Démocratique.

Ce programme hebdomadaire, diffusé chaque jeudi vers le Nord, est repris le lendemain. Il permet en théorie de rallier quelque 30,000 Esquimaux dispersés dans le Nord (8,000 vivent au Nouveau-Québec où seulement quatre villages ont accepté à ce jour cette télé... tant que les leaders de la communauté inuk n'auront pas l'assurance d'un plus fort contenu en inuktitut.

Elijah Menarik possède près de 20 ans d'expérience comme animateur et directeur de station radiophonique. Exceptionnellement ce soir-là, il était l'interviewé et Mary Aitchison, l'intervieweuse. Ton jovial et détente intégrale, malgré le côté imposant du soutien technique. Mme Aitchison en était d'ailleurs à ses débuts comme animatrice à la télévision, elle dont la voix est retransmise fréquemment à la radio; elle doublera bientôt trois documentaires sur la Laponie que diffusera *Tarqravut* en émissions spéciales, comme ce fut le cas déjà pour exposer les conditions où sont hospitalisés les Esquimaux évacués vers le Sud.

Elijah Menarik ne reçoit pas tellement d'écho des séquences télévisées transmises par Anik. Quant à la perception qu'ont les gens du Sud de la réalité esquimaude, il constate que beaucoup de blancs ont voulu réfléter cette réalité sans toujours « séjourner dans le Nord assez longtemps pour saisir la culture et le sens des activités » du peuple inuk. Il ne lui déplairait pas que des Esquimaux s'adressent eux-mêmes aux auditoires du Sud pour narrer la vie dans le Nord et exposer le point de vue des autochtones du Nord. Pour l'instant, Menarik est parfois mis à contribution par certains des services internationaux de Radio-Canada (pour des émissions donc que ne captent pas les auditeurs d'ici, inondés par d'autres sources d'informations sur Prudoe Bay ou Poste-de-la-Baleine, sur les impacts de découvertes de pétrole ou de projets de défense, etc.

Quant à Mary Aitchison, elle a déjà assumé le poste d'adjoint à un professeur du département de linguistique, à l'université McGill. Son apport sera précieux désormais à une émission qui sert de lien entre les Inuit de l'Alaska, du Groënland et du Nord canadien; un jour peut-être, le lien se fera avec les groupes frères qui habitent la Sibérie...

Chaque jour, à la radio, une ligne téléphonique d'une heure relie Montréal au Nord. C'est là un contact très populaire entre les noyaux d'Esquimaux et les appels sont nombreux et à point, dit Menarik dont le rôle d'animateur est partagé par Mme Aitchison et par un autre Inuk, A. Targik.

Des quelque 90 heures hebdomadaires transmises par la télévision des Services du Nord de Radio-Canada, on ne trouve que 30 minutes en langue esquimaude: le quart d'heure de *Targravut* et un autre quinze minutes acheté à la compagnie Nuenatsiakmiut, de Frobisher Bay. Depuis mai 1979 existe, à Yellowknife, un centre de production (télé) présentement en rodage et qui, assure-t-on aux relations publiques de CBC, ajoutera sous peu trente minutes hebdomadaires aux programmes en langue inuktitut.

La Fédération des Esquimaux (Inuit Tapirisat) obtenait l'an dernier une subvention de $1.9 million pour travailler à un projet Anik « B » dont le responsable, David Simailak, est en poste à Baker Lake. Ce projet pourrait aboutir à un réseau plus dense d'intercommunication entre Esquimaux mais il serait prématuré d'avancer une date d'entrée en fonction, déclarait cette semaine une porte-parole de Tapirisat.

Les Esquimaux résidant en territoire canadien semblent mieux pourvus toutefois en chaine radiophonique, CBC-Radio-Canada faisant déjà fonctionner six centres de production pour les 18 heures quotidiennes de programmes. Outre Montréal, où Serge Gagné fut chargé en mai 1979 de recueillir les suggestions en vue d'une éventuelle réorientation des services du Nord, on compte cinq centres de production radiophonique: situés au Yukon (Whitehorse), au Keewatin (Rankin Inlet), dans le district de Mackenzie (Yellowknife) et dans l'Arctique: Frobisher Bay dans l'Est et Inuvik, dans l'Ouest. Environ la moitié de la production radiophonique relève du réseau, l'autre moitié étant l'apanage de ces divers centres où l'anglais alterne avec les différentes langues locales.

Il n'appartient pas à tout le personnel non-esquimau de Radio-Canada d'être féru d'anthropologie et de linguistique mais la réalisatrice de *Tarqravut* a suffisamment de connaissances pour respecter les moeurs et la civilisation des Esquimaux, qu'elle dit dotés du sens de l'humour et « très vifs » à comprendre les enjeux de tous ordres. Marie Tessier-Lavigne se dit heureuse de n'être pas victime de coupures budgétaires à son service: « Nous faisons déjà des miracles; avec un budget moindre, notre existence serait en péril ».

À en juger par le bref contact d'un soir avec cette équipe, « Notre Nord » semble un apport modeste mais dynamique à la reprise en mains, par les Inuit eux-mêmes, de leur avenir. Menarik louange la réalisatrice actuelle, très empressée à « nous aider » et retient qu'il lui serait agréable, un jour, de voir dans cette fonction un Inuk. C'est peut-être Yellowknife et son centre de télé qui fournira ces aspirants-réalisateurs. Les Inuk n'ont-ils pas déjà une présence assurée à d'autres niveaux, avec le député Ituniar et le sénateur Willie Adams, à Ottawa?

ᑕᕐᕿᕐᕋᑦ

Ces caractères «esquimaux» identifient l'émission Tarqravut (Notre Nord) produite à partir de Montréal par les services du Nord de Radio-Canada.

disques de variétés / Lavoie, Berry, B.B. King

par Nathalie Petrowski

Daniel Lavoie

LE drame de Daniel Lavoie, jeune et prometteur auteur-compositeur, natif du Manitoba mais fils adoptif du Québec depuis 10 ans, c'est qu'il n'a pas, pour employer sa propre expression, « trouvé sa place dans l'espace ». *Nirvana Bleu* (disques Apex), son quatrième microsillon, ne saura peut-être pas encore la lui garantir, pour plusieurs raisons dont une petite mafia qui barre la route à plusieurs en veillant aux intérêts de son écurie, dont aussi un manque de fermeté de la part de Lavoie qui ne semble pas toujours savoir ce qu'il veut. Le titre de son disque est tout à fait révélateur du flottement. Le premier réflexe c'est d'abord de s'interroger sur le sens du mot nirvana tel que Lavoie l'entend. Le mot nirvana est-il ici utilisé dans le sens péjoratif du cliché ou est-ce au contraire le nirvana de Monsieur Robert, un mot emprunté à la philosophie boudhiste et qui marque la dernière étape contemplative caractérisée par l'absence de douleur et la possession de la vérité? Lavoie nous donne peu d'indices. Si la musique est douce, angélique et nirvaneuse, les paroles transparentes ne parlent pas du nirvana mais des limbes et de la non-vie. Lavoie aime se complaire dans le romantisme gris d'un monde calfeutré par la tristesse, un monde où rien ne marche, où l'on s'ennuie à mourir et où la fatalité se fait molle et morose. Une petite morale défaitiste (pas d'importance, long, les jours sont longs) brode les textes de bon nombre de chansons chantées par la voix lymphatique et lascive d'un gars qui sort du lit ou d'un gars qui va se coucher. Le plus frustrant dans tout cela c'est que lorsque Lavoie sort de sa cachette ouatée, on comprend qu'il a plus de coeur qu'il ne le laisse voir. Dans *« la danse du smatte »*, une chanson avec plus de consistance rythmique, Lavoie réveille l'émotion défaillante et révèle ses talents de pianiste ainsi que son inclination naturelle vers le jazz. Ailleurs, le piano volubile, suffit à vérifier la musicalité de Lavoie et à nous faire espérer qu'un de ces jours, Lavoie va peut-être enfin trouver son nirvana.

■

Chuck Berry

Dans la première vague du rock'n roll américain, plusieurs furent élus mais peu sont restés. Jerry Lee Lewis, le père des rockabillies, est aujourd'hui passé du côté du country. Little Richard déclare à qui veut bien l'entendre que le rock'n roll c'est le mal et l'enfer. Elvis est mort. Il ne reste donc plus que Chuck Berry, celui qui a failli être le roi du rock mais qui s'est fait usurpé son titre par un blanc du nom de Presley. Au départ quand l'école de Berry inventa le rock'n roll, elle inventa une musique mais elle inventa surtout la forme d'expression par excellence d'une jeunesse impatiente et survoltée. Par cette musique sauvage et accélérée, Berry entendait témoigner de la jeunesse. Trente ans plus tard, il n'a pas cessé de témoigner. Il suffit de regarder l'endos de la pochette de son dernier disque *Rock it (Atco)* pour y voir la photo d'un homme qui ne croit pas à son âge. Berry est aujourd'hui en prison pour avoir oublié de payer ses impôts tandis que la compagnie Atco se fait un plaisir de vendre ses disques. On ne sait trop si Berry savait qu'il irait en prison quand il a enregistré le disque, mais le message qui s'en dégage est en tous les cas un message de liberté. *Rock it* c'est presque la rencontre de Chuck Berry et de J.J. Cale. Les puristes reprocheront à Berry de faillir à sa tradition et de diluer l'énergie vive et crue du rock au nom de la technique et de la production. Ceux qui cependant sauront faire abstraction du contexte culturel précis dont Berry fait partie, découvriront la modernité nonchalante d'un son qui vient de loin et qui n'a plus besoin d'être spectaculaire pour convaincre: ils découvriront aussi la retenue calme d'un rythme apprivoisé à travers non pas la réduction d'une forme mais son réaménagement. Le plus bel exemple c'est sans doute *Havana Moon*, une vieille chanson de Berry reprise plus tard par Levon Helm. La guitare se fait ici presque fausse et désaccordée tandis que des petites voix hawaiennes chantent doucement un refrain qui donnent dans le voodoo. Brian Eno n'aurait pu faire mieux comme effet anachronique et désincarné. Dans *Pass away*, Berry fait appel au même procédé de démembrement rythmique sauf que cette fois-ci l'habile parolier, à qui on doit la mythologie adolescente du rock, change de ton et se fait philosophe. Peu importe où nous en sommes écrit-il, nous sommes tous de passage. En attendant, ce « passage » Berry continue à faire de la bonne musique qui nous aide encore même vingt-cinq ans plus tard à faire passer le temps.

■

B.B. King

Dès la première pièce de *Take it home* (MCA), on est tout de suite transporté ou transplanté dans une atmosphère de célébration et de danse. B.B. King c'est encore et toujours l'émotion toute nue sans cérémonies, un son robuste et masculin avec des effluves de gospel autant dans les choeurs que dans les cuivres. *Take it Home* réussit à réconcilier le son naturel de la guitare de King avec l'opulence des arrangements et rétablit ainsi un juste équilibre entre deux forces contradictoires. Aujourd'hui tout roule comme sur de l'huile. Chaque chanson réussit à imposer sa propre personnalité depuis le joyeux *Better not look down* où B.B. King en pleine conversation avec la Reine d'Angleterre lui conseille de ne pas trop s'inquiéter et de ne pas regarder en arrière, jusqu'à *The beginning of the end* dont le texte ressemble un peu trop au légendaire *The thrill is gone*. Reprenant une mythologie qui fait la navette entre les concepts de succès et ceux de l'amour et de l'érotisme... au son d'une musique accueillante et généreuse King n'invente rien de neuf. Il polit seulement quelque chose qu'il maîtrise à la perfection.

■

The Jukes

Avec ce deuxième disque de Southside Johnny and the Ashbury Jukes (*The Jukes* — Mercury), certains commencent déjà à parler du « New Jersey Sound ». Southside Johnny de son vrai nom, John Lyxon vient sensiblement de la même région que son confrère Bruce Springsteen. Comme Springsteen, Southside Johnny cherche les sons chauds et la prédominance des cuivres dans toutes les lignes mélodiques tandis que la batterie et la guitare assument des rôles de mitraillettes musicales. Comme Springsteen, Johnny fait du commentaire social, décrit non pas son expérience intime de la vie, mais celle d'une collectivité à laquelle il s'identifie. La première chanson *All I want is everything* rappelle la belle époque subversive de Jim Morrison (I want the world and I want it now) avec la différence qu'il n'y a rien de trouble ou de dangereux chez Southside Johnny. Les manches de chemise bien relevées, Johnny est un travailleur de la chanson populaire, un réaliste, terre à terre (living in the real world) qui n'a pas de temps à perdre avec des concepts flous ou abstraits. Avec ses chansons qui se voudraient parfois des hymnes à la liberté, Southside Johnny est carrément l'émule de Springsteen sans cette sensibilité transcendante qu'il a troquée pour des sentiments parfois moins purs et plus calculés que ceux de Springsteen.

Jazz

Pour Dizzy Gillespie

par Gilles Archambault

CELA paraîtra à peine imaginable à ceux de ma génération, mais Dizzy Gillespie a maintenant soixante-deux ans. Le révolutionnaire iconoclaste, le surréaliste échevelé, portant bérêt et se livrant sur scène aux pirouettes les plus inattendues, a survécu à la plupart de ses contemporains. Comme eux, il a tâté de la drogue et de l'alcool, mais il a su dominer ces dangereuses inclinations. Il nous raconte tout cela dans ses mémoires parus chez Doubleday sous le titre de *To Be or not to Bop*. Ayant recours aux services d'un ghost writer, Al Fraser, il raconte sous forme d'interview les principales étapes de sa carrière. Il ressort de ce récit que notre Dizzy est très vaniteux, mais que l'aspect bon enfant de sa nature nous fait avaler la pilule assez facilement; que sa carrière, qui lui a permis de rencontrer les plus grands musiciens de son temps, est aussi fertile en rebondissements amusants ou pittoresques. Dizzy a beau nous raconter les moments troubles de sa vie, on est porté à ne le pas prendre complètement au sérieux tellement il nous donne l'image d'un homme proche de la rigolade ou de la vantardise. Mohammed Ali ne vous ferait pas pleurer en vous racontant son enfance, Dizzy non plus.

En plus du témoignage du trompettiste, on nous donne ceux des principaux musiciens qu'il a côtoyés, là aussi sous forme d'interviews. On y apprend que Dizzy vit depuis près de quarante ans avec la même femme, laquelle affirme ne pas se préoccuper trop des fredaines de son Dizzy; ce dernier affirme que sa femme Lorraine a été une épouse parfaite, qu'elle gère l'aspect financier de sa vie, etc. On sait aussi après lecture de ce livre que Dizzy a eu deux chagrins majeurs dans sa vie, la mort de sa mère et celle de Charlie Parker. Il réussit à nous dire qu'il se tient pour le meilleur trompettiste du jazz, sans nous faire sourire. Serait-ce vrai? Une chose est certaine, ce livre se lit d'un trait. L'amateur, même sans conscience historique jazz, y trouvera son compte. Et si vous croyez que les préjugés raciaux aux USA étaient disparus dans les années cinquante, la lecture de ce *To Be or not to Bop* vous enlèvera quelques-unes de ses illusions.

Si vous voulez saluer la parution de ce livre par l'audition de quelques disques de Dizzy, je vous signale l'existence de quelques microsillons encore disponibles. Le trompettiste a beaucoup enregistré pour Verve, et ce catalogue étant à peu près inaccessible pour nous, il reste chez Pablo les titres suivants (parmi ceux que je recommande): *Big Four* (2310 719), *Big Seven* (2310 749), avec *Oscar Peterson* (2310 740), *Party* (2310 784); chez Trip, *Something Old, Something New* (5566) et chez Prestige, *Giant* (2-24047) et surtout l'essentiel *Greatest Concert Ever* (2-24024) où Dizzy se mesure avec Parker, Powell, Mingus et Roach.

On annonce la venue de Gillespie au Soleil levant en novembre. Dizzy, de son vrai nom John Birks, est rarement décevant. Peu de musiciens de jazz ont au même degré que lui une suprême autorité sur la matière musicale. Il peut certes décevoir en se livrant à des clowneries d'un goût un peu discutable, mais il n'est jamais indifférent. Le voir, c'est participer à l'une des joutes musicales les plus réjouissantes qui soit, c'est entendre l'un des musiciens les plus constamment inventifs que le jazz ait connus. On pardonne tout à Dizzy, même des mémoires qui n'en sont pas, même les vantardises les plus poussées. Dois-je ajouter que je suis pour?

Le puits est à sec à l'Institut du cinéma

D'ici la fin de son année financière, soit fin mars 1980, l'Institut Québécois du Cinéma, par manque de disponibilités financières, ne pourra répondre aux demandes d'aide faisant appel au fonds spécial de développement. C'est à même ce fonds que l'Institut répond aux demandes d'aide en scénarisation, à la préproduction et aux projets spéciaux.

Ses autres budgets s'épuisant rapidement, l'Institut ralentira l'étude des demandes d'aide aux autres programmes, et en particulier au programme d'aide à la production.

SMCQ/ACREQ
GMEB
GROUPE de MUSIQUE EXPERIMENTALE de BOURGES
FRANÇOISE BARRIERE
PIERRE BOESWILLWALD
CHRISTIAN CLOZIER
ALAIN SAVOURET
JEUDI 18 OCTOBRE
SALLE POLLACK
20h15
BILLETS: $6./étudiants: $3.
RESERVATIONS: 739/5329

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Récital Jean-Philippe Collard pianiste
Programme
Estampes C. Debussy
Kreisleriana, opus 16 R. Schumann
Variations sur un thème de Corelli S. Rachmaninov
Nocturne, en mi bémol majeur, opus 9, no 2
Nocturne, en fa majeur, opus 15, no 2 F. Chopin
Troisième scherzo en do dièse mineur F. Chopin
Le lundi 29 octobre 1979 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $5, $7, $8, $9
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

théâtre du rideau vert 4664, rue St-Denis
Mardi à samedi: 20h. Dimanche: 19h.
Émile et une nuit
Une création de Jean Barbeau
mise en scène Jean-Joseph Tremblay
Jean Marchand, Aude Nantais, Jean-Joseph Tremblay, Larry-Michel Demers
Décor: Raymond Corriveau
Costumes: François Barbeau
Réservations de 12h. à 19h. tél. 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
CONCERT-GALA
sous le patronage de la Ville de Montréal

MSTISLAV ROSTROPOVICH Violoncelle

GALINA VISHNEVSKAYA Soprano accompagnée au piano par Rostropovich
HAYDN - TCHAIKOWSKY - MOZART
Lundi soir, 5 novembre, 20 h 30
Billets en vente maintenant $16 - $12 - $10 - $8
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'U.Q.A.M.
présente
Le groupe celtique contemporain
BARDE ET LE BALLET YS
une compagnie de ballet moderne.
Une fête unique en son genre en tournée au Québec.
Vendredi le 19 octobre $5.50/personne
Salle Marie-Gérin-Lajoie
Pavillon Judith-Jasmin
Entrée...
Université du Québec à Montréal
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Ariane Mnouchkine

Le siècle de Molière

Ariane Mnouchkine que l'on aperçoit à droite de la photo enveloppée d'un grand poncho, alors qu'elle dirigeait une scène des rues de Paris dans son film «Molière» tourné en 1977.

par Angèle Dagenais

LE très beau film d'Ariane Mnouchkine, *Molière*, sera enfin montré à Montréal dans sa version complète de quatre heures au cinéma Parisien à compter du 19 octobre. Présenté à Cannes en 1978, le film a été littéralement « assassiné » par la critique parisienne regroupée au Festival comme à chaque année, explique Ariane Mnouchkine qui est présentement à Montréal pour la sortie de son film. En compétition officielle le film aurait certainement pu remporter un prix d'interprétation pour ne pas dire le grand prix mais « à Cannes les jurés du Festival sont terrorisés par la critique même si l'accueil des salles est triomphal », déclare Ariane Mnouchkine. Le film en France a eu beaucoup de mal par la suite à remonter la pente après ce massacre en règle. On reprochait notamment au film sa longueur et l'ambition de sa démarche. On le prétendait invendable et indigeste or Mnouchkine a réussi l'exploit de le vendre aux Américains qui l'ont visionné la semaine dernière à New York et le présenteront en version sous-titré! Quand on sait qu'à New York sur 400 films présentés en salles par jour, seuls cinq ou six ne sont pas Américains, ce film de quatre heures dans lequel les critiques Parisiens ont si peu cru s'en tire finalement très bien.

A ce chapitre, Ariane Mnouchkine fait remarquer qu'il ne faut jamais prendre le public pour imbécile en prétendant qu'il ne saura comprendre telle ou telle chose, qu'il va s'ennuyer, etc. Un grand nombre de critiques et de distributeurs de films ont cette attitude qui n'est rien d'autre qu'un sale mépris du public.

Molière n'a été réalisé avec aucune grande « vedette » connue de l'écran, il n'a pas bénéficié d'une publicité extravagante — ayant déjà coûté $7 millions, il n'y avait plus d'argent pour le « vendre » — et a subi un lancement raté à Cannes. Pourtant il a connu un très grand succès de salles en France (en province particulièrement), en Allemagne où il a été projeté en deux versions doublée et sous-titrée, en Italie, etc. Certains étudiants, dont on dit que les facultés de concentration ne sont pas très grandes l'ont vu jusqu'à trois fois et le reverraient encore...

Voir *Moliere*, c'est comprendre d'un seul coup le siècle de Louis XIV, ses frasques et sa misère, et l'oeuvre tout entière de ce fabuleux acteur-dramaturge, Jean-Baptiste Poquelin dit Molière dont ne sait pratiquement rien. Ariane Mnouchkine a mis plus de six mois à travailler son scénario, à faire des recherches aux archives dans l'oeuvre des chroniqueurs du 17e siècle pour recréer la vie quotidienne des contemporains de Molière. Elle n'a pas l'impression d'avoir « romancé » la vie du dramaturge car il existe dans sa vie des points de repère historiques très précis — le décès de sa mère, ses études à Orléans, la fondation de l'*Illustre Théâtre*, sa liaison avec Madeleine Béjart, son mariage avec Armande Béjart, la naissance de ses trois enfants, etc. — mais elle précise avoir incorporé dans son film tout ce que l'on sait sur Molière à travers les « grandes plages obscures » qui parsèment sa vie.

Elle a cherché à évoquer la « magnifique folie » du siècle de Louis XIV alors que la France était véritablement le centre du monde. « Contrairement à d'autres dictateurs, précise-t-elle, Louis XIV savait reconnaître la valeur des artistes. Il avait au moins ça! » Il n'en reste pas moins, d'ajouter Ariane Mnouchkine, que ce siècle fut révoltant dans ses extravagances mais révoltant dans le beau et non la médiocrité. L'une des images sublimes du film où l'on voit les gondoles vénitiennes — cadeau de l'Italie au Roi Soleil — descendre le versant français des Alpes est une de ces folies incroyables que la cour pouvait s'offrir. « Il est fort improbable que les Italiens aient envoyé leurs gondoles par voie terrienne comme je l'ai présenté dans le film mais ce type d'excentricité m'est apparu tout à fait plausible avec l'esprit de l'époque. J'ai lu quelque part que Louis XIV avait fait construire un petit pavillon à Versailles tout de *porcelaine;* or il a gelé un soir d'hiver et la charmante petite maisonnette a éclaté en mille morceaux comme une tasse à thé que l'on échappe sur les carreaux! On a eu la permission de filmer à Versailles différentes scènes des grandes fêtes nocturnes du palais. Pendant une semaine on a tourné de nuit dans ce décor véridique que l'on a illuminé comme ce devait l'être au 17e siècle et on a tous eu la sensation de vraiment vivre dans une autre époque. Ce fut une très étrange expérience ».

Toutes ces orgies royales ont entraîné une saignée financière sans précédent dont le petit peuple s'est certainement rappelé un siècle plus tard lorsqu'il a tenté de rétablir un certain équilibre et justice en sol français. Avant de tomber dans les bonnes grâces du Roi, Molière a aussi goûté à sa part de pain noir...

Ariane Mnouchkine raconte cette aventure intense de la vie de Molière avec un sens très poussé du spectacle. Paradoxalement, Mnouchkine qui dirige une troupe de théâtre depuis 15 ans — le Théâtre du Soleil — se débrouille très bien avec l'image cinématographique. Elle prétend que théâtre et cinéma sont « cousins très proches ». La transposition du jeu des comédiens est qualitativement la même. Femme de théâtre, elle considère le cinéma comme un très grand art contrairement à certains de ses homologues qui en font un pis-aller. « Je vais beaucoup plus au cinéma qu'au théâtre depuis mon enfance; je m'ennuie très souvent au théâtre en France ».

La réalisation de *Molière* a correspondu à un moment de crise au sein du Théâtre du Soleil, noyau d'une trentaine de comédiens qui interprètent un théâtre de création principalement et se produisent depuis quelques années à la Cartoucherie de Vincennes à Paris. « Après 68, d'expliquer Ariane Mnouchkine, certains artistes français se sont retrouvés dans un grand état de confusion. Ils se sont mis à douter de leur art et de leur valeur dans la société. Le Théâtre du Soleil s'est interrogé globalement et a décidé de s'arrêter quelque temps et de faire autre chose. Cette autre chose ce fut *Molière*. Nous nous sommes mis à nouveau dans le position de débutants complets et avons attaqué cette immense projet qui devait ultimement répondre à la question: l'artiste sert-il à quelque chose? »

Je pense qu'il ne nous est pas permis d'en douter.

Jovette Marchessault à New York

par Madeleine Ouellette-Michalska

Au Woman's Salon de New York, de gauche à droite: Gloria Orenstein, Erika Duncan, Sallie Reynolds, Louise Cotnoir, Pol Pelletier, France Théôret, Hélène de Beauvoir et Jovette Marchessault. (Photo Freeda Leinwald)

NEW YORK — Douceur d'une fin d'après-midi d'automne à Soho et Greenwich Village. Quartiers bohèmes de New York fréquentés ou habités par des artistes *in* qui ont parfois défroqué du collège, de l'université, mais ont fait les Beaux-Arts ou s'y intéressent. Ils sont végétariens, macrobiotiques, adeptes du zen ou du yoga, disciples de Marishi, de Krishna ou d'Ichazo. Ils forment la partie subversive et dorée du capitalisme. L'envers de Harlem. Le contrepoids des secteurs défavorisés de Brooklyn et du South Bronx qu'un guide de 72 ans décrira en ces termes le lendemain: « It is crazy, it is rough, it is tough. But there is life. This is New York! »

Dans cette foule qui déambule calmement, ou fait du lèche-vitrine devant les boutiques d'antiquités et les galeries d'art, flâne autour du Washington Square, il y a des gens de chez-nous. Aujourd'hui, New York accueille Jovette Marchessault, écrivain, peintre et sculpteur (orthographe de son cru). La première Québécoise à être jouée dans l'une des trois grandes capitales du théâtre occidental. Son nom n'est pas à l'affiche du Broadway. Elle n'en a d'ailleurs aucune envie. Elle est l'invitée du Woman's Salon newyorkais dont elle inaugure la 5e saison avec la dramatique *Les Vaches de nuit* présentée à Montréal en mars dernier, au théâtre du Nouveau-Monde, dans le cadre de *Célébrations*.

Avant d'être présentée à New York, cette oeuvre l'a d'abord été à Paris, au Lieu Dit, début 79. Et elle le sera bientôt en Italie en version italienne. Ce texte dramatique, qui est en train de connaître un accueil international, est loin d'avoir été conçu pour la scène. Jovette Marchessault, fille modeste, met tout sur le compte du hasard. Comme si son talent n'y avait nulle part. Il y a quelques années, elle séjourne à Paris chez Marie-Thérèse Hogues, Québécoise ayant épousé un Français, rencontrée auparavant fortuitement dans le Vieux Montréal lors d'une exposition tenue à la galerie François Paris. Le premier soir de son séjour là-bas, elle raconte une histoire aux filles de ses hôtes, huit et dix ans, qui y prennent goût et réclament, par la suite, de nouveaux épisodes, chaque soir, avant de s'endormir. Cela dure 15 jours. Puis Jovette Marchessault rentre à Montréal et oublie ces aventures imaginaires. L'hiver dernier, lorsqu'on l'invite à participer au spectacle *Célébrations*, sa mémoire lui restitue des bribes de cette allégorie.

Le très beau monologue *Les Vaches de nuit* est né. Pol Pelletier, co-fondatrice du Théâtre Expérimental des Femmes en assume la direction artistique et l'interprétation.

À New York, la comédienne en donne d'abord la version anglaise, puis en joue ensuite un extrait substantiel en français. Car contrairement à ce qui se passe à Montréal, ici, comme dans la plupart des grandes villes américaines, l'intelligentsia anglophone est fière d'afficher sa connaissance de la langue française. Gloria Orenstein, co-fondatrice du Salon, et l'une de ses trois coordinatrices actuelles avec Erika Duncan et Sallie Reynolds, présente à l'assistance un texte qu'elle définit comme poétique, autobiographique, visionnaire, et se dit heureuse d'avoir contribué à favoriser la traduction d'une oeuvre contemporaine. Le jeu de Pol Pelletier est remarquable de présence scénique, d'intelligence, de sensibilité. Elle arrive à dominer et accaparer l'espace dans un décor permanent qui tient davantage de la fantaisie surréaliste que de la mise en scène planifiée.

Nous sommes dans la demeure même d'Erika Duncan. Une aire ouverte découpée d'estrades, d'arcades, de loges, de recoins et d'escaliers où les rouges, les roses et les violents prédominent, éclairée de lampes exotiques et meublée de divans et de coussins orientaux. Pas de rideau donc ou d'écran qui isolerait la comédienne vêtue de noir. C'est dans la foule assise par terre qu'elle se fraie un chemin et se lance dans un *one person show*, aux contours imprécis, dont elle maîtrise parfaitement l'issue et l'orientation. Dans cette proximité du coude à coude et du corps à corps, l'émotion est intense. Seulement quelques hommes. Habillées de l'uniforme jean, ou vêtues de robes longues en *patch work* ou en tissu léger 19e siècle, les femmes applaudissent à tour de bras. « Je pense que c'est le meilleur salon qu'on ait jamais eu, s'exclame Gloria Orenstein à la fin du spectacle. Pas de super star, mais une harmonie parfaite entre le public et la scène ».

Et pourtant ce Woman'Salon newyorkais, qui a inspiré la création de salons assez semblables à Paris, à Houston, à Berkeley et dans plusieurs autres villes américaines, a déjà reçu des *best sellers*, dont Kate Millet, Adrienne Rich, Phyllis Chesler. On y a abordé des thèmes politiques et sociologiques percutants comme le péril nucléaire — ce groupe participera à une manifestation antinucléaire le lendemain — le régime carcéral, l'inceste. On veut, au dire de Gloria Orenstein, « créer un réseau de femmes de toutes les races et de toutes les classes, qui se soutiennent, se connaissant, se lisent, et prennent une action dans le domaine littéraire où se retrouvent aussi le politique et le sociologique. »

Cette partie théâtrale est suivie d'une projection de diapositives illustrant les sculptures, peintures, fresques et masques de Jovette Marchessault, qui suscite beaucoup d'intérêt. On interroge l'artiste sur la nature des symboles et procédés formels impliqués. Les matériaux utilisée (acrylique, contreplaqué, déchets recyclés) illustrent, au plan technique, les métamorphoses d'un univers cosmique en perpétuel devenir, à l'intérieur duquel l'auteur tente de retrouver les traces archéologiques de « femmes telluriques » ayant vécu à « l'époque pré-patriarcale ». Cette fin de soirée, arrosée de Chablis blanc de Californie, se termine par des accolades entre gens de toute couleur et des au revoir dans toutes les langues. Dans cette amitié sonore, on distingue cependant des factions, des tendances et des orientations diverses.

La ligne modérée, axée sur un féminisme à caractère social, qui réclame des lois justes abolissent les discriminations de langue, de couleur, d'âge ou de sexe dans une société mixte et pluraliste. La ligne dure, qui ambitionne consciemment ou inconsciemment de prendre un pouvoir qui ressemblerait fort à celui des hommes, et dont l'inscription vivante, *Women on top*, se lit à hauteur des seins sur le *tee shirt* d'une militante. Dont les comportements se dessinent dans certains gestes quotidiens. Un chauffeur de taxi blanc dépose un groupe dans l'entrée sombre et déserte de l'immeuble de la rue Westbeth ou habite Erika Duncan. Il recommande: « Be careful! » Au départ, une féministe radicale, bottée, cheveux courts, blousons et jean, donne par la vitre antiballes séparant le conducteur des passagers des ordres plutôt rudes aux chauffeur de taxi noir qui connaît mal la direction de *Bonnies* où l'on doit souper. Quelqu'un propose: « Vous pourriez peut-être aller prendre le volant et lui céder votre place à l'arrière. » Il rit: « I would be delighted! » Elle ne trouve pas la blague drôle.

C'est sur ce fond de douceur et de violence contenue ou avouée que Jovette Marchessault a imprimé sa marque québécoise. Ce qui la réjouit le plus. On est venu de Montréal, de Québec, de Thetford Mines pour participer à son triomphe. Les écrivains et amies France Théoret, Gail Scott, Louise Cotnoir lui serrent la main. Yvonne Klein, sa traductrice, est également là. Elle n'est donc pas seule. Le Québec l'entoure. Cette solidarité l'émeut.

Le succès qu'elle remporte relaie un peu dans l'ombre le vernissage d'Hélène de Beauvoir, à la galerie Ward-Nasse, également inscrit aux activités du Woman's Salon. Cette dernière, toute simple et généreuse, n'y prend pas ombrage. Accompagnée de son époux, le diplomate Lionel Roulet (qui déclare sur un ton badin: « Ici, je suis Monsieur de Beauvoir, le prince consort! »), elle applaudit: « Ce texte est d'une beauté extraordinaire et cette comédienne a un talent fou! » Vêtue de bleu, regard bleu, beauté tendre et romantique, elle traduit dans son oeuvre picturale ce que sa soeur, Simone de Beauvoir, a toujours exprimé dans ses romans, ses essais et ses prises de position publiques. La dénonciation de l'oppression sous toutes ses formes, la condamnation de l'aliénation politique, morale, sociale ou sexiste. Ses tableaux s'intitulent « La chasse aux sorcières est toujours ouverte », « À mes soeurs chiliennes », etc. La présence religieuse y est écrasante.

Elle nous connaît par ouï-dire. « Au Québec, cette présence religieuse a tellement accablé vos mères. Tellement de femmes ont fait des enfants pour obéir aux curés. » La réponse vient d'elle-même: « J'en sais quelque chose. Je suis la huitième d'une famille de treize, et je remercie le curé qui m'a fait naître. » Elle me regarde et sourit. Peut-être perçoit-elle, subitement, qu'à la journée inaugurale de la 5e session du Woman's Salon de New York, le régionalisme paraît plutôt pencher du côté de la France que de celui du Québec.

À l'UQAM

L'Université du Québec à Montréal présente en octobre divers colloques-rencontres en octobre, au local J-2020 du Pavillon Judith-Jasmin. Mardi prochain le 16 de 17 heures à 18 h 30, le Regroupement Théâtre et Danse propose aux étudiants et au public en général le thème du Don Juan de Molière tel que mis en scène par M. Jean-Louis Roux. Et le vendredi 26 octobre à 19 h 30, on proposera une conférence-causerie sur la Séquence Création.

McGill
Faculté de musique
L'Atelier d'opéra McGill
direction: Edith Della Pergola
présente
1ère partie: UN CONCERT D'EXTRAITS DE SCÈNES D'OPÉRAS
au piano Prof. Barry Wiesenfeld
2ième partie: BASTIEN ET BASTIENNE
Un opéra d'un acte de W.A. Mozart avec la participation de l'Orchestre de musique de chambre baroque de McGill.
MARY CYR, chef d'orchestre
le DIMANCHE 21 OCTOBRE 1979
20 h 00 - ENTRÉE LIBRE
Pollack concert hall / Salle de concert Pollack
SALLE DE CONCERT POLLACK — 550 O. rue Sherbrooke (métro McGill) renseignements: 392-8224/4755, sur semaine 9 h. - 17 h.

Les concerts d'orgue de Montréal
6e saison/1979-1980
L'oeuvre d'orgue de J.P. Sweelinck
Concert I
HÉLÈNE DUGAL
dimanche le 7 octobre à 20 h 30
abonnements de saison en vente chez
Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine
International Music Store, 1334 ouest, Ste-Catherine
Billets de concert ($4.00 étudiants et âge d'or $3.00)
en vente au guichet le soir du concert
ST-MATTHIAS CHURCH
10, Church Hill, Westmount (angle Côte St-Antoine et Metcalfe.)

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Avant- première
Enchères d'oeuvres d'art en novembre
commanditées par le Chapitre d'Hadassah
Herman Abramowitz d'Hadassah
Jeudi 18 octobre jusqu'à vendredi 26 octobre
Artistes:
Riopelle, Bellefleur, Toupin, Matisse, Torrental, Suzon Côté, Pellan
EATON

QUATUOR JULLIARD
et
JOHN GRAHAM,
altiste
Programme: Haydn, Mozart, Seethoven
DIMANCHE
- 28 oct. - 15h30
Billets: $7.50, $6.50, $5.00
ÉTUDIANTS 7/25 ans: $3.00
(preuve d'âge)
Pro Musica 1270 O. Sherbrooke - 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS,
Montréal (Québec) H3X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Supplémentaire 16 17 18 octobre
Compagnie Albert Millaire
présente
Un spectacle en musique
Trois Actrices, un Coq
REPRISE
CATHERINE RÉGIX
et
ALBERT MILLAIRE
ARLEQUIN

ALAIN SIMARD et ANDRE MENARD
présentent
un concert unique avec
TOM WAITS
MERCREDI 31 OCTOBRE
à 20h30
Théâtre St-Denis
Billets: $8.50 en vente au théâtre et A & A (Ste Cath-Guy)
Et à tous les Simpson's

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'U.Q.A.M.
présente dans le cadre du
CYCLE EXPÉRIMENTAL de musique électro acoustique
une approche pédagogique du
GMEBOGOSSE
Avec la participation du Groupe de Bourges
Mardi le 16 octobre à 20h30 — $2.50/personne
Studio Alfred Laliberté
Pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Coppola, Fellini et les autres

par Richard Gay

Orchestra Rehearsal, de Federico Fellini

JE viens de voir *Apocalypse Now*, le film tant attendu de Francis Ford Coppola. Ce long métrage qui a bénéficié d'un battage publicitaire considérable, qui a remporté un premier prix à Cannes, que certains osent qualifier de « film de la décennie », ce long métrage, dis-je, m'a déçu. Et ceux qui me connaissent, qui suivent mes réflexions critiques, savent que Coppola est un réalisateur pour qui j'ai énormément de respect. Mais cette fois-ci son oeuvre n'a pas été à la hauteur de l'admiration que son talent inspire.

Apocalypse Now accapare par sa richesse visuelle et sonore, c'est sûr sur ce plan l'élaboration est savante, la recherche indéniable. Mais tout comme le capitaine Willard (Martin Sheen) cherche le colonel Kurtz (Marlon Brando), la réalisation toute entière cherche un sens, un sens avec un S majuscule. Si Willard trouve Kurtz, si finalement un Brando empâté et chauve occupe l'écran dans les tout derniers instants du film, le sens de tout cela, la réflexion profonde de Coppola et de son scénariste John Milius sur la tragédie du Vietnam paraît bien mince. Qu'au milieu de l'enfer de la guerre, on devienne un peu fou, c'est évident et le cinéma nous l'a déjà dit.

Coppola a voulu faire le film définitif sur la guerre du Vietnam. Il a vu trop grand et il a dit trop peu. Par conséquent, de son ambition il ne reste qu'une prétention un peu dérisoire: en quête de lui-même, ce film ne s'est jamais vraiment trouvé (Au cinéma York).

■

Si cette production d'une trentaine de millions m'apparaît comme une grosse coquille vide, *Prova d'orchestra* le film modeste de Fellini m'a comblé. Il faut dire que j'ai un faible pour les productions à petit budget de Fellini. Je pense ici au film *Les Clowns*, à *Roma* aussi. Ces oeuvres parlent plus de nous, de la société toute entière, alors que *Le Satyricon*, *Casanova* parlent plus de Fellini lui-même et des labyrinthes de son imagination décadente. Dans *Prova d'orchestra*, une équipe de la télévision, celle de Fellini lui-même puisque le film est produit par la télévision italienne, tourne un reportage sur un orchestre à l'occasion d'une répétition qui prend place dans une ancienne chapelle. Après l'arrivée du vieux copiste, les musiciens s'amènent les uns après les autres, s'installent, discutent de la rencontre sportive, en cours des conditions de travail ou de mille autres choses, puis provoqués par la présence des caméras défendent tous énergiquement l'importance de leur instrument et de leur rôle au sein de l'orchestre. Cette première partie témoigne peut-être mieux que jamais de la virtuosité, l'humour et la poésie propres à Fellini.

Puis la répétition commence. Le chef invité est allemand, une sorte de Von Karajan. Dès le début, il se montre exigeant, une exigeance qui ne trouvera pas d'écho. Il crie, il gueule, il s'emporte, il s'épuise. Répit pour tous. Quand, vingt minutes plus tard, il sort de sa loge, c'est la contestation la plus totale: on a barbouillé les murs, on chahute, on s'amuse, on boit, on fait l'amour, somme toute, on ne veut plus de directeur. Mais plus tard, peu après le chaos total, le chef prendre de nouveau le dessus et cette fois il sera plus impitoyable que jamais.

Cette répétition d'orchestre en plus d'intéresser pour elle-même a une portée tout à fait allégorique: à travers elle c'est évidemment un tableau de la société d'aujourd'hui que Fellini élabore. Et si l'auteur prend un plaisir caustique à filmer la contestation, la dernière séquence constitue un avertissement troublant face au fachisme auquel elle peut malencontreusement donner naissance. Cette oeuvre tout d'abord amusante aboutit donc à un constat des plus percutants. (Au cinéma Élysée).

■

A l'époque des collèges classiques, La Chanson de Roland était, comme on dit, au programme. La réalisation de Frank Cassenti évoque quelques scènes de cette célèbre chanson de geste et la révèle sous un éclairage politique auquel nos professeurs n'avaient peut-être même pas songé.

L'ensemble oscille entre un groupe de pélerins-troubadours du Moyen-Age en route vers St-Jacques de Compostelle et quelques moments des aventures de Roland interprétés par ces mêmes pélerins. Les comédiens parmi lesquels on retrouve l'intense Klauss Kinski, l'étrange Pierre Clementi et l'unique Alain Cuny jouent donc chacun deux rôles. La participation de Monique Mercure est malheureusement très secondaire.

Le résultat, sans être totalement convaincant, n'est pas sans fasciner: les mouvements constants de la caméra, la beauté des images, le lyrisme de la mise en scène, le romantisme, la générosité des sentiments emportent finalement l'adhésion du spectateur. Cassenti a définitivement un style bien à lui. *La Chanson de Roland*, c'est tout de suite reconnaître la marque et les préoccupations sociales du réalisateur de *L'Affiche Rouge*. *(Au cinéma Elysée)*.

■

Time after time de Nicholas Meyer s'avère une agréable surprise. Meyer avait signé, on s'en souviendra, le scénario du film *The Seven percent solution* où on retrouvait comme principaux personnages Sherlock Holmes et Freud. Cette fois Meyer signe lui-même la réalisation d'un scénario axé sur deux autres personnages célèbres soit H.G. Wells et Jack l'Eventreur.

Astucieusement architecturée autour de ces deux personnalités fort différentes, l'intrigue qui nous entraîne de l'Angleterre fin dix-neuvième au San Francisco d'aujourd'hui séduit par son mélange inusité de fantastique à la Jules Verne, d'humour riche en observations de toutes sortes et de suspense efficace. David Warner impose la malice de l'Eventreur, Mary Steenburgen fait preuve d'une sensibilité à la fois comique et touchante qui n'est pas sans faire penser à Diane Keaton et Malcolm McDowell, dans la peau de H.G. Wells, joue son meilleur rôle depuis *Orange mécanique:* un rôle fait de détermination, d'étonnement constant et de passion. (Aux cinémas Loews et Kent).

■

Pour les amateurs de cinéma d'animation, la Cinémathèque québécoise présentera mercredi soir prochain un programme spécial consacré au cinéaste américain Bob Clampett qui sera présent pour l'occasion. Rappelons que Clampett a travaillé au célèbre studio de la Warner Brothers où il a oeuvré aux côtés de Chuck Jones et Tex Avery et où il a créé le personnage de Tweety Pie.

Salon du livre

Le premier Salon du Livre de Sherbrooke aura lieu du 18 au 21 octobre prochain, au Manège militaire, rue Belvédère. L'événement a été mis sur pied par un comité mandaté par l'Association des Auteurs des Cantons de l'Est. Pour sa part, le ministère des Affaires culturelles du Québec subventionne le salon du livre pour $12,500.

Ce premier salon du livre de Sherbrooke réunira une quarantaine d'exposants, éditeurs locaux, régionaux, québécois et canadiens. Diverses activités animeront l'événement: signatures et lectures d'écrivains, colloque sur la situation du livre, projections de films, etc. Le Salon du Livre de Sherbrooke sera ouvert jeudi le 18, de 19 heures à 22 heures; vendredi et samedi les 19 et 20, de midi à 22 heures et le dimanche, 21 octobre, de midi à 21 heures.

Congrès en histoire

L'Institut d'Histoire de l'Amérique française tiendra son congrès annuel à l'Université d'Ottawa les 19 et 20 octobre prochains. Les Prix Lionel-Groulx et Guy-Frégault seront décernés à la fin du congrès.

Les principaux thèmes de la rencontre sont annoncés comme suit: l'industrie de la chaussure à Québec; les femmes dans l'histoire; sociétés rurales: Québec et la France; le monde vu du Québec; messianisme et historiographie; la femme au travail; langue et réforme; les femmes et la famille.

Le congrès, qui se tiendra au Pavillon Simard de l'Université d'Ottawa, s'ouvrira vendredi matin pour se terminer samedi le 20 à 17 heures.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'U.Q.A.M.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Centre Socio-culturel est situé dans le pavillon Judith-Jasmin. Pour y accéder, vous pouvez entrer

—par le clocher, 1435 St-Denis
—par le transept, 455 est, Ste-Catherine
—ou par le métro.

Les billets seront en vente au Centre d'accueil et de renseignements de 9h00 à 17h00 et au guichet deux heures avant chaque spectacle.

Les billets seront en vente deux semaines avant la date de représentation.

Pour toute information concernant le Centre Socio-culturel et sa programmation, veuillez vous adresser au Centre d'accueil et de renseignement (local J. M. 320), tél: 282-3125

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'U.Q.A.M.

présente

Le Théâtre Parminou
dans Ô Travail
Les 11, 12, 13, et 14 octobre prochains à 20h30.
$3.50/personne

Studio Théâtre Alfred Laliberté
Pavillon Judith-Jasmin
Entrée métro, clocher 1435 Sant-Denis
ou portail 455 est, Ste-Catherine.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

AQTE

Moi un pollueur?

JAMAIS!

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

8:25 Ouverture et horaire
8:30 Passe-partout
9.00 Le capitaine Caverne
Dessins animés
9:30 Le club des cinq
10:00 Les héros du samedi:
Le Grand Prix de Montréal de la boite à savon, course tenue rue St-Urbain, entre Sherbrooke et Ste-Catherine.
11.00 Albator
Science-fiction
11.30 Téléjeans
Magazine jeunesse
12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 La série mondiale:
"Baltimore à Pittsburgh"
16.00 Défi
17.00 La course autour du monde
Cinq pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, Monte Carlo, la Suisse et le Canada.
18.00 Noir sur blanc
Magazine d'information. "Le pouls des journaux", avec Pierre Beausoleil. Le livre de la semaine.
19.00 La corde au cou
Feuilleton d'après le roman d'Émile Gaboriou.
20.00 La soirée du hockey:
Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens.
22.30 Le téléjournal
22.45 Nouvelles du sport
23.00 Les affaires de l'État:
Le Parti Conservateur.
23.10 Cinéma:
"Les vacances de monsieur Hulot" (Français 1951) Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati, avec Nathalie Pascaud et Louis Perrault■
1.00 Ciné-Club:
"Les 47 Rônins ou la vengeance" (Japonais 1942) Film réalisé par Kenji Misoguchi.

10 CFTM

7.55 Horaire
8.00 Fanfan Dédé
8.30 Fusée XL-5
9.00 Les cadets de la forêt
9.30 Tonnerre
10.00 Yogi l'ours
10.30 Clue Club
11.00 D'une politique à l'autre
12.00 Samedi midi:
"TM1000/ (courses automobiles téléguidées) — "L'actualité" (en caricatures) — "Essais automobiles" — "Faits saillants du sport" — "Jet Set" — "L'horticulture" — "Bricolage" — "La cuisine" — "Concours de van".
14.00 Tarzan
15.00 Votre amie Suzanne
15.30 Janette veut savoir
"Si la jalousie existe encore".
16.30 Que sera sera
17.00 Les p'tits bonshommes
17.50 Le 10 vous informe
18.00 Et ça tourne:
Sharie Chaskin, Pierre Perpall, Michèle Richard et Terry Frewer.
19.00 La route olympique:
"Le 800 mètres/.
20.00 Les grands spectacles:
"La gifle" (Franco-Italien 1974) Comédie de moeurs réalisée par Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Annie Girardot et Isabelle Adjani.
22.15 Point d'orgue
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.20 Programme double:
"L'épouse japonaise" (It-All. 1969) Drame de moeurs réalisé par G.L. Polidoro, avec Gastone Maschin et Paul Esser..
24.45 Programme double:
"Train d'enfer" (Britannique 1957) Drame réalisé par C. Raker Endfield, avec Stanley Baker, Patrick McGooahn, Peggy Cummings et Herbert Lom ■
2.15 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 On aura tout vu
À l'aide de films et de dessins animés, Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoilent les secrets de la science moderne.
19.00 L'été show
Inv.: Marie-Claire Séguin, Serge Fiori et Richard Séguin
20.00 Le grand remue-ménage. (Québec 1978). Film réalisé par Francine Allaire et Sylvie Groulx.
21.30 Keith Spicer
Inv.: Roger Duhamel, éditeur et ancien ambassadeur du Canada au Portugal, Gilles Chatillon, directeur du Secrétariat des Conférences socio-économiques, Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins et Jean Chapdeleine, conseiller du Premier Ministre en affaires internationales.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Journal du samedi:
Hockey sur gazon, cyclisme sur piste et athlétisme
11.30 Maigret
Série policière: "Au rendez-vous des Terre-Neuvas" d'après Georges Simenon.
13.00 Chef d'oeuvre en péril
Exploration d'un orchestre et le ballet: "l'homme au loup".
15.00 Évènements sportifs
Jeux de force basques
17.00 Journal du samedi
18.00 Les animaux du monde
"La transhumaine", "Poissons et coraux de mer rouge".
19.00 Maigret
Série policière. "Les témoins récalcitrants"
20.30 Soirée à l'opéra:
"Médée".
22.30
Evènements sportifs
"Hockey sur gazon", "Cyclisme sur piste", "Athlétisme".

6 CBMT

10.30 Sesame Street
11.30 Wow
12.30 World series baseball:
"Baltimore à Pittsburgh"
16.00 Sports weekend:
"Coronation stakes", "Stampede futurity", "Prix de l'Arc de Triomphe".
17.30 You can do it
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec Report
19.30 The Ropers
20.00 Hockey night in Canada:
"Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens".
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs:
"Le Parti Québécois"
23.21 The City Tonight
23.37 All You Need is Love:
"Jazz".
24.37 A Nice Show Like You
1.35 Station Closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 Untamed World
7.30 Let's go
8.00 The Pink Panther
8.30 Scooby-doo
9.00 Battle of the planet
9.30 The Flinstones
10.00 Rocket Robin Hood
10.30 Swiss Family Robinson
11.00 The bionic woman
12.00 Bugs Bunny/Roadrunner hour
13.00 The six million dollar man
14.00 CFL on CTV:
"Winnipeg à Toronto"
17.00 Wode World of Sports
18.00 Feel Like Dancin
19.00 B.J and the bear
20.00 Academy Performance:
"Steelyard blues" (Comédie avec Jane Fonda, Donald Sutherland et Peter Boyle).
22.00 Musiquebec:
Suzanne Stevens et Cassonade.
22.30 The editors
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Diamonds are forever" (Drame 1971).
2.30 "The Brotherhood of the bell" (Drame 1970).
4.30 Sign Off

DIMANCHE

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Bout'chou et casse-cou
9.30 Merci Monsieur Noé
L'histoire de la vie quotidienne des animaux de la ferme. "Le boeuf".
9.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur:
Messe célébrée par le père Lionel Grenier, de la paroisse Saint-Siméon de Bonaventure.
11.00 La semaine à l'assemblée nationale du Québec.
12.00 La semaine verte
Dossier: "Le Cheptel de chevreuil survivra-t-il à la chasse?". Chronique horticole: La plantation d'arbres feuillus. Court sujet: Colloque à Ottawa sur la pollution de l'air.
13.00 Le francophonissime
Jeu-questionnaire sur la langue française.
13.30 Urti
"Les routes des Vikings: de Hedeby à la Normandie".
14.00 Aux frontières du connu
"Le cerveau: une centrale électrique"
14.30 Second regard
Magazine religieux. Bilan des voyages du Pape Jean-Paul II en Irlande et aux Etats-Unis et bilan de sa première année de Pontificat.
15.30 Hebdo-dimanche
Magazine d'information.
16.30 La série mondiale
19.00 Chez Denise
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault
19.30 Les beaux dimanches
"Faut voir ça". Inv.: Claude Léveillée. Avec Andrée Lachapelle, Nicole Croisille, Anne Joyal, Jean Besré, Jean Duceppe, Gille Pelletier, Alanis Obomsawin et les danseurs Manon Hotte et Louis Robitaille.
20.30 Les beaux dimanches
"L'espion aux yeux verts". Dramatique de Bertrand Clavel, avec Aubert Pallascio.
21.30 Les beaux dimanches:
"Portrait de Louis Quilico". Les grandes étapes de sa carrière.
22.30 Téléjournal
22.45 Sports dimanche
23.00 La politique provinciale
"Le Parti Québécois"
23.10 Ciné-Club:
"Jour de fête" (Français 1959) Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati, avec G. Decomble et Santa Relli ■

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Ministère mondial de Rex Humbard
8.30 Fanfan Dédé
9.00 Les Satellipopettes
9.30 Le monde de Monsieur Tranquille
10.00 C'était l'bon temps:
Inv.: Robert Desroches
11.30 2.000 ans avant Jésus-Christ
12.00 Bon dimanche:
"Les livres", "Le théâtre", "Les disques", "Le cinéma", "Les nouvelles artistiques", "La mode", "Les arts".
14.00 Patinage artistique-compétitions pré-olympiques
15.00 Les débats de l'assemblée nationale
16.00 Gros plan sur l'actualité
16.30 Informations-Voyages:
Ste-Lucie, Greande, Aruba. Inv.: Roland Walter.
17.00 Goldorak
17.30 Toute la ville en parle
17.50 Le Dix vous informe
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Music-Hall des jeunes
19.00 Allons au cirque
"La piste aux étoiles".
20.00 L'homme de $6,000,000
21.00 Spécial Mireille Mathieu
Avec Dean Martin, Charles Aznavour, Petula Clark, Julien Clerc et Gilbert Bécaud.
22.00 Regards sur le monde
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports-O-10
23.05 Les chemins de l'inconnu:
"L'homme et l'espace".
23.35 Les gens qui font l'événement
24.05 Les Incorruptibles
1.05 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 L'école du dimanche
"Cours télévisés à l'intention des adultes.
17.00 La publicité au Québec
18.00 Comment lancer une petite entreprise
18.30 Kébékio au pays de convoitise
Série d'émissions destinées à faire connaître aux enfants les réalités de la société de consommation.
19.00 Des drogues et des hommes
Série traitant de la consommation de drogues
19.30 Droit de parole:
"La déconfessionnalisation des écoles".
20.30 L'envers du décor:
"Pierre Nadeau", compositeur et musicien.
21.00 Ciné-dimanche:
"L'héritage" (Italie 1976) Film réalisé par Mauro Bolognini, avec Dominique Sanda, Anthony Quinn, Fabio Testi, Luigi Proietti et Adriana Asti

99 TVFQ (Câble)

9.30 Sports du dimanche
Hockey sur gazon, cyclisme sur piste, athlétisme.
10.30 À la poursuie des étoiles
(Documentaire). L'astronomie racontée sous une forme simple, vivante, imagée. "Le soleil".
11.30 Auto-moto
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette.
12.00 Les rendez-vous du dimanche
Inv.: Joe Dassin, Sheila, Les Compagnons de la chanson, William Sheller, Jairo, Michèle Torr et le groupe "Motors".
13.30 Chef-d'oeuvre en péril
(Documentaire). "Les quartiers anciens".
14.00 Télé-Série
Dramatique. "Chéri Bibi" de Gaston Leroux.
15.00 Sur la sellette
Talk Show
15.30 Le monde de l'accordéon
17.00 Sports du dimanche
18.00 A la poursuite des étoiles
(Documentaire). L'astronomie racontée sous une forme simple, vivante, imagée. "Vénus et ses mystères".
19.00 Auto-moto
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette.
19.30 Les rendez-vous du dimanche
21.00 Chef-d'oeuvre en péril
(Documentaire). Série consacrée au patrimoine artistique de l'Europe et aux efforts de restauration entrepris pour sa conservation. "La route de tapinerie".
21.30 Télé-Série:
Dramatique. "Chéri Bibi" de Gaston Leroux.
22.30 Sur la sellette
Talk show
23.20 Le monde de l'accordéon

6 CBMT

8.30 This is the Life
9.00 Music and the Spoken Word
9.30 Hobbledehoy
10.00 Star Trek
11.00 Today from Quebec
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn Sign
14.00 CBC Sunday News
14.30 This week in Parliament
15.00 Disney's wonderful world
16.00 World series baseball
19.30 The beachcombers
19.30 Mork and Mindy
20.00 Superspecial
"Carroll Baker in Nashville".
21.00 A gif to last
22.00 Paperland:
The bureaucrat observed
22.30 Ombudsman
23.00 The National
23.15 The nation's business
23.21 The City Tonight
23.41 Sunday Best:
"Sherlock Holmes in Washington".
24.55 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign on
6.00 Crossroads
6.30 Max Solbrekken
7.00 Rise and Be Healed
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Robarts
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
13.00 Superstars of Wrestling
14.00 CFL on CTV:
"Vancouver à Ottawa".
17.00 Untamed world
17.30 Question period
18.00 Travel 79:
"Mexico".
18.30 As it is
19.00 Out of the blue
19.30 One day at a time
20.00 Alice
20.30 The associates
21.00 Vega$
22.00 W-5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Pat Garrett and Billy the Kid" (Western 1973.
2.00 Sign off

SPLENDIDE ET TOUCHANT. LE POINT

Un film d'une grande beauté. RTL

UN PUR MOMENT DE CINÉMA...UN PLAISIR RARE. CINEMA DE FRANCE

Un très beau et très grand film. L'EXPRESS

L'émotion nait de la beauté et de la perfection. C'est la réussite absolue! FRANCE SOIR

D'UNE BEAUTÉ PARFAITE! LE FIGARO

LA RENCONTRE DES PLUS BRILLANTES COMÉDIENNES DANS UN FILM SOMPTUEUX ET EXALTANT OU S'AFFRONTENT LA PASSION, LA SAUVAGERIE ET LE ROMANTISME.

ISABELLE ADJANI · MARIE-FRANCE PISIER · ISABELLE HUPPERT

Les Soeurs Brontë

ISABELLE ADJANI • MARIE-FRANCE PISIER • ISABELLE HUPPERT

un film de ANDRÉ TÉCHINÉ

avec PASCAL GREGGORY • PATRICK MAGEE • HÉLÈNE SURGÈRE • ROLAND BERTIN • JEAN SOREL

scénario et dialogues ANDRÉ TÉCHINÉ et PASCAL BONITZER. musique PHILIPPE SARDE

Une sélection des FILMS MUTUELS

CREMAZIE
ST-DENIS · CREMAZIE 388-4210

Sem.: 6.45 - 9.15. Sam.-Dim.: 1.45 - 4.15 - 6.45 - 9.15.

Les Soeurs Brontë

Pour dissiper un malentendu

par Francine Laurendeau

ON peut faire d'un film — comme de toute oeuvre — plus d'une lecture, la première n'étant pas nécessairement la plus juste. Aujourd'hui, dans cette chronique, je vais tenter de dissiper le malentendu que tout concourt à créer — titre, publicité — autour de ce film de Téchiné. Quand j'ai vu *Les Soeurs Brontë* pour la première fois, au Festival de Cannes, j'ai surtout été déçue. C'est seulement récemment que j'ai pu, en le revoyant, corriger en quelque sorte mon angle de vision. Essayons d'expliquer pourquoi.

J'avais été déçue, donc, parce que je m'attendais à un film axé sur ces trois jeunes femmes au destin exceptionnel, à un film qui nous raconte comment on devient un écrivain célèbre quand on est femme, pauvre, et qu'on habite un modeste presbytère dans une région perdue du nord de l'Angleterre, en pleine époque victorienne. Rappelons quelques traits de ce destin exceptionnel. Après la mort de leur mère, on place quatre des six enfants Brontë dans un horrible pensionnat pour filles pauvres (que Charlotte décrira dans *Jane Eyre*) où les deux aînées mourront de « consomption », comme on disait alors. C'est du reste ce même mal qui emportera plus tard Anne, Emily et Charlotte. Leur père, un pasteur protestant, sait éveiller chez ses enfants l'imagination et la curiosité et, très jeunes, elles vont s'adonner avec leur frère Patrick Branwell à un jeu littéraire qui sera longtemps le centre de leur vie. On vient à peine de découvrir l'importance de ces écrits de jeunesse des enfants Brontë, la richesse de leur imaginaire et le plaisir qu'on prend à les lire. C'est sous un pseudonyme (masculin, cela va sans dire) que les trois jeunes femmes publièrent leurs poèmes et romans. Anne mourut à vingt-neuf ans, elle avait écrit *Agnes Grey*. Charlotte à trente-neuf ans, elle avait écrit *Jane Eyre*. Si on a un peu oublié *Agnes Grey*, *Jane Eyre* demeure encore aujourd'hui un best-seller. Il a même été six fois adapté pour l'écran. Quant à *Wuthering Heights (Les Hauts de Hurlevent)*, cette oeuvre d'un romantisme passionné, on peut parler de chef-d'oeuvre. Son auteur, Emily Brontë, mourait à trente ans.

Or, le film d'André Téchiné *n'est pas* un film sur la création littéraire, ni même, malgré ce que vous promettent le titre et la publicité, une biographie des soeurs Bronte?. Si Téchiné nous les montre la plume à la main, c'est exceptionnel. On voit plutôt Emily (Isabelle Adjani) gambader dans la lande habillée en garçon, au grand désespoir de sa tante. On voit la douce Anne (Isabelle Huppert) souffrir les humiliations de l'institutrice dans une famille riche. On voit bien Charlotte (Marie-France Pisier) connaître une certaine gloire. Mais c'est la fin du film. Non. Si vous vous attendez à une histoire des soeurs Brontë, écrivains, vous serez déçus. Car le véritable héros du film, c'est Patrick Branwell Brontë (Pascal Greggory), le frère Brontë, ce jeune homme que toute la famille s'accordait à trouver génial. Les femmes ne pouvant avoir accès à la carrière littéraire, c'est sur l'unique mâle, également doué pour la peinture et la littérature, que se portaient les espoirs de réussite des Brontë. Ces espoirs pesèrent-ils trop lourd sur ses frêles épaules? Toujours est-il que Branwell préférera noyer son talent dans l'alcool. Chéri et protégé par ses soeurs, il semble surtout doué pour l'autodestruction. Fasciné par le sculpteur Leyland, il ne saura pas vivre ses passions. Pour le sortir de son chagrin (causé par la mort de sa tante), Anne le fait engager avec elle comme précepteur chez les Robinson. Il tombe amoureux de cette Madame de Rênal de la campagne anglaise mais se dérobera lorsqu'elle lui demandera d'agir. Lorsque, plus tard, elle sera libre, elle refusera de l'épouser. C'est alors que Branwell aura un geste qui constitue la clé du film et la clé du mystère Brontë. Au début du film, après une introduction selon moi bien inutile, on avait vu Branwell montrer aux siens la toile qu'il venait de terminer où il s'est peint en compagnie de ses trois soeurs. Après la rupture, il se dirige vers le tableau et, patiemment, en efface son image jusqu'à ce que ne subsiste plus, entre Emily et Anne, qu'une vague tache claire, on dirait un fantôme. L'anecdote est aussi véridique que symbolique et je vous signale que ce tableau, saisissant, est reproduit dans le *Petit Robert 2*.

Après s'être soustrait au regard de la postérité, Branwell se laissera délibérément couler dans un désespoir silencieux et s'abîmera dans l'opium pour mourir à trente-et-un ans. Heatcliffe, ce personnage effrayant et fascinant des *Hauts de Hurlevent* a-t-il vraiment été inspiré à Emily par le caractère de son frère? Laissons cela aux exégètes. Mais on peut penser que sans cette influence tragique, sans cette progressive déchéance d'un être doué qu'elles aimaient et comprenaient, les soeurs Brontë n'auraient pas écrit les mêmes livres. C'est en quelque sorte l'envers de leur oeuvre que Téchiné esquisse ici.

Si cette histoire ne vous passionne pas, si le mystère Brontë vous laisse froid, n'allez pas voir *Les Soeurs Brontë* car vous risquez de vous ennuyer devant ces belles images de Bruno Nuytten où la riante campagne anglaise fait le plus souvent place à la lande sauvage, un paysage désolé où ne poussent que le houx et la bruyère, où le vent hurle sans fin comme dans les romans de Charlotte et d'Emily. Pascal Greggory et les trois jeunes « stars » françaises jouent avec sensibilité et intelligence sans pourtant nous émouvoir. Un film qui s'adresse surtout aux curieux de littérature, aux curieux tout court.

Détail symptômatique. C'est en vain que je cherche dans mon cahier de presse une photo, pour joindre à cet article, du comédien qui incarne Branwell. Il n'y a que les photos des trois comédiennes, ensemble ou séparément. Comme si la publicité voulait perpétuer l'oubli de l'Histoire officielle...

Au Crémazie.

Au festival de Nyon

Notre collègue Francine Laurendeau s'est envolée cette semaine pour la Suisse. Elle fait partie du jury du onzième Festival international de Nyon, consacré au cinéma documentaire traitant des réalités sociales et psychologiques.

La chronique de Francine Laurendeau nous reviendra donc dans deux semaines.

«LE PERMIER FILM BERGMANIEN FAIT PAR UNE FEMME!»
— Sergio Leone

LOUISE MARLEAU
GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

Un film de Mireille Dansereau
LOUISE MARLEAU FRANCOISE FAUCHER
Produit par Robert Ménard
© LES FILMS CYBELE INC.
Distribué par Cinélarge Films

5e SEMAINE! Le PARISIEN 3 486 STE CATHERINE O. 866 3856 1.30, 3.20, 5.15, 7.05, 9.00. Sam. dernier programme 11.05

Les Films René Malo présentent
Vous avez aimé "l'Animal"...vous adorerez... POUR TOUS

FLIC ou VOYOU
un film de GEORGES LAUTNER dialogues MICHEL AUDIARD
avec MARIE LAFORET MICHEL GALABRU
4e SEMAINE!
Le PARISIEN 4 486 STE CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL. 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
Sam. 19 h 30, 21 h 30,
Dim. 15 h 00
CAP D'ESPOIR
de Jacques Leduc

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT POUR TOUS
L'AMOUR EN FUITE
JEAN-PIERRE LEAUD . MARIE-FRANCE PISIER . CLAUDE JADE . DANI . DOROTHEE
le DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30.
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

Sem.: 6.30, 8.00, 9.30. Sam.: 5.00, 6.30, 8.30, 9.30
Dim.: 12.30, 2.00, 3.30, 5.00, 6.30, 8.00, 9.30.
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
SÉLECTION OFFICIELLE
CANNES/1979
MONTRÉAL/1979
TORONTO/1979
MOSCOU/1979
POUR TOUS
"CE FILM FIGURE DÉJA PARMI LES CHEFS-D'OEUVRE DE FELLINI."
"Une oeuvre pleine de subtilités, profondément poétique et parfaitement maitrisée."
-Luc Perreault (La Presse)
"GLORIEUSEMENT DRÔLE...si profond, si humain et spirituel...'Répétition d'orchestre' est l'un des meilleurs films de ce brillant metteur en scène."
—Vincent Canby, New-York Times
"EXTRAORDINAIRE, BRILLANT... UNE MERVEILLE. Fellini a créé une oeuvre universelle..."
—William Wolf, Cue New-York

LE DÉCLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR
VICTOR LOEWY PRESENTE
Federico Fellini
PROVA D'ORCHESTRA
V.O. S.T. FRANÇAIS
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE

TOUS LES JOURS
4 REPRÉSENTATIONS
À 1.00 P.M., 3.45 P.M., 6.30 P.M., 9.30 P.M.
BILLETS EN VENTE AU GUICHET

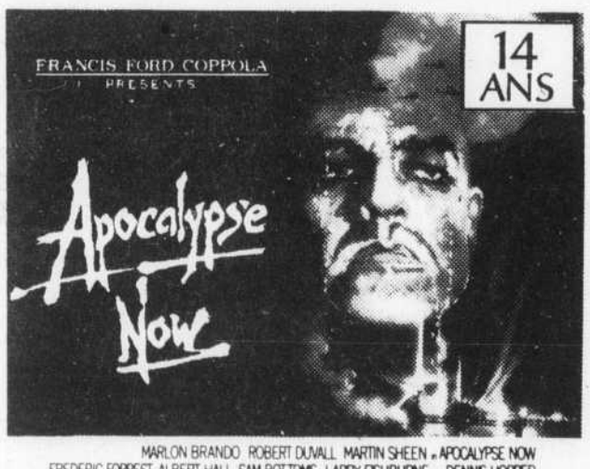

MARLON BRANDO ROBERT DUVALL MARTIN SHEEN in APOCALYPSE NOW
FREDERIC FORREST ALBERT HALL SAM BOTTOMS LARRY FISHBURNE and DENNIS HOPPER
Produced and Directed by FRANCIS COPPOLA
Written by JOHN MILIUS and FRANCIS COPPOLA Narration by MICHAEL HERR
Co-Produced by FRED ROOS, GRAY FREDERICKSON and TOM STERNBERG
Director of Photography VITTORIO STORARO Production Designer DEAN TAVOULARIS Editor RICHARD MARKS
Sound Design by WALTER MURCH Music by CARMINE COPPOLA and FRANCIS COPPOLA
DOLBY STEREO AN OMNI ZOETROPE PRODUCTION United Artists
Copyright © 1979 Omni Zoetrope. All rights reserved

BILLETS EN VENTE AU GUICHET DÈS MAINTENANT POUR TOUTES LES REPRÉSENTATIONS
(le guichet ouvre à midi)
BILLETS $5.00
* Fauteuils retenus mais non réservés
AUCUN REMBOURSEMENT NI ÉCHANGE
LAISSEZ-PASSER NE SONT PAS ACCEPTÉS

YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978 Guy
2e SEMAINE!

LES CINÉMAS FRANCE FILM
le nouveau film immoral (?) de Walerian Borowczyk

les HÉROÏNES du MAL
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
12:30 - 2:35 - 4:40 6:45 - 8:50

"INTERIEURS" UN NOUVEAU WOODY ALLEN POUR TOUS
C'est un coup de maitre. Michel Pérez- LE MATIN DE PARIS
Un chef-d'oeuvre. Jean-Luc Douin- TÉLÉRAMA
DIANE KEATON MAUREEN STAPLETON
4e sem.

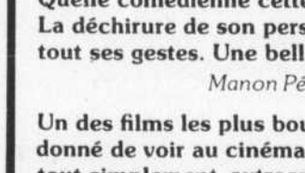

desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141
12:10 - 2:00 - 3:50 - 5:40 - 7:30 - 9:20

UN HOMME ET UNE FEMME... 13 ANS APRÈS ! POUR TOUS
filmé par CLAUDE LELOUCH
CATHERINE DENEUVE JACQUES DUTRONC

avec JACQUES VILLERET · EMILE GENEST · JACQUES GODIN
musique de FRANCIS LAI chantée par FABIENNE THIBEAULT
5e SEMAINE!
PARISIEN: 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20. LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00, SEM. 7.00, 9.00.
Le PARISIEN 5 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

Julie Vincent interprète ce rôle difficile avec une sensibilité intense et une force intérieure rarement vues au cinéma québecois.
Richard Guay — LE DEVOIR

Quelle comédienne cette Julie Vincent! La déchirure de son personnage s'inscrit dans tout ses gestes. Une belle et grande découverte.
Manon Péclet — DIMANCHE MATIN

Un des films les plus bouleversants qu'il soit donné de voir au cinéma. Julie Vincent est tout simplement extraordinaire!
Louis Guy Lemieux — LE SOLEIL

JEAN COLBERT présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
L'HISTOIRE D'UN VIOL, 14 ANS
DE L'AGRESSION ULTIME DE L'HOMME SUR LA FEMME OÙ LA BRUTALITÉ EMPRUNTE LES GESTES DE L'AMOUR

MOURIR A TUE-TETE
avec JULIE VINCENT • GERMAIN HOUDE
PAUL SAVOIE — MICHELINE LANCTÔT — MONIQUE MIMER
réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER
produit par JACQUES GAGNÉ et ANNE-CLAIRE POIRIER
scénario ANNE-CLAIRE POIRIER et MARTHE BLACKBURN • musique MAURICE BLACKBURN
images de MICHEL BRAULT
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30.
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

"ILS" se cachent parmi la population de St-Tropez! POUR TOUS
Le gendarme les a démasqués mais personne ne veut le croire!
LES SITUATIONS LES PLUS COCASSES, LES GAGS LES PLUS FARFELUS DANS LE MEILLEUR DE FUNÈS DEPUIS 10 ANS!

PIERRE DAVID présente
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
avec LOUIS DE FUNES
Un film de JEAN GIRAULT Adaptation et dialogue de JACQUES VILFRID
MICHEL GALABRU · MAURICE RISCH · GUY GROSSO · MICHEL MODO
JEAN PIERRE RAMBAL · FRANCE RUMILLY · JACQUES FRANCOIS · MARIA MAUBAN
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
Berri 288-2115 Côte-des-Neiges 2 735-5527 Jean-Talon 725-7000
Odéon Laval 1 687-5207 Brossard 3 465-5906 Verdun 768-2092
Rex St-Jérôme Capitol St-Jean Mascouche 1 474-4141
Ciné-parc Odéon 2 655-0692-523-9751
Ciné-parc Vaudreuil 1 455-5154-861-0659
(2e Film aux Mascouche, Verdun, Rex, Capitol & Ciné-Parc)

Un "opéra des gueux" servi par une rare galerie de personnages superbes.
-Nouvelles Littéraires. MICHEL BOUJUT
POUR TOUS
Monique Mercure
Klaus Kinski
Dominique Sanda
Alain Cuny
3e Sem.
La Chanson de ROLAND
un film de FRANK CASSENTI

Le nouveau théâtre expérimental
et
La Ligue Nationale d'improvisation
LNI
(Le plus fort circuit d'improvisation au monde y compris l'U.R.S.S.)
présentent
Confrontation 79
LE PREMIER MATCH:
ROUGE vs BLEU
LUNDI, le 15 octobre 1979,
à 21 h.
Endroit:
L'ATELIER CONTINU
1200 Laurier est (coin DeLaroche)
(plus de 300 places!!!)
N.B. Billets en vente 2 heures avant le match.

L'AVENTURE DU J.E. BERNIER II
"CAP AU NORD"
POUR TOUS

Explo-Mundo
Un film couleur de Jacques Pettigrew & Marie-Ève Thibault
Sem.: 7.00, 9.15. Sam.: 4.45, 7.00, 9.15.
Dim.: 12.30, 2.45, 4.45, 7.00, 9.15.
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

Actions 79

Musique, expositions, ‹performances›

par René Viau

RÉUNISSANT musique d'improvisation, « performances », expositions, débats et projections de film, *Actions 79* regroupera cet automne une trentaine d'artistes qui se produiront à cinq endroits différents.

La première partie de cette séquence d'événements se déroule en ce moment à la galerie Laurent Tremblay pour se terminer le 27 octobre. Cette exposition présente les oeuvres de *Filtrographes;* Benoit Breton, Yves Charbonneau, Maryse Cyr, Daniel Heikalo, Ann Méthé, Jean-Faust Pépin et Clodomir Sauvé. On y verra des filtrographies, des micro-filtrographies, des filtro-diapositives, des photos et des textes (prose et poésie). Pour les filtrographes, c'est par l'art que la vie peut-être changée. Ce but leur permet de définir une théorie (la théorie des filtres), de travailler en groupe, de diversifier leurs pratiques en passant de la peinture et du dessin, à la photographie, à l'écriture et même à la musique. Leur projet créateur commun leur permet d'évoluer et de produire à l'intérieur d'un consensus qui n'exclut pas des remises en question mutuelles. Pour eux la dimension esthétique de l'art est cependant la question principale. C'est un instrument de libération individuelle en écho avec les revendications des signataires de *Refus global.*

Toujours dans le cadre d'*Actions 79* avait lieu dimanche dernier au pavillon Mont-Royal deux « performances » intitulées respectivement *« Mouvement temporel syncopé* et *Fracas.* Le sculpteur Claude-Paul Gauthier qui collabore avec Claude Lamarche pour la création de ces « performances » définit ainsi son approche. « Pour moi, mes « performances » sont et seront éventuellement toujours des arts plastiques dans la mesure où je crée des environnements « sculpturaux » qui peuvent avoir la propriété d'être musicaux ou sonores, que je rends mobiles et vivants par mon intervention ».

Mardi le 9 octobre, une seconde exposition s'ouvrait à la galerie Média (970 rue Rachel est) et ce jusqu'au 3 novembre. Huit femmes présentent des bannières, des environnements, des toiles et un montage audio-visuel sous le titre *En passage.* Il s'agit de Dominique Blain, Marie Décary, Christine Hudon, Francine Larivée, Lise Nantel, Luce Raymond, France Renaud, Manon Thibault. Pour celles-ci, l'affirmation de leur travail artistique n'est pas séparée de celle de leur sexe. Cette exposition n'est pas le produit d'un travail collectif. Si ces oeuvres sont ici regroupées, c'est en fonction d'une volonté commune de clarifier le passage entre leur travail artistique et leur condition de femme.

Un troisième groupe d'artistes visuels se produira sous le titre; *Sous les couleurs, la peinture* à la nouvelle galerie Véhicule Art — (307 Sainte-Catherine est) à compter du 24 octobre et jusqu'au 17 novembre. Yolande Brouillard, Serge Bruneau, François Charbonneau, François Charron, Ronald Richard, Marcel Saint-Pierre présenteront au public des bannières et des toiles formant des environnements. Un débat aura lieu le 31 octobre à 20 h 30. Ce qui présentement lie entre eux ces peintres qui réalisent des bannières à caractère politique n'est pas spécifiquement leur travail de militant dans le sens de la lutte des classes, mais plutôt une interrogation sur le sens même d'une production picturale. Ces peintres remettent en question la neutralité de l'art propre à l'idéologie dominante et cherchent à se réintégrer au tout social.

Six concerts de musique d'improvisation exécutés par les neufs musiciens de l'ENIM (ensemble de musique improvisée de Montréal) auront lieu du lundi 5 au samedi 10 novembre chez Véhicule Art. Les concerts débuteront à 20 h 30. Les musiciens présents seront, le lundi; Robert Gélinas (piano), Matthieu Léger (percussions), Pierre Saint-Jacques (piano). Le mardi ce seront; Jean Derome (flûtes), Daniel Heikalo (flûte à bec), Robert Lepage (clarinette). Mercredi ce sera au tour de Daniel Heikalo (quitare), René Lussier (guitare), Claude Simard (contrebasse) et jeudi de Robert Gélinas (piano), Robert Lepage (clarinette) et Robert Leriche (saxophone). Vendredi, on pourra entendre Jean Dérome (flûtes), René Lussier (guitare), Pierre Saint-Jacques (piano) et finalement samedi soir Matthieu Léger (percussions), Robert Leriche (saxophone) et Claude Simard (contrebasse).

Enfin, deux débats-rencontres auront lieu au centre d'essai le Conventum (1237 rue Sanguinet) les lundi 12 et 19 novembre réunissant tous les participants d'*Actions 79* et le public, permettant d'aborder et de discuter de questions communes à l'ensemble des artistes participants en guise de conclusion aux manifestations.

Actions 79, précise-t-on dans le communiqué émis par les coordonnateurs de tous ces événements; Rose-Marie Arbour et Robert Gélinas a été conçu avec la certitude qu'aucune manifestation artistique n'est étrangère aux conditions sociales, économiques et idéologiques mêmes de sa production. On voudrait ainsi, grâce aux débats et aux textes des participants qui apparaissent au verso de l'affiche annonçant *Actions 79* tenter d'expliciter les démarches respectives des artistes et de montrer le rapport qu'ils entretiennent entre « l'expérience de la forme et la forme de l'expérience ».

Afin de déterminer des sujets spécifiques pour les débats ainsi que d'éclairer sous un autre jour la pratique et les conditions de production de chacuns des participants, un questionnaire soulevant de nombreux points leur a été envoyé. On trouvera, à l'endos de l'affiche d'*Actions 79* ce questionnaire et les textes des participants. Des textes qui constituent la réponse au questionnaire.

L'ensemble d'événements qu'est *Actions 79* ne comporte donc pas d'unité formelle mais relève on le voit, d'une préoccupation centrale. Celle de clarifier les rapports déterminants entre le projet créateur et les conditions de production et de diffusion des artistes en présence.

La saison 79/80 de l'OSQ

par Renée Maheu

AQuébec, la saison musicale débutait brillamment au Grand Théâtre, dans le salle Louis-Fréchette, comble, avec l'Orchestre symphonique et son chef attitré, James De Preist. Les pianistes-duettistes québécois réputés, Bouchard et Morisset, étaient les solistes invités. L'OSQ qui fêtait somptueusement son 75e anniversaire au cours de la saison 77/78, prend place aujourd'hui parmi les excellents orchestres professionnels canadiens.

Le cheminement de l'OSQ, ces dernières années, n'est que la suite logique du travail des pionniers du début du siècle. Il peut s'ennorgueillir d'être le plus ancien orchestre du Canada et le pilier de la vie culturelle de Québec.

La petite histoire nous révèle que c'est à l'occasion de la célébration du jubilé d'or de l'Université Laval en 1902 que Joseph Vézina montant l'oratoire « le Paradis perdu » de Théodore Dubois avec un choeur de 300 voix et une trentaine de jeunes instrumentistes québécois. Quelques musiciens d'expérience vinrent renforcer les rangs des instrumentistes qui avaient participé à cette audition et la nouvelle organisation prit le nom d'« Orchestre Symphonique de Québec ». Le 28 novembre 1902 un premier concert avait lieu à Tara Hall sous la direction de Vézina. Soutenu par le Séminaire de Québec, l'Université Laval, le Gouvernement du Québec et celui de la ville, le nouvel ensemble progressa.

Pendant de nombreuses années, l'OSQ, première formation du genre dans la province, vécut de l'enthousiasme de ses membres. En août 1903, il présentait deux concerts pour marquer l'ouverture de l'Auditorium de Québec. En janvier 1907, il remporta la palme lors du concours musical et littéraire organisé par Lord Grey à Ottawa — la même année, il joua au Monument National à Montréal. À la mort de Vézina en 1924, Robert Talbot, directeur de l'Ecole de musique de l'Université lui succéda et garda son poste jusqu'en 1941.

En 1942, Edwin Bélanger en prit la direction et ce, jusqu'en 1950. C'est alors que l'OSQ commença à prendre son essor. En 1950, Maestro Wilfrid Pelletier, nom si intimement lié à la vie musicale du Québec tout entier, en devenait directeur musical et ce, jusqu'en 1966.

En 1960, Françoys Bernier était nommé directeur général de l'OSQ devient un ensemble permanent — donnant une moyenne de 70 concerts par an dans les autres villes de la province. Le répertoire s'agrandit et donne droit de cité aux compositeurs canadiens dont plusieurs oeuvres en première audition, tel le « Te Deum » de Roger Matton, créé en 1967 pour marquer les 65 ans de l'OSQ.

Pierre Dervaux, chef d'orchestre français, prend la direction artistique de l'Orchestre en 1968 et l'américain, James De Preist, directeur musical actuel, lui succède en 1976. Au cours des années, d'éminents chefs ont été invités de même que les grands solistes canadiens et étrangers.

Groupant aujourd'hui 80 instrumentistes, l'OSQ se veut une image du caractère français de Québec et l'accent est mis sur la musique française.

La programmation, d'essence plutôt traditionnelle, présente des artistes de haut niveau avec — une soirée entièrement consacrée à Ravel — les reprises du *Sacre du Printemps* de Strawinsky et de *La Création de Haydn* — pour la première fois, *Le Chant de la Terre* de Mahler, l'espoir d'une transfiguration du monde — une création de Roger Matton: *Mouvement symphonique no 4.* L'OSQ veut rester fidèle à sa devise — « Arte alitur fulgetque » — « L'Art est notre nourriture et notre rayonnement! »...

Exposition
Huiles et aquarelles de
GATIEN MOISAN
Vernissage Mardi le 16 octobre à 20h
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone: (514) 277-2179

EXPOSITION
huiles et gouaches
RIOPELLE
sculptures
AL-SHAIKHLY
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30 — samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke — 845-7471 et 845-7833

TOUT POUR LE TISSAGE
L'ENDROIT IDÉAL OÙ ACHETER
centre de TISSAGE LECLERC montréal
COURS DE TISSAGE LECLERC
(Permis de Culture Personnelle du Min. de l'Éducation -749535)
DEBUTANT LE 29 OCT.
METIERS à TISSER
tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate.
Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc...
9210 La Jeunesse H2M 1S2
Inscription dès maintenant
(514) 384-9500
COURS DE TISSAGE ET DE TAPISSERIE

EXPOSITION
Reliefs peints - huiles - encres et premières estampes.
PAUL LIVERNOIS
Dernier jour, dimanche 14 octobre
GALERIE FREDERIC PALARDY
1170, rue Victoria (Saint-Lambert) (coin King Edward) — 465-3337
lun., mar., merc., sam. de 9 h à 18 h; jeu., ven., de 9 h à 21 h; dim. de 13 h à 16 h

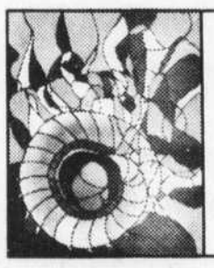
VERRIÈRES
Carol Lévesque — Monique Jarry
Robert Stanton — Marika Szabo
Du 2 octobre au 27 octobre
Galerie des Artisans du meuble québécois
88 est, St-Paul, Vieux Montréal 866-1836

Galerie Monk Bretton
KEVIN BROWNIE
jusqu'au 17 octobre
1522 ouest rue Sherbrooke, Montréal, tél: 933-6110

NANCY CAIRINE PITT
jusqu'au 8 novembre
Galerie LA MURÉE 3541, rue Sherbrooke
mercredi, jeudi, vendredi: 12 hres à 18 hres
samedi: 13 hres à 17 hres
Tél.: 525-2675

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Peintures et dessins
PATRICK LANDSLEY
Jusqu'au 27 octobre

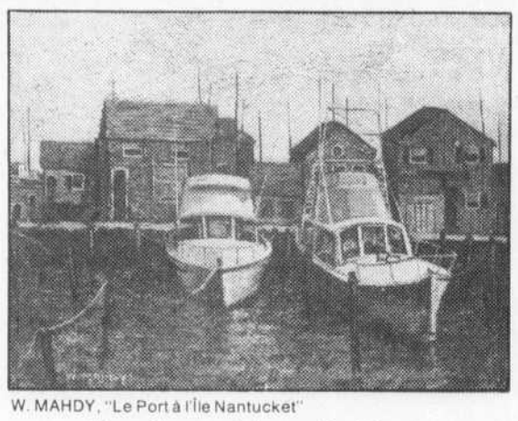
W. MAHDY, "Le Port à l'Île Nantucket"
Vous êtes cordialement invités au vernissage de l'exposition
WADIE MAHDY
"Oeuvres récentes"
qui aura lieu le mercredi 17 octobre 1979 à 19 h à la Galerie Crescent.
L'exposition se poursuivra jusqu'au dimanche 28 oct. inclusivement.
galerie Crescent
2142 rue Crescent Montréal. Tél.: 843-8589
merc. 10 h. à 18 h. — jeu.-vend. de 10 h. à 21 h.
sam. de 10 h. à 17h., dim.: de 12 h. à 17 h. lundi fermé

exposition
OTTO BOHM
1905 - 1979
Pastels - aquarelles
jusqu'au 22 octobre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13h à 16h

EXPOSITION
MARIO VERDON
jusqu'au 5 novembre 1979
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9h à 17h et de 19 à 21h
Ven. de 9h à 17h. Dim. de 14h à 17h fermé le sam.

MARIO MAURO
du 17 au 25 octobre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke — Tél.: 849-2598

Galerie d'Art Les Deux B

Philippe Lacelin-Bellefleur
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
lauréat marois
sérigraphies récentes
jusqu'au 27 octobre 1979
à venir
marcello bonevardi — du 31 oct. au 15 nov.
oeuvres sur papier — du 21 nov. au 15 déc.
richard mill — du 16 jan. au 9 fév.
acquisitions récentes
- dessins de paul lacroix
- tableaux de louise robert
- dessins et tableaux de david bolduc

du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous
nos artistes ailleurs
richard mill
"6 propositions"
au musée des beaux-arts de montréal
du 11 octobre au 2 décembre 1979
et à la galerie yajima à montréal
depuis le 5 octobre 1979

Peintures récentes de
Lise Gervais
Jusqu'au 27 octobre inclusivement
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

l'image
La Premiere Galerie Populaire
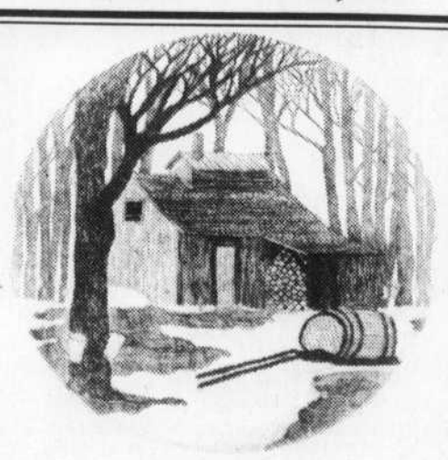
«EAUX-FORTES»
Petits Formats
— Nous avons le plus grand choix au Québec
809 rue Laurier est 271-2001

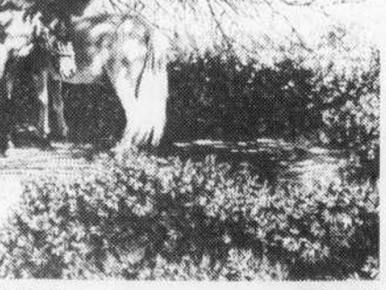
Continental Galleries Inc.
"PAS UN SOUFFLE DE VENT" — 12" x 16"
DONALD CURLEY
du 16 au 24 octobre
1450, RUE DRUMMOND, MONTRÉAL
842-1072
Mardi à vendredi 9:30-17-30
Samedi 9:30-17:00

Entre ciel et terre

Roogaerts et Tousignant

par René Viau

LA galerie Gilles Gheerbrant et la galerie Optica. Deux noms familiers des amateurs d'art montréalais et pourtant deux espaces tout nouveaux. Après avoir fermé sa galerie pendant plus d'un an, Gilles Gheerbrant nous revient dans de vastes locaux, tout en haut de chez Véhicule. Optica bénéficie pour sa part d'un cadre agrandi et mieux éclairé. Deux vastes salles dans un ancien espace à manufacture.

Ces deux galeries présentent deux artistes qui utilisent la photographie comme un moyen et non une fin en soi. D'une façon différente, pour ceux-ci, la photographie devient un constat du réel. Une façon pour Boogaerts de nous faire prendre conscience, sans manipulation, de ce qui existe au-delà du petit rectangle traditionnellement privilégié par le viseur, dans ces flamboyants ciels de New York. Hors de tous truquages, la photographie devient, pour Serge Tousignant, un constat de ses recherches de géométrisation aux moyens de matériaux naturels; le soleil (et l'ombre qu'il projète), le sable et quelques bâtonnets de bois. Deux excellentes expositions.

■

Au cinquième étage du 307 ouest Sainte-Catherine (suite 555), le bleu du ciel de New York se déploie à travers les étroits canyons de Manhattan. De la 19ième rue à la 40ième rue, pas tout à fait, Pierre Boogaerts a photographié, l'hiver dernier, la forme que prend le ciel cerné entre l'écran que crée l'architecture des gratte-ciel. L'ouverture bleue se découpe sur une séquence de plusieurs photos dont l'assemblage se fait en fonction des contours irréguliers des immeubles.

De façon à toujours garder en tant qu'écran, l'enceinte que forme l'architecture, Boogaerts commence et termine ses vues à l'horizontale dans la première et la dernière photo de la séquence. Il englobe ainsi dans une seule pièce toute la rue qu'il veut capter. Au centre de ce panorama/panoramique, le jeu d'ouvertures se fait plus complet. L'image subit ici un décrochement fascinant. On voit donc la rue d'un bout à l'autre à la fois « à l'endroit » et à « l'envers »!

Avec ce travail, Boogaerts rejoint et approfondit ce qu'il avait amorcé dans la série des *Ciels verticaux*, la série des *Écrans* et celle, antérieure, des *Géométrisation et synthétisation du ciel*. Cette recherche est tributaire, il va sans dire, du travail entrepris dans son livre *New York, New York*. Il y montrait des morceaux de « nature » isolés par le cadre photographique, ses morceaux glanés en plein New York. Aucunes références au bâti, à la main de l'homme n'y transperçaient. Une réflexion sur le rapport nature nature/culture qu'il a poussé plus loin.

Point de départ de la série *Écran-ciels de rues N.Y. 78-79*, une pièce horizontale celle-là, à l'entrée de l'exposition. 11 photos en séquences. Chaque séquence de cette lecture est constituée de l'écran vertical des édifices à la masse sombre qui découpent le ciel. Un écran qui s'agrandit, se rétrécit et fait place, dans la dernière image aux perforations de la pellicule. L'image évoque, par dédoublement, les caractéristiques essentielles de la caméra. En développant le rapport formel entre la « caméra/écran » et « l'architecture/écran », Boogaerts en arrivera aux pièces spectaculaires qui constituent le reste de l'exposition. Sur chaque pièce, il a noté le nom des rues qui se suivent par ordre. La forme extérieure de chaque pièce est essentiellement obtenue grâce à la juxtaposition verticale irrégulière des photographies couleurs rectangulaires qui la composent. Elle est, avant tout, fonction de ce désir de « rendre » le ciel. Dans les pièces en T et en X, il s'agit d'un rappel de la grille orthogonale de Manhattan. La disposition de l'expo met à contribution l'espace extérieur aux oeuvres.

Avec cette série *Ecran-ciels de rue N.Y. 78-79*, Pierre Boogaerts suggère plus qu'un dédoublement entre l'écran photographique et l'écran qu'est pour le ciel, l'architecture. Dédoublement renforcé par le jeu d'ombres et de lumières en présence. L'artiste affirme ici que la photographie n'a pas de « poids ». Il réussit à nous communiquer, non pas une « image » de New York, mais à nous faire prendre conscience de toutes les implications d'ordinaire laissé pour compte dans la transmission photographique d'une réalité. Il conteste ainsi « l'ennui » de la vision et du cadrage photographique traditionnel. Son ennui mais surtout sa sélectivité, son conditionnement.

Après cette première exposition dans ses nouveaux locaux, Gilles Gheerbrant caresse plusieurs projets: peut-être Michael Snow, David Bolduc, des objets Ashanti, des icônes du 16e siècle, de jeunes artistes... et sûrement de la sculpture avec Henri Saxe. Le choix n'est pas encore arrêté. Disposant d'un tel espace, bien éclairé, il pourra acceuillir plus de deux exposants à la fois.

■

En quittant définitivement le Vieux-Montréal et le théâtre Centaur, Optica dispose de plus d'espace et de plus de lumière. A sa nouvelle adresse, la galerie Optica (1029 Côte du Beaver Hall, 5 étage), sans modifier radicalement sa politique, tâchera de s'implanter plus en milieu montréalais tout en mettant l'accent sur une forme de confrontation entre artistes parvenus à une certaine maturité et des artistes qui exposeraient pour la première fois. Une façon pour cette galerie subventionnée par le programme des galeries parallèles du Conseil des Arts de pallier au manque de galeries intéressées aux jeunes artistes à Montréal. Cependant, la photo, nous assure-t-on, ne sera pas reléguée au second plan. Des projets: Ian Wallace de Vancouver, Suzy Lake... et d'autres artistes moins connus.

Jusqu'au 10 octobre, on peut y voir le travail récent de Serge Tousignant. Ses *Géométrisations solaires* sont des compositions réalisées par l'assemblage de photographies couleurs. Tousignant y obtient, en captant l'ombre du soleil déployée sur un sol sablonneux par trois bâtonnets de bois, une sorte de dessin géométrique: quelquefois des triangles, ailleurs des carrés. Les photographies sont ainsi assemblées en fonctions des dispositions qu'il obtient, servant de dénominateurs communs. Ceux qui sont familiers avec l'oeuvre de Serge Tousignant y feront de nombreux rapprochements avec ses propositions antérieures obtenues par d'autres moyens, quelquefois aussi fortuits. Quoiqu'il en soit, ces constructions sont passionnantes. Elles se prêtent à milles jeux visuels. Ainsi, l'artiste tentera en faisant varier la position des bâtons afin d'obtenir des figures géométriques pourtant semblables. Ailleurs ces variations se feront en vrac ou se feront d'une manière séquentielle selon une systématisation poussée. Quelquefois, la figure géométrique restera sensiblement la même mais les bâtonnets changeront subtilement de positions, dans d'autres pièces, toujours en limitant son intervention à des facteurs naturels, l'artiste utilisera par exemple l'accumulation de la neige sur une feuille de papier, photographiée à des intervalles réguliers, pour former d'autres structures graphiques géométriques qui disparaîtront petit à petit.

Ailleurs, il étudiera le déploiement d'un carré dans l'espace, formé par les branches d'un arbre. Des géométrisations sont aussi créées par sa propre intervention corporelle. En tenant avec les extrémités de son corps des bandes élastiques il forme des « dessins » aussi géométriques. Des carrés ou des triangles qui se conjuguent en diverses partitions rythmiques. Une des pièces les plus réussies de l'exposition reste celle où les photos de l'artiste formant des dessins carrés et des rectangles avec des bandes élastiques sont regroupées en un carré sur le mur. Le support devient ici en étroite correspondance avec les formes qui changent progressivement, introduisant une complexité plus intense. Une sorte de mouvement perpétuel.

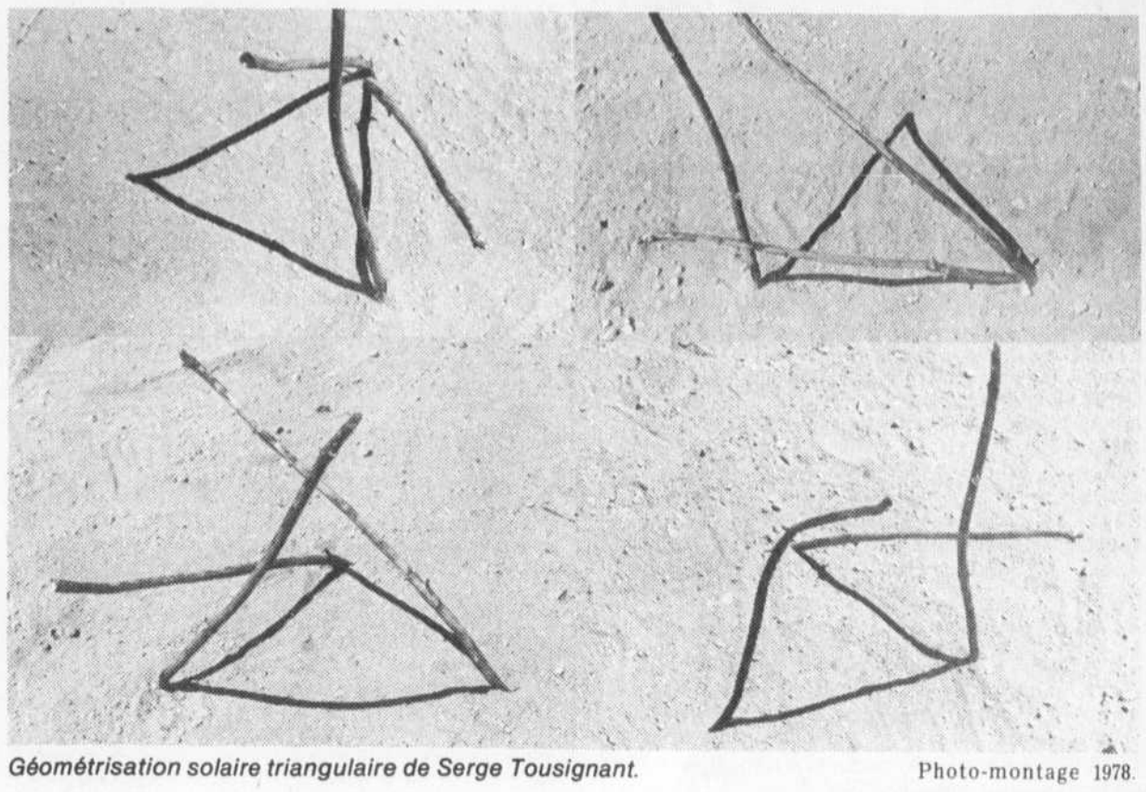

Géométrisation solaire triangulaire de Serge Tousignant. Photo-montage 1978.

Galerie d'Art Les Deux B

CÉCILE GRONDIN-GAMACHE

SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459

Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

«L'ŒIL»

4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales de

LEONOR FINI

Choix de plus de 50 sujets

À partir de $150.00 (encadrés)

du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

LA GALERIE U.Q.A.M.

Jacques Giraldeau

Encores, photos, estampes et

Exposition 70-80 du cinéaste:

Films dont le dernier

LA TOILE D'ARAIGNÉE

du 17 octobre au 3 novembre

du mardi au samedi

de 12h00 à 18h00

le jeudi de 12h00 à 20h00

Entrée: 1,400 Berri ou métro

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

EXPOSITION

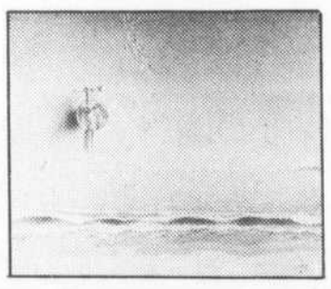

JEAN-CHRISTIAN KNAFF

du 13 au 22 octobre 1979

Vernissage samedi 13 octobre à 19h

GALERIE MICHEL BIGUÉ

315 RUE PRINCIPALE, ST-SAUVEUR DES MONTS P.Q.

TÉL. 227-5409

LUN. — MAR. — MER. SUR RENDEZ-VOUS

JEU. — VEN. — SAM. — DIM. DE 10 h À 18 H.

jacqueline avril vous présente...

le carrefour des arts

le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sur cette publicité

publicité 844-3361

EXPOSITION

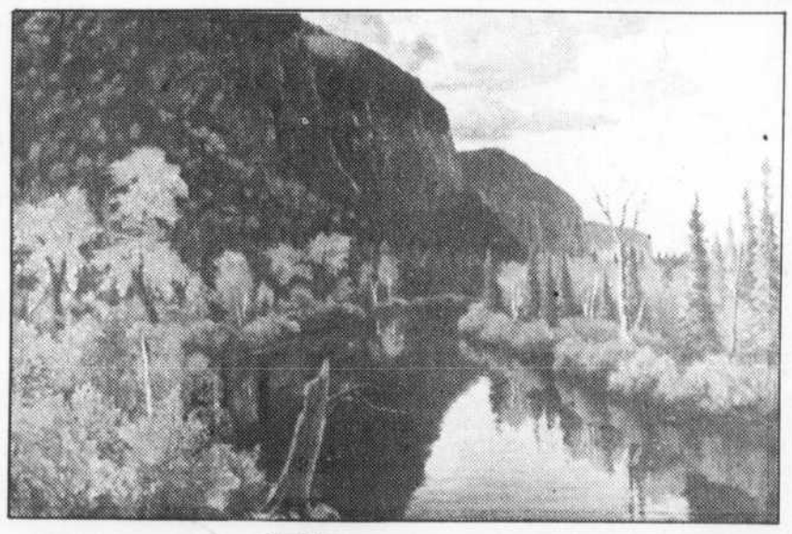

Cordiale invitation au vernissage des peintures les plus récentes de

GORDON E. PFEIFFER

Le mardi 16 octobre à 19 h.

Jusqu'au 28 octobre 1979 inclusivement

Merc. 10 h à 18 h - Jeu. Vend. de 10 h à 21 h - Sam. de 10 h à 17 h - Dim. de 13 h à 17 h.

Galerie Colbert

1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777

En face du Musée des Beaux Arts de Montréal

«Vieux monsieur avec pince-nez»
Pastel & crayon 20" x 15"

EXPOSITION

TIB BEAMENT, A.R.C.

16 AU 27 OCT.

GALERIE WALTER KLINKHOFF

1200 OUEST, RUE SHERBROOKE 288-7306

EXPOSITION D'OUVERTURE

Nous sommes heureux de présenter des travaux des Artistes suivants:

Léo Ayotte
Paul-Vanier Beaulieu
Jacques Besner
Jean-Marc Blier
Robert Boucher
Harold-Charles Boyes
Yvon Breton
Umberto Bruni
Roger Cavalli
Gabriel Contant
Stanley Cosgrove
M.A. Suzor-Côté
Oscar De Lall
Benoit East
Marc-Aurèle Fortin
Martin Gagnon
Cécile Grondin Gamache
Giovanni Gérometta
Allan Harrison
Adrien Hébert
Francesco Iacurto
Kieff
Jean-Paul Ladouceur
André L'Archevêque
Henri Masson
Louis Muhlscotk
Françoise De La Marre Papion
Louis-Paul Perron
Gordon Pfeiffer
Narcisse Poirier
René Richard
Albert Rousseau
Michel Saint-Amour
Adam Sherriff Scott
Rosalie Shapiro
William Showell
Emil Socher
Paul Soulikias
Tobie Steinhouse
Louis Tremblay
Roméo Vincelette
Hubert van de Walle
John Walsh

Vernissage le 17 octobre à 19:00 h.

L'Exposition se poursuivra jusqu'au 27 octobre

GALERIE ALEXANDRE

1456 ouest, rue Sherbrooke. Tél.: (514) 844-2593

lundi à mercredi, 9:30 h à 17:30 h; jeudi, vendredi, 9:30 h à 21 h; samedi, 9:30 h à 17 h; dimanche. 13 h à 17 h.

LA GALERIE COLBERT VOUS INVITE À CÉLÉBRER AVEC NOUS

LE 80ième ANNIVERSAIRE DE

GORDON E. PFIEFFER

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 33 et 34

Langlois & Gagné Consultants Inc.

Ingénieurs-conseils

250, avenue Québec, Rouyn, P.Q. J9X 5A1

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

Nous recherchons un ingénieur détenant un diplôme en génie électrique et possédant un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine.
Le candidat choisi sera responsable de projets en électricité dans le bâtiment.

Lieu de travail: Rouyn, Noranda
Salaire: à discuter.

Pour obtenir une entrevue, veuillez adresser un curriculum vitae faisant état en détail de l'expérience acquise à l'adresse ci-dessus, a/s de Jean-Paul Langlois, ingénieur.

TECHNICIEN(NE) SYNDICAL(E)

en temps et mouvements et évaluation des emplois

Fonctions principales:
— Effectuer des études chronométriques et établir des plans d'évaluation des emplois;
— Superviser des techniciens régionaux;
— Négocier et voir à l'application de conventions collectives.

Qualifications requises:
— Posséder de deux à cinq ans d'expérience pertinente;
— Être prêt à voyager partout dans la Province;
— Être capable de travailler en équipe et motiver pour défendre les travailleurs.

Salaire:
Jusqu'à $21,400. par année selon l'expérience plus bénéfices marginaux très intéressants.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 octobre 1979, au:

Directeur professionnel
Fédération Canadienne des Travailleurs du Textile Inc.
1259 rue Berri
suite 600
Montréal, Qué. H2L 4C7

Université Laval

PROFESSEUR EN SCIENCE DE LA COMMUNICATION

Doctorat ou l'équivalent. Le candidat doit posséder une expérience pertinente dans l'enseignement et/ou la recherche en communication.

ENTRÉE EN FONCTION:
JANVIER 1980

TRAITEMENT: Traitement et termes d'engagement selon la convention collective.

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS:
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 19 octobre 1979, à l'adresse suivante:

Roger de la Garde
Directeur intérimaire
Département d'information et communication
Bureau 5426, Pavillon Casault
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada & Public Service Canada

Défi et aventure ...

Devenez officier de la Garde côtière canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne du Ministère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1980.

Agent en dotation
Cadets, Garde côtière
Transports Canada
Tour A, pièce 1217
Ottawa, Ontario K1A ON7

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom_____
Adresse_____
Rue App.
Ville Province Code postal
École_____ Niveau actuel_____

FOXBORO

Foxboro, un des plus grands manufacturiers de systèmes de contrôle et de contrôles de procédé, est à la recherche d'un

GÉRANT DES VENTES EN INDUSTRIE ÉNERGÉTIQUE

au Bureau chef de Montréal. Le candidat sera responsable de la direction et de la création des activités nécessaires pour planifier et supporter l'accroissement maximum des ventes de tous les produits et systèmes Foxboro, en tenant compte de tous les buts et les ressources de la compagnie Foxboro, au sein de l'industrie énergétique.
Un poste rempli de défis à relever et de satisfactions personnelles, pour un ingénieur agressif et créateur, ayant 5 à 10 ans d'expérience dans le dessin de contrôle de combustion et tout ce qui s'y rapporte.
Nous offrons d'excellentes conditions de travail dans un environnement moderne et professionnel, de bonnes compensations et de bonnes possibilités de poursuivre une carrière.
Une bonne connaissance de l'anglais est requise pour couvrir les comptes nationaux.
Postulez avec confiance à:

P. M. J. Gostony
Foxboro Canada Inc.
707 Dollard Ave.
LaSalle, Qué. H8N 1S5
366-4210

Centre de Services Sociaux du Bas du Fleuve

OFFRE D'EMPLOI

Agent de relations humaines

ENDROIT:
Zone de Rimouski
SECTEUR:
Programme Jeunesse
FONCTIONS:
Travailleur de rue (street worker). Praticien en milieu ouvert qui assure des programmes de prévention, d'information, d'accompagnement, de référence et de promotion de projets auprès de jeunes ou groupes de jeunes en difficulté. L'approche privilégiée sera celle du travail de rue, avec objectif que les jeunes prennent en charge leur devenir.
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de premier cycle en service social, criminologie ou psychologie communautaire; habileté pour le travail de groupe, autonomie et disponibilité. Connaissance du milieu et expérience pertinente souhaitable.
Automobile personnelle requise.
RÉMUNÉRATION:
Selon convention collective.

Les candidats(es) intéressés(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 19 octobre 1979 à l'adresse suivante:

C.S.S. du Bas du Fleuve
Direction des services administratifs
Services au personnel
158, St-Germain est
RIMOUSKI, Qué.
G5L 7C5

C.L.S.C.

SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS

3ième PARUTION

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL(E)

RESPONSABILITÉS:
— Sous l'autorité du Conseil d'Administration, voit à l'administration générale du C.L.S.C.
— En collaboration avec une équipe de gestion, planifie, dirige, coordonne et contrôle les ressources humaines, matérielles et financières.
— Applique les politiques déterminées par le Conseil d'Administration.
— S'occupe, à l'intérieur des mécanismes mis en place par le Conseil d'Administration, de tout mouvement de personnel à l'exception des postes cadres.
— Établit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le ministère des Affaires Sociales.
— Prévoit les services et programmes nécessaires, veille à leur mise en activité et à leur maintien par le C.L.S.C. et en contrôle la qualité et l'utilisation.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:
— Un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle, en sciences humaines ou administratives.
— Une équivalence peut être accordée par le C.L.S.C. au niveau de la formation.
— Sept (7) ans d'expérience, de préférence dans le réseau des Affaires Sociales, dont au moins trois (3) dans un emploi impliquant des fonctions de direction et de coordination.
— Une équivalence peut être accordée par le C.L.S.C. au niveau de l'expérience.
— Facilité de communication avec le milieu.
— Connaissance des objectifs et rôles des C.L.S.C.
— Intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

SALAIRE:
— Selon les normes du ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

ENTRÉE EN FONCTION: Le ou vers le 6 décembre 1979.
INSCRIPTION:
— Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant 17:00 heures, le 6 novembre 1979, en fournissant les documents suivants:
a) un curriculum vitae détaillé comprenant les attestations officielles de scolarité et d'expérience.
b) un énoncé des raisons qui les motivent pour ce poste.
c) un énoncé de leur conception des diverses dimensions du poste de directeur général.

C.L.S.C. SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS
a/s Président du Comité de Sélection
110, Chemin Larocque
Valleyfield
J6T 4A8

RÉDACTEUR EN CHEF DEMANDÉ

Journaliste d'expérience demandé pour assumer la direction et l'orientation rédactionnelle d'un nouveau magazine hebdomadaire au Québec dont l'aspect rédactionnel répondra à un besoin populaire au niveau de l'information sociale et politique sur l'actualité québécoise.
Les candidats sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que le salaire désiré à:

SOCIÉTÉ S.G.F.
Dossier 3217
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Toute demande demeurera confidentielle.

P.S.: plusieurs photographes et journalistes pigistes, de calibre, sont également demandés.

LE CONSEIL DE LA GRAVURE DU QUÉBEC

demande

COORDONNATEUR À PLEIN TEMPS

pour une période d'une année

Traitement: à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Conseil de la Gravure
3617 Boul. St-Laurent
Montréal H2X 2V5
Tél.: 842-2634

au plus tard le 19 octobre 1979

Cité de Pointe-aux-Trembles

offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Le poste:
Sous l'autorité du Directeur général, le directeur des Services techniques est appelé à fournir des services et des conseils permettant une saine gestion des équipements et des infrastructures de la municipalité.

Le candidat:
La personne que nous recherchons possède une solide expérience en gestion, spécialement au niveau municipal et des connaissances en génie civil. Appelé à gérer des ressources humaines, il sait utiliser ses effectifs d'une façon optimale. Il possède également une bonne connaissance des structures organisationnelles lui permettant de poursuivre ou de réaliser les objectifs fixés.

Le salaire:
Selon l'échelle de salaire en vigueur, le salaire peut se situer entre $30 620 et $38 745, selon les qualifications et l'expérience. La Cité possède également une gamme d'avantages sociaux normaux.

Les candidatures:
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 octobre 1979 à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Godbout,
Délégué administratif
11 953, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
H1B 2Y6

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Spécialiste en évaluation du français

Concours spécifique L1236AG/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Office de la Langue Française — 3 emplois à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité du chef du Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels, évaluer des tests existants, élaborer de nouveaux tests de spécialités et autres instruments d'évaluation; organiser, administrer et corriger des tests et évaluer des résultats; sensibiliser les individus et les organismes touchés par la Charte de la langue française; travailler aux dossiers suivants: français, langue maternelle, français dans l'enseignement professionnel, français dans les manuels en usage aux niveaux collégial et universitaire, relations avec les universités, cegeps et écoles privées, relations avec tout organisme jouant un rôle de formation, de perfectionnement ou de recyclage.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle avec concentration en mesure et évaluation ou en langues; 3 années d'expérience pertinente dans l'enseignement du français et dans la préparation de tests linguistiques. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans les domaines concernés peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Complexe Desjardins, Tour sud, 22e étage, Case postale 781, Montréal H5B 1B9.

Spécialiste en sciences de l'éducation, classe II
Traitement — De $21,902 à $29,547. (en voie de révision)
Période d'inscription: du 13 octobre au 26 octobre 1979.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.

Centre d'accueil et de réadaptation pour adolescentes demande:

CHEF D'UNITÉ DE VIE

Corodonne et contrôle les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en psycho-éducation ou enfance inadaptée avec plusieurs années d'expérience.
— Diplôme collégial en Techniques d'Éducation Spécialisée avec un minimum de cinq (5) ans d'expérience comme éducateur et/ou chef d'unité.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Envoyer votre curriculum vitae complet d'ici le 19 octobre 1979 au:

Service du Personnel,
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310 boul. Cartier,
Laval-des-Rapides, P. Qué.
H7N 2J2

La Société d'Ingénierie de l'Énergie Atomique du Canada Limitée, responsable de la conception et du développement des centrales nucléaires de la filière CANDU, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste suivant à son bureau de montréal.

TRADUCTEUR

Fonctions:
— Traduire de l'anglais au français et du français à l'anglais des textes de nature technique ou générale comportant divers niveaux de difficulté, tel que: devis techniques, contrats, documents d'approvisionnement, correspondance, manuels d'étude, rapports de sécurité, procédures, dessins et documents connexes.
— Discuter de problèmes rencontrés dans une traduction avec l'auteur du document.
— Compléter les traductions dans les délais prévus tout en respectant les normes de qualité établies.
— Participer au développement du glossaire des termes techniques employés dans l'industrie nucléaire.

Exigences:
— Diplôme en traduction d'une université reconnue ou l'équivalent.
— Au moins trois années d'expérience en traduction technique.
— Connaissance de la recherche terminologique.
— Aptitudes pour travailler en équipe et communiquer efficacement avec le personnel à tous les niveaux.

Ce poste est ouvert également aux femmes et aux hommes.

Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier D79-161M au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'Ingénierie, 2001 rue University, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 2N2.

L'Énergie Atomique du Canada Limitée **Atomic Energy of Canada Limited**

C.L.S.C.

SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS

MÉDECIN

Type de pratique:
Médecine générale
Autres fonctions:
Urgences mineures, consultations médicales
Information et éducation sanitaires
Participation avec d'autres professionnels, médecin, praticien social, infirmière, auxiliaire familiale et organisateur communautaire, à la mise sur pied de programmes et d'activités spécifiques de soins et de prévention.
Horaire de travail:
Selon les besoins du service
Rémunération:
Salaire versé en conformité avec l'entente intervenue entre la F.M.O.Q. et le M.A.S.
Lieu de travail:
Beauharnois.

UN(E) PSYCHOLOGUE

Fonctions:
Collaborer avec une infirmière et un médecin à l'implantation d'un nouveau programme de planning familial adapté au besoin individuel et collectif du milieu.
Exercer diverses activités d'évaluation, d'orientation, de consultation et de traitement psychologique dans le contexte de divers services offerts par le C.L.S.C.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle en psychologie avec de préférence une orientation spécifique en psychologie communautaire.
Avoir environ trois (3) ans d'expérience dans l'exercice de sa profession.

Statut:
Régulier, temps complet.
Aire de travail:
Le territoire desservi par le C.L.S.C. plus particulièrement les villes de Valleyfield et Beauharnois.
Salaire:
Suivant la convention collective en application dans le réseau des affaires sociales.

Faire parvenir votre demande d'emploi avant le 1er novembre 1979 à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois
a/s Directeur général
110, Chemin Larocque
Valleyfield, Cté Beauharnois
Qué. J6T 4A8

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32 et 34

Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences

Département de sociologie

Professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement aux 1er, 2e et 3e cycles dans l'un ou l'autre des domaines suivants:
Théorie sociologique (sociologie américaine contemporaine; marxisme)
Méthodologie (analyse quantitative; démarche historique)
Problèmes de santé, de bien-être ou de travail du point de vue des conditions de vie
Sociologie urbaine
Sociologie des productions culturelles
Sociologie de la condition féminine
Exigences
Doctorat en sociologie. Capacité de développer la recherche dans son domaine.
Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.
Date d'entrée en fonction
1er janvier 1980 ou 1er juin 1980
Date de clôture des candidatures
16 novembre 1979

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de la liste de leurs publications ainsi que de deux lettres de recommandation à:

Mme Christiane Quérido
Directeur
Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
Case postale 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6618

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

AGENTS RÉGIONAUX (TI-5)

Traitement: $22 144 à $24 239
No de référence: 79-NCRSO-72-07-1, -2, -3, -4

Commission Canadienne des Transports
Comité des Transports par Chemin de Fer
Affectation a Divers Endroits au Canada

Le Comité des transports par chemin de fer dont l'administration centrale se trouve à Ottawa et qui a une division à Saskatoon et des bureaux régionaux à Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver prévoit avoir besoin des services d'inspecteurs techniques dans les domaines suivants:

Enquête sur les accidents (719-255-042)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-1

Le titulaire devra enquêter sur les accidents de chemin de fer, évaluer et interpréter les signes physiques. Ce poste exige une vaste expérience des enquêtes sur les accidents de chemin de fer, enquêter instituées en vue de déterminer les causes et les circonstances d'accidents. Le titulaire doit être apte à suggérer des mesures correctives.

Services des transports (219-262-064)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-2

Le titulaire devra examiner et évaluer les requêtes ou les propositions déposées par les chemins de fer en vue d'une rationalisation des opérations et des services. Ce poste exige une vaste expérience dans l'évaluation des services ferroviaires de voyageurs et de marchandises, et de l'incidence du milieu et de la société sur l'industrie ferroviaire.

Marchandises dangereuses (409-261-011)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-3

Le titulaire devra planifier, organiser et mettre à exécution des programmes de surveillance et d'inspection touchant les méthodes de transports des marchandises dangereuses des services ferroviaires. Ce poste exige une vaste expérience de la manutention des marchandises dangereuses, de l'évaluation du matériel roulant et des entrepôts et de la mise en application de programmes pertinents.

Matériel roulant (719-255-041)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-4

Le titulaire devra mettre à exécution les programmes de contrôle de la qualité touchant le matériel roulant des chemins de fer, inspecter le matériel touchant les voyageurs et les marchandises et évaluer les méthodes d'entretien des chemins de fer. Ce poste exige une vaste expérience de l'évaluation des programmes touchant le contrôle de la qualité de l'entretien du matériel roulant.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes, tandis que certains d'autres exigent la connaissance de l'anglais et du français.

Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature pour des postes bilingues mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Ces concours peuvent servir à combler d'autres postes semblables.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7
Date limite: le 26 octobre 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

POSTES EN ALGÉRIE

INGÉNIEUR CIVIL

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur possédant cinq (5) ans d'expérience en conception d'ouvrage de génie civil tels que structures d'immeubles de type institutionnel, de travaux de distribution d'eau et d'égouts ainsi que de routes secondaires.

ÉCONOMISTE INDUSTRIEL

ABBDL est de plus intéressé à recevoir la candidature d'un économiste oeuvrant dans le secteur industriel depuis plusieurs années.
La durée des contrats offerts est de deux (2) ans.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer avec Mario Desrosiers, au 282-9650 poste 287.

Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc.
Membre du groupe **ABBDL**
85 ouest, Ste-Catherine, suite 1500, Montréal, Québec, H2X 3P4

ROUYN-NORANDA ET ABITIBI

COMPTABLES AGRÉÉS

Notre firme est à la recherche de comptables agréés avec expérience.
Les candidats choisis seront appelés à progresser rapidement et à prendre des responsabilités.

POSTE EN FISCALITÉ (à Rouyn) - en vue de devenir fiscaliste; avec ou sans expérience en fiscalité, mais expérience en vérification nécessaire.

POSTES EN VÉRIFICATION - (Amos, La Sarre, Rouyn)

POSTE EN CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET RECHERCHE (Rouyn)
Connaissance de l'anglais un avantage certain.

Toutes les offres reçues seront traitées confidentiellement.

ANGERS, SAINT-PIERRE, COSSETTE & CIE
155 Dallaire, suite 2
Rouyn, P.Q.
J9X 4T3
Téléphone: (819) 762-6521
(Demandez le Chef du personnel)

PROGRAMMEUR SPÉCIALISTE SÉNIOR

Programmation de systèmes

L'Office de la construction du Québec est un organisme para-gouvernemental composé de plus de 700 employés et qui occupe une position stratégique dans le milieu de la construction.

Le service de l'Informatique est en voie de restructuration et sa section technique est actuellement à la recherche d'un programmeur spécialiste prêt à relever des défis au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Le programmeur recherché répond aux qualifications suivantes:

- un BSc en informatique et un minimum de 2 ans d'expérience pertinente: OU
- un DEC en informatique et un minimum de 4 ans d'expérience pertinente;
- Posséder une solide connaissance dans les systèmes internes de OS ou de banque de données (ENVIRON/TOTAL);
- Maîtriser les langages de programmation suivants: ASSEMBLER, TSO, JCL, PLI ou COBOL.

Salaire et avantages sociaux:
Très compétitifs, établis selon les normes de la convention collective.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 octobre 1979 au:

OCQ

Service des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530 ouest Jean-Talon
Montréal, Québec.
H3R 2G3

GÉRANT RÉGIONAL

L'Office de la construction du Québec est actuellement à la recherche d'un gérant régional pour son bureau de Hull.

À ce titre, le gérant régional doit planifier, organiser, coordonner, diriger, évaluer et contrôler tout le travail exécuté dans le bureau régional dont il a la responsabilité.

Plus spécifiquement, il veille à l'enregistrement des nouveaux employeurs, à la bonne transmission de l'information relative au décret et aux lois dont l'O.C.Q. a le mandat d'exécution.

Il prend les mesures nécessaires à la planification, la programmation de l'inspection de chantiers et la vérification des livres selon la procédure établie.

Il représente l'O.C.Q. dans sa région lors d'assemblées d'information, congrès et toutes autres réunions d'intérêt pour l'organisme.

Il supervise les activités du personnel sous sa juridiction.

Il prépare et contrôle les prévisions budgétaires de son bureau régional.

Il doit exécuter toute autre tâche qui peut lui être confiée par la direction des bureaux régionaux.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme universitaire en administration ou l'équivalent et posséder de 3 à 5 ans d'expérience pertinente en gestion des affaires;
OU
Détenir un diplôme en technique administrative et de 6 à 8 ans d'expérience en gestion des affaires.

RÉMUNÉRATION:
Ce poste intéressera les personnes dont le revenu annuel se situe aux environs de $23,000.

Faire parvenir curriculum vitae au:

OCQ

Service du personnel
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec H3R 2G3

CONTRÔLEUR

RARE OPPORTUNITÉ... SIÈGE SOCIAL

Le Siège Social et l'entreprise sont en réorganisation à la suite d'une phase expansionniste inachevée. Chef de file dans la production et la vente de produits chimiques, le chiffre d'affaires excède les $60 MM. La division-mère est localisée à Montréal et d'autres oeuvrent en Ontario, dans les Maritimes et aux États-Unis.

A titre de bras droit du directeur de l'administration, le défi premier consistera à préparer, interpréter et contrôler les états financiers, à formuler et mettre en application les politiques d'une saine gestion financière, à consolider et à contrôler les budgets de l'entreprise. Nécessairement, il devra traiter toute question d'ordre fiscal, vérifier les données du grand livre général, des comptes à payer et des comptes à recevoir. Le titulaire assumera ses responsabilités au centre ouest de Montréal mais il sera appelé à se déplacer à l'occasion.

Cette invitation s'adresse à tout jeune c.a. ou c.g.a. bilingue, dont les connaissances administratives et les aptitudes à défier des situations à très court terme leur permettent de combler ce besoin de réalisation.

Le niveau de la rémunération est alléchant et les avantages sociaux sont supérieurs, complets et entièrement défrayés par l'employeur.

Faites suivre votre dossier en toute confiance à

JEAN-YVES PILON & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS DE TRAVAIL

1117 ouest, Ste-Catherine, suite 906 Montréal, Qué. H3B 1H9 849-2128

occasion en gerance des ventes

Carrière dans la gérance des ventes

L'expansion continuelle d'une des plus importantes organisations dans la vente industrielle au Canada, a créé un poste-clé comme gérant des ventes sur la route.

Vous devez avoir une excellente habileté dans la vente et des aptitudes à gérer du personnel. L'expérience industrielle n'est pas nécessaire. Diplôme universitaire de préférence, mais non essentiel.

Ce poste n'est pas un travail de bureau, votre formation sera considérée et hautement personalisée.

La formation initiale sera d'apprendre nos techniques de vente, gamme de produits et concepts de gérante dans un territoire. Vos responsabilités se situeront dans le développement de votre propre groupe de vendeurs.

Revenu initial ba[illegible] sur l'expérience et la compétence. Si vous pouvez nous convaincre que [illegible] êtes la personne que nous recherchons, nous sommes prêts à satisfaire votre désir d'avancement personnel, responsabilités et rémunération.

Pour une entrevue locale appelez
André Sarrazin à (514) 694-4006
ou sans frais
(800) 361-1911
Lundi et mardi, 15 et 16 octobre après 9.00 A.M.
Si vous ne pouvez appeler,
veuillez écrire à André Sarrazin

NATIONAL CHEMSEARCH DU CANADA LTÉE
7 Place Frontenac, Pointe Claire, Québec H9R 4Z7

CHEF SECTION DOTATION

L'Office de la construction du Québec est un organisme para-gouvernemental composé de plus de 700 employés répartis dans 15 bureaux dont le siège social est situé à Montréal. Son rôle est de voir à l'application du décret relatif à l'industrie de la construction et d'assurer les services requis tant aux entrepreneurs qu'aux ouvriers de la construction.

Dans le cadre de la restructuration de l'Office de la construction du Québec, le service des Ressources Humaines est à la recherche d'un candidat dynamique et expérimenté tant en matière de recrutement que de formation et capable de relever de nombreux défis.

RÔLE:

Sous l'autorité du directeur des Ressources Humaines le titulaire du poste doit oeuvrer au sein d'une équipe multidisciplinaire et planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de sa section en matière de recrutement et formation.

RESPONSABILITÉS:

- Administrer les politiques de sélection, promotion et transfert des employés de l'Office;
- Voir au recrutement à l'extérieur de l'Office;
- Concevoir et élaborer des programmes de formation;
- Conseiller les responsables en autorité au niveau de l'administration de leurs ressources humaines et de leur planification de main-d'oeuvre;

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles ou l'équivalent;
- Plusieurs années d'expérience dans l'administration d'un service de personnel, spécialement la sélection, le recrutement et la formation;
- Familier avec l'administration des conventions collectives.

RÉMUNÉRATION:

- Cette fonction intéresse les personnes dont le revenu actuel se situe aux environs de $20,000 par année.
- Avantages sociaux intéressants.

Si le défi vous intéresse, faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 octobre 1979 à:

OCQ

Direction des Ressources Humaines
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec H3B 2G3

CARRIÈRES PROFESSIONS ET S

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32 et 33

union régionale de montréal — caisses populaires desjardins

Service financier
Division crédit

Directeur — Division crédit

Nature de la fonction
Le directeur de la Division crédit est responsable des activités de crédit de l'union régionale; planifie le développement du crédit commercial dans les caisses affiliées; supervise l'approbation des prêts des caisses conformément aux règlements de l'union régionale; participe au développement de nouvelles politiques de crédit et placements pour l'union régionale et ses caisses affiliées; administre le portefeuille prêt de l'Union selon le budget établi.

Formation et expérience
Le candidat doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente aux fonctions.
Ayant acquis une expérience de plusieurs années au sein d'une institution financière, le candidat a eu l'occasion de cumuler des fonctions comportant des responsabilités élevées, rattachées au crédit. De plus, il s'est familiarisé avec la gestion des ressources humaines et matérielles. Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera aussi prise en considération.

Connaissance
Le candidat doit posséder de fortes connaissances des principes et pratiques de gestion du crédit, principalement au niveau du crédit à la P.M.E. Le candidat doit démontrer qu'il maîtrise les lois et règlements régissant le crédit.

Aptitudes
Le candidat manifeste de fortes capacités tant au niveau de la planification, de l'organisation et du contrôle de sa division. Il doit aussi être apte à diriger et motiver du personnel. Il détient un sens poussé des communications avec ses employés, les caisses populaires et la direction de l'Union régionale de Montréal. Doué d'un bon sens de l'écoute, le candidat peut déceler les besoins du milieu des caisses populaires. Conscient de l'importance de ses interventions auprès des caisses populaires et de la direction de l'Union régionale de Montréal, le candidat doit aussi faire preuve de maturité, de tact et de diplomatie.

Les conditions de travail
Le salaire sera fixé en conformité avec les politiques existantes. Nous offrons des avantages sociaux complets.
Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à Jean-Claude Ducharme, Agent de Personnel sénior, Service de l'Affectation des Ressources Humaines, 1, Complexe Desjardins, C.P. 35 - Succursale Desjardins, Montréal, (Québec) H5B 1E7, et ce, avant le 25 octobre 1979.

(référence: 14 DE)

UNE ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE
est à la recherche d'un

PROFESSEUR

à temps partiel — 10 périodes en géographie

Légalement qualifié

Faire parvenir curriculum vitae à:

2165 rue Baldwin
Montréal H1L 5A7

Hôpital Rivière des Prairies
Centre de santé mentale pour enfants et adolescents affilié à l'Université de Montréal

PSYCHOLOGUE, SECTEUR ADULTE

Fonctions:
— Personne qui conçoit et exerce les activités d'évaluation, d'orientation, de consultation et de traitement psychologique adaptés aux besoins des bénéficiaires (jeunes adultes) présentant un retard mental et/ou une pathologie affective importante.
— Le candidat sera également appelé à exécuter ses tâches au sein d'une équipe multidisciplinaire de travail.

Exigences:
— Doit détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en psychologie;
— Être membre en règle de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec;
— Une formation de base en expérimental et un intérêt pour la recherche demeurent des compléments essentiels pour les démarches cliniques envisagées.

Traitement:
Selon les normes de rémunération des professionnels du secteur des affaires sociales.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 24 octobre 1979, au:

Service du personnel
Hôpital Rivière-des-Prairies
7070 Boul. Perras
Montréal H1E 1A4

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS

Les Forces Armées Canadiennes sont à la recherche «d'aspirants officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'opportunité de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de «pilotes» ou de «navigateurs aériens» des Forces Armées Canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend éligible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de Recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.

LE C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE

RECHERCHE

1 MÉDECIN OMNIPRATICIEN

POUR TRAVAILLER DANS UN SECTEUR SEMI-URBAIN DE LAVAL

EXIGENCES:
— Membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins et des chirurgiens de la Province de Québec.
— Intérêt à la médecine familiale et personnes âgées.
— Capacité de travailler en équipe.
Connaissance des langues française et anglaise.

TÂCHES:
— Faire de la consultation médicale au CLSC et à domicile.
— participer à l'organisation et à la réalisation de diverses cliniques de consultation: clinique de consultation familiale, clinique jeunesse, clinique préretraite et personnes âgées.
— Participer à la mise sur pied et à la réalisation de projets d'activités.

N.B. Disponibilité pour travail en soirée et les fins de semaine à l'occasion.

Les candidat (tes) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le

31 OCTOBRE '79

au bureau du directeur général
situé au 1665 rue du Couvent, Chomedey,
Ville de Laval, 687-5690.
H7W 3A8

Cité de Pointe-aux-Trembles

offre d'emploi

CHEF DE DIVISION - PERMIS

Le poste:
Sous l'autorité du Directeur des Services techniques, le chef de division permis supervise l'émission des permis et s'assure de la satisfaction des promoteurs en conformité avec les règlements municipaux.

Le candidat:
La personne que nous recherchons possède un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine municipal, une bonne connaissance des lois prévalant dans ce milieu et des aptitudes particulières à communiquer avec les promoteurs.

Le salaire:
Selon l'échelle salariale en vigueur, le salaire peut se situer entre $19 245 et $24 360, selon les qualifications et l'expérience. La Cité possède également une gamme d'avantages sociaux normaux.

Les candidatures:
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 octobre 1979 à l'adresse suivante:

Cité de Pointe-aux-Trembles
Service des Ressources humaines
11 953, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
H1B 1Y6

ALGONQUIN
LA DIVISION DE LA TECHNOLOGIE ET DES MÉTIERS

recherche des

PROFESSEURS

POUR SON PROGRAMME TECHNOLOGIE DU GÉNIE ÉLECTRONIQUE

Le département Électronique et physique du Collège Algonquin assume la responsabilité de programmes en Technologie de l'électronique qui comptent parmi les plus importants et les plus dynamiques au Canada. Il comprend 23 professeurs, 4 technologues et 2 employés de soutien qui créent un environnment favorable à l'initiative personnelle. Les diplômés des programmes de Technologie de trois ans, offerts en français et en anglais, trouvent de l'emploi partout en Amérique du Nord.

Les candidats enseigneront principalement au programme Électronique (français). Ils doivent aimer travailler avec les gens et s'intéresser à une carrière dans l'enseignement.

Les candidats doivent posséder un diplôme de technologue ou d'ingénieur ainsi qu'une expérience pertinente en électronique, en systèmes analogiques ou en communication. Leur expérience doit s'étendre, de préférence, aux systèmes numériques et on exige qu'ils soient bilingues (français et anglais).

SALAIRE: $14,463 - $28,252 par année, selon les titres et l'expérience, (échelle de 1978-79), auquel s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
NEPEAN, Ontario K2G 1V8

au plus tard le 26 octobre 1979.

Le concours 129-79 s'adresse aux femmes et aux hommes.

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

est à la recherche d'un

Chef du service du personnel

Pour oeuvrer dans la Direction des Services Administratifs

Sommaire de la fonction:
— Sous la responsabilité du Directeur des Services Administratifs, le chef de service du personnel planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son service.
Le chef de service du personnel assumera la responsabilité de la réalisation des programmes d'activités prévus pour son service dans le cadre des objectifs du C.S.S.
— Il coordonne les activités de recrutement, sélection, embauche du personnel du C.S.S.E.
— Il est responsable du comité de négociation.
— Il assume un rôle de conseiller auprès des cadres impliqués dans la gestion du personnel et dans l'application de la convention collective et des ententes locales et provinciales.

Exigences:
— Posséder un diplôme terminal en relations industrielles ou en psychologie industrielle ou posséder une expérience pertinente dans le domaine des relations de travail et de gestion du personnel.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 octobre 1979:

Au Directeur Général
C.S.S. de l'Estrie
594, boul. Queen nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 3R7

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

L'AGENCE:
● Le Centre d'Accueil Horizon de la Jeunesse, un réseau de traitements résidentiels pour enfants anglophones mésadaptés sociaux affectifs de six à dix-sept ans, comprenant des programmes institutionnels et foyers de groupe et centre de jour.

DEMANDE:
● Un directeur des services professionnels pour coordonner et superviser les activités professionnelles et scientifiques de l'agence dans un système décentralisé.

QUALIFICATIONS:
● Diplôme universitaire du deuxième cycle et éligibilité de devenir membre d'une corporation professionnelle.
● Cinq (5) années d'expérience dans ce domaine, dont trois (3) devraient être en supervision, consultation, direction et/ou planification.
● Les individus avec expérience dans le traitement résidentiel et les psycho-éducateurs sont les bienvenus.
● Bilingue: anglais/français.

POSTE DISPONIBLE:
● Immédiatement.

SALAIRE:
● $28,102 à $39,615, selon expérience et qualifications.

FAITES PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

H. Wayne Hanna, Ph. D.
Directeur général

Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse
Youth Horizons
6 WEREDALE PARK, WESTMOUNT, QUEBEC, H3Z 1Y6

Centre local de services communautaires de Hull

Directeur(trice) général(e)

L'ÉTABLISSEMENT
Situé à Hull sur un territoire comprenant environ 65,000 habitants, le CLSC offre ses services à la population depuis six ans. L'équipe comprend 68 permanents engagés dans des activités diverses: sociales, santé et communautaires.

FONCTION
Sous l'autorité du Conseil d'administration, est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement et voit notamment à:
— définir les objectifs du CLSC;
— mettre à exécution les décisions du conseil d'administration;
— s'assurer de la planification, de l'implantation et de l'évaluation des différents programmes du CLSC;
— gérer toutes les activités du CLSC en conformité avec le plan d'organisation qui a été défini;
— s'assurer de la préparation et de la saine gestion du budget;
— sélectionner, engager et évaluer le personnel du CLSC;
— former les comités requis pour l'administration du CLSC;
— établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES
— formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines, ou l'équivalent;
— expérience en administration;
— aptitudes à travailler en équipe multidisciplinaire;
— connaissance du réseau des Affaires sociales;
— connaissance du milieu et de la problématique outaouaise.

SALAIRE
— Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Veuillez envoyer le curriculum vitae à l'adresse ci-dessous mentionné avant le 9 novembre 1979, 16h30.

Présidente
Jury de sélection
C.L.S.C. de HULL
45, rue Ducharme
HULL, Québec.

Centre local de services communautaires de Hull
45 Ducharme Hull, Que. J8Y 3P7
Tél.: (819) 770-6900

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

EST À LA RECHERCHE DE

DEUX CONSULTANTS (ES):

AU SECTEUR FAMILLE
AU SECTEUR JEUNESSE

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous la responsabilité du Directeur des Services Professionnels, ces personnes:
— participent à la planification et la programmation activités professionnelles en collaboration avec les directeurs de secteur et les chefs de service.
Pour ce faire, elles procèdent à des analyses de situations en identifiant les clientèles cibles, leurs problématiques principales et leurs besoins, les orientations et les priorités du C.S.S.E. face à ces clientèles; elles élaborent des cadres de référence et fournissent des stratégies d'intervention et d'activités professionnelles congruentes à ces choix organisationnels.
— fournissent une expertise clinique auprès du directeur de secteur et des chefs de service.
Dans cette perspective, elles:
— encouragent la remise en question des modes d'intervention actuels;
— favorisent le développement d'activités professionnelles novatrices.
— permettent une meilleure adéquacité des méthodes d'intervention selon le type et le degré d'acuité des problématiques des clientèles.

EXIGENCES:
— posséder un diplôme universitaire de second cycle en service social (ou l'équivalent);
— connaissance des législations touchant la jeunesse;
— expériences pertinentes dans le domaine;
— facilité à conceptualiser;
— expérience clinique d'au moins 5 ans

ENDROIT DE TRAVAIL:
594, boul. Queen Nord, (Sherbrooke)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 26/10/79 à:

Jean-Guy Veilleux
D.S.A. par intérim
C.S.S. de l'Estrie
594, boul. Queen nord
Serbrooke (Québec) J1H 3R7

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

AGENT DES SUBVENTIONS
(219-211-019)

Traitement: $24 544 à $34 774
No de référence: 79-REE-MTL-OC-12 (05-05) (204)

Expansion économique régionale
Montréal, Québec

Fonctions
Evaluer les demandes de subventions et les garanties de prêts. Après analyse de rentabilité du projet d'investissement, recommander à l'administrateur des subventions le genre et le montant d'aide que le Ministère devrait offrir. Procéder à une vérification chez le requérant pour s'assurer qu'il se conforme aux exigences du programme et recommander le paiement de la subvention en déterminant le montant et les modalités.

Exigences professionnelles
Diplôme universitaire dans un domaine relié à l'analyse financière. Expérience pertinente dans les domaines de la vérification financière et des investissements au secteur industriel.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Monsieur Eddie McGuire
Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec H3B 2R1
Date limite: le 25 octobre 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

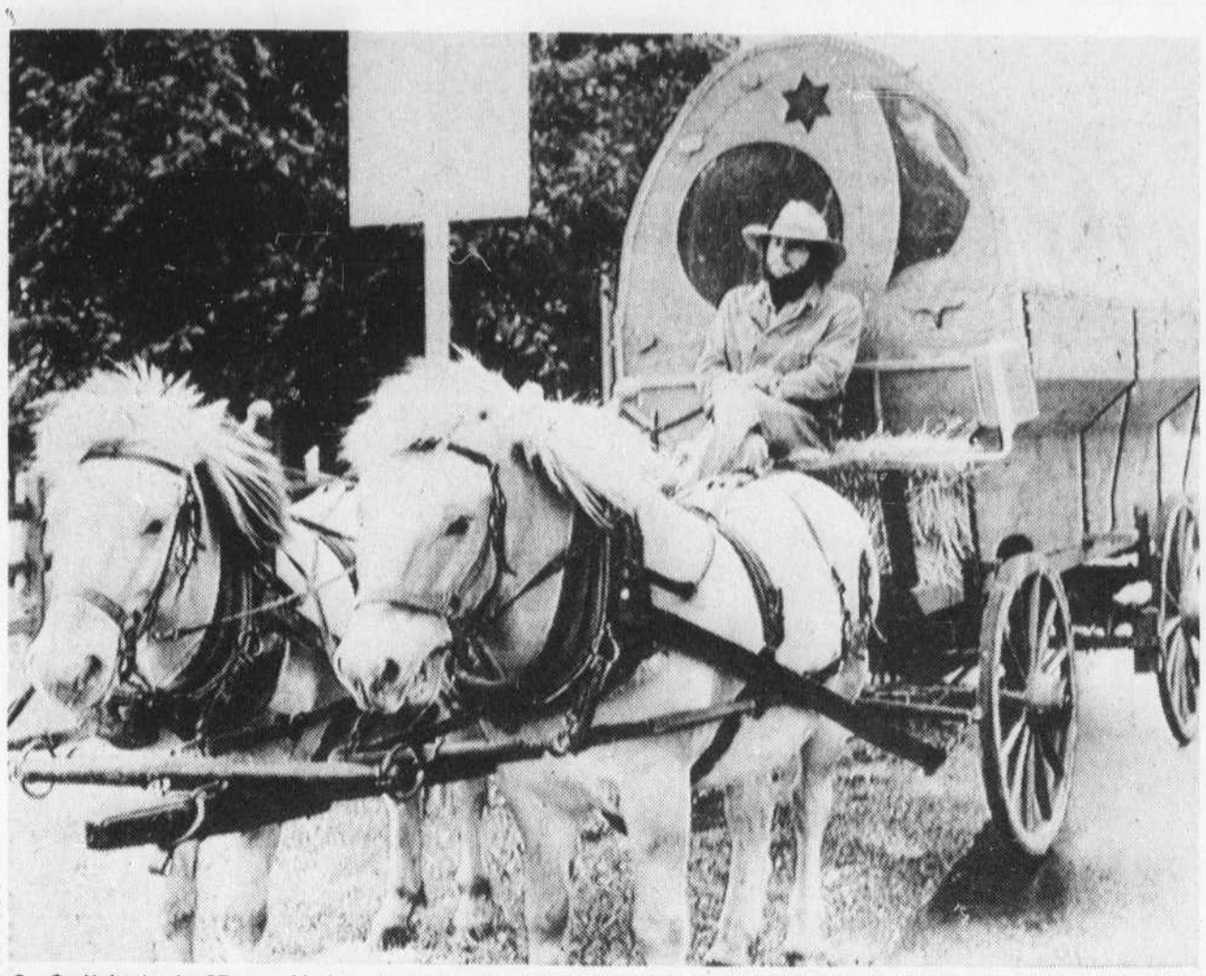

Ce Québécois de 27 ans, M. Jean Lemay, retient l'attention des Américains depuis le début de 1978, alors qu'il promène d'un État à l'autre son chariot à l'ancienne. L'histoire ne dit pas s'il entend ainsi se faire le promoteur d'une économie de l'énergie. (Photolaser AP)

La bio-médecine: nouveaux défis à nos traditions

par Gérard Gautier
collaboration spéciale

TORONTO — « Les développements récents de la bio-médecine constituent un défi réel à la tradition judéo-chrétienne ».

C'est ce que rappelait le Dr David Roy, directeur du Centre de bio-éthique de Montréal, lors d'un symposium oecuménique sur la bio-éthique qui réunissait à Toronto une soixantaine de participants, médecins (neuro-chirurgiens, obstétriciens, gynécologues, endocrinologues, généralistes), d'infirmières et de théologiens (catholiques et protestants).

Face aux développements récents et rapides des techniques bio-médicales, les professionnels de la santé sont appelés à prendre des décisions dont la dimension éthique les préoccupe au plus haut point. Doit-on prolonger la vie artificiellement et à quel prix? Ne doit-on pas laisser mourir dans la dignité? Quoi faire dans les cas de malformations néonatales? Laisser faire la nature? Pratiquer une enthanasie néonatale même passive? Peut-on pratiquer une euthanasie fétale suite à un diagnostic prénatal? Quelles sont les implications de l'insémination artificielle par donneur, de la fertilisation in-vitro et des transferts d'embryons? Quels possibilités et quels risques nous offre l'ingénierie génétique (Genetic engineering? Quels développements l'eugénisme pourrait-il connaître suite à la recombinaison de l'ADN? Sur quels sentiers nouveaux la manipulation génétique nous conduit-elle dans le domaine de la modification de la conduite humaine et du contrôle de celle-ci?

Les participants au symposium s'accordent unanimement sur un point: les découvertes de la bio-médecine nous placent dans des situations entièrement nouvelles. Jamais l'être humain ne s'est trouvé dans son histoire face à des décisions à prendre et pour lesquelles il est si peu armé. Face au clonage, par exemple, qui pourra permettre la reproduction de plusieurs êtres humains en tous points identiques à un seul individu — de vraies photocopies, — comment se situer? C'est un problème qui ne s'était jamais posé auparavant dans l'histoire de l'humanité.

Deux grandes options sont théoriquement possibles, c'est d'une part de demeurer fidèlement attachés à des positions morales et théologiques fondées sur une tradition qui par définition parce qu'elle est le reflet d'un passé dans lequel ces questions ne se sont pas posées les considère avec méfiance et leur oppose pratiquement une fin de non recevoir. D'autre part, on peut vouloir considérer que la nouveauté et l'importance de ces questions doivent nous amener à développer une nouvelle éthique non pas dans une rupture brusque avec le passé mais en élargissant notre tradition pour y inclure ces nouvelles réalités. La confrontation de ces deux options a été très nette lors de ce symposium. Il était impossible en deux jours d'aborder tous les aspects de sujets aussi complexes, aussi les organisateurs mandatés par la Conférence des évêques catholiques du Canada et par le Conseil canadien des Églises avaient-ils décidé de centrer les débats sur trois questions: les nouvelles techniques de reproduction, quoi faire face aux anomalies fétales et néonatales? Et l'incidence économique sur les politiques de santé dans l'avenir.

Même ainsi limitées, les questions étaient assez complexes et vastes pour permettre à certains participants de s'enfermer dans des considérations abstraites dont on avait bien du mal parfois à voir la relation avec la praxis. Les médecins ne se sont pas gênés pour reprocher à certains théologiens cette déviance qui semblait apparaître à quelques uns comme une évasion hors d'une réalité concrète où eux ils ont à poser des gestes concrets et à prendre des décisions chaque jour. « Vous ne nous avez pas beaucoup aidé, de dire le Dr Jacques Rioux, mais s'il vous plaît, aidez-nous »! A quoi un ingénieur vint ajouter, ne permettons pas, à l'avenir, aux discussions de nous éloigner des sujets ».

En dépit de ces ratés auxquels il était pratiquement impossible d'échapper étant donnée la composition du groupe, les participants ont fait ensemble un grand pas en commun. Cela n'est pas négligeable si l'on considère la diversité des traditions et des expériences des uns et des autres. Conscience commune de l'urgence de la situation et des risques qu'elle présente, volonté de rechercher ensemble une position qui pourrait être commune sur tel ou tel problème éthique posé par ces nouveaux développements. Nécessité pour ce faire de se concentrer sur des cas précis. Pourra-t-on dans un cas précis accepter une attitude commune? Par exemple, tous s'accordent pour reconnaître le caractère sacré de la vie mais plusieurs divergent rapidement sur la définition de la vie et c'est ce qui a fait que l'avortement n'a même pas été débattu.

Pas étonnant que vis-à-vis cet affrontement des théologies, les médecins se soient sentis un peu frustrés et l'aient dit. Plusieurs théologiens venus là décidés à aborder les questions de front ont aussi marqué leur impatience devant des positions figées et plus d'un à repris le terme de « théologie de compromis » sans qu'aucun n'ait précisé clairement ce qu'il fallait entendre par cela. Pour le Dr David Roy, les théologiens ne devraient pas avoir peur « dans les domaines de la théologie et de l'éthique, il faut travailler avec des hypothèses et ne pas craindre d'employer les mêmes méthodes que dans les autres sciences humaines », ajoute-t-il. Il lui apparaît que la nature du défi posé par les développements de la bio-médecine est telle « qu'elle demande une réponse culturelle unifiée, plus valables que nos petites différences ». Par ailleurs, le fait que ce symposium ait pu réunir une soixantaine de personnalités pendant la fin de semaine de l'Action de Grâce montre bien que ce groupe était décidé à entendre les questions et à essayer de les comprendre. Les participants contribueront à stimuler l'information et l'éducation dans leurs milieux afin de faire prendre conscience des implications futures énormes de ces techniques. A défaut de cette prise de conscience, nous risquons d'être laissés pour compte. Des technologies s'élaborent dans le domaine de la vie considérée jusqu'à ce jour par les croyants comme un don de Dieu mais on pourrait voir dans un avenir peu éloigné l'homme créer ce don. Jusqu'où pouvons-nous aller? Jusqu'à quand pouvons-nous attendre?

Tunnel fermé

La voie est du tunnel de la rue Wellington en direction de Montréal, pour les véhicules en provenance de Verdun, est fermée à la circulation, aujourd'hui entre 8 h et 16 h.

Cette fermeture est nécessaire afin de permettre des réparations urgentes au réseau d'éclairage.

écrase
Société Canadienne du Cancer

À SURVEILLER

Dimanche 14 octobre

M. Abba Eban, ancien ministre des Affaires étrangères d'Israël, traitera de la situation d'Israël et du Moyen-Orient après le traité de paix, lors de la conférence qu'il donnera, à 20 h 30, à la Congrégation Shaare Zion, Chemin Côte Saint-Luc.

■

Pour la fête juive de Simchat Torah, les juifs montréalais tiendront un rassemblement populaire pour exprimer leur solidarité envers leurs frères soviétiques persécutés. Rendez-vous à 20 h 30, à la Congrégation Chevra Kadisha B'nai Jacob, 5237, Clanranald.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera *Jesu Nostra Redemptio* de Palestrina et *Beata Virgo* de W. Byrd. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Le Parti libéral du Québec annonce une assemblée de mise en candidature dans le comté de Maisonneuve qui aura lieu à 14 h, au sous-sol de l'église Saint-Barnabé, rue Bennett.

■

L'ouverture de « Coopération 79 » se fera à l'église du Sacré-Coeur, à la messe de 10 h.

■

La Maison du Père célèbre son 10e anniversaire. La fête débutera par une visite de la maison à 16 h 30.

■

Le Rallye-Kébec, seul équipage de vénerie française en Amérique du Nord, célébrera saint Hubert, patron des chasseurs, dans la municipalité à Midi. La messe sera suivie de la bénédiction de la meute puis, après le picnic, par une reconstitution commentée de chasse à courre de style français.

■

On célèbre ce dimanche le « Jour ibero-américain ». Une grande journée de fête organisée par la Mission de langue espagnole commencera à 13 h par la célébration de la messe en l'église Saint-Jean-Baptiste. Le folklore d'Espagne et d'Amérique latine sera à l'honneur.

Lundi 15 octobre

Une exposition de pièces faites par des résidents du pénitencier de Cowansville et du Joins-Toi aura lieu au Joins-Toi, 41 est, boul. Leclerc, Granby, de 19 à 22 h. Le public pourra alors visiter la maison d'accueil et rencontrer les résidents autour d'un café.

■

La Croix-Rouge tiendra des collectes itinérantes à Montréal, Université McGill, centre des étudiants, centre universitaire, salle de bal, 3e étage, 3480 rue McTavish, de 10 à 17 h 30 et au Complexe Desjardins en collaboration avec la caisse populaire Place Desjardins, entrée 1251, rue Jeanne-Mance, niveau de la Place Desjardins, de 10 à 17 h.

■

Il y aura soirée traditionnelle de musique irlandaise au Verdun Catholic Hight, 6100, boul. Champlain à 20 h. Comhaltas Ceoltoiri Eireann, un groupe de 22 musiciens, chanteurs et danseurs d'Irlande donneront le spectacle.

■

Des réunions annuelles et séances scientifiques conjointes de la Fondation canadienne des maladies du coeur, de la Société canadienne de cardiologie et du Conseil canadien des infirmières en nursing cardiovasculaire se tiendront au Château Frontenac à Québec et ce jusqu'au 20 octobre.

■

Deux rencontres du centre Troisième Age culture sont prévues. A 13 h 30, début des cours de philosophie avec Madeleine Prélaire et à 20 h, conférence spérituelle intitulée « la conversion de la classe moyenne » avec Julien Harvey, s.j., supérieur provincial de la Compagnie de Jésus. C'est au pavillon Lallemant du Collège Jean-de-Brébeuf.

■

A l'hôtel Le Quatre-Saisons de Montréal se tient un colloque sur l'énergie des biomasses (valorisation énergétique de la tourbe, des déchets agricoles, forestiers et urbains).

■

Les disciples de Sri Chinmoy offrent une soirée traitant de la philosophie de leur maitre. C'est à 19 h, à l'école Verdun, 1201, rue Argyle.

■

M. P. Michael Pitfield, ancien greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet sera l'invité lors du déjeûner du Cercle canadien de Montréal. Rendez-vous: 12 h 20, hôtel Windsor.

■

Un colloque de l'industrie de la publicité au Québec se tient à l'hôtel Bonaventure de Montréal.

Mardi 16 octobre

À 20 h, le professeur David Greene du Dublin Institute for Advanced Studies donne une conférence intitulée « Language Revival: Ireland and Israel » au pavillon Leacock, Université McGill, salle 820.

■

Au Centre Troisième Âge culture, à 14 h, M. Michel Juneau donnera une causerie sur « l'actualité internationale et nous: les questions liées à la défense ». C'est au pavillon Lallemant du Collège Brébeuf.

■

En cette année internationale de l'enfance, se tient au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic, la première conférence internationale sur le dépistage de l'hypothyroïdie congénitale.

■

Le président et directeur général de la Corporation de disposition des biens de la couronne, Mme Claudette Nadeau, annonce une exposition ainsi qu'une vente publique d'arts et métiers indiens du Canada. Cet événement se poursuivra jusqu'au 21 et aura lieu à l'édifice commémoratif Victoria à Ottawa.

■

M. Paul E. Martin, président et directeur général de Canada Steamship Lines donnera à l'école des Hautes Études commerciales, une causerie intitulée « l'avenir de Montréal, centre portuaire ».

■

L'Institut international de lecture dynamique organise des séminaires d'initiation à la lecture dynamique, mini-cours d'une heure, gratuits et sans engagement. C'est au 450 Sherbrooke Est, suite 464.

■

M. Robert René de Cotret, ministre de l'Industrie, sera l'hôte de Chambre de Commerce de Montréal lors d'un déjeûner qui aura lieu à l'hôtel Windsor.

■

Nouveau Départ un programme d'orientation pour les femmes de 35 à 55 ans, offre une nouvelle session de son programme qui débute ce jour.

■

La bibliothèque municipale de Saint-Léonard reçoit Claude Thibaudeau, animatrice et poétesse, accompagnée d'un flûtiste et d'un guitariste qui initiera le public à la poésie de l'amour lors de la 2e escale du *Voyage au coeur de la poésie*, à 20 h.

■

La Société d'étude et de conférences reçoit M. Pierre de Grandpré à 14 h. ex-attaché culturel du Québec à Paris, journaliste, conseiller culturel à la Bibliothèque nationale du Québec, il intitulera sa conférence, « La littérature québécoise ».

Mercredi 17 octobre

Dans le cadre de la 10e semaine de la Caisse populaire Desjardins, la Caisse populaire de Sillery présentera une exposition des oeuvres de Jean Gaudet. Et pour souligner l'année internationale de l'enfance un spectacle pour les jeunes, joué par la troupe « l'Auberginе de la Macédoine », aura lieu à 19 h, au local de la Caisse populaire de Sillery.

■

L'assemblée annuelle de l'Association du Parti progressiste-conservateur de Saint-Henri-Westmount aura lieu à 20 h, à la salle paroissiale de l'église Sainte-Elizabeth, 670, rue de Courcelle.

■

L'Association des jeunes travailleurs de Montréal organise une soirée d'information sur la consommation, à 19 h 30, au local de l'AJTM situé au 4800, des Érables.

■

À 20 h, au Centre culturel de Saint-Lambert, 574, rue Notre-Dame, il y aura conférence intitulée « Maisons et bâtiments du vieux Westmount: décoration intérieure et extérieure ».

■

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales accueille M. Robert Bourassa lors d'un déjeuner au Pavillon Albert-Tessier, de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

■

Les personnes intéressées à devenir guides bénévoles au Château de Ramezay sont invitées à une réunion à 9 h 30 au Château de Ramezay, 280 est, rue Notre-Dame. Les personnes désirant faire connaitre notre patrimoine, aimant les enfants et disponible le mercredi sont particulièrement invitées.

■

Il y aura célébration de prière pour les vocations au Grand séminaire de Montréal, à 20 h.

■

Dans le cadre de l'événement du 25e anniversaire du système pavillonnaire de Boscoville, un colloque intitulé « Adolescence et société » s'adresse à toute la population et particulièrement à l'ensemble des personnes oeuvrant auprès de la jeunesse.

■

Il y aura colloque des écoles à aires ouvertes du Québec à l'école Victor-Rousselot, 3525, rue Ste-Émilie à Montréal.

■

« Le monde de la documentation et les pouvoirs publics » sera le thème des assises annuelles de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation à l'hôtel Méridien de Montréal.

■

Au centre communautaire, 2332 Édouard-Montpetit, à 21 h 30, le service de pastorale —de l'Université de Montréal organise des tables-ouvertes sur « les chances de l'école pluraliste ». Il y aura réflexion et échange avec André Charron, vice-doyen de la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

■

Seréna organise une soirée d'information qui aura lieu à 20 h, au Cégep Rosemont, angle 16e Avenue et Beaubien.

■

Il y aura une soirée d'information sur l'espérante à 20 h au Jardin botanique de Montréal.

■

Le service des activités culturelles de Saint-Laurent présentera le film *Dans la jungle de Bornéo* avec Couchan Gersi, à 20 h, à la salle Émile-Legault, 613 boul. Ste-Croix.

Jeudi 18 octobre

A 14 h, au centre Troisième Âge culture, il y aura rencontre-information sur la santé avec Marjolaine Bédard, diététiste. C'est au pavillon Lallemant du Collège Brébeuf.

■

L'Association des professeurs de sciences du Québec (APSQ) tiendra son 14e congrès annuel à la Polyvalente Neufchâtel, près de Québec.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique donne une conférence sur l'éros et la religion au 8010, rue St-Denis, à 19 h 30.

■

Un mini-salon des groupes d'entraide aura lieu à l'Université du Québec à Montréal, corridor du métro, Grande place, pavillon Judith-Jasmin.

Vendredi 19 octobre

Le Centre de santé d'Eastman offre un week-end de croissance personnelle en utilisant l'outil de la psychosynthèse. Les animateurs seront Denise Noël et Russel Calvert.

■

Une vente d'artisanat aura lieu à Richmond au Roadside Pavillon, route 116.

■

Le centre interculturel Monchanin reçoit les témoignages de M. Chan Dara et de Mme Sok Thol de même que ceux d'autres Cambodgiens. La rencontre a lieu à 20 h, au 4917 Saint-Urbain.

Samedi 20 octobre

Le docteur Françoise Dumesnil présentera un exposé intitulé « Thérapie et vies antérieures: le rôle des parents ». C'est à 20 h, au 7229, rue St-Denis à Montréal.

■

Un colloque sur l'énergie et la prévention des incendies aura lieu à l'amphithéâtre de l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

■

Un colloque sur « la santé et le troisième âge » se tiendra au pavillon Pollack de l'Université Laval.

■

Un colloque de l'Association d'éducation du Québec, intitulé « le premier droit de l'enfant: avoir des parents » se tiendra à l'Auberge du Mont-Gabriel dans les Laurentides.

■

Sous le thème liberté et sécurité, les Démocrates auront des assises à Québec...

Un mandarin bien conservé

HONG KONG (AFP — Un mandarin de la haute époque Ming (1368-1398 après JC) embaumé voici plus de six cents ans ne présente toujours aucun signe de décomposition deux ans et demi après avoir été exhumé de son tombeau et exposé depuis dans la salle d'anatomie d'une école de médecine chinoise, indique l'agence Chine-Nouvelle.

Le mandarin, dont le visage demeure pratiquement intact, s'est simplement desséché et cette résistance aux « outrages du temps » et de l'air libre atteste, selon Chine-Nouvelle, du haut degré de perfection de l'ancienne technique chinoise d'embaumement.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 15

Avis est par les présentes donné que la contrat de vente en date du 25 septembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à FABIEN LAPIERRE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de St-Jérôme le 5e jour de octobre 1979, sous le numéro 574973. Ce 9e jour de octobre 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 août 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TROUSSEAU QUÉBÉCOIS L.F.P. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1e jour de Ocotobre 1979, sous le numéro 3018219. Ce 5e jour de octobre 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

ASSOCIATION DES MONITEURS
DE PLONGÉE
DU QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes donné que la compagnie ASSOCIATION DES MONITEURS DE PLONGÉE DU QUÉBEC INC., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Montréal, le 9 octobre 1979.
LEMAY WEINSTEIN & CARON
Procureurs de la compagnie
ASSOCIATION DES MONITEURS DE
PLONGÉE DU QUÉBEC INC.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Monsieur Noël Tourangeau, faisant affaires sous le nom et raison sociale de "TOURANGEAU SPORTS ENR.", ayant sa principale place d'affaires à Ferme-Neuve, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 1er mai 1979 a été enregistré à Labelle sous le numéro 132694 le 2 mai 1979.
Banque Canadienne Nationale.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division de la famille

NO: 500-05-007042-797

ALBERT, aussi connu comme ABRAHAM BENCHAYA, comptable agréé, résidant et domicilié au 6895 avenue Kildare, Municipalité de Côte St-Luc, District de Montréal,
Requérant

AVIS

PRENEZ AVIS, que le requérant susmentionné, présentera une motion pour homologuer une séparation de biens entre lui-même et son épouse, et que leurs créanciers et toute personne intéressée sont requis de se présenter le 15 novembre 1979, à 9:30 a.m., à la Division de la Pratique de la Cour Supérieure, chambre 2.16, 10 rue St-Antoine est, Montréal, P.Q.
MONTRÉAL, 3 octobre 1979
ARMAND BEAULIEU
Protonotaire-adjoint

Avis est donné que Jean-Pierre Bouchard, domicilié au numéro 2200 Ward, appartement 501 à Saint-Laurent s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean-Pierre Murray.
Montréal, le 2 octobre 1979.
Pierre Filion,
notaire et procureur du requérant.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 août 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Neil Katz Pharmacist/Neil Katz Pharmacien a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29e jour de août 1979, sous le numéro 3009018. Ce 13e jour de septembre 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE DISSOLUTION
DE STATUT

AVIS est par les présentes donné que MECANO MUSIQUE INC., constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et ayant son siège social en la ville de Montréal, a l'intention de procéder à sa dissolution et qu'elle a obtenu à cette fin un certificat d'intention de dissolution suivant l'Article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.
POULIOT, MERCURE, LeBEL,
DESROCHERS, LEGAULT & DANCOSSE
Procureurs de la compagnie

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 4 octobre 1979 sous le no. 3019630 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel LUMISTAR INTERNATIONAL (CANADA) LTD. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED - LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE, corporation dûment constituée.
MONTRÉAL, le 9 octobre 1979./: AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITES
LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005980-790
LES IMMEUBLES CONCORDE INC.,
Demanderesse,
-vs-
NORBERT VINZENS et DANIEL REGLI,
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs Norbert Vinzens et Daniel Regli, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Des copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées au Greffe de cette Cour à leur intention.
Montréal, le 4 octobre 1979
Mes BIGRAS DEMERS & ASSOCIÉS,
10 ouest, rue St-Jacques,
Suite 305,
Montréal, Québec
849-1117

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 septembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MID-TOWN AUTO PARK (1971) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour de octobre 1979, sous le numéro 3018703. Ce 5e jour de octobre 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 août 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payable à Moisson D'Ocean Fruits de Mer Ltée/Ocean Harvest Seafood Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29e jour de août 1979, sous le numéro 3009019. Ce 13e jour de septembre 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la compagnie HYMAN YANOW HOLDINGS INC., constituée corporation selon la première partie de la loi des compagnies par lettres patentes en date du 14 décembre, 1962 et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
DATÉ à Montréal, ce 4ième jour d'octobre 1979.
PASCAL GARONCE COHEN & DEVINE
Procureurs pour
HYMANN YANOW HOLDINGS INC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-007054-792
VICTOR LANDRY, mécanicien, domicilié au 169, rue John Kelly, à Iberville
Demandeurs
-vs-
LES HÉRITIERS DU FEU RENÉ LEFRANÇOIS, d'adresse inconnue
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
PRENEZ AVIS d'un avis de représentation de la requête en radiation, originellement présentable le 19 juillet 1979, sera représentée pour adjudication devant la cour de pratique, siégeant en chambre 2.16, de la cour supérieure, du Palais de Justice de Montréal, pour le 27 novembre 1979, à 9h30 de l'avant-midi, ET VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
KAUFMAN & POSMAN
1255, Carré Philippe
Suite 908
Montréal, Québec
H3B 3G1
PROCUREURS DES DEMANDEURS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 septembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payable à A.H.F. AERATED HOME FURNISHINGS LTD. - ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENTS AERES A.H.F. LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour de octobre 1979, sous le numéro 3018702. Ce 5e jour de octobre 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-011543-795
LES PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN LIMITÉE
Demanderesse
-vs-
ISAAC AZOULAY
Défendeur
ORDONNANCE POUR ASSIGNATION
PAR AVIS PUBLIC
IL EST ENJOINT à M. Isaac Azoulay à L'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, ce 1er octobre 1979
(s) Armand Bealieu P.A.
Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-032289-790
LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES
Demanderesse
-vs-
RICHARD LÉVESQUE
Défendeur
ORDONNANCE
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Richard Lévesque, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
MONTRÉAL, le 4 octobre 1979
(s) ARMAND BEAULIEU p.a.
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me Jean Doyle
507, Place d'Armes
Suite 1900
Montréal, Québec

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

APPAREILS SERVANT AU DÉNEIGEMENT DES RUES

Les propriétaires de camions, désirant offrir leurs véhicules en location à la Ville de Montréal, pour le transport de la neige, sont invités à faire enregistrer leurs camions en se présentant à l'entrepôt de la Division des magasins de la Ville de Montréal, au 955 est, rue De Louvain, Montréal, à compter du 2 novembre 1979, de 09:00 heures à 16:00 heures, du lundi au vendredi inclusivement.
Les propriétaires de **tous autres types d'appareils,** désirant offrir leur équipement en location à la Ville de Montréal, pour les travaux de déneigement, sont invités à faire enregistrer leurs appareils en se présentant aux ateliers municipaux, au 701, rue Des Carrières, à compter du 2 novembre 1979, de 09:00 heures à 16:00 heures du lundi au vendredi inclusivement.
On pourra obtenir tous les renseignements supplémentaires en téléphonant au 872-3884.

LE GREFFIER DE LA VILLE

Marc Boyer, C.R.
HÔTEL DE VILLE
MONTRÉAL

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS

Changement des dates d'échéance des taxes municipales

La réforme de la fiscalité municipale qui doit prendre effet le 1 janvier 1980 a pour conséquence de modifier l'exercice financier de la Ville de Montréal qui, à l'avenir, coïncidera avec l'année civile.

Ceci nous oblige à réaménager les dates d'échéance des taxes municipales. En conséquence, en 1980, les dates d'échéance des taxes seront les suivantes:

1 janvier — Licences et permis
1 avril — Taxe de l'eau et de services
Taxe d'affaires
1 juin — Taxe foncière municipale générale (incluant le transfert du champ de l'impôt foncier scolaire normalisé actuellement perçu)
Taxe spéciale olympique
1 octobre — Répartitions d'améliorations locales
Taxe scolaires (uniquement pour la partie des dépenses scolaires inadmissibles aux fins de subventions d'équilibre budgétaire)

Fernand Denis, c.a.
Directeur des finances

La CTCUM a fait une offre plus que raisonnable à ses nettoyeurs et manoeuvres

des augmentations de salaire totalisant 18.1%;

un boni de vie chère qui s'applique à compter de la deuxième année de la convention collective;

une augmentation du nombre de jours de congé accumulés en cas de maladie: un cumulatif de 260 jours à compter du 12 juillet 1979 et 275 jours à compter du 12 juillet 1980;

des avantages sociaux qui représentent 51.1% des coûts des heures travaillées.

C'est une offre qui portera le coût annuel moyen pour le nettoyeur et le manoeuvre à $19,985.45

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COÛT ANNUEL MOYEN ET COÛT À L'HEURE DE TRAVAIL DU NETTOYEUR ET DU MANOEUVRE SUIVANT L'OFFRE DU 13 SEPTEMBRE 1979, DU 12 JUILLET 1979 AU 11 JUILLET 1982
(À L'EXCLUSION DU TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ET DU TRAVAIL LES JOURS FÉRIÉS)

(Base: exercice financier terminé le 31 décembre 1978)

		Du 12/07/79 au 11/07/80	Du 12/07/80 au 11/07/81	Du 12/07/81 au 11/07/82
Salaire moyen		**$7.09**	**$7.52**	**$7.97**
Salaire de base				
Heures travaillées à l'exclusion du temps supplémentaire	1,643 hres	$11,648.87	$12,355.36	$13,094.71
Allocation de temps pour pause-café et lavage	110 hres	779.90	827.20	876.70
Maladie et congés sociaux	116 hres	822.44	872.32	924.52
Jours fériés chômés	77 hres	545.93	579.04	613.69
Vacances	142 hres	1,006.78	1,067.84	1,131.74
Total — Salaire de base	**2,088 hres**	**$14,803.92**	**$15,701.76**	**$16,641.36**
Avantages reflétés dans le salaire (excepté le temps supplémentaire et le travail des jours fériés)				
Jours fériés (les jours de congé)	11 hres	$ 77.99	$ 82.72	$ 87.67
Prime du dimanche		90.91	96.43	102.20
Prime de nuit		128.47	128.47	128.47
Total — Avantages reflétés dans le salaire		**$ 297.37**	**$ 307.62**	**$ 318.34**
Salaire à l'exclusion du temps supplémentaire et du travail les jours fériés		**$15,101.29**	**$16,009.38**	**$16,959.70**
Avantages additionnels au salaire				
Caisses de retraite		$ 1,769.66	$ 1,876.99	$ 1,989.31
Banque de jours en maladie		28.36	30.08	31.88
Assurance-vie (taux 1979)		75.60	80.64	85.68
Assurance-santé (plan familial — taux 1979)		39.60	39.60	39.60
Assurance-maladie du Québec		226.52	240.14	254.40
Vêtements et uniformes		115.41	115.41	115.41
Assurance-chômage		261.52	261.52	261.52
Compensation en sus de la loi des accidents de travail		13.00	13.79	14.62
Transport gratuit		233.33	238.33	233.33
Total — Avantages additionnels au salaire		**$ 2,763.00**	**$ 2,891.50**	**$ 3,025.75**
Coût annuel moyen du nettoyeur et du manoeuvre pour 1,643 heures de travail		**$17,864.29**	**$18,900.88**	**$19,985.45**
Coût à l'heure de travail		**$10.87**	**$11.50**	**$12.16**

J.-Jacques Bouvrette, c.a., trésorier et adjoint à l'exécutif, le 13 septembre 1979.

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal